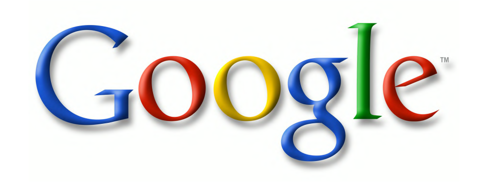
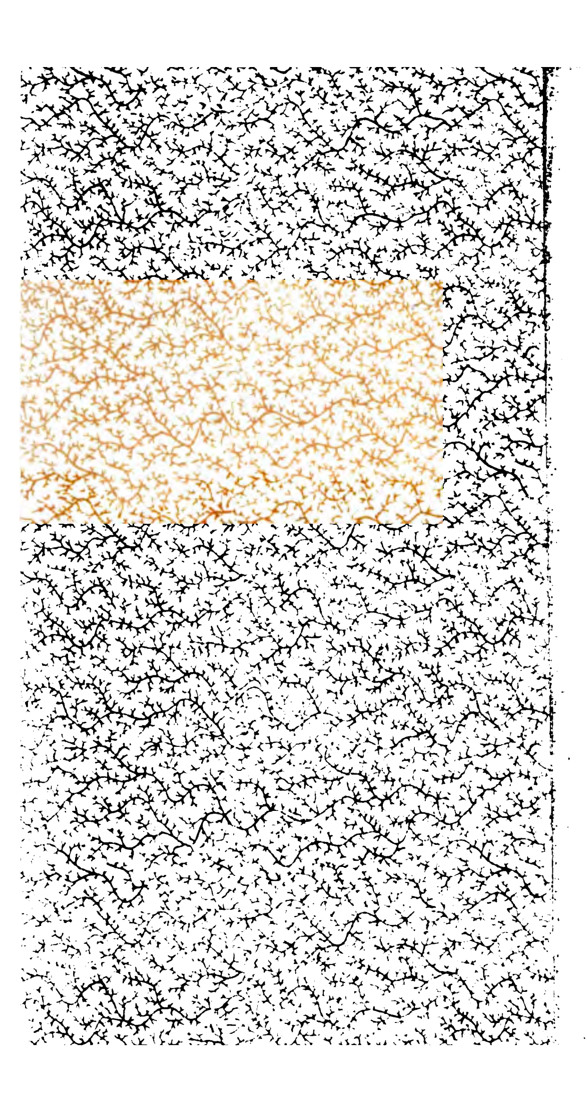



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06823014 7



Bourdaloue
ZEP

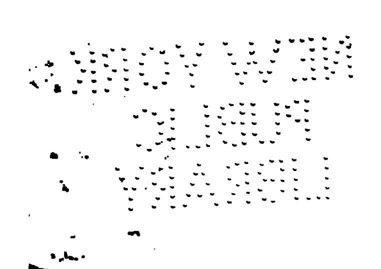
ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BOURDALOUE.

TOME VINGT-TROISIÈME.





IMPRIMERIE DE BÉTHUNE,

RUE PALATINE, N° 5, A PARIS.

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE BOURDALOUE,
COLLATIONNÉES

SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS.

EXHORTATIONS. I.

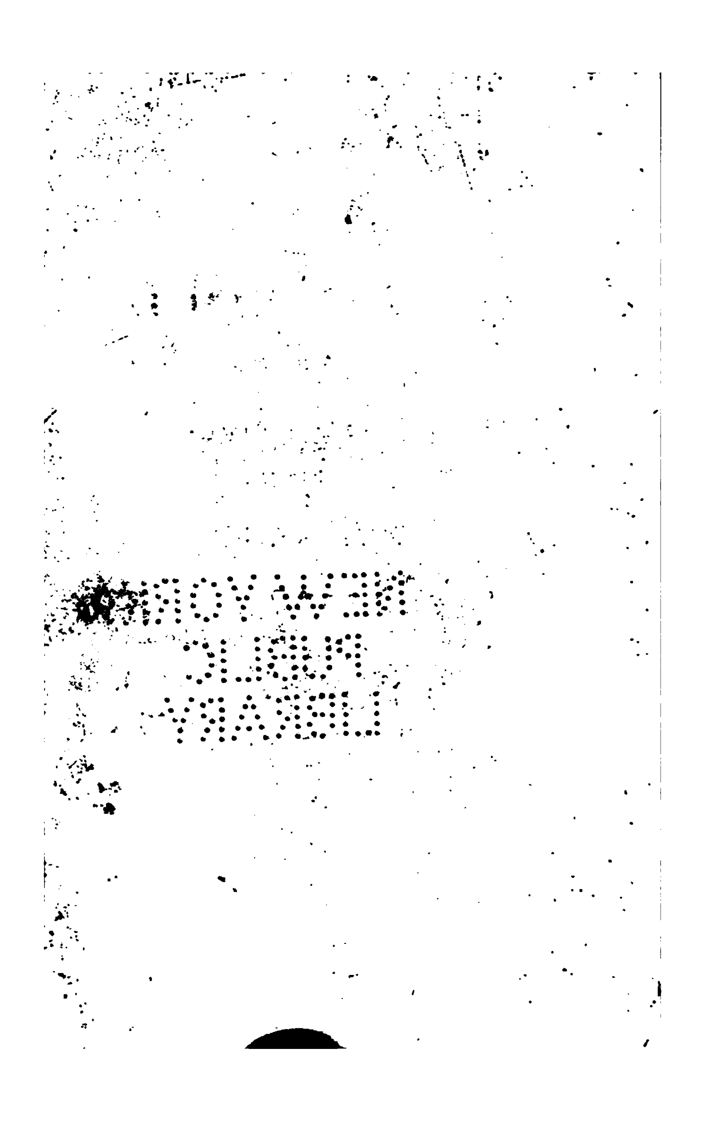


Imprimerie de Béthune.

A PARIS,
AU BUREAU, RUE PALATINE, N° 5,
PRÈS SAINT-SULPICE;
ET CHEZ GAUME FRÈRES,
RUE DU POT-DE-FER SAINT-SULPICE, N° 5.

1830.





AVERTISSEMENT.

QUOIQUE ce ne soient ici que des exhortations et quelques instructions chrétiennes, on y reconnoîtra tout le caractère du P. Bourdaloue, et l'on n'y verra rien qui dégénère de la force et de la solidité de ses sermons. Non pas qu'il faille s'attendre d'y trouver des discours aussi étendus et aussi remplis que des sermons communément le doivent être : l'habileté du prédicateur est de se proportionner aux lieux, aux occasions, aux sujets, et voilà ce que le P. Bourdaloue savoit parfaitement.

En quelque degré d'excellence qu'il ait possédé le talent de la prédication, il ne comptoit ni sur son génie naturel, ni sur la facilité qu'un fréquent exercice pouvoit lui avoir acquise : mais n'eût-il à parler que dans une campagne, dans un hôpital, ou dans une prison, il se préparoit avec soin, et croyoit devoir ce respect à la parole de Dieu dont il étoit l'interprète.

Comme il se fait dans Paris diverses assemblées de charité en faveur des pauvres, et qu'elles commencent ordinairement par une exhortation, on s'adressoit pour cela souvent au P. Bourdaloue. Outre sa ré-

putation, qui le faisoit désirer partout, on avoit d'autant plus volontiers recours à lui, qu'il accordoit plus aisément ce qu'on lui demandoit là-dessus, et surtout ce qui lui donnoit quelque matière d'exercer son zèle. Car il n'étoit pas de ceux qui ne veulent paroître qu'au grand jour, et que dans les actions d'éclat : tout lui convenoit, dès qu'il s'agissoit de la gloire de Dieu et de l'utilité du prochain. Il n'est donc pas surprenant qu'il ait composé jusqu'à sept exhortations pour ces sortes d'assemblées : savoir, deux sur la charité à l'égard des pauvres en général, et cinq sur la charité envers les prisonniers, envers les orphelins, envers les nouveaux catholiques, et envers des séminaires qu'on travailloit à établir.

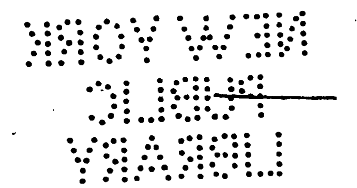
On ne souhaitoit pas moins de l'entendre dans les maisons religieuses ; mais il y a moins fait d'exhortations particulières, parce qu'il ne pouvoit fournir à tout, et que d'ailleurs il y prêchoit plusieurs fois chaque année dans des cérémonies de vêtures et de professions. J'ai joint aux exhortations pour les communautés religieuses, celle qui regarde les prêtres. C'est un discours que fit le P. Bourdaloue dans une assemblée d'ecclésiastiques : il y relève la dignité du sacerdoce ; et personne peut-être n'en eut de plus hautes idées que lui. On sait quelle étoit son exactitude, et, si on l'ose dire, sa délicatesse sur toutes les choses qui avoient rapport au service divin et au sacré ministère des autels. Mais c'est cela même qui l'excitoit à représenter plus fortement aux ministres du Seigneur les obligations de leur état, les scandales qui pouvoient le déshonorer et l'avilir. Il garde néanmoins dans cette exhortation toutes les mesures con-

venables, et ne s'écarte point des sentiments d'estime et de vénération que méritent un grand nombre de dignes ecclésiastiques, assidus à leurs fonctions, exemplaires dans leur vie, et orthodoxes dans leur doctrine.

Ce qui l'engagea aux dix exhortations sur la Passion de Notre Seigneur, c'est la coutume qui s'observoit chez les Jésuites, de faire en chaque maison, tous les mercredis et tous les vendredis, depuis le premier dimanche du carême jusqu'au dimanche des Rameaux, une exhortation publique sur les souffrances de Jésus-Christ. Le P. Bourdaloue satisfit, comme les autres, à ce devoir pendant les quatre années qu'il fut employé à prêcher en province les Dominicales; et les personnes de piété qui cherchent à s'entretenir de bonnes lectures durant le carême, n'en peuvent guère choisir de plus solides que ces exhortations, ni de plus édifiantes.

On pourra également profiter des instructions chrétiennes qui suivent les exhortations: ce sont des avis spirituels et des règles de conduite qu'a donnés le P. Bourdaloue à différentes personnes qui le consultoient et dont il gouvernoit la conscience. J'en ai supprimé plusieurs que j'avois pris soin de ramasser, et qu'on avoit bien voulu me confier. J'ai jugé qu'il étoit inutile d'en grossir ce recueil, parce que ce ne sont que de simples abrégés des sermons qu'il a faits sur les mêmes matières. Les douze instructions que j'ai retenues, suffisent pour faire voir avec quel esprit de religion et quelle sagesse cet habile directeur conduisoit les ames dans le chemin du salut.

Après les quatorze volumes de la première édition des ouvrages du P. Bourdaloue, ou les quinze de la seconde, je ne crois pas qu'on attende quelque chose au-delà, ni qu'on m'accuse de ne lui avoir pas rendu tout ce qui lui appartenoit. Si je puis néanmoins encore prendre le temps de parcourir ses papiers, et qu'il s'y rencontre des pensées détachées et des remarques qu'il n'ait mises nulle part en œuvre, je n'en priverai pas le public. Il n'y a rien à perdre d'un homme si juste dans ses réflexions, et si chrétien dans toute sa morale.



EXHORTATION

SUR

LA CHARITÉ ENVERS LES PAUVRES.

Date eleemosynam ; et omnia munda sunt vobis. — *Donnez l'aumône, et vous serez entièrement purifiés.* Saint Luc, chap. 11.

Voilà, Mesdames, une grande promesse; et pour la bien entendre, il est nécessaire de savoir en quoi consiste cette corruption du siècle que vous avez à craindre, et contre laquelle l'aumône vous servira de préservatif. Il faut examiner les causes les plus ordinaires d'où elle procède ; il faut voir les pernicieux effets dont elle est elle-même la source, et rechercher enfin les remèdes que vous y pouvez opposer. Or, je ne puis mieux vous faire comprendre tout cela, qu'en supposant un principe de saint Bernard, qui, dans la morale évangélique, est incontestable, et que je tire d'un de ses sermons. Il y a trois choses, dit ce Père, infini-

ment exposées dans le monde, et qu'il est d'une extrême difficulté d'y conserver, l'humilité, la chasteté, la piété : l'humilité, au milieu des richesses du monde; la chasteté, au milieu des délices du monde, et la piété dans l'embarras des affaires du monde : *Periclitatur humilitas in divitiis, castitas in deliciis, pietas in negotiis*. C'est-à-dire, qu'il n'est presque pas possible d'avoir du bien et d'être humble; de vivre à son aise, et d'être chaste; de vaquer aux affaires temporelles, et de ne pas oublier Dieu. Mais voici, Mesdames, l'excellent moyen que je viens vous enseigner pour vous garantir de ces trois écueils : c'est la pratique des œuvres de charité. Vous êtes dans des conditions opulentes; dans des conditions commodes, dans des conditions agissantes au-dehors et chargées de soins, etc.; je prétends qu'il n'est rien de plus efficace que les œuvres de la charité chrétienne, pour défendre votre humilité de l'orgueil des richesses, pour défendre votre pureté des attraits d'une vie sensuelle, et pour défendre votre piété de la dissipation des affaires humaines; trois points qui feront le partage de cet entretien et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une vérité, Mesdames, qui n'est que trop connue, et dont nous n'avons que trop d'exemples dans l'usage du monde : les richesses inspirent l'orgueil, et rien n'est plus rare qu'un homme humble dans l'opulence et modeste dans la fortune. Cet éclat qui environne un riche du siècle, cette pompe et cette magnificence qu'il étale aux yeux du public, ce crédit où il se voit, ce pouvoir de tout entreprendre et de tout faire, ces honneurs que lui rend le commun des autres hommes, ces respects, ces soumissions, et, si j'ose dire, ces adorations : tout cela l'éblouit de telle sorte, qu'il ne se connaît plus lui-même, et qu'il s'évanouit dans ses vaines idées, se faisant un prétendu mérite de son abondance, se persuadant que tout lui est dû; ne voulant qu'on dépende de lui; affectant une grandeur d'autant plus onéreuse à ceux que la nécessité y asservit, qu'elle n'est souvent bâtie que sur l'injustice, et que c'est le fruit de ses concussions et de ses usures. N'est-ce pas là ce que nous voyons tous les jours, et quoiqu'on en murmure et qu'on en conçoive de l'indignation, tant de riches mondains au-dessus de tous les

discours, et à couvert de tous les traits de l'envie, en sont-ils moins fiers, moins présomptueux, moins remplis d'eux-mêmes? Or, je soutiens qu'un des correctifs les plus propres à réprimer ces sentiments et à rabattre cet orgueil, c'est l'obligation de l'aumône et des œuvres de charité, mûrement considérée et fidèlement accomplie. Écoutez-en la preuve.

Car en vertu de ce devoir indispensable, voici, pour l'instruction du riche et pour son humiliation, comment il doit raisonner : J'ai du bien ; mais dans le fond ce bien ne m'appartient pas, ou, s'il m'appartient, ce n'est qu'à des conditions que je ne me suis pas imposées moi-même, mais qui m'ont été imposées et ordonnées indépendamment de moi : marque évidente de ma sujétion. J'ai du bien, mais Dieu en est le premier maître, le premier propriétaire, et je n'en suis proprement que l'économe et le dispensateur; tellement que si j'en dispense, ce ne doit point être selon mon gré ni comme il me plaît, mais selon le gré de Dieu, et par les ordres de Dieu. J'ai du bien, mais j'en dois rendre compte, et un compte très rigoureux ; le jour viendra où je serai appelé devant le tribunal de Dieu, et où il me dira ce qui fut dit à ce fermier de l'Évangile : *Redde*

rationem villicationis tuæ[1]; Faites voir quelle a été votre administration, et comment vous vous en êtes acquitté : compte dont je ne pourrai me défendre, et qu'il faudra nécessairement subir. Enfin, j'ai du bien, mais tout ceci m'apprend que ce bien ne vient point de moi. Je n'ai rien que je n'aie reçu ; or si je l'ai reçu, pourquoi tant me glorifier comme si je le tenois de moi-même, et que tout ce que je suis, je le fusse par moi-même ? *Quid habes, quod non accepisti? si autem accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis*[2] ? Ainsi, dis-je, doit raisonner un riche ; et ainsi peut-il trouver dans ses richesses de quoi s'humilier.

Mais encore ce bien qui n'est pas à lui, ou qui n'est à lui que sous certaines conditions; ce bien qu'il n'a dans les mains que pour le dispenser et pour le partager ; ce bien dont il est comptable, et dont il aura à répondre ; ce bien qu'il a reçu, pour qui l'a-t-il reçu, et à quoi doit-il l'employer ? C'est pour les pauvres que ce bien lui est confié, et c'est à la subsistance des pauvres que Dieu l'a destiné ; d'où il s'ensuit que le riche n'est pas riche pour lui-même, mais pour les pauvres ; c'est-à-dire, qu'il n'est pas riche pour satisfaire son ambition, pour contenter sa cupidité, pour entretenir son luxe,

[1] Luc. 16. — [2] I Cor. 14.

pour s'élever, pour dominer; mais qu'il l'est pour subvenir aux besoins des pauvres, pour soulager les misères des pauvres, pour fournir le pain aux pauvres, pour les nourrir. Voilà le dessein que la Providence s'est proposé, voilà les vues qu'elle a eues sur lui; et par conséquent, le bien qu'il possède, il ne le doit pas seulement regarder comme son bien, mais comme le bien du pauvre, puisqu'il en est redevable au pauvre. Oui, dit saint Abbroise parlant aux riches du siècle, et leur remontrant leur plus essentielle obligation en qualité de riches, surtout de riches chrétiens, ce que vous retenez hors votre nécessaire, c'est l'aliment du pauvre, c'est le vêtement du pauvre, c'est son fonds : *Famelici panis est quem tu destines, nudi tunica.* Il ne faut donc point tant faire parade de ces trésors d'iniquité que vous vous appropriez, de ces brillants équipages, de ces superbes édifices, de ces somptueux repas, de tout ce faste où vous vous montrez avec des airs si dédaigneux et si hautains. Car sous cette vaine splendeur et sous cette apparence trompeuse, savez-vous ce que vous êtes, et comment vous devez être considéré? Comme un tuteur qui, pour sa propre élévation et pour s'aggrandir dans le monde, enleveroit le bien de son pupille, et laisseroit cet innocent périr

sans secours et sans appui; comme un usurpateur qui, par violence et par voie de fait, se rendroit maître d'un héritage, et priveroit le légitime héritier de toutes ses espérances et de ses justes prétentions. Pensées bien humiliantes, Mesdames, pour une multitude infinie de riches, mais pensées solides et vraies. Il n'y a rien dans ces comparaisons, quelque odieuses qu'elles paroissent, ni à diminuer ni à corriger.

De là même, par une nouvelle conséquence que je tire toujours des mêmes principes, et que je vous applique spécialement, Mesdames, je conclus que, dans l'état d'opulence où Dieu vous a placées, vous êtes, à le bien prendre, les servantes des pauvres, puisque vous êtes destinées par l'ordre de Dieu à les assister dans leurs nécessités, à les secourir dans leurs infirmités, à les chercher pour cela et à les prévenir. Ames chrétiennes, vous ne vous offenserez point de cette qualité de servantes, et vous pardonnerez cette expression à mon zèle, dès que vous en comprendrez tout le sens. Être servantes des pauvres, c'est être servantes de Jésus-Christ. Si Jésus-Christ en personne, sortant de son tabernacle, et rompant le voile qui le couvre, se présentoit sensiblement à votre vue, quelle est celle qui ne tiendroit à honneur de

le servir, qui n'auroit là-dessus les mêmes soins, les mêmes empressements que Marthe, qui ne s'emploieroit avec joie aux mêmes offices, qui refuseroit rien, et qui trouveroit rien indigne d'elle et de son ministère ? Or il est de la foi, Mesdames, et Jésus-Christ lui-même vous l'a déclaré, que tout ce que vous faites aux pauvres, c'est à lui que vous le faites : *Quamdiù fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis*[1]. Ce sont entre les hommes les plus petits selon le monde, *Ex minimis*; mais tout petits, tout vils et tout méprisables qu'ils sont dans l'estime du monde, Jésus-Christ se les est associés, ou s'est associé à eux. Il les a établis auprès de vous comme ses substituts, *Ex his fratribus meis minimis*; et par ma bouche il vous fait encore annoncer aujourd'hui, qu'il compte tous les services que vous leur rendez, et qu'il les met au nombre de ceux qui lui sont rendus : *Quamdiù uni fecistis, mihi fecistis*. Vérité indubitable dans la religion ; vérité qui s'étend jusqu'à nos souverains mêmes et à nos rois : et ne les voyons-nous pas, dans cet esprit, abaisser devant les pauvres cette majesté redoutable sous qui tremblent tant de peuples, et qui fait plier les plus fières nations ? Ne les voyons-nous pas laver eux-mêmes les pieds des

[1] Matth. 25.

pauvres, oubliant alors que ce sont des sujets, et les derniers de leurs sujets, pour reconnoître que ce sont les images vivantes du premier de tous les maîtres? *Quamdiù fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.*

C'est ainsi, Mesdames, que vous ne rougirez point d'être appelées servantes des pauvres, c'est ainsi que vous en ferez gloire; mais du reste, dans cette gloire même qui vous en reviendra selon Dieu et devant Dieu, vous trouverez un remède bien efficace contre ces enflures du cœur si ordinaires dans les conditions opulentes, et un contre-poids bien puissant contre ces hauteurs que la possession des richesses ne manque guère d'inspirer. Eussiez-vous tous les trésors de la terre, vous serez humbles: pourquoi? parce que les regardant avec les yeux de la foi, et voulant en faire un usage tel que la Providence l'a réglé, vous vous souviendrez que ces trésors sont pour vous des engagements à vous intéresser en faveur des pauvres, à les connoître et à communiquer avec eux; à vous charger de leur entretien, de leurs dettes, de leurs affaires; à leur ménager des fonds, à leur procurer du travail, à leur tenir lieu de tutrices et de mères; disons mieux, et ne craignons point de reprendre un terme qui relève votre charité bien loin de la dégrader, à leur

tenir lieu de servantes en Jésus-Christ. Sous ces dehors rebutants qui les exposent, parmi le monde profane, à de si injustes mépris, vous les respecterez et vous les honorerez. Autant de services qu'ils recevront de vous, seront autant d'exercices d'une humilité toute religieuse, autant de traits d'une sainte ressemblance avec Jésus-Christ anéanti, autant de degrés que vous acquerrez d'une des vertus fondamentales du christianisme, et autant d'exemples que vous en donnerez.

Voilà quelle fut, dans toute la grandeur royale, l'humilité d'un saint Louis ; quelle fut l'humilité des deux Elisabeth, l'une reine de Hongrie, et l'autre reine de Portugal ; quelle fut l'humilité de tant d'illustres princesses, de tant de pieuses veuves, de tant de vierges dévouées à la miséricorde. Elles ont été dans des rangs distingués, et dans ces hauts rangs elles ont eu de grands domaines, de grands héritages, de grands biens ; mais jamais les vit-on s'en prévaloir ? Au milieu de cette affluence, vous savez, Seigneur, de quoi elles s'estimoient heureuses, de quoi elles s'applaudissoient dans le secret de leur ame, de quoi elles vous bénissoient ; c'est, mon Dieu, d'avoir été choisies comme les ministres de votre providence pour le soulagement des pauvres. Vous savez de

quels bas sentiments d'elles-mêmes elles étoient pénétrées, lorsque entrant dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les cachots les plus obscurs, elles vous adoroient en esprit, et embrassoient les genoux de ces malheureux, vers qui il vous avoit plu de les envoyer. Quoi qu'il en soit, Mesdames, un des plus assurés préservatifs pour sauver l'humilité chrétienne des atteintes de l'orgueil parmi les richesses temporelles, ce sont les œuvres de charité : *Periclitatur humilitas in divitiis ;* et je vais de plus vous montrer que c'est un des plus sûrs moyens pour sauver l'innocence et la pureté du cœur des amorces d'une vie sensuelle : *Castitas in deliciis*. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il est certain, Mesdames, et la foi, la raison ne nous permettent pas d'en douter, que l'innocence et la pureté du cœur n'a point de plus grand ennemi dans le monde, que ce qui s'appelle une vie molle et voluptueuse. Sans parler de ces voluptés grossières et criminelles qui, d'elles-mêmes, sont condamnées par la loi de Dieu, je dis que celles qui passent même pour indifférentes, et que notre amour-propre prétend avoir droit de rechercher comme honnêtes et permises, ne laissent pas d'avoir une opposi-

tion spéciale avec cette pureté de corps et d'esprit dont le christianisme fait profession. C'est pour cela que saint Paul, qui jugeoit des choses dans l'exactitude des maximes évangéliques, parlant des veuves chrétiennes, disoit sans hésiter, que celle qui veut vivre à son aise et dans les délices, quoiqu'elle ait l'extérieur et les apparences d'une personne vivante, est déjà morte selon l'ame, et doit être réputée telle : *Nam quæ in deliciis est, vivens mortua est*[1]. Pourquoi ? parce qu'il n'est pas moralement possible, répond saint Chrysostôme, qu'aimant son corps jusqu'à la délicatesse, elle maintienne son esprit dans cette disposition de sévérité qui est le rempart et le soutien nécessaire de la continence. Car qu'est-ce que la continence, sinon ce pouvoir absolu, cet empire qu'une sainte sévérité nous fait prendre sur nos sens pour les gouverner, pour les réprimer, pour arrêter toutes leurs révoltes, et pour les soumettre à la loi de Dieu en les soumettant à la raison ?

Étrange misère de l'homme affoibli par le péché ! Avant son péché, il pouvoit mener une vie délicieuse ; il pouvoit sans péril goûter les fruits de la terre, et en accorder à ses sens toutes les douceurs : mais depuis le péché, il n'y a plus que la pénitence, et qu'une pénitence

[1] I Tim. 5.

austère qui lui convienne, parce qu'il n'y a plus que cette austérité qui puisse le contenir dans le devoir, et l'empêcher de se corrompre. Cependant, Mesdames, vous n'ignorez pas à quoi nous porte l'esprit du monde : à flatter nos corps, à leur donner tout ce qu'ils demandent, à leur procurer toutes les commodités, à ne les gêner et à ne les mortifier en rien, à les entretenir dans un embonpoint qui dégénère en sensualité, et communément en impureté. Vie des sens; vie épicurienne, vie que les sages même du paganisme ont réprouvée : jugez si jamais elle peut se concilier avec une religion pure et sans tache comme la nôtre. Faut-il donc s'étonner que le déréglement des mœurs soit si général, que la contagion gagne si vîte, et qu'elle se répande si loin? Ce qui m'étonneroit plus, mille fois; et ce que je traiterois de prodige, c'est qu'une chair ainsi nourrie, ainsi ménagée, ainsi idolâtrée, pût demeurer chaste, et qu'elle fût insensible aux pointes de la passion.

Or, quel est, Mesdames, le moyen que la Providence vous fournit pour vous préserver d'un danger si ordinaire et presque inévitable au milieu du monde, surtout au milieu de ce monde perverti, de ce grand monde où vous vivez? C'est la pratique des œuvres de charité et de miséricorde. C'est, dis-je, de vous em-

ployer pour les pauvres, de les appeler auprès de vous, ou d'aller vous-mêmes à eux, d'entrer dans la connoissance et dans le détail de toutes les extrémités où ils sont réduits, de les interroger là-dessus, de leur donner tout le temps de s'expliquer, et de les écouter avec attention; de ne vous contenter pas de ce qu'ils vous disent; ou de ce qu'on vous en dit, mais de vous transporter sur les lieux, et de vous rendre témoins des choses; de voir comme ils sont logés, comme ils sont couchés, comme ils sont vêtus, de quel pain ils usent, et à quelle disette ils sont continuellement exposés, je prétends, et vous l'éprouverez, que rien n'est plus capable de vous détacher de vous-même, de vous inspirer l'esprit de mortification, de vous accoutumer aux exercices d'une vie pénitente, de vous faire négliger tous ces ajustements, toutes ces propretés, toutes ces superfluités, dont vous avez peut-être trop de fois cherché ou à parer votre corps, ou à satisfaire ses appétits, par conséquent, que rien ne doit plus vous garantir de cet aiguillon de la chair que saint Paul ressentoit lui-même, et qui lui faisoit former tant de vœux, verser tant de pleurs, pousser tant de soupirs, pratiquer tant de jeûnes, captiver ses sens, et châtier son corps avec tant de rigueur, craignent que cet ennemi

domestique n'eût l'avantage sur lui, et qu'il ne le précipitât dans l'abîme : *Datus est mihi stimulus carnis meæ qui me colaphizet ; propter quod ter Dominum rogavi*[1] *:.... Castigo corpus meum, et in servitutem redigo, ne cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar*[2]. Reprenons tout ceci, et comprenez-en la vérité par la simple exposition que j'en vais faire.

De là, en effet, Mesdames, de cette vue que vous aurez de tant d'objets de douleur et de compassion, vous apprendrez à vous occuper moins de vos personnes, et à rechercher moins les plaisirs du siècle. Il est impossible d'avoir devant les yeux de tels spectacles, et de ne penser alors qu'à se bien traiter, qu'à se divertir et à se réjouir. Il faudroit avoir pour cela éteint dans son cœur tout sentiment de religion, et même tout sentiment d'humanité. La triste image que forment dans l'esprit toutes ces misères y demeure profondément imprimée : on la remporte avec soi ; et par un effet très naturel, on ne trouve presque plus de goût à rien. Heureuse préparation à la grâce, qui survient dans une ame et qui souvent achève ainsi de la déprendre absolument des vains attraits du monde, et de tous les attachements sensuels qui servoient à l'amollir !

[1] II Cor. 12. — [2] I Cor. 9.

De là vous apprendrez à retrancher ces excès dans les ornements précieux, dans les repas somptueux, dans les mets exquis et délicieux, qui contribuoient à exciter le feu de la cupidité, et qui l'entretenoient. Vous aurez honte de vous voir si abondamment pourvues de tout, tandis que les pauvres n'ont pas le nécessaire. Urie, mari de Bethsabée, ne voulut point entrer dans sa maison, ni reposer autrement que sur la terre : parce, dit-il, que l'arche de Dieu, que toute l'armée d'Israël, que mon général et tous mes compagnons n'habitent présentement que sous des tentes. Voilà ce que vous vous direz à vous-mêmes : Quelle différence y a-t-il donc entre ses pauvres et moi? ne sont-ce pas les enfants de Dieu comme moi, ne sont-ce pas ses créatures? Cette réflexion vous touchera : elle en a touché bien d'autres, et leur a fait faire des sacrifices, qui maintenant vous paroîtroient au-dessus de vos forces, si je vous les proposois; mais qui, tout généreux qu'ils sont, vous deviendroient faciles, si vous aviez considéré de près la déplorable situation de cette multitude d'hommes, de femmes, de filles que la faim dévore, et dont la vie est moins une vie qu'une mort lente et accablante.

De là vous apprendrez à souffrir : je dis,

Mesdames, à souffrir en mille occasions, que vous n'éviterez jamais quoi que vous fassiez, et où il vous seroit si important de savoir sanctifier vos peines, et en profiter. Car prenez telles mesures qu'il vous plaira, c'est un arrêt du Ciel, et un arrêt irrévocable, que nous devons tous avoir en ce monde nos afflictions et nos adversités : si ce n'est pas l'une, ce sera l'autre. Il n'est donc point question de vouloir s'en exempter, puisque nous n'y pouvons réussir. Il faudroit seulement se les rendre utiles et salutaires ; il faudroit, en les acceptant, se conformer aux desseins de Dieu, qui veut que ces amertumes de la vie nous servent de préservatif contre le penchant et les inclinations vicieuses de la nature corrompue. Mais c'est à quoi nous ne pouvons consentir. On se soulève, on résiste, on repousse autant que l'on peût la main du Seigneur; et si l'on est trop foible pour en arrêter les coups, du moins on s'aigrit, comme Pharaon, on s'emporte, on se plaint. Or rien ne fera plus tôt cesser toutes vos aigreurs et toutes vos plaintes, que les souffrances des pauvres. Dès que vous en rappellerez le souvenir, par la comparaison de leurs maux et des vôtres, vous verrez que Dieu vous épargne bien encore; vous vous reprocherez votre sensibilité extrême, vous

vous encouragerez, vous vous fortifierez, et peu à peu vous vous éleverez au-dessus de cette mollesse qui vous abattoit, et dont les suites sont si dangereuses et si funestes.

De là même vous apprendrez enfin à soutenir les pratiques de la pénitence. On n'en a que trop d'horreur, et l'on ne se livre que trop là-dessus à ses répugnances naturelles : mais pour les surmonter, ce sera assez d'un regard sur ces pauvres, vers qui votre charité vous conduira. Vous vous demanderez à vous-mêmes en quoi ils ont plus péché que vous, ce qu'ils ont fait, et par où ils se sont attiré tous les fléaux dont le Ciel les a affligés. Après avoir opposé de la sorte péché à péché, vous opposerez pénitence à pénitence. Vous rassemblerez tout ce que l'Église vous ordonne de plus rigoureux, tout ce qu'un confesseur prudent et ferme vous prescrit de plus pénible; tout ce qu'intérieurement l'esprit de Dieu vous inspire de plus sévère et de plus mortifiant : vous mettrez tout cela dans la balance du sanctuaire, et vous examinerez ce qu'il peut y avoir en tout cela qui égale les misères que vous avez vues, et que vous voyez tous les jours. Ah! Mesdames, quel sujet de confusion pour vous! quelle instruction! et quand il s'agira d'une abstinence, d'un jeûne, d'une retraite, de

quelque exercice que ce puisse être, si votre délicatesse en est blessée, si vos sens en sont troublés, si l'amour-propre vous suggère des prétextes qui semblent vous en dispenser, faudra-t-il à toutes les excuses et à tous les prétextes d'autre réponse que celle-ci : Sont-ce là les abstinences des pauvres, sont-ce là leurs jeûnes ? est-ce là leur solitude ? n'ont-ils rien de plus rude à porter, et est-ce là que se réduit leur pénitence ? Vous connoîtrez ainsi combien celle qu'on vous demande est légère, et combien vous seriez inexcusables de ne vouloir pas vous y assujettir; vous vous y soumettrez plus aisément, et vous ne chercherez point tant à la diminuer, ni à l'adoucir : vous l'embrasserez avec confiance; et parce que de prendre soin des pauvres, d'essuyer leurs chagrins, leurs mauvaises humeurs, leurs grossièretés, de vaincre les dégoûts et les soulèvements de cœur que peut causer l'accès de ces demeures infectées par la pauvreté et par tout ce qui l'accompagne, c'est déjà une des œuvres de la pénitence les plus laborieuses, vous n'en deviendrez que plus zélées pour ces devoirs de miséricorde, et que plus fidèles à les accomplir : tellement que la charité sera, tout ensemble, et le motif pour animer votre pénitence, et la matière pour l'exercer. Remède

infaillible contre les passions et les désirs déréréglés de la chair.

Travaillez, Mesdames, travaillez par toutes les voïes qu'on vous présente, à vous maintenir dans cette pureté que l'Apôtre recommandoit si fortement aux premiers fidèles. Tout prévenu que je suis de l'estime la plus sincère pour les personnes qui m'écoutent, j'ai cru ne devoir pas omettre dans cette assemblée un point de morale sur quoi le maître des nations s'est tant de fois expliqué, parlant à des saints, et dans la plus grande ferveur du christianisme. Que celui qui est pur devant Dieu se purifie toujours davantage : car ce Dieu de pureté ne se communique qu'aux ames pures. Les anges mêmes à ses yeux ne sont pas exempts de toute tache; que sera-ce de nous, fragiles mortels? et sans une attention continuelle et de violents efforts, comment serons-nous en sûreté au milieu de tant de piéges qui nous environnent et où nous pouvons nous perdre? Concluons par un troisième avantage des œuvres de la charité chrétienne, qui est de conserver l'esprit de piété parmi les soins du monde : *Pietas in negotiis*. C'est par où je finis.

TROISIÈME PARTIE.

Il est difficile d'allier ensemble l'esprit de piété et l'embarras des affaires du monde. Car la piété consiste dans les sentiments intérieurs d'une ame retirée en elle-même et occupée de Dieu : mais les soins et les affaires du monde l'obligent à sortir de cette retraite, et par mille mouvements inquiets et empressés qui la dissipent, lui font insensiblement oublier Dieu, et tourner toutes ses pensées vers la terre. C'est pourquoi saint Paul déclare que tout homme qui veut s'engager dans la milice de Dieu, c'est-à-dire, se donner à Dieu, être à Dieu, goûter les choses de Dieu, ne doit point s'ingérer dans les intrigues et les intérêts du siècle : *Nemo militans Deó implicat se negòtiis secularibus* [1]. C'est pourquoi le saint auteur de l'Imitation de Jésus-Christ, qui dut être un des hommes les plus versés et les plus consommés dans les mystères de la vie spirituelle et dévote, nous avertit sans cesse de n'entrer point trop dans les affaires humaines; et que se proposant lui-même pour exemple, il reconnoît que jamais il ne s'est trouvé parmi le monde, qu'il

[1] II Tim. 2.

n'en soit revenu plus imparfait qu'il n'étoit : *Quoties inter homines fui, minor homo redii.* C'est pourquoi les prêtres du Seigneur, les ministres de l'Église, les religieux vivent dans l'éloignement et la séparation du monde, ou du moins y doivent vivre, autant que leur état le comporte et qu'il le demande, parce qu'ils sont consacrés par une vocation particulière au culte de Dieu, et appelés à un plus haut point de piété et de perfection.

Je ne veux pas néanmoins par là, Mesdames, vous porter à un renoncement entier, et ce n'est pas ma pensée qu'il soit de votre piété, d'abandonner toutes les affaires attachées par la Providence à votre condition. Bien loin que ce fût une vraie piété, ce seroit aller directement contre les vues du Ciel : et à parler en général, la piété est encore moins exposée dans une vie agissante, dans une vie de travail et d'affaires, quoique temporelles et toutes profanes, que dans une vie oisive, que dans la vie de la plupart des femmes du siècle, dont les journées se passent à ne rien faire. Car j'appelle ne rien faire, n'être occupé que de sa personne, n'être occupé que de ses parures, n'être occupé que de son jeu, n'être occupé que de visites inutiles, que de vaines conversations, que de lectures agréables : frivoles amusements, qui n'arrêtent

point assez l'esprit pour le détourner de mille idées dangereuses : au lieu que les affaires et l'attention qu'on leur donne, ferment du moins la porte à tous ses objets, à tous les sentiments et à tous les désirs criminels qu'ils ne manquent point d'inspirer.

Mais du reste, Mesdames, si l'un est encore plus à craindre que l'autre; si l'esprit de piété peut encore moins se soutenir dans l'inutilité de vie et l'oisiveté que dans les affaires, il est toujours vrai qu'au milieu du bruit et du tumulte des affaires, il se relâche, il se ralentit, et souvent s'éteint tout-à-fait et s'amortit. Or, par où l'entretiendrez-vous, et par où le réveillerez-vous? Point de meilleur moyen que ces bonnes œuvres dont je parle, que les œuvres de charité et de miséricorde. Prenez garde: je ne viens pas dans une morale outrée, condamner les soins ordinaires du monde, le soin d'une famille qu'il faut régler, le soin d'un bien qu'il faut administrer, le soin d'un héritage qu'il faut cultiver, le soin même d'un procès où l'on se trouve impliqué et où il faut nécessairement s'employer; cent autres de cette nature, dont on est chargé et dont on ne peut raisonnablement se dispenser. Je m'en suis déjà expliqué, et je le répète, ce n'est point là ce que je reprends, ni ce que je dois

reprendre. Je dis plus, et j'avoue qu'il y a tels engagements, telles conjonctures, telles affaires, où ce seroit plutôt un péché de négliger ces soins, que d'y vaquer. Mais, cela posé, je vais plus avant, et ce que je voudrois aussi vous faire comprendre, c'est que vous ne pouvez mieux sanctifier tous les soins où votre état vous applique, qu'en y joignant le soin des pauvres. Vous me répondrez que c'est ajouter affaires sur affaires, et, par conséquent, que c'est se livrer à de nouvelles distractions, en se chargeant de nouvelles occupations. Ah! Mesdames, j'en conviens, c'est une nouvelle occupation, mais une occupation sainte et sanctifiante, seule capable de communiquer à toutes les autres ce caractère de sainteté qui lui est propre, et de réparer dans vos ames les dommages que toutes les autres ont coutume d'y causer. Concevez ma pensée.

Quoique les affaires du monde puissent être rapportées à Dieu, il y a néanmoins bien d'autres vues que la vue de Dieu, qui peuvent nous y attacher, et qui n'y attachent en effet que trop tout ce que nous entendons sous le terme d'hommes mondains ou de femmes mondaines: vues de fortune, vues d'honneur et de distinction, vues d'élévation et de grandeur, vues d'intérêt, d'une passion démesurée d'avoir et

de posséder, vues d'établissement, de commodité, de plaisir; et parce que toutes ces vues sont conformes à celles de la nature, ou plutôt parce que ce sont les vues mêmes de la nature, et que le poids de la nature nous entraîne presque malgré nous, il n'est pas surprenant que ces vues terrestres et naturelles prévalent aux vues surnaturelles et divines, qu'elles remplissent l'étroite sphère de notre cœur, qu'elles nous fassent perdre l'idée de cette dernière fin, où tout doit être référé, et d'où vient à nos actions toute leur sainteté. Mais par une règle contraire, voici, Mesdames, quelle bénédiction particulière les œuvres de charité portent avec elles : ce n'est pas qu'elles occupent moins, mais c'est qu'elles occupent saintement. Et en effet, comme ce sont des œuvres où les sentiments humains ne peuvent guère avoir de part, comme ce sont des œuvres par elles-mêmes mortifiantes, souvent très obscures et très humiliantes, il n'y a communément que Dieu qui nous y engage, que Dieu qui nous y attire, que Dieu qu'on s'y propose et qu'on y cherche. On les entreprend pour lui, on les pratique pour lui, on les soutient pour lui. Or, est-il rien de plus propre à nourrir la piété, que cette intention droite et toute divine?

Jugez-en par vous-mêmes, Mesdames, c'est à

vous-mêmes que j'en puis appeler; et que dis-je, dont plusieurs d'entre vous n'aient une connoissance personnelle plus convaincante que tous les discours? Qu'avez-vous senti dans le secret de l'ame, et qu'y sentez-vous, toutes les fois que la charité adresse vos pas vers les pauvres pour les visiter et les assister? Etes-vous jamais entrées dans un hôpital, dans une prison, que votre cœur ne se soit auparavant élevé à Dieu? Quelles réflexions vous y ont occupées, et quelles réflexions en avez-vous remportées? Quand donc votre piété commence à se refroidir, c'est là immanquablement que vous la rallumez; quand votre foi commence à s'affoiblir et à languir, c'est là immanquablement que vous la réveillez et que vous la fortifiez. Mais quel est l'aveuglement de je ne sais combien de femmes du monde! quoiqu'elles soient du monde, et tout abîmées dans les soins du monde, elles sont néanmoins encore chrétiennes; elles n'ont pas perdu certains principes qu'elles ont reçus de l'éducation; elles ont de temps en temps des retours intérieurs, qui pourroient les remettre dans les voies d'une solide piété, s'ils étoient soutenus : elles y voudroient marcher; elles voudroient être plus recueillies et plus dévotes; car c'est ainsi qu'elles le disent elles-mêmes

dans les rencontres, et qu'elles le font entendre. C'est quelquefois un pur langage, je le sais : mais je dois aussi convenir qu'il y en a plusieurs qui là-dessus sont de bonne foi, et qui pensent en effet comme elles parlent. Elles gémissent du peu de goût qu'elles ont aux pratiques de la religion; elles se plaignent de la sécheresse où elles se trouvent dans la prière; elles souhaiteroient d'avoir plus de zèle pour leur salut, plus d'attention à cette grande affaire, et de se laisser moins distraire par les autres, qu'elles avouent n'être auprès de celle-là que des amusements et des bagatelles. Telles sont leurs dispositions; mais parce qu'elles ne les secondent pas, ce sont des dispositions inutiles, et qui ne servent même qu'à leur condamnation; car elles devroient donc prendre les moyens qu'on leur propose pour parvenir à ce qu'elles désirent. Or, un de ces moyens, ce sont incontestablement les œuvres de la charité. Avec cela, elles se mettroient en état de goûter Dieu davantage. Une visite des pauvres, un office qu'elles leur rendroient, seroit une suspension salutaire des inquiétudes et des soins du monde; et Dieu prendroit ces moments pour leur parler au cœur, pour les rappeler à elles-mêmes, pour leur retracer dans l'esprit les vérités éternelles, et pour leur en imprimer

tellement le souvenir, que toutes les autres idées ne pussent l'effacer. Leur dévotion se renouvelleroit, leur religion se ranimeroit, leur espérance deviendroit plus vive, et leur amour pour Dieu plus affectueux et plus ardent. Mais elles prétendent que tous ces changements se fassent dans elles, sans qu'il leur en coûte une seule démarche; et jamais, à les en croire, elles n'ont assez de loisir pour satisfaire à ce que demandent les pauvres, en s'acquittant de ce qu'elles doivent au monde. Vain prétexte dont elles découvriront aisément l'illusion, dès qu'elles voudront bien se consulter et ne se point flatter. Il ne faut pour le détruire qu'elles-mêmes; il ne faut que la connoissance qu'elles ont du plan de leur vie, qui pourroit être autrement réglé et mieux ordonné.

Vous, Mesdames, plus fidèles aux ordres de Dieu, et plus attentives aux nécessités des pauvres, vous savez vous partager entre eux et le monde. En accordant à l'un tout ce qu'il peut exiger de vous, vous trouvez encore de quoi donner aux autres ce qu'ils attendent de votre charité; et c'est pour vous confirmer dans cette sainte dispensation et dans ce juste partage, que je conclus par ces paroles de l'Apôtre :

Unusquisque prout destinavit in corde suo[1] : Que chacune suive les heureux sentiments dont elle se sent prévenue en faveur des pauvres ; qu'elle reconnoisse comme une grâce de Dieu, et une de ses grâces les plus précieuses, l'inclination qui la porte à les secourir. Vos affaires temporelles n'en souffriront point ; Dieu en prendra soin lui-même, lorsque vous prendrez soin de ses enfants, et il est assez riche pour vous rendre au centuple ce qu'il aura reçu de vous par leurs mains : *Potens est autem Deus omnem gratiam abundare facere in vobis*[2]. Vous serez surprises en mille rencontres de voir les choses réussir au-delà de vos espérances, et ce sera autant de bénédictions que Dieu répandra sur vous sans vous le faire connoître. Plus vous donnerez, plus vous aurez de quoi donner : *Ut abundetis in omne opus bonum*[3]. Mais ce qu'il y a de plus essentiel, c'est que vous mettrez par là votre piété à couvert de ces relâchements si ordinaires dans la vie tumultueuse du monde. Ce sera une piété constante, parce que ce sera une piété entretenue, et sans cesse excitée par la charité ; tellement que la promesse du Prophète s'accomplira dans vous : *Sicut scriptum est : Dispersit, dedit pauperibus ; justitia ejus manet in*

[1] II Cor. 9. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*

séculum seculi.[1]. En répandant vos aumônes, vous recueillerez des fruits de justice, et vous amasserez des trésors de sainteté : mais de quelle sainteté et de quelle justice? D'une justice inaltérable et invariable, d'une justice indépendante des occasions, et au-dessus de tous les événements, d'une justice qui vivra avec vous dans les siècles des siècles, et dont la récompense sera éternelle. Ainsi soit-il.

[1] II Cor. 9.

AUTRE EXHORTATION

SUR

LA CHARITÉ ENVERS LES PAUVRES.

Semen est verbum Dei. — *Le bon grain, c'est la parole de Dieu.* Saint Luc, chap. 8.

Dans l'engagement où je suis de contribuer par mon ministère à ce qui doit toujours être la fin de cette assemblée, je veux dire au soulagement des pauvres, j'ai cru, Mesdames, ne pouvoir rien faire de mieux que de m'attacher à l'évangile de cette semaine; j'y trouve un fonds d'instruction dont j'espère que vous serez édifiées, et qui m'a paru très-naturel pour vous inspirer le zèle de la charité envers ceux que vous devez considérer comme vos frères et comme les domestiques de la foi.

C'est la parabole du bon grain, dont Jésus-Christ s'est servi pour expliquer au peuple qui l'écoutoit un des plus excellents mystères du

royaume de Dieu, et une des vérités les plus solides de notre religion. Celui qui sème, disoit ce Sauveur adorable, est sorti pour aller semer son grain; et une partie de cette semence est tombée le long du chemin, où les passants l'ont foulée aux pieds, et où les oiseaux du ciel l'ont enlevée. Une autre partie est tombée sur des pierres, où, manquant de suc et d'humidité, elle s'est tout à coup desséchée; une autre, au milieu des épines, et les épines l'ont empêchée de croître; la dernière, dans une bonne terre; elle y a pris racine, elle y a germé, elle y a produit une ample moisson et rapporté au centuple. Or, Jésus-Christ parlant de la sorte crioit à haute voix : Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre : *Qui habet aures audiendi, audiat.* Expression dont usoit communément ce divin Maître, venant de déclarer quelqu'une de ces maximes importantes qui demandoient un cœur docile et un esprit attentif pour les comprendre et pour en profiter.

Ouvrons donc, Mesdames, ouvrons nos cœurs, et recueillons toute l'attention de nos esprits, pour bien entrer dans le sens de cette figure, et pour nous appliquer les salutaires enseignements qui y sont renfermés. Qu'est-ce que ce bon grain? Vous savez que, selon l'in-

terprétation même de Jésus-Christ, c'est la parole de Dieu : *Semen est verbum Dei*. Et en effet, la parole de Dieu est une précieuse et divine semence ; dont la vertu n'a point de bornes si nous ne l'arrêtons, et dont la fécondité est infinie lorsqu'elle trouve des ames préparées à la recevoir et à la laisser agir dans toute sa force. Mais cette semence, toute divine et toute précieuse qu'elle est, devient tous les jours dans le christianisme la plus infructueuse et la plus stérile : pourquoi ? parce qu'il y a bien peu de chrétiens où elle rencontre les dispositions nécessaires pour y opérer ces fruits merveilleux de grâce qui lui sont propres, et qui ont autrefois enrichi le champ de l'Église. Juste sujet des plaintes et de la douleur des ministres évangéliques : désordres qu'ils ne cessent point de déplorer, et que nous pouvons regarder comme le principe de la corruption des mœurs du siècle. Je ne m'en tiens pas là néanmoins, Mesdames ; cette morale est trop commune et trop vague : mais voici le point particulier qui vous concerne, et dont j'ai à vous entretenir. C'est un usage saintement établi, que chaque mois on emploie la parole de Dieu à exciter votre charité pour les pauvres. Vous assistez à nos exhortations, et cependant nous ne voyons pas que les aumônes augmentent, ni que les

pauvres en soient plus secourus. D'où vient cela? d'où vient, dis-je, que cette parole de charité qui vous est si souvent annoncée, n'a pas dans la pratique toute l'efficace qu'elle peut avoir? c'est ce que je veux examiner avec vous : je suivrai par ordre mon évangile. Dans les différentes qualités de la bonne et de la mauvaise terre où le grain est jeté, je vous représenterai les divers caractères des personnes qui s'assemblent ici avec une assiduité dont nous pourrions tout attendre, si l'expérience ne nous avoit appris que les effets n'y répondent pas. De là vous connoîtrez quelle est la source du mal, c'est-à-dire, pourquoi les pauvres retirent si peu d'avantages de tant de discours qu'on vous fait en leur faveur; et, par une bénédiction toute nouvelle que Dieu donnera à sa parole, j'ose espérer que vous travaillerez avec plus d'ardeur que jamais, à soulager les misères publiques. Voilà, sans autre partage, tout mon dessin.

I. Le laboureur alla semer son grain. C'étoit de bon grain, c'étoit une semence capable de fournir au père de famille une abondante récolte, et de remplir ses greniers; mais d'abord une partie de cette semence tomba près du chemin; les passants la foulèrent aux pieds, et les oiseaux du ciel la mangèrent. Qu'est-ce,

Mesdames, que ce chemin ouvert à tout le monde? Vous le voyez : ce sont ces ames volages et dissipées, qui donnent à tout sans réflexion et apportent à ces assemblées un esprit distrait et sans arrêt. Soit que cette dissipation leur soit naturelle, et qu'elles soient nées avec ce caractère de légèreté; soit qu'il faille l'attribuer à une disposition et à une mauvaise habitude qu'elles aient contractées; quoi que ce puisse être, elles ne s'intéressent guère aux bonnes œuvres dont on leur prêche l'obligation et l'indispensable nécessité. Je m'explique.

Elles viennent aux assemblées de charité; elles entendent ce qu'on leur dit des besoins extrêmes des pauvres, elles en sont même touchées, ou elles le paraissent. Mais ces impressions passagères s'effacent bientôt. Dans un moment elles les ont reçues, et dans un moment elles les perdent. Le démon, ce lion rugissant qui tourne sans cesse autour de nous pour nous surprendre; leur enlève du cœur la sainte parole qu'elles devoient remporter avec elles, et dont elles doivent faire la matière de leurs méditations. *Venit diabolus, et tollit verbum de corde eorum, ne credentes salvi fiant.* Car il ne prévoit que trop, ce dangereux ennemi des ames, quelles pourroient être, pour leur salut, les suites heureuses et les consé-

quences de cette parole bien repassée, bien considérée, bien appliquée. Il ne sait que trop qu'elle pourroit devenir ainsi le principe de leur conversion et de leur sanctification : *Ne credentes salvi fiant.*

En effet, si lorsqu'elles ont entendu le ministre de l'Église, elles sortoient bien persuadées que c'est Dieu même qui leur a parlé, et qu'il ne leur reste plus que de mettre en pratique ce qu'on a pris soin de leur enseigner et de leur remontrer; si, comprenant un de leurs devoirs les plus essentiels, elles pensaient sérieusement à procurer aux pauvres toute l'assistance qu'elles sont en état de leur donner; si, respectant et envisageant Jésus-Christ dans la personne de ces pauvres, elles s'affectionnoient à les prévenir, à les chercher, à les visiter; si, non contentes d'une vue superficielle et d'une connoissance générale, elles entroient dans le détail de ce qu'ils ont à souffri et qu'elles se fissent une dévotion d'y remédier autant qu'il leur est possible, et de n'y rien épargner de tout ce que leurs facultés leur permettent : ah ! Mesdames, ce seroit là le commencement d'un retour sincère et parfait à Dieu. Chaque pas qu'elles feroient pour les pauvres, seroit compté par le père et le tuteur des pauvres. Dieu, mille fois plus

libéral qu'elles ne peuvent l'être, répandroit sur elles ses grâces, à mesure qu'elles répandroient sur les membres de Jésus-Christ leurs largesses; et avec ces grâces, de quels égarements ne reviendroient-elles pas? qu'elles difficultés ne surmonteroient-elles pas? J'oserois alors répondre d'une réformation entière de leur vie; et j'en aurois pour garants tant de promesses si expresses, si solennelles et si souvent réitérées dans l'Écriture; j'en aurois pour garants tant de pécheurs qui n'ont point eu d'autre ressource, et qui, du plus profond abîme où ils étoient plongés, sont parvenus, avec le secours de l'aumône et par les pratiques d'une solide pénitence, à la plus sublime perfection. Or, voilà à quoi elles ne font nulle attention, parce que l'esprit séducteur, cet esprit de tenèbres les aveugle, et qu'il leur ôte toutes ces pensées si utiles pour elles, mais si contraires à ses entreprises: *Et tollit verbum de corde eorum, ne credentes salvi fiant.*

Je dis plus, Mesdames, et sans que le démon s'en mêle, (car combien de choses lui imputons-nous que nous ne devons imputer qu'à nous-mêmes?) sans, dis-je, que le démon y ait part, le monde, par tous les objets qu'il leur présente et où elles se portent, les détourne des saints exercices de la charité chré-

tienne. Comme leur cœur est dans un perpétuel épanchement, et qu'il s'attache à tout ce qui leur frappe les yeux, ce qu'on leur a dit du triste état où sont réduits les pauvres, des maux qu'ils endurent et qu'ils auront encore à endurer, des soulagements qu'ils attendent, et qu'elles ne peuvent, sans crime, leur refuser; tout cela s'échappe en un moment pour faire place à d'autres idées, à d'autres entretiens, à de vaines occupations et aux plus frivoles amusements. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que, par l'habitude qu'elles se sont faite de ne rentrer jamais en elles-mêmes, et de mener une vie toute extérieure, elles n'en ont pas le moindre scrupule, et qu'elles ne se reprochent pas une fois devant Dieu cette dissipation. S'en accusent-elles au saint tribunal? mettent-elles au nombre de leurs péchés, d'avoir par là rendu inutiles tant d'instructions, et par là même d'avoir si long-temps vécu dans l'indifférence à l'égard des pauvres? elles seroient étonnées qu'un confesseur leur fît sur cela quelque peine, et elles ne s'accommoderoient pas d'une morale qui leur paroîtroit si étroite, et peut-être si peu sensée.

Voilà, Mesdames, le premier abus que vous avez à corriger. Abus dont les pauvres se ressentent par le délaissement où ils se trouvent;

car, après bien des assemblées, après bien des conférences et des exhortations, après que les prédicateurs ont mis en œuvre tout leur zèle et tout ce qu'ils ont de talents, la charité demeure toujours également languissante, et chaque jour même elle se refroidit davantage. Si donc la Providence a conduit ici de ces femmes mondaines dont je viens de vous faire la peinture, je m'adresse à elles en concluant cet article, et voici ce que j'ai à leur dire. C'est d'opposer au désordre de leur dissipation le remède d'une sérieuse réflexion; c'est de se persuader que cette assemblée n'est point une pure cérémonie, ni cette exhortation un simple discours, mais une instruction nécessaire, mais une instruction dont Dieu leur demandera compte, et sur laquelle il les jugera; c'est de s'examiner elles-mêmes là-dessus, et de s'examiner solidement, de voir comment elles ont jusqu'à présent satisfait au précepte de la charité envers les pauvres, de reconnoître leurs négligences passées, et de s'en confondre; c'est de faire surtout cette recherche et cet examen dans le temps qu'elles consacrent à la prière : car, toutes dissipées qu'elles sont, elles ne laissent pas d'avoir des temps de prière; et par un assemblage assez étrange, plusieurs ont trouvé, ou cru trouver le secret d'accorder ensemble Dieu et le

monde. Mais en général concevez bien, Mesdames, que ce que j'appelle ici dissipation, est la cause la plus universelle et la plus commune des déréglements du siècle. Pourquoi voyons-nous tant de corruption dans le christianisme? pourquoi dans les états même les plus chrétiens en apparence est-on si peu chrétien? et pourquoi parmi les personnes dévotes de profession, y a-t-il si peu de vraie dévotion? Le Prophète nous l'apprend : *Desolatione desolata est terra, quia nullus est qui recogitet corde* [1] : Toute la terre est dans une affreuse désolation; tout est défiguré dans l'Église de Jésus-Christ, quoiqu'elle subsiste toujours, et qu'elle soit toujours sainte et sans tache; tout y est renversé, parce qu'il n'y a plus de recueillement ni de retour du cœur sur soi-même. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore certains dehors de piété; mais, sous ces dehors, il n'y a plus ou presque plus d'esprit intérieur. Ce sont des dehors spécieux : on prononce des paroles, on récite des offices, on lit de bons livres, on fait même l'oraison ou l'on se flatte de la faire, on en sait toutes les méthodes; mais dans le fond, il n'y a rien là qui parte du cœur. C'est un cœur évaporé qui ne peut se renfermer un moment en lui-même; un cœur qui se répand

[1] Jerem. 12.

continuellement, et qui laisse évanouir tout ce que Dieu, ou ceux qui lui tiennent la place de Dieu, lui communiquent. Ainsi, Mesdames, voulez-vous être chrétiennes, ne sortez jamais hors de vous-mêmes. C'est là que vous trouverez Dieu; car c'est dans le cœur que Dieu habite, et qu'il veut habiter. L'action est louable, elle nous est même ordonnée; mais il faut que la méditation la précède, qu'elle l'accompagne, qu'elle l'anime : sans la méditation, elle ne peut long-temps se soutenir. Mais reprenons notre parabole, et poursuivons la comparaison que j'ai commencée.

II. Une autre partie du grain tomba sur des pierres. Quelle image, Mesdames, et quel caractère! des ames dures comme des pierres, des ames insensibles, et que rien ne peut émouvoir, des ames sans pitié, sans humanité. Que ne leur dit-on pas pour les toucher de compassion? On leur dit qu'il y a des pauvres accablés de maladies, qui ne peuvent s'aider eux-mêmes, parce que la foiblesse les tient misérablement étendus sur la paille, et qui périssent dans leur infirmité, parce qu'ils n'ont pas de quoi reprendre leurs forces, ni le travail dont ils tiroient leur subsistance. On leur dit qu'il y a de pauvres pères et de pauvres mères chargés d'enfants, qu'ils voient presque

mourir de faim entre leurs bras, et qu'ils sont contraints d'abandonner nus à toute la rigueur du froid pour leur ménager un peu de pain. On leur dit qu'il y a de pauvres artisans sans emploi, de pauvres ouvriers sans ouvrage, et, par conséquent, sans nourriture et sans soutien. On leur dit qu'il y a de pauvres filles exposées aux derniers malheurs, et dont elles pourroient sauver la vertu, en leur fournissant de quoi conserver leur vie. On leur dit tout cela, et bien d'autres choses; mais elles écoutent tout tranquillement, et il semble que ce soient des fictions, des contes qu'on leur débite pour les amuser.

Que dis-je? est-il donc possible qu'il y ait des ames de cette trempe! Oui, Mesdames, il y en a : et malgré la sainteté de la foi chrétienne, on en voit dans le sein même de la religion, qui, sur ce point, sont plus infidèles que les païens mêmes. Qu'il soit question de leurs personnes, que de soins! que de ménagements! que de précautions! elles sont délicates jusqu'à la mollesse. Mais qu'il s'agisse des pauvres, (oserai-je parler de la sorte?) elles vont jusqu'à une espèce de barbarie et de cruauté.

Que leur demande-t-on? Ce qui leur coûteroit peu, ce qui souvent ne leur coûteroit

rien, ce qui ne leur est nullement nécessaire, ce qui quelquefois leur est nuisible, et toujours absolument inutile. Car il ne faudroit rien de plus pour subvenir à tant de calamités dont nous sommes témoins. Avec cela les pauvres vivroient, ou plutôt, il n'y auroit plus de pauvres. Mais elles aiment mieux qu'il y en ait, et qu'il y en ait une si nombreuse multitude; elles aiment mieux que tant de familles tombent en ruine et demeurent sans ressource; elles aiment mieux les laisser languir, pâtir, se tourmenter et se désespérer dans leur indigence, que de se dessaisir de quoi que ce soit, quelque vil et quelque superflu qu'il puisse être. Voilà ce que j'appelle dureté.

Combien une femme idolâtre de son corps, et tout occupée de ses ajustements et de ses parures, pourroit-elle vêtir de pauvres qui font horreur sous l'affreuse figure où ils sont forcés de se montrer, si du moins elle vouloit consacrer à cette œuvre de miséricorde, non pas tout ce qu'elle donne, mais quelque chose de ce qu'elle donne à sa vanité? Combien de pauvres nourriroit-on de l'excès de certaines tables, je dis de l'excès énorme et d'une prodigalité aussi scandaleuse qu'elle est visible? Combien y auroit-il à retrancher de telles et telles dépenses pour un jeu, pour des spectacles,

pour un train, pour un équipage, pour des ameublements, pour de pures curiosités, et combien ce retranchement profiteroit-il aux pauvres, et leur épargneroit-il de chagrins et de douleurs? Vous le pouvez mieux savoir que moi, Mesdames, et en vain descendrois-je à des particularités dont vous êtes mieux instruites que je ne le suis, et que je ne le veux être. Soyez vous-mêmes vos juges; mais des juges équitables, mais des juges sévères pour vous, compatissants pour le prochain : vous connoîtrez aisément ce qu'il y a à faire, et si vous ne le faites pas, que répondrez-vous au témoignage de votre conscience, et comment vous défendrez-vous du juste reproche d'une dureté également condamnable et devant Dieu et devant les hommes?

Caractère de dureté, dont nous avons un exemple bien mémorable et bien terrible dans le mauvais riche. Il y avoit à sa porte un pauvre, c'étoit Lazare. Ce pauvre étoit tout couvert d'ulcères, et non seulement n'avoit pas de quoi guérir ses plaies, mais de quoi manger. Il ne demandoit que les miettes qui tomboient de la table du riche; et qui croiroit qu'un si foible secours lui pût être refusé? l'Évangile néanmoins nous marque qu'il ne put même obtenir cette grâce, et qu'il mourut enfin de misère.

Ah! Mesdames, au seul récit d'une pareille dureté, je m'imagine que vos cœurs se soulèvent ; et quand ensuite on vous représente ce riche impitoyable au milieu des flammes, brûlé d'une soif ardente, et priant en vain qu'on lui accorde une goutte d'eau pour rafraîchir sa langue, vous ne voyez rien dans son supplice qu'il n'ait mérité, et qui excède la grièveté de son crime ; mais en souscrivant à son arrêt, n'est-ce pas souscrire à celui d'une infinité de riches dont le monde est rempli? n'est-ce pas peut-être souscrire à celui de bien des personnes qui m'écoutent? Car il faut l'avouer, on trouve partout, mais spécialement dans les conditions riches et opulentes du siècle, de ces ames de bronze que rien n'amollit. Les cris des pauvres frappent leurs oreilles, mais ils ne peuvent pénétrer dans leurs cœurs. On ne le comprend pas, on ne se le persuaderoit pas si l'on n'en étoit témoin : on en est indigné, et l'on ne peut s'en taire ; on en parle hautement, mais ce sont des paroles qu'elles laissent passer. Ce qui met le comble à leur dureté, c'est que ces misérables dont elles tiennent si peu de compte, ne sont quelquefois devenus pauvres que pour elles, que dans leurs maisons et à leur service. Ce sont de pauvres domestiques, ce sont de pauvres ma-

nœuvres, ce sont de pauvres marchands à qui elles doivent, et qu'elles n'ont jamais payés qu'en promesses; différant toujours, éludant toujours les instances qu'on leur fait, et se rendant tout à la fois coupables d'un double attentat, l'un contre la charité, et l'autre contre la plus étroite justice. Or, si la naissance, si le rang, si l'autorité les met présentement à couvert de tout, qui pourra les garantir de la formidable menace du Saint-Esprit? L'avez-vous jamais entendue, Mesdames? c'est une grande matière à vos réflexions: *Cor durum habebit malè in novissimo*[1]. La mort viendra, et c'est alors que les cœurs durs porteront la peine qui leur est due. Autant qu'ils se seront endurcis au malheur des pauvres, autant Dieu les laissera-t-il s'endurcir à leur propre malheur. Car voilà souvent ce qui leur arrive par une malédiction particulière du Ciel. Nul sentiment de piété, à cette heure où toute la piété de l'ame chrétienne doit se réveiller. On diroit que c'est un abandonnement entier de Dieu, qui, dès cette vie, les réprouve. Mais sans qu'il les réprouve dès cette vie, à quelle réprobation les destine-t-il dans l'autre? Je vais trop loin, Mesdames, et il semble que dans une assemblée comme celle-ci, je ne devrois promettre

[1] Eccli. 3.

que des récompenses. Mais entre les ames charitables qui la composent, et dont je ne puis assez louer le zèle, il peut s'en trouver à qui la menace que je vous fais entendre, soit nécessaire. Dieu le sait, et il les connoit. Puissent-elles se bien connoître elles-mêmes ! Cependant aux deux caractères que je vous ai tracés, ajoutons-en un troisième.

III. Il y eut encore du grain qui tomba au milieu des épines. Ne cherchons point, Mesdames, d'autre explication que celle même du Sauveur du monde : ces épines, ce sont les passions du siècle ; passions aveugles et turbulentes, qui troublent une ame, qui l'agitent de telle sorte, qu'elles étouffent toute la divine semence, et qu'elles émoussent tous les traits de la parole de Dieu. Or, selon la pensée de Jésus-Christ, ces passions se réduisent surtout à trois espèces : l'inquiétude des soins temporels, la cupidité ou le désir empressé d'amasser les biens de la terre, et l'attachement aux plaisirs de la vie : trois obstacles qui énervent toute la force de la parole de Dieu ; trois sortes d'épines qui éteignent la charité dans les cœurs. C'est ce que l'expérience nous fait voir sensiblement ; c'est ce que vous avez reconnu vous-mêmes en mille occasions, ou ce qu'il ne tenoit qu'à vous de reconnoître.

Car, comment vient-on à ces assemblées de charité, et qu'y apporte-t-on? On y vient avec un esprit tout rempli des affaires du monde, dont on est uniquement occupé, et dont on se plaint même d'être accablé; on les apporte toutes avec soi, et l'on s'en laisse tellement obséder, qu'on est incapable d'aucune autre réflexion. Nous parlons pour l'intérêt des pauvres, nous exposons leurs pressantes nécessités, nous élevons la voix, nous conjurons, nous exhortons; mais s'attache-t-on à nous suivre? Au lieu de prendre avec nous des mesures pour les pauvres, on en prend intérieurement avec soi-même : et pour qui? pour soi-même. Dans un silence profond il paroît qu'on s'applique à nos instructions : mais l'esprit est bien loin de nous; il s'entretient d'un projet qu'on a formé, d'une entreprise où l'on s'est engagé, d'un ménage qu'on a à conduire, de toutes les choses humaines qui touchent personnellement, et sur quoi l'on doit veiller. Encore si l'on se bornoit à ses affaires propres qui sont de l'ordre de Dieu; mais par je ne sais quelle démangeaison de se mêler de tout, on s'ingère en mille intérêts et en mille intrigues qui regardent celui-ci ou celle-là, sans que de soi-même on ait rien à y voir, ni rien à y prétendre. Encore si l'on s'en tenoit aux devoirs de son état; mais

par une envie démesurée de décider, de dominer, de se rendre important et nécessaire, on se livre à tout ce qui se présente, souvent même à ce qui ne se présente pas, et où l'on n'est point appelé. Après cela, l'on s'excuse du soin des pauvres, et l'on n'a pas, dit-on, le loisir d'y vaquer. On ne l'a pas, j'en conviens; mais pourquoi ne l'a-t-on pas? Parce qu'on ne veut pas l'avoir; parce qu'on se surcharge volontairement d'occupations inutiles; parce qu'on dérobe aux pauvres le temps qu'on leur doit, pour le prodiguer ailleurs où on ne le doit pas, et pour en faire un usage criminel, dès qu'il leur est si préjudiciable. Voilà ce qu'on n'a jamais bien compris et ce que jamais on ne comprendra, tant qu'on ne nous écoutera point d'un sens plus rassis, et avec plus de tranquillité.

Car comment vient-on à ces assemblées de charité, et qu'y apporte-t-on? On y vient avec un cœur possédé de l'amour des biens périssables, et l'on y apporte une insatiable convoitise; ce ne sont que désirs ardents et sans règle, que vues secrètes de gagner, d'accumuler, de s'enrichir. De là, l'on n'entend guère volontiers parler de l'aumône, et l'on n'est guère disposé à seconder les bonnes intentions du prédicateur sur cette matière. Si

des personnes zélées, sages et fidèles, après avoir parcouru dans un quartier tout ce qu'il y a de pauvres maisons, disons mieux, de pauvres cabanes et de tristes réduits où l'indigence demeure cachée, rapportent exactement ce qu'elles ont vu, et témoignent sur cela leurs sentiments, on se figure qu'elles exagèrent, et l'on se met en garde contre leurs sollicitations; on voudroit pouvoir s'absenter de toutes ces conférences, et telle y assiste par respect humain, et parce qu'elle y est invitée, qui souhaiteroit d'avoir des prétextes pour n'y paroître jamais: pourquoi? C'est qu'elle n'aime pas à donner, et qu'elle ne peut néanmoins honnêtement s'en défendre; c'est qu'elle regrette tout ce qui sort de ses mains, et qu'elle seroit charmée de l'y retenir et d'en grossir ses épargnes; c'est qu'elle regarde ce qu'on lui demande comme une contribution onéreuse, comme un impôt, comme une taxe, c'est que, prenant ici place parmi les autres, elle a beaucoup moins en vue d'y répandre les dons de sa charité, que de garder certaines bienséances, et de sauver du reste tout ce que l'honneur lui permettra de ménager.

Enfin, comment vient-on à ces assemblées de charité, et qu'y apporte-t-on? On y vient avec une ame toute sensuelle, et l'on y apporte

toutes les dispositions d'une mondanité voluptueuse : je ne dis pas voluptueuse jusqu'aux excès grossiers, mais voluptueuse dans l'attachement aux aises et aux commodités de la vie, aux plaisirs du siècle et à ses divertissements; mais voluptueuse dans la recherche de ce qui peut causer de la joie, de ce qui peut faire passer le temps sans ennui et avec agrément; mais voluptueuse dans la bonne chère, dans les visites, dans les conversations, dans les promenades. Accoutumé à n'avoir dans l'esprit que des idées qui réjouissent, à n'entendre que des entretiens qui plaisent, on se dégoûte d'abord de ces discours où il n'est question que de pauvreté, que d'adversités, que de souffrances : ce sont des sujets trop sérieux; ce sont des images qui attristent; on en craint les impressions, et l'on ne cherche qu'à les effacer promptement de son souvenir.

Or, sur tout cela, Mesdames, voici trois avis que je vous prie de n'oublier jamais. Sont-ce les soins temporels, qui vous inquiètent et qui vous détournent? Je prétends qu'il n'y en a point de plus indispensable pour vous, que celui de satisfaire à l'un des commandements de Dieu les plus formels et les plus exprès, qui est de fournir à Jésus-Christ même dans ses frères, dans ses membres, dans son corps mys-

tique, ce qui lui manque. D'où je tire, et vous devez tirer avec moi cette première règle, que si le soin des pauvres ne peut compâtir avec les autres soins, il faut qu'une femme chrétienne retranche des autres soins tout ce qu'il y a d'excessif, tout ce qu'il y a de moins nécessaire et de moins utile, tout ce qu'il y a d'étranger à sa condition et d'accessoire, afin de ne pas abandonner le soin des pauvres. Prenez cette mesure, et, selon ce principe, arrangez toutes les occupations de votre vie, vous trouverez pour les pauvres tout le temps qui leur convient. Sont-ce les biens de la terre et des vues d'intérêt qui vous resserrent à l'égard des pauvres? Là-dessus je vous dis deux choses, fondées l'une et l'autre sur la parole du Saint-Esprit : premièrement, qu'il y a dans le Ciel des trésors infinis et mille fois plus précieux, promis aux ames secourables comme leur récompense éternelle; et qu'en ce sens, donner aux pauvres, c'est acquérir, c'est s'assurer un profit immense et un fonds inépuisable de richesses : secondement, que rien, même par rapport aux affaires présentes et à leur succès, n'attire plus de bénédiction que l'aumône; et que souvent Dieu, dès ce monde, rend au double ce qu'il a reçu par le ministère des pauvres. Sont-ce les plaisirs du siècle qui vous touchent

et qui vous attachent ? Hé, Mesdames, est-il pour des ames bien nées un plaisir plus doux que de consoler des affligés, que d'essuyer leurs larmes, que de leur rendre le calme, la paix, la santé, la vie; que d'être, après Dieu, leur espérance, leur refuge, leur bonheur ? Servez ici de témoins, vous qui l'avez goûté, ce plaisir si pur, ce plaisir si digne d'un cœur chrétien; dites-nous ce que vous avez senti, lorsque, entrant dans de pauvres retraites, et y paroissant l'aumône à la main, vous avez vu la sérénité se répandre sur tous les visages; que vous avez vu pères, mères, enfants rassemblés autour de vous, vous accueillir comme des anges envoyés du Ciel; que vous avez vu des malades reprendre leurs forces, et revoir le jour qu'ils sembloient avoir déjà perdu. En arrêtant le cours de tant de pleurs qu'arrachoient la tristesse et les douleurs les plus amères, avez-vous pu retenir les vôtres, qu'une onction toute sainte et toute divine faisoit couler ? C'est à vous à nous l'apprendre; et qui ne vous en croira pas, n'a, pour se convaincre, qu'à se mettre en état d'en faire la même épreuve que vous. Achevons.

IV. Tout le grain ne demeura pas sans fruit. Il y eut une bonne terre où il tomba, où il leva, où il profita; et il y a des ames où la parole de

Dieu, favorablement écoutée et soigneusement conservée, produit des œuvres de charité dont l'Église tire autant d'édification, que les pauvres d'assistance et de consolation. Oui, Mesdames, il y en a dans cette assemblée, et à Dieu ne plaise que je leur refuse les justes éloges que je leur dois comme ministre du Seigneur, et comme prédicateur de la miséricorde. Mais entre ces ames même éclairées de la foi, et en qui la foi opère par la charité, nous pouvons encore distinguer différents degrés : car, pour ne rien omettre de toutes les leçons contenues dans la parabole de notre évangile, prenez garde que le grain ne rapporta pas également dans toute la bonne terre où il fut jeté. Là, dit notre adorable Maître, il ne rendit que trente pour un, *Aliud trigesimum*; ailleurs il donna soixante pour un, *Aliud sexagesimum*; mais en quelques endroits la récolte alla jusqu'à cent pour un, *Aliud verò centesimum* : tout ceci est mystérieux, et trois mots en vont développer tout le mystère.

Une ame touchée de l'exhortation qu'elle est venue entendre, et persuadée du précepte de l'aumône, veut l'accomplir à la lettre, parce qu'elle comprend que, sans la charité, il n'y a point de salut; mais du reste, contente d'observer la loi, elle se borne précisément à l'obliga-

tion, elle examine ses forces, et elle y proportionne ses charités. En cela, que fait-elle? elle ne produit que trente pour un; *Aliud trigesimum;* c'est toujours beaucoup, mais ce n'est point assez; et, plus libérale encore, une ame ajoute à ces aumônes d'obligation des aumônes de surérogation. Soit qu'elle craigne de se tromper en se tenant à l'étroite mesure du précepte, et de n'en pas remplir toute l'étendue; soit que le feu de sa charité lui dilate le cœur; et la porte à donner plus que moins, parce que le plus qu'elle donnera ne répondra jamais à la charité de Jésus-Christ pour elle; quoi que ce soit, elle ne compte ni avec Dieu, ni avec les pauvres; elle répand ses dons abondamment, elle les multiplie, et en cela que fait-elle? elle rend soixante pour un: *Aliud sexagesimum.* N'est-ce pas tout? non, Mesdames, et la charité, quand une fois elle est bien allumée, et qu'elle se laisse emporter à l'ardeur qui l'anime, ne connoît plus, pour ainsi dire, de règle, et n'en suit plus. Autant que la cupidité est avide pour attirer tout à soi, et pour ne rien relâcher, autant cette charité évangélique, cette charité vive et enflammée est-elle toujours prête à se défaire de tout et à tout quitter. Une telle ame ne possède rien, ou ne pense pas posséder rien en propre; elle n'a rien qui n'appartienne

aux pauvres, ou qu'elle ne croie leur appartenir. Parlez-lui de précaution, de prévoyance pour elle-même, c'est un langage qu'elle ne conçoit pas; mais proposez-lui quelque pratique de charité, c'est là qu'elle vole et qu'elle devient saintement prodigue. Or, en cela, que fait-elle? elle rapporte jusqu'à cent pour un : *Aliud verò centesimum*. On en a vu de ce caractère, Mesdames, et si ce sont des exemples rares, ce ne sont point des exemples imaginaires ni supposés; on a vu de ces filles, de ces femmes de miséricorde, suivant l'expression de la Sagesse, dont les charités, ou plutôt, dont les saintes prodigalités n'ont jamais manqué : dans une fortune médiocre, et bien au-dessous de leur naissance, elles ont toujours trouvé des misères à soulager; et, par un miracle du Ciel, avec un pouvoir en lui-même très limité, elles pouvoient tout, elles ont tout entrepris et tout exécuté; leur mémoire encore récente est en vénération parmi nous, et leurs noms, consacrés par l'aumône, seront éternellement écrits dans le livre de vie.

Voilà, Mesdames, de grands modèles pour vous; mais sans qu'il soit absolument nécessaire d'atteindre à cette souveraine perfection de la charité, du moins devez-vous voir de quel nombre vous êtes, et ce qui peut vous

convenir dans toute cette application de la parabole du bon grain; du moins devez-vous, en vous examinant devant Dieu, dans l'esprit d'une véritable et solide religion, rentrer en vous-mêmes, et tâcher de découvrir vos dispositions intérieures, soit pour les corriger, soit pour les perfectionner. Il ne dépend pas du laboureur qui sème le grain, que la terre soit bonne ou mauvaise; toute son habileté est à rechercher la bonne, dont il peut lui revenir du profit, et à laisser la mauvaise, dont il n'auroit rien à espérer. Mais il n'en est pas ainsi de nous : dans l'obligation où nous sommes de porter des fruits tels que Dieu les demande, c'est à nous, dit saint Grégoire, d'y préparer nos cœurs, afin que nos cœurs soient des sujets propres à recevoir la précieuse semence de la parole de Dieu; c'est à nous, avec le secours de la grâce, à les disposer et à les former. Si donc, Mesdames, si vous étiez, ou de ces ames dissipées, ou de ces ames dures, ou de ces ames volontairement esclaves de la cupidité et de la volupté, c'est à vous d'en répondre à Dieu; c'est à vous que Dieu s'en prendra, et, par conséquent, c'est à vous de vous réformer là-dessus, et d'y apporter le remède : car, de toutes les excuses que vous pourriez alléguer, pour vous justifier devant Dieu du peu de

fruit que sa parole auroit produit en vous, surtout au regard des pauvres, il n'en est point de plus frivole que de lui dire : Seigneur, je n'y faisois pas assez de réflexion, et je n'y pensois pas; Seigneur, je n'étois pas naturellement tendre ni compatissante; Seigneur, j'avois d'autres soins, d'autres affaires dans le monde; j'aimois mon plaisir et il m'entraînoit: C'est en cela même, vous répliqueroit-il, qu'a consisté votre désordre; en ce que vous ne vous êtes jamais fait nulle violence pour fixer la légèreté de votre esprit, et pour en arrêter les continuelles évagations; en ce que vous n'avez jamais combattu la dureté de votre cœur, ni fait nul effort pour le fléchir; en ce que vous vous êtes chargées de mille soins qui ne vous regardoient pas, et abîmées dans des affaires que vous pouviez prendre avec plus de modération; en ce que votre plaisir vous a dominées, et que vous ne vous êtes point mises en peine des maux d'autrui, pourvu que vous n'eussiez rien à souffrir vous-mêmes, et que vous pussiez toujours vivre commodément; c'est là, encore une fois, votre crime : or, prétendez-vous qu'un désordre soit la justification d'un autre désordre?

Ce seroit une erreur, Mesdames, et une erreur d'autant plus pernicieuse, qu'en vous

trompant elle ne vous garantiroit pas des jugements de Dieu. Mais ce qui vous en préservera, c'est un renouvellement de ferveur, qui vous applique encore avec plus de vigilance et plus de constance à vos charitables exercices. Ainsi, la parole de Dieu que je vous ai annoncée, cette exhortation vous sera également utile, et aux pauvres. Les pauvres en profiteront pour cette vie passagère et mortelle, et vous en profiterez pour une vie durable et immortelle; elle sera salutaire aux pauvres, selon le corps, et elle vous sera salutaire selon l'ame; les pauvres en retireront quelque soutien dans le temps, et elle vous fera acquérir une gloire infinie dans l'éternité, où nous conduise, etc.

EXHORTATION

SUR

LA CHARITÉ ENVERS LES PRISONNIERS.

Spiritus Domini super me : propter quod evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde, prædicare captivis remissionem. — *L'esprit du Seigneur s'est reposé sur moi : c'est pour cela qu'il m'a envoyé prêcher l'Évangile aux pauvres, consoler ceux qui sont dans l'affliction, et annoncer aux captifs leur délivrance.* Saint Luc, chap. 4.

Ce sont, Mesdames, les paroles du prophète Isaïe, et celles de toute l'Écriture, qui me semblent convenir plus naturellement au sujet que je dois aujourd'hui traiter devant vous. paroles qui, dans le sens littéral, regardent la sacrée personne de Jésus-Christ, sur qui le Saint-Esprit s'est réposé avec toute la plénitude de ses dons; aussi Jésus-Christ lui-même se les est-il appliquées, et nous a-t-il déclaré

que c'étoit en lui qu'elles avoient eu leur accomplissement : mais paroles qui, par proportion, peuvent s'entendre des prédicateurs de l'Évangile, puisqu'en vertu de la mission qu'ils reçoivent de l'Église, l'esprit de Dieu leur est communiqué; et puisque la foi même nous enseigne que c'est ce divin esprit qui parle dans eux et par eux : *Non estis vos qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis*[1]. Je puis donc, en cette qualité, vous dire que l'esprit du Seigneur m'a conduit ici pour prêcher l'Évangile aux riches en faveur des pauvres; que j'y viens pour la consolation de tant d'affligés, qui ont le cœur rempli d'amertume, et qui passent leurs jours dans la douleur; que je suis chargé d'apprendre aux captifs et aux prisonniers l'heureuse nouvelle, que leurs peines vont être soulagées, non seulement par votre charité, et par les secours temporels que vous leur apportez, mais par les grâces abondantes que Dieu leur accordera, si, touchés de l'esprit de pénitence, ils veulent, avant toutes choses, se convertir et rompre les liens qui les attachent au péché : *Spiritus Domini super me; evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde, prædicare captivis remissionem.* Quoi qu'il en soit, Mesdames, de

[1] Matth. 10.

ces prisonniers et de leur conversion à Dieu, votre devoir est de les assister, et c'est à quoi vous engagent trois puissants motifs : l'un, tiré de l'exemple de Jésus-Christ ; l'autre, du précepte de Jésus-Christ, et le dernier, des avantages qui y sont attachés. Assister les prisonniers, et leur porter dans leur infortune l'aide nécessaire, c'est un des plus excellents actes de la charité chrétienne : comment cela ? parce que c'est Jésus-Christ qui nous en a donné l'exemple, parce que c'est Jésus-Christ qui nous en a fait le commandement, et parce qu'en soi c'est un des moyens les plus efficaces de sanctification et de salut. Voilà en trois points tout le partage de cet entretien.

PREMIÈRE PARTIE.

Ç'a toujours été la maxime de Jésus-Christ de pratiquer et de faire, avant que d'enseigner et d'instruire : et pour appliquer cette règle générale au point particulier que j'ai présentement à établir, je dis que le soin d'assister les prisonniers, et de contribuer au soulagement de leurs peines, est un des plus sensibles exemples que cet Homme-Dieu nous ait donnés ; je dis que, pour nous exciter fortement à cette charité, il a voulu la consacrer

dans sa personne; je dis que tous les mystères de sa vie nous prêchent cette charité, et qu'il n'y en a pas un qui n'ait une grâce singulière pour nous l'inspirer.

Oui, Mesdames, tous les mystères de la vie de Jésus-Christ, non seulement de sa vie souffrante, mais de sa vie glorieuse, c'est-à-dire, son incarnation, sa prédication, sa passion, sa résurrection, son ascension, tout cela, si nous voulons consulter notre foi, et en tirer les conséquences pratiques qui se présentent d'elles-mêmes, sont autant de raisons fortes et pressantes, pour ne pas délaisser ceux de vos frères que vous savez être détenus, et languir dans une triste captivité. Vous m'en demandez la preuve, et la voici dans une courte induction de tous les états où l'Évangile vous fait considérer ce Dieu Sauveur. Son incarnation: car, qu'est-ce que cette incarnation divine, sinon le mystère d'un Dieu descendu sur la terre pour sauver des esclaves; d'un Dieu sensible à nos misères, et revêtu de notre chair pour briser nos fers et nous procurer la plus heureuse liberté? Voilà pourquoi il est sorti du sein de son Père. Si nous n'eussions pas été captifs, il n'eût pas été nécessaire qu'il se réduisît lui-même dans la dépendance et dans l'esclavage pour nous délivrer. Sa prédication:

qu'est-il venu annoncer au monde? l'Évangile; et qu'est-ce que l'Évangile? cette bonne nouvelle qu'il nous a apportée de notre prochaine délivrance. C'est pour cela qu'il a été envoyé, et tel est le salut où il nous a appelés. Sa passion : n'est-ce pas pour nous racheter qu'il a sacrifié sa vie et qu'il est mort? De là vient que cette douloureuse passion est par excellence le mystère de notre rédemption : car c'est lui, dit saint Paul, c'est par sa croix et par les mérites de son sang qu'il nous a arrachés de la puissance des ténèbres : *Qui nos eripuit de potestate tenebrarum*[1]. Sa résurrection : une des circonstances les plus remarquables de cette résurrection toute miraculeuse, ce fut sa descente aux enfers, lorsqu'il alla visiter cette multitude innombrable de saintes ames qui l'attendoient comme leur libérateur. Car, c'est ainsi qu'en parle l'Apôtre des Gentils, quand il dit que la première démarche de ce Dieu vainqueur de la mort fut d'entrer, couvert de gloire, dans cette obscure prison où tant de prédestinés soupiroient après lui, parce que c'étoit lui qui devoit les retirer de ce lieu d'exil, et les mettre en possession de leur éternelle béatitude. Enfin, sa triomphante ascension : je dis triomphante, puisque ce re-

[1] Colos. 1.

tour au Ciel fut un vrai triomphe; mais bien différent de ces vains triomphes dont l'antiquité honoroit les conquérants. Ceux-ci traînoient après eux des nations ruinées, désolées, soumises au joug : et dans son triomphe, de qui ce rédempteur, ce divin conquérant, étoit-il suivi? de ces troupes d'élus qu'il avoit comblés de joie par sa présence, qu'il avoit dégagés et comme élargis par un effort de sa toute-puissance, à qui il avoit ouvert les portes de leur céleste patrie, et qu'il conduisoit à ce bien heureux terme pour y jouir d'une pleine félicité. Après avoir sauvé les hommes, il avoit droit, ce semble, de ne plus penser qu'à se glorifier lui-même; après être mort pour nous, il avoit droit de ne plus vivre que pour lui : mais sa charité ne put consentir à ce partage. Il ne voulut pas que le souverain pouvoir qu'il avoit reçu de son Père ne servît désormais qu'à son propre bonheur et à sa propre élévation : mais il l'employa, et le mit tout entier en œuvre pour ces ames souffrantes: *Ascendens in altum captivam duxit captivitatem*[1].

Or, je le répète, Mesdames, tous ces mystères sont pour vous autant d'exemples, et tous ces exemples autant de leçons. C'est là-dessus, comme sur tout le reste, et même encore plus

[1] Ephes. 4.

que sur mille autres choses où souvent vous bornez votre dévotion, que notre adorable Maître vous prescrit la même règle qu'il prescrivoit à ses apôtres. C'est là-dessus qu'il vous dit : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodùm ego feci, et vos faciatis* [1] : Faites ce que j'ai fait, et que votre charité, selon qu'il est possible, réponde à ma miséricorde. Voyez donc, Mesdames, quelle application vous en devez faire à votre conduite envers les prisonniers, et reprenons par ordre tout ce que je viens de vous retracer devant les yeux, comme le modèle le plus parfait que je puisse vous proposer. Suivez-moi.

Pour délivrer les captifs, ce Sauveur des hommes s'est fait homme. Il n'a pas attendu qu'ils le prévinssent, ni qu'ils l'appelassent à leur secours : il a connu leur malheur, et il est venu à eux, il a demeuré parmi eux, il a pris sur lui toutes leurs misères, et les a partagées avec eux. Pouvez-vous ignorer combien de malheureux gémissent dans les prisons, et y sont étroitement resserrés? Il ne leur est pas libre d'aller vous représenter leur état; mais vous croyez-vous dispensées d'aller vous-mêmes vous en instruire? Si vous en aviez une fois été témoins, j'ose répondre qu'il n'y a

[1] Joan. 13.

point de cœur si insensible qui n'en fût ému. On vous en parle, il est vrai; on emploie, à vous en donner une idée juste et capable de toucher vos âmes, toute la force de la divine parole et tous les traits de l'éloquence chrétienne : mais autre chose est d'entendre, et autre de voir. Comme Jésus-Christ est descendu pour nous dans cette vallée de larmes où le péché nous avoit réduits sous la plus dure servitude, descendez, Mesdames, descendez dans ces antres profonds où la justice des hommes exerce toute sa rigueur. Tâchez de percer les ombres de ces noires demeures. Ouvrez les yeux, et démêlez, si vous le pouvez, au travers de ces affreuses ténèbres, un misérable accablé sous le poids de ses fers, et vous présentant dans toute sa figure l'image de la mort. Un regard fera plus d'impression que tous les discours; et dès que vous aurez vu, permettez-moi de m'exprimer ainsi, vous serez vaincues.

Pour sauver des captifs, et pour leur faire accepter la grâce qu'il leur annonçoit, ce Dieu-Homme, leur législateur et leur réparateur, a parcouru les campagnes, les solitudes, les bourgades, les villes. Tel étoit le sujet de sa mission, et c'est pour ce glorieux ministère qu'il avoit été spécialement consacré par l'onc-

tion du Saint-Esprit. Sans autre caractère que celui de chrétiennes, vous avez toute mission, non pour enseigner, ni pour prêcher, mais pour assister et pour soulager. Comme chrétiennes, Dieu vous a choisies; et si vous êtes fidèles à votre vocation, vous avez des talents dont les prisonniers peuvent profiter : le talent de les fortifier dans leurs ennuis, dans leurs frayeurs, dans leurs désespoirs; le talent de leur ménager certaines douceurs, et de leur rendre au moins leurs maux plus supportables; le talent même de leur inspirer des sentiments de religion, de soumission, de patience : talents ordinaires et communs, mais talents quelquefois singuliers dans des personnes qui pourroient en faire un meilleur usage, et qui ne les ont pas reçus de l'auteur de la nature pour les laisser inutiles et sans fruit. C'est sur quoi elles se trouveront peut être plus criminelles qu'elles ne pensent au jugement de Dieu.

Pour racheter des captifs, un Dieu s'est livré lui-même, il a versé son sang et donné sa vie. De là, que conclut saint Jean! je pourrois le conclure avec lui, Mesdames, et cette conséquence, qui sans doute vous surprendra, n'a rien néanmoins qui dût vous étonner, si vous étiez bien remplies et bien animées de l'esprit de votre foi. Car, nous avons connu la charité

de notre Dieu, dit ce bien-aimé disciple, en ce qu'il s'est immolé jusqu'à perdre la vie pour nous : *In hoc cognovimus charitatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit* [1]. Et que s'ensuit-il de ce principe, ajoute le même apôtre? C'est que nous devons être prêts nous-mêmes à mourir pour nos frères, et à les aider aux dépens de notre vie : *Et nos debemus pro fratribus animas ponere* [2]. Or, est-ce là ce qu'on vous demande? et si je vous parle d'exercer la miséricorde dans des prisons et dans des cachots, veux-je vous dire d'y porter tous vos biens et de vous en dépouiller? s'agit-il d'y employer tout votre temps et d'y consumer vos jours? Quand je le prétendrois de la sorte, seroit-ce plus exiger de vous qu'il n'est marqué dans les paroles du saint disciple? seroit-ce plus que n'ont fait tant de saintes dames, qui sembloient n'avoir sur la terre d'autre retraite que ces sombres demeures, ni d'autre occupation que les œuvres de charité qu'elles y pratiquoient? seroit-ce plus que ne font encore de nos jours des hommes de Dieu, des hommes capables, ou par leur naissance, ou par leur mérite personnel, de se distinguer et de paroître ailleurs avec honneur; mais que nous savons, depuis les vingt et les trente années,

[1] I Joan. 3. — [2] Ibid.

se rendre en quelque manière par leur assiduité plus prisonniers que les prisonniers mêmes; vivant au milieu d'eux, traitant sans cesse avec eux, ne quittant les uns que pour se transporter auprès des autres, leur tenant lieu à tous de pères, de tuteurs, de patrons, d'amis, de confidents, d'agents, surtout d'apôtres et de maîtres en Jésus-Christ? Ah! Mesdames, vous voyez assez qu'il n'est point ici question de tout cela, et que tout cela est bien au dessus de ce qu'on vous propose. Car, qu'est-ce qu'on attend de vous, et qu'est-ce que je voudrois obtenir en faveur de ces infortunés dont je prends aujourd'hui les intérêts, et pour qui je fais auprès de vous la fonction d'avocat et de prédicateur? à quoi viens-je vous exhorter? A ce qui vous est très facile, à ce qui vous coûtera très peu, à ce qui ne vous retranchera de votre état, que certaines superfluités, que certains excès; ce qui n'altérera ni vos forces, ni votre santé; à ce qui ne vous sera, dans le système de votre vie, de nulle incommodité, ou que d'une très légère incommodité; à quelques aumônes, à quelques dépenses, à quelques contributions que vous tirerez, non de votre nécessaire, mais de votre jeu, mais de votre luxe et de vos mondanités. Y a-t-il rien là que vous puissiez refuser à votre Dieu, qui vous

le demande pour les pauvres, après qu'il vous a fait le plein sacrifice de lui-même sur une croix?

Pour consoler les captifs, il les est allé trouver dans les abîmes de la terre. Il y a employé les premiers moments de sa vie glorieuse, et vous y devez employer tout le cours de votre vie pénitente. Comprenez ceci. Ou vous êtes déjà ressuscitées par la grâce de la pénitence, ou vous êtes encore dans l'état du péché. Êtes vous encore criminelles et pécheresses? par là vous vous disposerez à cette résurrection spirituelle qui vous réconciliera avec Dieu, et vous fera vivre en Dieu de la vie des justes; par là vous engagerez Dieu à vous accorder des grâces de conversion, et des grâces fortes et victorieuses; car les œuvres de la miséricorde chrétienne sont la plus sûre et la plus infaillible ressource des pécheurs. Etes-vous heureusement et saintement ressuscitées? vous avez à réparer le passé; et par là vous satisferez à la justice divine: vous avez à vous conserver et à persévérer; et par là vous vous maintiendrez, et vous vous préserverez des rechutes: vous avez des progrès à faire; et par là vous vous enrichirez devant Dieu, vous acquerrez des mérites, vous vous élèverez, vous vous conformerez au sacré modèle de votre perfection, qui est Jésus-Christ dans l'état de sa gloire.

Enfin, pour glorifier des captifs et pour remplir leurs vœux, il les a conduits avec lui dans son royaume. L'éclat de son triomphe ne lui a point fait oublier des ames qui l'avoient si longtemps désiré. Il a voulu qu'elles fussent placées auprès de lui, et qu'elles y goûtassent dans le séjour de la félicité le même repos, la même joie, le même bonheur : *Intra in gaudium Domini tui*[1]. On ne vous envie point, Mesdames, votre opulence, vos prospérités, vos grandeurs. Jouissez-en, puisqu'il a plu au Ciel de vous en gratifier. Il a ses vues dans cette diversité de conditions, et pourvu que vous ne vous écartiez point de ses vues, vous pouvez du reste, avec toute la modération convenable, user de ses faveurs et vous servir de ses dons. Mais au milieu de vos prospérités, serez-vous seules heureuses en ce monde ? aurez-vous seules toutes vos commodités et toutes vos aises ? et ce que le Prophète disoit aux riches de Jérusalem, ne puis-je pas vous le dire à vous-mêmes : *Numquid habitabitis vos soli in medio terræ*[2] ? N'y aura-t-il sur la terre de maisons habitables que pour vous ? les campagnes ne rapporteront-elles que pour vous ? ne fera-t-on la moisson et ne recueillera-t-on les fruits que pour vous ? Contentes d'avoir tout en abondance et d'être à couvert

[1] Matth. 25. — [2] Isai. 5.

de toutes les calamités temporelles, ne jetterez-vous point un regard de pitié sur ceux que l'indigence réduit aux dernières nécessités? Croyez-vous que Dieu les ait tellement abandonnés au caprice du sort et à leur destinée malheureuse, qu'il n'en ait commis le soin à personne? Mais ne vous y trompez pas : il y a une Providence qui veille sur eux; et, en leur manquant dans leurs besoins, c'est à cette Providence que vous manquez; doublement coupables alors, et de ne pas suivre l'exemple de Jésus-Christ et de violer encore le précepte de Jésus-Christ, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il y a, Mesdames, dans le christianisme des pratiques, lesquelles, quoique saintes, ne sont néanmoins que de l'institution des hommes : nous les devons louer, parce qu'elles sont saintes; et bien qu'elles ne soient que de l'institution des hommes, nous devons croire qu'elles leur ont été inspirées de Dieu, puisqu'il n'y a que l'esprit de Dieu qui puisse suggérer à l'homme les exercices d'une vraie et solide piété. Il y a des pratiques que l'Église approuve, qu'elle autorise, qu'elle établit; et

dès qu'elles ont été établies par l'Église, nous les devons respecter, puisqu'il n'y a que l'esprit d'erreur, de schisme, d'hérésie, qui puisse censurer, mépriser et rejeter ce que l'Église permet, beaucoup plus ce qu'elle appuie de son autorité et ce qu'elle observe dans tout le monde chrétien. Mais ces pratiques de l'Église nous sont venues, après tout, par le ministère des hommes; nous les avons reçues des hommes, et nous en reconnoissons les hommes pour auteurs. Il n'en est pas de même de la charité à l'égard des prisonniers. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous l'a expressément recommandée; c'est lui qui l'a consacrée dans son Évangile, et qui en a fait un point de sa loi.

Je dis un point de sa loi, un point particulier, un point non seulement de perfection, mais d'obligation; et c'est à quoi ne pensent guère la plupart des personnes même les plus régulières et les plus vertueuses. Si l'on est négligent sur cet article, on n'en a point le moindre remords de conscience, parce qu'on ne le regarde pas comme un devoir. Si l'on y satisfait, on se flatte que c'est par une surabondance de zèle et de ferveur, parce qu'on ne le considère que comme une œuvre de surérogation. Or, c'est toutefois une obligation que vous ne pou-

vez, ou du moins que vous ne devez pas ignorer, après que le Fils de Dieu nous l'a marquée en des termes si précis et si formels. Dire donc, ainsi que nous l'entendons dire tous les jours, chacun a sa dévotion, mais la mienne n'est pas pour les prisonniers; c'est un sentiment peu chrétien, ou plutôt c'est un sentiment directement opposé à l'esprit du christianisme. Car il ne vous est pas libre d'avoir cette dévotion, ou de ne l'avoir pas. Il faut l'avoir si vous voulez être chrétiennes. Ce n'est pas une dévotion qui soit à votre choix, ni d'une simple volonté; elle est de nécessité, et elle vous doit être en ce sens d'autant plus vénérable, qu'elle est du choix de Jésus-Christ. En d'autres sujets, vous pouvez suivre l'attrait que vous sentez; mais entre les dévotions qui sont de l'ordre de Dieu, il ne dépend pas de vous de choisir celles qui se trouvent plus conformes à votre inclination, celles qui vous plaisent davantage, celles dont vous êtes plus sensiblement touchées. L'obligation est égale pour toutes : et quand vous y êtes fidèles, vous n'avez pas droit de vous glorifier comme ayant fait quelque chose au-delà du précepte; mais vous devez vous traiter de servantes inutiles, comme n'ayant fait que ce que vous avez dû faire.

Devoir, prenez garde, s'il vous plaît, devoir

si indispensable, que c'est un des préceptes dont Jésus-Christ a fait dépendre le salut ou la damnation, la prédestination éternelle ou la réprobation des hommes. Leur prédestination; car il dira aux élus : Venez, vous qui êtes bénis de mon Père, parce que j'étois en prison, et que vous m'avez visité. Leur réprobation; car s'élevant contre les impies, il leur dira : Retirez-vous, maudits, et allez au feu éternel, parce que je souffrois dans la captivité, et que vous m'y avez laissé sans secours et sans consolation. Or, comme remarque saint Chrysostôme, quand le Fils de Dieu nous a avertis qu'il en useroit de la sorte envers les uns et les autres, n'étoit-ce pas pour nous faire connoître que le soin des prisonniers n'est pas une œuvre de pure piété, mais que c'est un commandement? Quoi donc, demande saint Augustin, est-il vrai que le bonheur éternel d'un chrétien soit attaché à ce seul devoir? Et ne peut-il pas arriver qu'un chrétien, après avoir accompli ce devoir, vienne encore à être du nombre des réprouvés? C'est une objection que se fait ce docteur, et dont il ne sera pas inutile que je vous donne ici l'éclaircissement, le jugeant même nécessaire pour votre instruction. Je conviens que la prédestination ne dépendra pas uniquement des œuvres de miséricorde à

l'égard des prisonniers, je conviens qu'il y en faut bien ajouter d'autres; je confesse même et je reconnois qu'absolument un chrétien, avec toutes ces œuvres de charité, peut mourir dans la disgrâce de Dieu. D'où vient donc que Dieu, dans l'arrêt favorable qu'il prononcera aux prédestinés et aux élus, se contentera de leur dire : Venez, parce que j'étois pauvre, que j'étois en prison, et que vous m'avez assisté? Ah! mes frères, répond saint Augustin, c'est que selon le cours ordinaire de la Providence, les chrétiens charitables ne tombent jamais dans cet affreux malheur d'une mort criminelle et impénitente; c'est que Dieu ne permet pas qu'ils soient surpris dans leur péché, ni enlevés avant que de s'être mis en état d'éprouver ses miséricordes et de recevoir ses récompenses. Il a ses voies pour cela; il a ses ressorts qu'il fait agir : au lieu qu'il abandonne ces ames impitoyables, que la misère du prochain n'a pu fléchir, et qui ne sont jamais attendries que pour elles-mêmes.

Quoi qu'il en soit, l'obligation de secourir les prisonniers est incontestable, puisque c'est un des points essentiels sur quoi nous serons jugés de Dieu. Je sais, Mesdames, que ce précepte est enfermé dans celui de l'aumône; mais je prétends que de tous les préceptes particu-

liers compris dans le précepte général de l'aumône, celui-ci est d'un devoir plus rigoureux, plus pressant, plus absolu. Concevez-en bien la raison; c'est que le précepte de la charité envers les pauvres est fondé sur leurs besoins et leur misère. Par conséquent, où il y a plus de besoins, et où la misère est plus grande, la charité doit plus s'exercer, et l'obligation en est plus expresse et plus étroite. Or, y a-t-il une misère pareille à celle de ces prisonniers! Ce sont les plus malheureux des hommes, puisqu'ils ont perdu le premier de tous les biens, qui est la liberté. Vous me direz qu'ils ont mérité de la perdre; et moi je vous dis, avec saint Chrysostôme, que, cela même supposé, c'est ce qui redoubleroit encore le malheur d'avoir perdu le plus précieux de tous les biens, et de l'avoir perdu par leur faute. Mais je dis plus, et j'ajoute qu'il n'est pas vrai qu'ils l'aient tous perdu par leur faute, ce bien dont on est si jaloux dans toutes les conditions, et dont on fait en cette vie le souverain bonheur. Car, combien y en a-t-il parmi eux, qui n'en sont privés que par un pur revers de fortune? Combien y en a-t-il dont les dettes et la ruine n'ont été nullement l'effet ni de leur mauvaise conduite, ni de leur mauvaise foi; mais d'un événement et d'une occasion qu'ils n'ont pu

éviter? Sans y avoir en rien contribué, ils en portent toute la peine. Or, que peut-on imaginer de plus déplorable et de plus digne de compassion? Figurez-vous qu'un accident imprévu vous a réduites dans la même disgrâce : que penseriez-vous de ceux qui, se trouvant en pouvoir de vous relever, ou du moins d'adoucir vos chagrins et de les diminuer, vous en laisseroient porter tout le poids et en ressentir toute l'amertume? Quelles plaintes en feriez-vous? De quelle dureté les accuseriez-vous? quelle justice en demanderiez-vous au Ciel? et dans vos transports, de quelles malédictions peut-être les frapperiez-vous? Ce n'est pas assez : combien même parmi ces malheureux sont arrêtés pour des crimes qu'on leur impute, mais qu'ils n'ont pas commis, et attendent que leur innocence soit reconnue? Cependant, que ne souffrent-ils point? Ils se voient traités comme des criminels, méprisés, déshonorés, resserrés dans une prison, qui seule leur tient lieu de supplice. Que comprenez-vous de plus désolant? et si vous pouviez les distinguer et les reconnoître, que leur refuseriez-vous? Or, il vous doit suffire de savoir qu'il y en a de tels, comme en effet il y en a presque toujours. Mais je veux enfin qu'ils soient coupables; et j'en reviens à la pensée de saint

Chrysostôme, que s'ils sont indignes de la liberté, ils n'en sont par cette indignité même que plus misérables. Les innocents ont le témoignage de leur conscience pour les soutenir; mais ceux-ci dans leur propre cœur ont un bourreau domestique qui ne cesse point de les tourmenter. Dans l'attente d'un jugement dont ils ne peuvent se défendre, et dont ils prévoient toute la rigueur; durant ces journées et ces nuits où, séparés de toute société et de tout commerce, ils n'ont, dans l'horreur des ténèbres, qu'eux-mêmes de qui prendre conseil, quelles réflexions les agitent! quelles vues de la mort et d'une mort ignominieuse, d'une mort violente et douleureuse! que d'idées lugubres! que d'images effrayantes et désespérantes! ajoutez à ces tourments de l'esprit, les souffrances du corps: un cachot infect pour demeure, un pain grossier et mesuré pour nourriture, la paille pour lit. Ah! Mesdames, y a-t-il de l'humanité à ne leur pas donner dans ces extrémités les foibles soulagements dont ils sont encore capables? Pour être criminels, ne sont-ce pas toujours des hommes? Chez les païens même et chez les nations les plus féroces, on ne les abandonneroit pas; et n'est-il pas honteux que la charité chrétienne trouve en nous des cœurs moins compatissants et moins

tendres, qu'elle n'en a trouvé dans les infidèles?

Outre ces prisonniers, il y a d'autres pauvres; mais ces pauvres, ou retirés dans des maisons publiques et dans des hôpitaux, ont des personnes auprès d'eux, dont toute la profession et tout l'emploi est de les servir; ou maîtres d'eux-mêmes et de leur liberté, peuvent travailler, peuvent mendier, peuvent chercher leur vie, peuvent à vos portes, en vous représentant leurs misères, forcer, pour ainsi dire, malgré vous, votre miséricorde. Il n'y a que les prisonniers qui manquent de toutes ces ressources. Il semble que ce soient comme les morts du siècle, *Inter mortuos seculi* [1]; il semble que ce soient des excommuniés, qui ne peuvent paroître en aucun lieu, et dont tout le monde doit s'éloigner : *Posuerunt me abominationem sibi* [2]. Or en cet état, Mesdames, je soutiens que vous êtes d'autant plus obligées de les aider, qu'ils sont plus dépourvus des moyens ordinaires pour s'aider eux-mêmes, et je reprends mon raisonnement. Car la loi de Jésus-Christ vous oblige à prendre soin des pauvres; et plus ces affligés sont affligés, plus cette obligation croît, et plus elle devient particulière. Point de pauvres plus pauvres que

[1] Ps. 142. — [2] Ps. 87.

ceux dont je vous recommande les intérêts, et point d'affligés plus affligés. Tirez-vous-mêmes la conséquence, et instruisez-vous. Je puis dire, Mesdames, que dans la prison vous trouverez toutes les sortes de misères dont le Fils de Dieu fera le dénombrement au jour de ses vengeances éternelles. Venez et voyez : dans ce triste séjour vous trouverez, non seulement la captivité et l'esclavage, mais la faim, mais la soif, mais la nudité, mais la maladie et l'infirmité, mais toutes les calamités de la vie; tellement que de négliger ces misérables et de les délaisser, ce seroit vous exposer à entendre contre vous, de la bouche de Jésus-Christ, tous les reproches qu'il doit faire aux réprouvés. Il ne vous diroit pas seulement, J'étois prisonnier, et vous ne vous êtes pas mis en peine de me visiter; mais il vous diroit, J'étois dévoré de la faim, et vous ne m'avez pas donné à manger : *Esurivi, et non dedistis mihi manducare* [1]; mais il vous diroit, J'étois pressé de la soif, et vous ne m'avez pas donné à boire : *Sitivi, et non dedistis mihi potum* [2]; mais il vous diroit, J'étois nu, et vous ne m'avez pas donné de quoi me vêtir, *Nudus, et non cooperuistis me* [3]; mais il vous diroit, J'étois malade et infirme, et vous ne m'êtes pas venu voir : *Infirmus, et non visitastis me* [4].

[1] Matth. 25. — *Ibid.* — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.*

Il vous le diroit, Mesdames, et qu'auriez-vous à répondre? Je conçois que d'autres pourroient s'excuser sur le mauvais ordre de leurs affaires, ayant à peine ce qui leur est nécessaire dans leur condition. Mais, en vérité, cette excuse seroit-elle recevable de votre part? Jugez-vous de bonne foi vous-mêmes, et sans qu'il soit besoin que j'entre avec vous en des discussions et en des questions où vous aurez toujours des prétextes pour vous justifier devant les hommes, quand vous en voudrez avoir, ne vous flattez point, et faites-vous justice devant Dieu. N'avez-vous pas des biens, n'avez-vous pas du crédit, n'avez-vous pas du loisir plus qu'il ne faut, pour vous employer utilement à cet exercice de charité que je vous propose, et dont vous ne pouvez ignorer l'importance? Il ne sera pas seulement profitable à ceux que vous soulagerez : mais il me reste à vous montrer combien il vous peut être salutaire à vous-mêmes par les avantages qui y sont attachés; c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Quand je dis, Mesdames, que la miséricorde envers les prisonniers, que le soin de les assis-

ter et de les visiter, peut être pour vous une des pratiques les plus salutaires, je ne parle point précisément du mérite que l'aumône renferme, ni des bénédictions que Dieu s'est engagé à répandre sur vous avec plus ou moins d'abondance, selon que vous seriez plus ou moins libérales à répandre vos dons et à faire sentir aux pauvres les effets de votre charité. Ce sont des avantages inestimables, mais si connus, et si hautement, si souvent promis dans l'Écriture, qu'il n'y a personne qui n'en soit instruit, et qu'il seroit assez inutile de vous redire là-dessus ce que les prédicateurs vous ont déjà fait tant de fois entendre. Sans donc m'arrêter à une instruction si vague et si générale, voici quelque chose de plus particulier, et qui peut infiniment contribuer à l'édification de vos mœurs; car pour peu que vous fassiez de réflexions en visitant les prisons, c'est là que vous apprendrez à craindre Dieu, à redouter sa justice et ses jugements, à expier le péché qui en est le sujet, et à vous en préserver. Entrez, s'il vous plaît, dans ma pensée, qui vous paroîtra également solide et sensible.

David souhaitoit que les hommes, dès cette vie, pussent descendre dans les enfers, pour y être eux-mêmes témoins des affreux jugements que Dieu y exerce : *Descendant in infernum*

viventes [1]. C'étoit le souhait du Prophète, mais du reste un souhait impossible dans l'exécution, et selon les voies communes de la Providence. Car comment l'homme, sans un miracle, pourroit-il pénétrer dans ces abîmes de feu? et comment y subsisteroit-il assez de temps pour examiner ce qui s'y passe, et pour en revenir touché de tout ce qui lui auroit frappé la vue? Mais voulez-vous savoir, Mesdames, ce qui peut être en quelque manière pour vous le supplément de ce spectacle d'horreur, et vous en tracer une idée capable de faire sur vos cœurs les plus fortes impressions, pour vous ramener à Dieu et pour vous tenir toujours soumises à la loi de Dieu? Ce sont ces prisons où la justice humaine rassemble tout ce qu'elle découvre de criminels, pour lancer sur eux ses arrêts, et pour les livrer à toute la sévérité de ses châtiments : et qu'est-ce en effet qu'une prison? Me sera-t-il permis de parler de la sorte? mais il me semble que je n'exagérerai point si je dis que c'est la plus vive image de l'enfer. Dans l'enfer, c'est la justice de Dieu qui se satisfait, et dans la prison, c'est la justice des hommes. Je sais combien, d'une part, il y a peu de proportion entre l'une et l'autre; je sais que Dieu

[1] Ps. 54.

punit en Dieu, et que les hommes ne punissent qu'en hommes : mais c'est de là même que vous pouvez d'ailleurs tirer le fond d'une méditation la plus touchante et la plus propre à vous imprimer dans l'ame une sainte et utile frayeur de ces jugements formidables que Dieu réserve aux pécheurs, et qui feront leur réprobation éternelle.

Car à la vue de ces criminels que vous visiterez dans les prisons ; au milieu de tant d'objets dont vos cœurs seront émus, et qui vous rempliront d'une terreur secrète ; à l'entrée de ces cachots où se présenteront à vous des malheureux enchaînés, défigurés, interdits et désespérés ; si vous voulez vous recueillir en vous-mêmes, et vous rendre dociles aux mouvements de la grâce, il est difficile que vous ne soyez pas frappées des considérations suivantes ; ne les perdez pas de vue. Qu'il est bien terrible de tomber dans les mains de Dieu, puisqu'il est si terrible de tomber dans les mains des hommes ; que si les hommes ne croient pas excéder en condamnant à la mort, et aux derniers supplices, les transgresseurs des lois qu'ils ont imposées, Dieu, à plus forte raison, ne peut porter trop loin ses vengeances contre les transgresseurs de ses commandements ; que nous sommes plus coupables devant Dieu, que ces

prisonniers ne le sont devant les hommes, parce qu'ils n'ont commis la plupart qu'un seul crime devant les hommes, au lieu que nous sommes responsables à la justice divine de mille désordres; que si maintenant cette divine et redoutable justice suspend ses coups, et paroît même comme endormie, elle aura son temps où elle s'éveillera, où elle éclatera, où elle nous appellera à son tribunal, où elle prononcera contre nous ses anathèmes: que la justice des hommes, quelque éclairée qu'elle soit, a besoin de longues procédures pour parvenir à la connoissance des crimes, et pour convaincre les criminels; mais que tous nos péchés, que tous nos crimes sont connus de Dieu dans le moment même que nous les commettons, parce qu'il en est témoin; qu'on peut fléchir la justice des hommes, mais que durant l'éternité toute entière la justice de Dieu sera toujours également inexorable: que dans ces prisons bâties par les mains des hommes, et par les ordres de la justice des hommes, cette justice humaine n'empêche pas qu'on ne procure aux criminels qu'elle poursuit, quelque adoucissement; mais que dans cette prison éternelle, bâtie de la main de Dieu, que dans ce feu allumé du souffle de Dieu, il n'y aura jamais ni consolation, ni soulagement à espérer; que ce feu dévorant ne

s'éteindra jamais, et que le ver rongeur qu'on y ressent ne mourra jamais : *Vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur*[1]. De tout cela, Mesdames, et de tant d'autres réflexions que je retranche, mais qui ne manqueront pas de naître, que conclurez-vous? Saisies d'une crainte toute chrétienne, vous vous humilierez en la présence de Dieu, vous aurez recours à sa miséricorde, vous prendrez des mesures pour prévenir sa justice et pour vous en garantir; vous concevrez une sainte haine du péché, vous le détruirez dans vous, autant qu'il vous sera possible, et par tous les moyens que la religion vous fournit; vous vous mettrez en garde contre ses atteintes les plus légères, et vous le fuirez comme votre plus mortel ennemi : car voilà les fruits que peuvent produire les visites des prisons, et qu'il ne tiendra qu'à vous d'en retirer. Hé ! Mesdames, vous faites tant d'autres visites dans le monde, et c'est la plus commune occupation de votre vie. Qu'y apprenez-vous, et qu'en rapportez-vous? Vous y perdez le temps, vous y offensez le prochain, vous y oubliez Dieu, vous vous y dissipez; vous y prenez tout l'esprit du siècle, toutes les maximes du siècle tous les sentiments et toutes les manières du siècle; vous y entretenez votre vanité, votre oisiveté; et plaise au

[1] Marc. 9.

Ciel que vous ne cherchiez pas quelquefois à y entretenir de plus funestes passions! Plaise au Ciel que ces visites si assidues et si fréquentes; que ces visites si souvent rendues et reçues sous le spécieux prétexte de bienséance, d'honnêteté, de civilité, de société, ne dégénèrent pas en des visites d'inclination et de sensualité! Mais les visites que je vous demande, ou plutôt que Dieu vous demande, vous édifieront et vous sanctifieront.

Cependant nous avons la douleur de voir cette œuvre de charité tomber peu à peu; et si votre zèle ne se renouvelle, nous la verrons tomber tout-à-fait. Dans les commencements elle s'est soutenue, parce que la ferveur y étoit; et d'où venoit cette ferveur? De la nouveauté. L'entreprise paroissoit la mieux conçue et la plus louable : chacun y donnoit : mais qu'est-il arrivé? Par un effet de l'iniquité du siècle, qui croît tous les jours, la charité s'est refroidie, et chacun s'est relâché : *Et quoniam abundavit iniquitas, refrigescet charitas multorum* [1]. L'inconstance qui nous est si naturelle, et qui ne devroit jamais avoir de part dans les œuvres de Dieu, se mêle en celle-ci. On se lasse, on se dégoûte, on se persuade qu'il y a des charités plus nécessaires. Sur cela,

[1] Matth. 24.

Mesdames, écoutez saint Augustin : c'est par où je finis. Ce Père parle de saint Laurent, et relève l'usage qu'avoit fait ce charitable lévite des trésors de l'Église, en les distribuant aux pauvres. De se les approprier, poursuit le saint docteur, et d'en user pour soi-même, ce seroit un crime; mais de s'en servir pour les pauvres, mais surtout de s'en servir en faveur des captifs et des prisonniers, c'est une miséricorde : *Sin verò pauperibus erogat, captivum redemit, misericordia est.* Et en effet, qui peut trouver étrange que les pauvres vivent? et qui peut se plaindre que des prisonniers, que des captifs soient rachetés ou du moins soulagés? *Nemo potest dicere, Cur pauper vivit? nemo potest queri, quia captivi redempti sunt.* Enfin, reprend saint Augustin, c'est une œuvre si agréable à Dieu, et si importante, que pour s'acquitter de ce devoir il ne faut point craindre de rompre même les vases sacrés, et de les vendre : *In his vasa Ecclesiæ confringere, vendere licet.* Dites après cela, Mesdames, que vous avez à faire un meilleur emploi de vos aumônes. Je ne prétends pas que les autres exercices de la charité chrétienne soient abandonnés : tous sont bons, tous sont méritoires devant Dieu; mais entre tous, je le répète, et j'ai tâché de vous en convaincre dans

ce discours, il n'en est point de plus conforme à l'esprit et aux exemples de Jésus-Christ, que la charité envers les prisonniers; il n'en est point de plus marqué, ni de plus formellement ordonné dans la loi de Jésus-Christ, et il n'en est point de plus efficace pour vous conduire au terme du salut où nous appelle Jésus-Christ, et qui est l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

EXHORTATION

SUR

LA CHARITÉ ENVERS LES ORPHELINS.

Religio munda et immaculata apud Deum et Patrem hæc est, visitare pupillos in tribulatione eorum. — *La religion pure et sans tâche aux yeux de Dieu, notre Père, est de visiter les orphelins dans leur affliction.* Epître de saint Jacques, chap. 1.

Voila, Mesdames, la plus haute idée que vous puissiez concevoir et que je puisse vous donner du devoir de charité pour lequel vous êtes assemblées. Ce n'est pas moi qui vous la propose, c'est le Saint-Esprit, et jamais l'Écriture n'a rien décidé en des termes plus exprès, que ce que vous venez d'entendre. Aussi dans toute l'Écriture ne pouvois-je choisir un texte plus propre que celui-ci pour satisfaire à ce que vous attendez de moi, et à l'engagement où je suis d'exciter votre compassion envers les

orphelins. L'Écriture ne dit pas qu'une partie de la religion consiste à les visiter et à les secourir ; elle dit absolument qu'en cela consiste la religion, et la religion pure et sans tache, la religion parfaite : *Religio munda et immaculata*. Or, on ne peut douter que ce passage ne convienne particulièrement à ceux dont je dois vous entretenir, puisqu'il est évident que dans le monde chrétien il n'y a point d'orphelins, si j'ose ainsi dire, plus orphelins, ni par conséquent plus dignes de votre zèle. Il falloit toute l'autorité de la parole de Dieu pour vous persuader de cette importante vérité, que la religion est particulièrement attachée au soin de ces enfants qui réclament votre assistance : mais je puis vous assurer, Mesdames, que si vous comprenez bien le sens de l'Apôtre, cette vérité vous paroîtra non seulement très raisonnable, mais très naturelle, très conforme à tous les principes du christianisme : et c'est de quoi j'entreprends ici de vous convaincre. Le lieu où je parle est spécialement destiné, disons mieux, spécialement consacré à la subsistance et à l'éducation de ces orphelins, qui, par l'iniquité des hommes, se trouvent tous les jours exposés au danger de périr et de se perdre, si la Providence et la charité publique ne venoient à leur secours.

Œuvre de Dieu dont vous ne pouvez ignorer l'utilité et la nécessité; œuvre de Dieu dont on me charge de vous représenter l'état, en vous faisant en même temps connoître l'obligation que vous avez d'y contribuer, et le mérite que vous aurez d'y participer. Pour cela, Mesdames, tout mon dessein est de vous développer, dans une exposition simple et suivie, les paroles de mon texte. Il ne m'en échappera pas une, parce qu'il n'y en a pas une qui ne demande une réflexion particulière. Appliquez-vous, s'il vous plaît, et commençons.

I. On conçoit assez que le zèle d'assister les pauvres, surtout les orphelins, qui de tous les pauvres sont les plus abandonnés, est une partie essentielle de la religion, puisque c'est un des devoirs que la religion nous recommande le plus expressément, et qu'elle nous en fait un point capital : *Religio ;* car il semble que de là dépende toute la prédestination des hommes, et que le jugement de Dieu doive uniquement rouler sur ce précepte. Venez, dira le Sauveur du monde à ses élus; venez, vous qui êtes bénis de mon Père, parce que j'ai eu faim et que vous m'avez donné à manger, parce que j'étois nu et que vous avez pris soin de me vêtir, parce que je manquois de tout et que vous avez pourvu à mes besoins. On conçoit encore que

l'aumône faite au pauvre et à l'orphelin, est non seulement une dépendance et une suite du culte de Dieu, mais un exercice actuel du culte de Dieu, puisque dans la personne de l'orphelin et du pauvre on rend hommage à Dieu même. Honorez, dit le Sage, au livre des Proverbes[1], honorez le Seigneur de vos biens. On convient même, pour la consolation de ceux qui contribuent à cette sainte œuvre dont il s'agit ici, et à laquelle je vous exhorte, on convient que la charité qui se pratique envers les orphelins, est une espèce de sacrifice, ou un vrai sacrifice que l'on offre à Dieu; d'où il s'ensuit que c'est donc un des premiers et des plus excellents actes de la religion. N'oubliez pas la charité, disoit saint Paul aux Hébreux[2], et faites part de ce que vous avez, parce que c'est par de telles hosties qu'on se rend Dieu favorable.

Tout cela est certain; mais pourquoi saint Jacques nous marque-t-il si absolument que la religion est d'assister les orphelins et de les visiter; et pourquoi paroît-il la réduire à ce seul point? voici, selon saint Augustin, sur quoi est fondée sa proposition. C'est qu'en effet toute la religion se réduit à la charité, se rapporte à la charité; qu'elle a la charité pour principe, la charité pour fin, la charité pour ob-

[1] Prov. 3. — [2] Hebr. 13.

jet. Ce qui faisoit conclure au maître des Gentils, que la charité est la plénitude de la loi, *Plenitudo ergò legis est dilectio*[1], entendant par ce terme *dilectio*, l'amour du prochain; car, voilà pourquoi il ajoutoit : *Qui diligit proximum, legem implevit*[2]; Celui qui aime son prochain, accomplit toute la loi. Or, quiconque a le zèle d'assister les orphelins, et de les visiter, doit conséquemment avoir dans le cœur cet amour du prochain : je dis cet amour surnaturel, cet amour chrétien, amour pur, qui, dégagé de tous les intérêts du monde, regarde le prochain dans Dieu, et le soulage pour Dieu. Quel autre motif nous y porteroit, et qui pourroit sans cela nous faire penser à des misérables dont l'unique titre, pour s'attirer cet amour, est d'être les créatures de Dieu? Je puis donc dire, et il est vrai, que celui qui s'affectionne à ces malheureux, et qui, connoissant leurs nécessités, s'empresse de leur procurer tous les soulagements qu'il est en état de leur fournir, a dans l'ame, non seulement de la religion, mais le fond de la religion, mais l'abrégé de toute la religion; c'est-à-dire, qu'il est dès-là préparé et déterminé à remplir sans réserve tous les autres devoirs de la religion; et comme devant Dieu la préparation du cœur, quand

[1] Rom. 13. — [2] *Ibid.*

elle est sincère, est réputée pour l'effet même, par ce seul acte de religion il a déjà en quelque manière tout le mérite de la religion; il en a déjà tout l'esprit: *Religio hæc est.* Quel avantage, Mesdames, et quel bonheur pour une ame chrétienne, de pouvoir avec vérité et toujours avec humilité, se rendre à soi-même ce témoignage de sa religion! On dit tous les jours qu'il n'y a plus de foi dans le monde; c'est une plainte ordinaire, et une plainte qui, dans un sens, ne se vérifie que trop; mais, en quelque sens qu'on puisse l'entendre, il y aura de la foi parmi nous, tant qu'il y aura des ames charitables, puisqu'elles ne peuvent être vraiment et solidement charitables que par la foi, et que le degré de leur foi répond à l'abondance et à la mesure de leur charité: *Religio hæc est.*

II. De là, Mesdames, par une règle toute contraire, se flatter d'avoir de la religion, et n'avoir pas ce zèle de compassion, de tendresse de miséricorde pour des sujets aussi délaissés que le sont ceux en faveur de qui je vous sollicite, c'est une religion chimérique et imaginaire, une religion vaine et apparente, une religion dont Dieu n'est point honoré, et dont les hommes ne sont nullement édifiés. Voilà néanmoins la religion de notre siècle, et Dieu veuille

que ce ne soit pas la vôtre ! On voit des femmes qui se piquent d'être chrétiennes et de pratiquer la dévotion, mais qui, toutes pieuses et toutes dévotes qu'elles paroissent, n'ont que de l'indifférence pour les pauvres, sont insensibles à leurs misères, les laissent souffrir, sans être touchées de leurs maux, ni se mettre en peine de les adoucir. Elles ont, si vous voulez, de la piété, mais une piété stérile, une piété dont les pauvres ne profitent point, une piété qui dès-lors ne peut être cette piété pure et sans tache que l'Apôtre nous recommande : *Religio munda et immaculata.*

Il faut que la piété, pour être pure et sans tache, glorifie Dieu. Or est-ce le glorifier, que de violer un de ses préceptes les plus étroits, qui est celui de la charité ? Est-ce le glorifier, que de renverser l'ordre de sa Providence, qui n'a point donné d'autre fonds aux pauvres que ce qu'ils peuvent et ce qu'ils doivent recevoir de la charité ? Est-ce le glorifier, que d'oublier ses images vivantes, ses substituts, ses enfants, qu'il a commis aux soins des fidèles et à leur charité ? Il faut que la piété, pour être pure et sans tache, soit édifiante, soit exemplaire, soit exempte devant les hommes de tout reproche, et à l'épreuve de toute censure : et le reproche le plus honteux qu'on puisse faire à une chré-

tienne qui fait profession de vertu, n'est-ce pas de ne s'occuper que d'elle-même, et de n'avoir nulle pitié des pauvres? Moins de prières, pourroit-on lui dire, moins de pratiques et d'exercices d'oraison, et un peu plus de bonnes œuvres; moins de confessions et de communions, et un peu plus d'attention et de vigilance pour vos frères et les membres de Jésus-Christ; ou plutôt, sans rien retrancher de vos prières, ni diminuer le nombre de vos communions, montrez-en l'utilité et le fruit, par le zèle qu'elles vous inspireront pour des chrétiens comme vous, et pour subvenir à leur indigence. Autrement, ou vous n'avez que les dehors de la religion, ou la religion que vous professez, et dont vous prétendez vous prévaloir, n'est pas la religion sans tache que je vous prêche: *Religio munda et immaculata.*

III. Religion pure et sans tache aux yeux de Dieu notre Père: *Apud Deum et Patrem.* Car Dieu est le Père des pauvres, et en particulier le Père des orphelins; par conséquent la vraie religion doit porter toute ame chrétienne à aimer singulièrement les orphelins, et à leur en donner des marques solides: pourquoi? parce que la vraie religion, répond saint Augustin, est d'entrer dans les vues de Dieu, et dans les inclinations de Dieu: or, Dieu se plaît à être

le Père des orphelins, il s'en fait honneur; et, quand il se glorifie de cette qualité, il veut être en cela notre modèle : *Tibi derelictus est pauper; orphano tu eris adjutor*[1] : Oui, Seigneur, c'est à vos soins paternels que le pauvre est confié, et c'est vous qui êtes le protecteur de l'orphelin. Que faites-vous donc, Mesdames, quand vous vous appliquez à faire subsister ces pauvres enfants qui sont aujourd'hui l'objet de votre charité? je ne vous dis pas que vous déchargez Dieu du soin de pourvoir à leur subsistance; il est trop bon pour cesser jamais de penser à eux : mais je dis que vous êtes par là les ministres de sa miséricorde, que vous en êtes les coopératrices et les coadjutrices; je dis que vous acquittez en quelque sorte sa Providence à l'égard de ses enfants, afin qu'ils n'aient jamais lieu de se plaindre qu'il leur ait manqué. Il est leur Père, et, quand vous entrez dans leurs besoins par une charité bienfaisante, vous leur tenez lieu de mères en Jésus-Christ. Je dis plus encore : c'est ainsi que vous devenez, dans un sens, aussi véritable qu'il est honorable, comme les mères de Jésus-Christ même. Ne croyez pas qu'il y ait là de l'exagération; puisque c'est le Sauveur lui-même, ce divin Sauveur, qui vous le témoigne : car, dans son

[1] Ps. 9.

Évangile, il a déclaré que sa vraie mère selon l'esprit, c'étoit quiconque fait la volonté de son Père céleste : *Quicumque fecerit voluntatem Patris mei, ipse meus frater et mater est*[1]. Or pouvez-vous mieux accomplir la volonté du Père céleste, qu'en vous employant auprès de ceux dont il vous a particulièrement chargées, qui sont les orphelins ? *Religio munda et immaculata apud Deum et Patrem hæc est.*

IV. Mais pourquoi les orphelins? *Visitare pupillos.* Ne le voyez-vous pas, Mesdames? parce que l'orphelin est de tous les pauvres le plus destitué de secours et de moyens; parce que c'est à l'orphelin que la protection de Dieu est plus nécessaire; parce que c'est l'orphelin qui a plus droit de recourir à Dieu comme à son unique refuge, et de dire comme David : Mon père et ma mère m'ont quitté, ils sont perdus pour moi; mais le Seigneur m'a pris en sa garde : *Quoniam pater meus et mater mea dereliquerunt me : Dominus autem assumpsit me*[2]. Ce n'est pas assez : mais j'ajoute qu'entre les orphelins il n'y en a point à qui ces paroles conviennent si naturellement, qu'à ceux que la charité a retirés dans cette maison où vous venez les visiter : les autres, quoique orphelins, au défaut de leurs pères et de leurs mères

[1] Matth. 12. — [2] Ps. 26.

peuvent encore avoir des appuis; ils trouvent dans leurs familles des parents, des proches, qui les reconnoissent et les élèvent; ils ont des tuteurs qui ménagent leur bien et qui font valoir leurs deniers : ceux-ci n'ont ni tuteurs, ni parents, dont ils puissent implorer l'assistance; désavoués de tout le monde, ils n'ont personne dans tout le monde à qui s'adresser. Les autres, quoique sans père et sans mère, sont souvent dans un âge où ils peuvent s'aider eux-mêmes : ceux-ci, dès le moment de leur naissance, sont exposés au danger prochain de périr, et périroient en effet, si le Créateur qui les a formés ne leur avoit ménagé une ressource dans la providence des hommes. Il est donc incontestable que ce sont là les orphelins les plus abandonnés de leurs pères et de leurs mères; que ce sont ceux sur qui Dieu est plus engagé à veiller, ceux dans qui la religion pure et sans tache se pratique plus à la lettre : *Visitare pupillos*. C'est entre les bras de Dieu seul que ces pauvres enfants sont déposés; et c'est dans vos mains, Mesdames, qu'il les remet, pour les retirer de la mort, et leur conserver une vie dont vous aurez à lui répondre.

Quel soin, dans l'ancienne loi, quel zèle Dieu n'a-t-il pas fait paroître pour les orphelins? ceci mérite votre attention, et vous ap-

prendra votre religion. Qu'étoit-ce, dans l'ancienne loi, que les orphelins? Des personnes privilégiées, des personnes spécialement protégées de Dieu, et comme telles respectées. Rien de plus authentique ni de plus formel que ce que nous lisons sur cela dans le Deutéronome. Dieu vouloit que les orphelins fussent considérés des Israélites comme leurs frères; que chaque famille en adoptât un, et que cet orphelin ainsi adopté mangeât à la table, eût part à tous les biens, fût traité comme les autres enfants de la maison; il vouloit que dans chaque famille il y eût une partie des dîmes affectée aux orphelins, et que lorsqu'on faisoit la récolte des fruits de la terre, on en réservât une portion pour l'orphelin, afin qu'il eût de quoi vivre; il vouloit que les juges établis pour administrer la justice, la rendissent à l'orphelin, préférablement à tout autre : voilà ce que Dieu avoit ordonné dès la loi de Moïse. Dans la nouvelle loi, qui est une loi d'amour et de miséricorde, au lieu de tout cela, Dieu s'en repose sur votre charité; il ne vous oblige, ni à recueillir ces orphelins dans vos maisons, ni à les faire manger à vos tables; mais il se contente que votre charité pourvoie d'une manière efficace à leur établissement. Sans exiger de vous d'autres dîmes, il veut que votre charité

soit pour eux la dîme assurée de vos biens, et qu'ainsi vous soyez, à leur égard, encore plus secourables par le principe de la charité, que ne l'étoient les Israélites par l'obligation de la loi.

V. Vous y êtes d'autant plus indispensablement engagées, Mesdames, que ces orphelins se trouvent ici dans un état plus déplorable : *In tribulatione eorum.* Leur affliction est extrême : je veux dire que leur indigence est aussi grande que vous pouvez l'imaginer, et j'ai bien sujet de m'écrier avec saint Paul : *Os nostrum patet ad vos*[1] ; je suis député pour vous parler et pour vous parler fortement : *Cor nostrum dilatatum est*[2] ; je sens mon cœur qui se dilate, qui s'étend par le zèle de la charité, et même de la religion, qui est là-dessus inséparable de la charité : *Non angustiamini in nobis*[3] ; mes entrailles ne sont point resserrées pour vous et pour votre sanctification : *Augustiamini autem in visceribus vestris*[4] ; mais que je crains que vos ames ne se tiennent fermées, ou qu'elles ne s'ouvrent pas autant qu'elles devroient et qu'il est à souhaiter! Voilà des enfants dont Dieu nous charge aujourd'hui, vous et moi ; il m'ordonne de vous représenter leurs besoins, de plaider auprès de vous leur cause, et d'y faire servir tout ce qu'il m'a donné de connois-

[1] II Cor. 6. — [2] Ibid. — [3] Ibid. — [4] Ibid.

sances et de forces; c'est là mon ministère, et je tâche à m'en acquitter: mais, quel est le vôtre? de contribuer à l'éducation de ces enfants et à leur salut; de répandre sur eux libéralement et saintement vos dons: libéralement afin qu'ils en reçoivent une solide assistance; saintement, afin que vous en ayez devant Dieu le mérite, et que vous en obteniez la récompense: ce sera la même pour nous. Or, puisque vous aspirez à la même gloire que moi, que vos cœurs s'élargissent comme le mien: *Eamdem autem habentes remunerationem, dilatamini et vos* [1].

A Dieu ne plaise que je veuille exagérer les misères de cette maison! Je suis le prédicateur de la vérité, et je ne voudrois pas m'en départir une fois, ni d'un seul point, pour exciter votre charité. On vous a dit qu'un grand nombre de ces enfants sont morts, faute de nourriture et des choses les plus nécessaires: je n'examine point si peut-être on vous en a trop dit; vous avez pu vous en instruire, et même vous l'avez dû, car votre ignorance en cela ne seroit pas une légitime excuse. On vous a dit que la multitude de ces enfants croît tous les jours, et que vos charités devroient croître à proportion. Quoi qu'il en soit, Mesdames, je

[1] II Cor. 6.

sais que ces enfants sont dans la souffrance, qu'ils sont dans l'extrémité de l'indigence, et ce ne sera point amplifier si je conclus, qu'ils sont donc dans l'état où la religion vous oblige à faire des efforts extraordinaires pour les soutenir : *Visitare pupillos in tribulatione eorum.*

Si vous y manquiez, le sang de ces innocents demanderoit à Dieu justice ; car leur sang, aussi bien que celui d'Abel a une voix qui se fait entendre de Dieu, et qui crie de la terre jusqu'au Ciel. Il est pour vous, Mesdames, du dernier intérêt que la voix de ce sang ne crie jamais contre vous. Il est pour vous d'une conséquence infinie que vous écoutiez cette voix, et que, sur le témoignage que je vous rends, vous preniez de justes mesures, et vous régliez vos aumônes. Sans cela, qui pourroit vous préserver de la malédiction dont Dieu menaçoit les Israélites par ces Paroles du psaume? *Turbabuntur à facie ejus, Patris orphanorum, et judicis viduarum*[1] : Ils seront troublés et saisis de frayeur à son aspect, parce qu'il est le Père des orphelins; et qu'il sera un jour leur juge; c'est-à-dire, qu'il leur rendra justice aux dépens de ceux et de celles qui les auront négligés, et qui, témoins de leur extrême disette, ne se seront pas mis en devoir de les soulager,

[1] Ps. 67.

Mais que dis-je, Mesdames? j'aime mieux vous exhorter à ce saint exercice par l'espérance des bénédictions éternelles que Dieu vous promet. C'est l'amour, je dis l'amour de votre Dieu, qui vous doit animer, plutôt que la crainte de ses châtiments. Il s'agit de seconder une entreprise des plus importantes à sa gloire. Il s'agit de sauver des ames que Jésus-Christ a rachetées, et qui n'ayant dans le monde nul asile, s'y perdroient immanquablement, si votre zèle n'y remédioit. Il s'agit de dresser des enfants, qui, sans vous, n'ayant nulle instruction, par une conséquence inévitable, n'auroient nulle religion. Il s'agit de les retirer, non seulement de la pauvreté, mais du vice, mais du libertinage, où la fainéantise, par une triste fatalité, les entraîneroit avec tant d'autres. Il s'agit de former dans leurs personnes de bons sujets pour être employés partout où la Providence les destinera.

C'est votre ouvrage, Mesdames, et vous y êtes intéressées : car vous êtes comme les fondatrices de cet hôpital. C'est à vous que Dieu en a premièrement inspiré le dessein, et c'est vous qui avez eu le courage de l'entreprendre. Quand je dis vous, j'entends ces illustres dames dont toutes les assemblées des Saints publient et publieront sans cesse les charités. Vous les

avez connues, et je ne vous en rappelle le souvenir que pour vous porter à les imiter. Vous leur avez succédé, et cet établissement qu'elles ont commencé ne peut être ni maintenu, ni conduit à sa perfection que par vous. Une grande princesse dont je respecte la présence et dont l'humble modestie m'oblige à me taire sur ses éminentes qualités, n'a pas cru pouvoir mieux honorer Dieu, ni mieux reconnoître tout ce qu'elle en a reçu, qu'en se mettant à la tête de cette œuvre de piété. Sa foi l'y a engagée, et son exemple doit vous y attirer. Faites-vous un devoir et un mérite de vous conformer à ses pieuses intentions. Et vous, troupe infortunée, enfants que le crime a fait naître, sans vous rendre criminels, bénissez dans votre malheur même le Dieu souverain, le Père des miséricordes : *Laudate, pueri, Dominum*[1]. Si vous êtes le rebut du monde, il y a dans le Ciel un créateur qui s'intéresse à votre conservation, et à qui vous êtes aussi chers que le reste des hommes. Il est au plus haut point de la gloire; mais de ce haut point de gloire, il ne dédaigne pas d'abaisser ses regards sur votre misère : *Qui in altis habitat, et humilia respicit*[2]. C'est lui

[1] Ps. 112. — [2] *Ibid.*

qui apprend aux grands du siècle et aux plus grands à descendre eux-mêmes jusqu'à vous; lui qui les fait sortir de leurs palais, de leurs riches et magnifiques appartements pour se ranger auprès de vous : *Suscitans de terrâ inopem, ut sedeat cum principibus, cum principibus populi sui*[1]. Levez vers lui vos voix pour lui payer le juste tribut de vos louanges. C'est là louange des enfants, et des enfants à la mamelle, qui lui plaît par-dessus toutes les autres : *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem*[2]. Levez avec vos voix vos mains encore pures, et servez à toute cette assemblée d'intercesseurs. Vous n'en pouvez avoir de plus puissants, Mesdames, pour vous ouvrir le trésor des grâces divines, et pour vous obtenir l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

[1] Ps. 112. — [2] Ps. 8.

EXHORTATION

SUR LA CHARITÉ

ENVERS LES NOUVEAUX CATHOLIQUES.

Pax fratribus, et charitas cum fide. — *Que la paix soit sur nos frères, avec la charité et la foi.* Aux Éphésiens, chap. 6.

Voici, Mesdames, une nouvelle charge pour vous : mais ce seroit, j'ose le dire, vous rendre indignes du nom de chrétiennes que vous portez, si vous la regardiez comme une charge, et si vous ne bénissiez mille fois le Ciel de vous avoir ainsi réduites à l'heureuse nécessité de redoubler vos soins et vos aumônes. Vous comprenez qu'il s'agit de nouveaux catholiques, ou de ceux qui sont dans la disposition de le devenir, et qui n'attendent peut-être plus pour cela que votre secours. Ils sont répandus dans toute la France, répandus dans tous les quartiers de cette ville capitale; mais par une

Providence particulière, nulle autre paroisse n'en est plus abondamment pourvue que celle-ci, et ne doit plus s'employer à leur soulagement. Encore une fois, Mesdames, ne vous en plaignez point, et bien loin de vous en plaindre, remerciez Dieu de ce qu'il vous donne, contre toute espérance, ces nouveaux sujets d'exercer votre zèle. Confiez-vous en lui, et ne doutez point qu'il ne vous donne en même temps de nouveaux moyens pour subvenir à tout, et pour remplir dans toute son étendue l'obligation qu'il vous impose. Soyez-lui fidèles, en faisant des efforts extraordinaires, pour répondre aux desseins de sa miséricorde; et il vous sera fidèle, en vous faisant trouver les fonds nécessaires, et en secondant les pieuses intentions de votre charité. Telle est la préparation d'esprit où vous devez être, et que je vous demande en faveur de nos frères que le malheur de la naissance et de l'éducation a tenus si long-temps séparés de nous. Que la paix soit sur eux avec la foi, et cela par la charité que vous pratiquerez envers eux : *Pax fratribus, et charitas cum fide.* En deux mots qui vont partager cet entretien, il faut pourvoir, tout à la fois, et à leurs besoins temporels, et à leur salut éternel : à leurs besoins temporels, en les assistant dans leur pressante

nécessité; à leur salut éternel, en les confirmant dans la foi, et en achevant leur conversion, qui n'est encore qu'imparfaite et qu'ébauchée. La charité fera l'un et l'autre, et c'est aussi à l'un et à l'autre que je viens vous exhorter.

PREMIÈRE PARTIE.

N'en doutez point, Mesdames, la nécessité de ces pauvres nouvellement convertis est très-pressante; et, si l'on ne pourvoit à leurs besoins, il est évident qu'ils doivent bientôt tomber dans l'extrême misère : pourquoi? En voici la preuve sensible; c'est qu'ils n'ont plus les secours qui les faisoient autrefois subsister. Dès-là donc que vous ne suppléerez pas à ce qu'ils ont perdu, ou pour mieux dire, à ce qu'ils ont volontairement quitté en se réunissant à l'Église, quelle sera leur ressource, et qui les soutiendra? Je m'explique; et faites, s'il vous plaît, à ceci une sérieuse réflexion.

Car tant que leur religion a été tolérée, et qu'ils ont vécu dans l'Église protestante, ils y étoient assistés, et bien assistés. On ne les voyoit point alors s'adresser à nous; ils ne venoient point nous exposer leur pauvreté; ils ne nous faisoient point entendre leurs gémissements et leurs plaintes : marque infaillible

qu'ils ne souffroient pas, et qu'ils trouvoient même sans peine, parmi leurs frères, ce qui suffisoit à leur condition et à leur état. En effet la pauvreté, parmi nos hérétiques, n'étoit ni négligée, ni délaissée. Il y avoit entre eux, non seulement de la charité, mais de la police et de la règle dans la pratique de la charité. C'étoit pour eux un devoir de secourir les pauvres dans leurs maladies, de les retirer de la mendicité, de procurer des places à ceux qui pouvoient servir, de l'ouvrage à ceux qui pouvoient travailler, des aumônes à ceux qui ne pouvoient s'aider eux-mêmes, ni s'appliquer; de n'oublier personne, et de veiller sans exception sur tout le troupeau. Soyons de bonne foi, et ne leur refusons point la justice qui leur est due. Rendons-leur là-dessus le témoignage qu'ils ont mérité, et qu'on leur a souvent rendu. Reconnoissons que sur ce point nous n'avons rien à leur reprocher, et souhaitons que, sur cela même, ils n'aient de leur part nul reproche à nous faire.

Voilà, dis-je, comment leurs pauvres étoient traités. Mais depuis que ces pauvres, renonçant à l'erreur qui les séduisoit, se sont soustraits à la conduite des faux pasteurs qui les égaroient; depuis qu'ils sont sortis de leurs mains pour se jeter dans les nôtres, et que du

sein de l'hérésie ils ont passé dans le sein de la vraie Église, de quel œil désormais les regarde tout le parti qu'ils ont abandonné? On les dénonce aux assemblées comme des déserteurs, on les efface du nombre des frères, et on ne les compte plus dans le consistoire que pour des apostats et des excommuniés : on ne leur donne plus de part aux distributions, et on leur retranche tout ce qu'ils recevoient. Bien loin de s'intéresser pour eux et de leur continuer les mêmes gratifications, peut-être au fond de l'ame se réjouit-on de les voir dans la souffrance et dans la disette, et peut-être en triomphe-t-on. Ainsi donc, de ce côté-là restent-ils sans espoir; ces sources, auparavant si abondantes, se sont tout-à-coup desséchées, et sont tellement tari à leur égard, qu'ils n'y peuvent plus rien puiser; d'autant plus dignes de notre pitié et de notre zèle, que c'est par esprit de religion et pour se joindre à nous qu'ils se sont privés de ce soutien, et qu'ils ont fermé les yeux à toutes les considérations humaines qui les pouvoient retenir.

Mais du reste, Mesdames, en faisant ce sacrifice, à quoi se sont-ils attendus, et à quoi ont-ils dû s'attendre? Ils ont cru que votre charité les dédommageroit de leur perte. Ils se sont persuadés que, dans le parti de la vé-

rité qu'ils embrassoient, il y auroit des ames aussi tendres et aussi secourables que dans celui de l'erreur dont ils se détachoient. Ils se sont promis que, devenant par une étroite alliance nos amis, nos frères, les membres du même corps, nous ne leur refuserions pas les devoirs de l'amitié, de l'hospitalité, de la proximité, d'une sainte fraternité; que, priant devant les mêmes autels que nous, participant aux mêmes mystères que nous, mangeant avec nous le même pain céleste, et usant du même aliment spirituel à la même table, qui est la table de Jésus-Christ, on ne les laisseroit pas d'ailleurs manquer de la nourriture ordinaire, ni languir dans un triste abandonnement; que Dieu penseroit à eux, et que cette Église catholique dont on leur disoit tant de merveilles, *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei*[1], que cette Église, à qui ils recouroient comme à leur mère, et qui les admettoit parmi ses enfants, ne seroit pas insensible à leur indigence, et ne les verroit pas périr sans prendre de justes mesures pour la conservation de leur vie. Telle a été leur attente; et dans cette confiance, ils ont franchi le pas; ils ont rompu les liens les plus forts, qui depuis de longues années les arrêtoient; ils n'ont écouté ni les

[1] Ps. 86.

sentiments de la nature, en s'éloignant de leurs proches, ni la voix de leurs ministres, dont ils ont également méprisé et les menaces et les promesses, et les invectives et les offres. Ils nous ont tendu les bras, et nous les avons reçus. Dans un premier mouvement nous leur avons témoigné la même joie que le bon pasteur marqua à tous ses voisins lorsqu'il eût ramené sa brebis : *Congratulamini mihi, quia inveni ovem quæ perierat* [1].

Mais en quel deuil doit se tourner pour eux cette courte joie, si de notre part ils demeurent sans assistance? N'ayant plus rien de ce qu'ils avoient, et ne trouvant rien chez nous de ce qu'ils espéroient, ne seront-ils pas dans un délaissement absolu? Quand les Israélites se virent engagés sous la conduite de Moïse et d'Aaron dans une terre aride et déserte, et qu'ils se sentirent pressés de la faim, il s'éleva parmi cette innombrable multitude d'hommes, de femmes, d'enfants, un murmure général contre leurs conducteurs et contre le Dieu même d'Israel. Où sommes-nous, s'écrièrent-ils, et en quel pays nous a-t-on fait venir? Du moins en Égypte nous avions du pain en abondance : *Comedebamus panem in saturitate* [2]. Je sais, Mesdames, que ce murmure des Israé-

[1] Luc. 15. — [2] Exod. 16.

lites étoit injuste et trop précipité. C'est pour cela qu'ils en furent punis, et que Dieu en tira une si prompte et si rigoureuse vengeance. Mais lorsque tant de nouveaux fidèles resteront parmi nous dans l'oubli, et qu'ils y seront dépourvus de toutes choses, n'auront-ils pas droit de se plaindre? et que leur répondrons-nous? quand ils nous diront, *Comedebamus panem in saturitate* : Rien ne nous manquoit où nous étions; on nous recherchoit, on nous entretenoit. Vous nous avez appelés; vous nous avez invités à vous suivre; vos prédicateurs, vos pasteurs, toutes les puissances ecclésiastiques et séculières nous ont pressés là-dessus, et fait des instances auxquelles nous n'avons pu résister. Nous nous sommes rendus, nous sommes venus, nous voici, et chacun semble nous méconnoître, chacun se retire de nous! Que sera-ce quand ils le diront à Dieu? *Comedebamus panem in saturitate!* Hé! Seigneur, nous avons éprouvé les effets de votre Providence, tandis que nous marchions hors de vos voies! nous y avez-vous attirés pour nous donner la mort?

Non, Mesdames, ce n'est point ainsi que Dieu l'a prétendu. Ce seroit une honte, et pour son service, et pour son Église. L'honneur de l'un et de l'autre demande qu'on n'y trouve

pas moins d'avantage, pas moins de douceur, pas moins de charité, que dans de fausses religions et dans des sectes formées contre lui. Si donc il est touché des murmures qu'il entendra, et si ces murmures excitent sa colère, ce ne sera pas tant à l'égard de ceux qui les feront, que de ceux qui les causeront. Il pardonnera aisément à des malheureux trompés dans leurs espérances, accablés de leurs peines, incertains de leur sort, également troublés et de la vue du passé, et du sentiment des misères présentes, et de la crainte des maux à venir. Mais sur qui il exercera sa justice avec plus de sévérité, c'est sur vous-mêmes : pourquoi ? parce que c'est vous qui les aurez réduits en ces tristesses profondes et en ces désolations, vous qui aurez été le sujet et l'occasion de ces plaintes amères et de ces révoltes, vous qui aurez renversé les desseins de la Providence, qui aurez déshonoré l'Église de Jésus-Christ, et donné à l'hérésie une espèce de supériorité et d'ascendant.

Car quelles seront les railleries et les insultes des hérétiques opiniâtres et endurcis, lorsqu'ils verront le déplorable état de ces troupes de catholiques tout récemment entrés dans l'Église, après s'être séparés d'eux ? N'auront-ils pas lieu en apparence de leur dire ce

que Moïse disoit avec vérité aux Juifs incrédules et rebelles : *Ubi sunt dii, in quibus habebant fiduciam* [1] ? Où sont donc vos appuis? où sont ces bénédictions du Ciel, dont on vous répondoit avec tant d'assurance, et sur quoi vous faisiez tant de fonds? où sont ces ames charitables, ces protecteurs puissants et vigilants, ces patrons qui devoient vous secourir en tout et ne vous renvoyer jamais les mains vides? qu'ils paroissent, et qu'ils vous soulagent au moins en de si fâcheuses extrémités : *Surgant, et opitulentur vobis, et in necessitate vos protegant* [2]. Or ces outrages, Mesdames, ne retomberont-ils pas sur toute l'Église, et n'en serez-vous pas responsables à Dieu?

Mais le nombre de ces convertis est trop grand. Trop grand, Mesdames, ah! le peut-il être trop? le pouvez-vous penser? le devez-vous? Et qu'y a-t-il à souhaiter davantage, que de le voir croître sans cesse et d'être tous rassemblés, selon le désir du Fils de Dieu, dans une même bergerie et sous un même pasteur? *Et fiet unum ovile et unus pastor* [3]. Le nombre de ces pauvres est grand : c'est pour cela que vous devez augmenter vos soins; c'est pour cela que vous ne devez pas vous contenter de vos aumônes ordinaires; c'est pour cela

[1] Deut. 32. — [2] *Ibid.* — [3] Joan. 10.

que vous ne devez pas seulement y employer tout le superflu de votre état, mais quelque chose du nécessaire. Disons la vérité : le nombre ne seroit pas trop grand, si chacune faisoit son devoir, et donnoit à proportion de ses forces. Il n'est donc trop grand, que parce que plusieurs ne veulent rien contribuer, ou ne veulent pas assez contribuer.

Mais les temps sont difficiles : j'en conviens; mais après tout, Mesdames, ne m'obligez pas à réfuter cette objection, toute spécieuse qu'elle est, par des preuves qui vous convaincroient et qui vous confondroient. Car ce sont des arguments pris de vous-mêmes, de votre propre exemple, de vos dépenses les plus communes dont nous sommes témoins, et dont nous gémissons. Quoi qu'il en soit, et quoi qu'il y ait à prendre sur vous, vous n'en ferez jamais tant pour bien accueillir ces généreux prosélytes, qu'ils en ont fait pour parvenir jusqu'à nous et pour vaincre tous les obstacles qui s'opposoient à leur réunion. Combien se sont arrachés par une sainte violence d'entre les bras de leurs parents qui les baignoient de leurs larmes et qui leur perçoient le cœur des cris les plus douloureux? combien ont abandonné leurs héritages et ont mieux aimé se mettre au hasard d'une ruine entière, que de s'obstiner contre la lumière qui les éclairoit et

contre la grâce qui les pressoit? Que leur courage vous anime; que leur désintéressement vous instruise : mais surtout ayez égard à leur salut éternel; et souvenez-vous qu'en les assistant dans leurs besoins, vous les confirmerez par votre charité dans la foi, et vous acheverez leur conversion, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Toute conversion, même sincère, n'est pas, Mesdames, dans le sens que je l'entends, une conversion parfaite; et je n'appelle conversion parfaite, que celle où l'ame demeure bien affermie, sans être sujette à ces incertitudes qui rendent sa foi chancelante, ni à ces retours qui l'entraînent dans ses premiers égarements, et détruisent en elle l'œuvre de Dieu. Suivant ce principe, nous pouvons dire, que s'il y a beaucoup de catholiques nouvellement convertis, il y en a peu qui le soient pleinement et parfaitement, parce qu'il y en a peu en qui la foi ne soit encore bien foible, et dont on ne doive craindre de scandaleuses rechutes. Il est donc d'une extrême conséquence de les fortifier et de nous les attacher si étroitement, que rien ne puisse les rengager dans leurs anciennes erreurs, ni les détourner du droit chemin où

la miséricorde du Seigneur les a conduits. Que faut-il pour cela? Gagner leur esprit et leur cœur : leur esprit, en leur persuadant toujours de plus en plus la vérité de notre religion; leur cœur, en les affectionnant à cette même religion, et la leur faisant aimer. Or, l'un et l'autre, Mesdames, dépend de vous, et sera le fruit de votre zèle pour eux et pour tout ce qui les concerne. Voici comment : écoutez-le, s'il vous plaît.

Car, je soutiens d'abord que vous ne leur ferez jamais mieux connoître la vérité de notre religion que par la charité qui s'y pratique, puisque la charité est la marque la plus certaine de la sainteté, et que la sainteté est un des plus favorables préjugés de la vérité. Je ne prétends pas néanmoins que ce soit là le seul motif de leur créance. On sait assez que toutes les hérésies ont affecté l'éclat des bonnes œuvres et d'une charité fastueuse. On sait que saint Augustin, pour cela, vouloit qu'on jugeât des personnes par la foi, et non de la foi par les personnes. Mais quand, aux autres motifs, la charité se joint, une charité bienfaisante, une charité prévenante, une charité toujours vigilante et constante, c'est ce qui achève de déterminer les esprits et de les fixer. Aussi est-ce cette charité envers les pauvres, qui si

long-temps a donné du crédit à la religion prétendue réformée. Ce n'étoit pas une preuve suffisante pour elle, parce que ce n'étoit pas une preuve entière et complète; mais enfin cette preuve, quoique suspecte de sa part, ne laissoit pas de faire impression et de lui attirer une infinité de sectateurs. C'étoit un faux métal, mais qui frappoit les yeux; et ces pauvres, dont vous êtes présentement chargées, n'étoient la plupart retenus que par là, et n'avoient point de plus puissante raison qui les convainquît.

Ainsi, Mesdames, pour se conformer à leurs dispositions, il faut maintenant que vous les détrompiez de la fausse opinion où l'on s'étudioit à les élever : que de toutes les religions, il n'y avoit que la protestante qui s'intéressât pour les pauvres. Il faut que vous leur fassiez voir, qu'entre les autres prérogatives de la religion catholique, elle a encore celle-ci, d'être la plus compatissante et la plus miséricordieuse. On prépare des missions pour leur instruction, et je ne puis assez louer un dessein si digne du zèle apostolique. Mais du reste, il faut, avant toutes choses, que vous soyez vous-mêmes leurs missionnaires : par où? Par vos libéralités. Car, pour appliquer ici la parole de saint Paul, *Priùs quod animale, deindè*

quod spiritale[1], le temporel ouvre la voie au spirituel, et c'est un des préparatifs les plus efficaces. Voilà ce qui conciliera aux ministres du Seigneur l'attention de ces nouveaux disciples; voilà ce qui donnera de la force à leurs paroles, et ce qui appuiera leurs prédications. Quand ces pauvres, que l'Église a recueillis dans son sein, verront des dames de qualité les rechercher elles-mêmes, les visiter, les encourager, les aider, c'est ce qui les touchera. Ils concluront qu'une religion qui inspire une charité si pure, n'est point aussi affreuse que leurs ministres la leur dépeignoient. Ils reviendront des fausses idées qu'ils en avoient conçues, et ils en prendront de plus justes et de plus vraies. Sans cela, les prédicateurs auront beau parler; toutes nos exhortations seront inutiles, et tout ce que nous dirons ne produira rien. Car comment recevront nos discours des gens à qui nous refusons le pain et la vie, et qui, comparant ce qu'ils sont avec ce qu'ils étoient, se trouveront parmi nous assaillis de toutes sortes de calamités et sans espérance d'aucun soutien? Ne croiront-ils pas que leur misère est une punition du Ciel; que Dieu condamne leur changement et qu'il les en châtie? ne penseront-ils pas à retourner en

[1] Cor. 15.

arrière et à rompre l'engagement qu'ils avoient contracté avec nous? Dangereuse tentation contre laquelle il ne tient qu'à vous, Mesdames, de les prémunir, et illusion subtile dont vos charités les détromperont.

Il y a plus : en persuadant leurs esprits, vous gagnerez leurs cœurs : car rien ne gagne plus le cœur que l'affection qu'on nous témoigne et que le bien qu'on nous fait. Ils trouveront de la douceur dans la foi catholique, et par là ils la goûteront; elle leur deviendra chère et aimable. Tel est le moyen dont se servoit le Sauveur même du monde : pour sauver les ames, il guérissoit les corps, et à peine a-t-il opéré l'un de ces miracles sans l'autre. Cela paroît intéressé; mais Dieu, dont la Providence est adorable, emploie tout à la vocation et au salut de ses élus. Les riches et les pauvres se gagnent différemment : ceux-là d'une certaine manière, et ceux-ci par les dons. Mais qu'importe, pourvu qu'en effet on les gagne tous, et qu'à l'exemple de notre divin Maître nous profitions des besoins des pauvres pour les acquérir à l'Église, et nous nous prévalions de leur indigence pour la gloire et les intérêts de Dieu? Moyen le plus proportionné à leur foiblesse : convertis ou non convertis, ce sont les membres de Jésus-

Christ, mais les membres souffrants et languissants qu'il faut, par conséquent, ménager et mettre en état de bien digérer la sainte nourriture qu'on leur destine. Comme pauvres, ils doivent être évangélisés : *Pauperes evangelizantur*[1] ; mais il est nécessaire, à leur égard, que l'Évangile soit accompagné d'amples largesses et d'utiles secours : moyen que vous avez entre les mains, vous, Mesdames, que Dieu a pourvues des biens de ce monde, et qui aurez là-dessus plus de comptes à lui rendre. D'où s'ensuit une décision qui vous étonnera peut-être, et qui pourra troubler vos consciences ; mais dont vous serez obligées de convenir, pour peu que vous y fassiez d'attention, et que vous compreniez les principes les plus communs et les plus indubitables de la morale chrétienne. C'est par là que je finis ; et c'est dans cette conclusion que je renferme tout ce qui me reste à vous représenter sur un sujet si important.

Voici donc comment je raisonne. Il est certain que les œuvres de miséricorde ne sont pas seulement de conseil, mais de précepte, dans le christianisme, puisque c'est particulièrement sur ces œuvres de miséricorde que nous devons être jugés un jour, et récompensés ou réprouvés éternellement. Il est certain que

[1] Matth. 11.

ces œuvres de miséricorde, ordonnées sous de si grièves peines, ne regardent pas seulement les besoins du corps, mais les besoins de l'ame; et même les besoins de l'ame encore plus que ceux du corps, puisque l'ame est bien plus noble que le corps. De là je conclus, que ce qui suffiroit pour être coupable d'un péché mortel par rapport aux besoins du corps, suffit à plus forte raison pour être également criminel par rapport aux besoins de l'ame. Si donc, comme il est évident et comme vous le reconnoissez toutes, ce seroit un péché digne de la damnation, d'abandonner le pauvre dans le danger prochain de perdre la vie du corps, faute d'un secours qu'on peut lui fournir, c'est une conséquence incontestable, que ce ne sera pas un moindre crime (je devrois dire que ce sera un crime mille fois plus grand) de l'abandonner dans le prochain danger de perdre la vie de l'ame et de se pervertir, lorsqu'on peut, par une assistance salutaire, le mettre à couvert de ce malheur et l'en préserver. Or, ne savez-vous pas, Mesdames, que c'est là le péril où se trouvent une infinité de pauvres à demi convertis? Je dis, à demi convertis; car, malgré toutes les démonstrations extérieures et toutes les paroles qu'ils ont données, nous ne devons pas supposer qu'à leur égard tout soit

déjà fait, et nous devons plutôt supposer que tout est encore à faire. En effet, les uns, ainsi que je vous l'ai d'abord marqué, quoique convertis de bonne foi, ne sont pas néanmoins bien établis dans la grâce de leur conversion. D'autres sont dans le trouble et dans l'agitation qu'a dû leur causer un changement qui les éloigne de tout ce qu'ils avoient de plus cher, et qui les engage à une créance et à des pratiques où ils n'ont point été élevés. Quelques-uns demeurent dans une indifférence et une froideur qui ne les attache à rien; et plusieurs ne se sont enfin soumis que par force; et catholiques au-dehors, ne le sont guère dans le cœur. Jugez ce qu'il doit arriver de tous ces gens-là, si votre charité n'y rémédie. Jugez si l'on peut raisonnablement espérer qu'ils aient assez de persévérance pour tenir ferme dans l'affliction et dans la disette. Ce sont des arbres transplantés : s'il n'y a point de suc dans la terre pour les nourrir, si c'est pour eux une terre sèche, y prendront-ils racine, et dès le premier orage ne seront-ils pas renversés?

Reprenons, Mesdames : il est donc vrai que cette nombreuse multitude de nouveaux catholiques est exposée à retomber dans l'hérésie, à renoncer la foi et à se damner. Il n'est pas

moins vrai que vous pouvez les arrêter sur le bord du précipice et les sauver en les cultivant, en les consolant, en les soulageant, en subvenant à leur infortune. Si vous ne le faites pas, vous en croirez-vous quittes devant Dieu?

Hé! Mesdames, qu'on vînt actuellement vous dire qu'à la porte de cette maison un pauvre est sur le point d'expirer par la faim qui le consume, y en a-t-il une de vous qui ne courût à l'aide et qui s'en tînt dispensée? Or, je vous avertis, moi, et vous ne pouvez l'ignorer, que des milliers de pauvres sont prêts à périr spirituellement, parce que vous les laissez périr temporellement: et sur cela, vous vivrez tranquilles et sans scrupule? vous penserez n'en être point comptables à Dieu? vous ne craindrez point cette formidable menace qu'il vous fait dans l'Écriture, aussi bien qu'à ces prêtres qu'il avoit choisis pour la conduite de son peuple: *Sanguinem autem ejus de manu tuâ requiram* [1]: Voilà des ames dont le salut dépendoit de vous. Elles m'étoient bien précieuses, puisque je les avois rachetées de mon sang; mais les voilà perdues par votre faute. Je vous les redemande; et si vous ne pouvez

[1] Ezech. 3.

me les rendre, il faut que la vôtre m'en réponde : *Sanguinem autem ejus de manu tuâ requiram.* Oui, Mesdames, la vôtre en répondra : mais ce qui doit être aussi pour vous d'une consolation infinie, c'est qu'autant d'âmes que vous conserverez à Dieu, autant mettrez-vous le salut de la vôtre en sureté : autant Dieu la comblera-t-il de grâces en cette vie, et de gloire dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

EXHORTATION

SUR

LA CHARITÉ ENVERS UN SÉMINAIRE.

Maria ergò accepit libram unguenti nardi pistici pretiosi, et unxit pedes Jesu. — *Marie-Madeleine prit une livre d'huile de senteur d'un nard excellent et de grand prix, et elle en arrosa les pieds de Jésus.* S. Jean, chap. 12.

C'est le témoignage que Madeleine, l'une des plus illustres pénitentes de l'Église de Dieu, et, si j'ose user de cette expression, l'une des plus saintes amantes de Jésus-Christ, donne à ce divin Maître des sentiments de son cœur, et de l'attachement le plus pur et le plus sacré. Le parfum le plus précieux ne l'est point encore assez pour satisfaire son zèle, et il n'y a rien qu'elle voulût épargner, dès qu'il s'agit de ce Sauveur adorable dont elle a embrassé la loi, et à qui elle s'est dévouée sans réserve. Beau modèle que vous propose, Mesdames,

l'évangile de ce jour, et qui m'a paru convenir admirablement à ce que vous venez faire dans cette assemblée. C'est la charité qui vous y amène, et une charité d'autant plus relevée et plus parfaite, qu'elle regarde les prêtres du Seigneur et ses ministres. Je puis donc la comparer avec l'amour de Madeleine et avec tout ce qu'il lui inspire aujourd'hui, pour honorer le Fils de Dieu, pour lui marquer son inviolable fidélité. Je dis plus, et je prétends même que votre charité a des avantages qui la distinguent, et voici dans une comparaison suivie tout le fonds et tout le partage de cet entretien. Jésus-Christ témoigna que l'action de Madeleine lui étoit agréable, *Sinite illàm*[1]; mais votre charité doit être encore devant lui d'un plus grand mérite : c'est la première partie. Judas et la plupart des apôtres traitèrent de prodigalité l'action de Madeleine et en murmurèrent : *Ut quid perditio hæc*[2]? mais votre charité doit être d'une utilité si évidente, qu'il ne peut y avoir d'esprit assez critique pour ne la pas approuver : c'est la seconde partie. Enfin, toute la maison fut remplie de l'odeur du parfum que Madeleine versa sur les pieds du Sauveur du monde, *Et domus impleta est ex odore unguenti*[3]; et le fruit de votre charité

[1] Joan. 12. — [2] Matth. 26. — [3] Joan. 12.

se répandra dans toute l'Église : c'est la dernière partie. Donnez-moi, s'il vous plaît, votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une témérité de vouloir faire comparaison des mérites des Saints ; et saint Jérôme traite d'indiscrets et d'esprits peu sensés ceux qui entreprendroient d'examiner si de deux Saints, l'un est plus grand devant Dieu que l'autre, et s'il le surpasse dans l'état de gloire : *Qui Sanctorum merita stultè comparant.* Mais on peut, sans imprudence, et même avec sagesse, faire comparaison des bonnes œuvres et des actions des Saints, en jugeant les unes plus méritoires, plus louables, plus agréables à Dieu que les autres, parce que Dieu nous a donné dans l'Écriture des règles pour les discerner de la sorte, et les connoître. Il ne nous a pas révélé lequel des bienheureux dans le Ciel est plus élevé et plus glorieux ; mais il nous a révélé, par exemple, que l'obéissance vaut mieux que le sacrifice, et qu'il faut quitter l'autel pour aller se réconcilier avec son frère. Il m'est donc ici permis de comparer la charité que vous exercez envers les prêtres de Jésus-Christ, avec l'action que fait Madeleine en répandant

un parfum précieux sur les pieds du même Sauveur; et je ne crois point manquer au respect dû à cette sainte pénitente, ni diminuer sa gloire, quand je dis, que de contribuer par vos aumônes à la subsistance des ministres de l'Église, c'est quelque chose encore de plus excellent dans l'estime de Dieu, et dont il se tient infiniment plus honoré. Jésus-Christ disoit bien, en parlant de sa propre personne, que celui qui croiroit en lui, feroit de plus grands miracles que lui-même : *Qui credit in me, opera quæ ego facio et ipse faciet, et majora horum faciet* [1]. Pourquoi ne pourrions-nous pas dire, sans rien perdre de l'humilité chrétienne, qu'avec la grâce de Dieu, et par la grâce de Dieu, nous sommes capables d'être employés à une œuvre plus importante en elle-même, et plus relevée que celle de Madeleine convertie? Non, Mesdames, ni Jésus-Christ, ni Madeleine n'en seront point offensés, pourvu que cette comparaison serve à exciter votre zèle pour la charité la plus parfaite, que vous puissiez pratiquer. Or, c'est là que je rapporte tout le parallèle que je vais faire de Madeleine et de vous, ou plutôt de l'action de Madeleine et de la vôtre : appliquez-vous. Jésus-Christ étoit dans la maison de Marthe, et Madeleine pre-

[1] Joan. 14.

nant un vase plein de parfum, le vint répandre sur les pieds de son adorable Maître; elle les baigna de ses larmes, et les essuya de ses cheveux. Tout cela, disent les Pères, étoit la figure de l'aumône, qui, selon toutes les Écritures, est le précieux parfum que la charité répand sur le corps mystique de Jésus-Christ, et sur ses membres, qui sont les pauvres. Ces cheveux dont les pieds du Fils de Dieu furent essuyés, nous représentent, dans la pensée de saint Augustin, les biens superflus qui servent ou qui doivent servir à l'entretien des pauvres. Si donc ce qui n'étoit encore que l'ombre, que la figure, fut néanmoins d'un tel mérite auprès du Sauveur des hommes, combien plus est-il glorifié de la vérité même et de l'effet?

Je vais plus avant, et j'ajoute que Jésus-Christ n'agréa l'action de Madeleine, que parce que c'étoit la figure de l'aumône et de la charité chrétienne. Car, dans le fond, cette action n'avoit rien par elle-même qui dût lui plaire, ni qui répondît aux inclinations de son cœur. Il put être sensible à la piété de Madeleine, et au zèle qu'elle eut de lui en donner quelque marque : mais cette marque, de répandre sur lui des parfums, ne convenoit nullement à la morale et à l'esprit de ce divin législateur, puisqu'il étoit venu prêcher le re-

noncement aux délices de la vie, et enseigner, soit par sa doctrine, soit par son exemple, l'austérité et la mortification. Pourquoi donc loua-t-il non seulement l'intention, mais l'action de Madeleine? Parce que l'action de Madeleine devoit être pour nous non seulement la figure, mais l'exemplaire et le modèle d'une des plus essentielles vertus du christianisme. Or, jugez par là de quel œil et avec quels sentiments cet Homme-Dieu vous voit accomplir aujourd'hui dans un exercice réel et véritable, ce qui, de la part de Madeleine, n'étoit qu'une image et qu'une disposition. Jugez si vous devez envier le service qu'elle eut le bonheur de rendre à Jésus-Christ. Que dis-je? jugez si vous n'avez pas de quoi vous féliciter devant Dieu, de quoi le bénir et le remercier, de quoi lui témoigner la plus vive reconnoissance, lorsqu'il vous met en pouvoir et qu'il vous fournit les moyens et l'occasion d'agir plus selon ses affections et son gré, que cette femme si vantée toutefois dans l'Évangile, et dont l'amour fut si promptement et si abondamment récompensé par l'entière rémission de ses péchés.

Prenez garde, je vous prie : Madeleine ne se contenta pas de répandre ce parfum sur les pieds de Jésus-Christ, elle le répandit encore sur la tête de ce divin Sauveur : *Et super ca-*

put ipsius recumbentis[1]. Circonstance que l'évangéliste a remarquée, circonstance qui ne fut pas sans un mystère particulier, et bien propre à redoubler votre ardeur pour l'œuvre sainte à laquelle je ne puis trop fortement vous exhorter; car entre les pauvres, qui sont les membres de Jésus-Christ, et qui composent son corps mystique, il y en a de différents ordres. Les uns, dit saint Augustin, en sont comme les pieds, et les autres comme la tête. Ceux-là, ce sont les pauvres ordinaires, qui, quoique chers à Jésus-Christ, ne tiennent après tout dans son Église que le dernier rang. Mais ceux-ci, ce sont les ministres du Seigneur, ses prêtres, par qui l'Église est gouvernée, est conduite, est dirigée, et dont la pauvreté n'avilit ni le caractère, ni la dignité. Que fit donc Madeleine quand elle versa ce parfum sur la tête du Fils de Dieu? Elle nous donna la première idée du devoir de charité dont vous venez vous acquitter; elle nous traça le premier plan de cet établissement que nous voyons enfin commencer, et qui ne peut être achevé que par votre secours et par vos soins; elle vous apprit à honorer et à soulager, non seulement les pieds, mais la tête de ce grand

[1] Matth. 26.

et sacré corps, où nous sommes tous attachés en qualité de chrétiens.

Ainsi j'ai droit de vous dire en vous la montrant : *Inspice, et fac secundùm exemplar*[1]. Considérez, Mesdames, examinez, et formez-vous sur ce que l'Évangile vous met devant les yeux. Voilà votre règle, voilà votre instruction, voilà le sujet de votre imitation, et le digne sujet. Ce parfum que Madeleine répand sur les pieds de Jésus-Christ, vous fait connoître à quel usage vous devez destiner tous ces agréments de la vanité humaine, dont le sexe est si curieux, et dont le prix, quelquefois excessif, seroit bien mieux employé en faveur des pauvres. Ces larmes que Madeleine verse sur les pieds de Jésus-Christ, vous apprennent à compâtir aux maux du prochain, et de quels sentiments vous devez être touchés en voyant les misères des pauvres. Ces cheveux avec lesquels Madeleine essuie les pieds de Jésus-Christ, vous donnent à entendre où doit aller tout le superflu de vos biens, et qu'au lieu de se dissiper en d'inutiles dépenses, il ne doit sortir de vos mains que pour passer dans celles des pauvres.

Leçons générales ; mais en voici une particulière : *Inspice, et fac secundùm exemplar*.

[1] Exod. 25.

Madeleine ne s'en tient pas aux pieds de Jésus-Christ ; et parmi les pauvres, il y en a qui sont comme les chefs du peuple de Dieu. Ce sont des pauvres, mais des pauvres respectables par leur ministère, mais des pauvres tout apostoliques, mais des pauvres spécialement chéris de Dieu qui les a établis pour les gardiens des ames et les pasteurs de son troupeau. C'est de ceux-là qu'il disoit par Zacharie : Quiconque s'attaque à vous et vous blesse, s'attaque à moi-même, et me blesse dans la prunelle de l'œil : *Qui tetigerit vos, tangit pupillam oculi mei* [1]. Expression qui nous marque qu'après les avoir honorés de son sacerdoce, il les honore d'une protection toute singulière; que sa Providence veille particulièrement sur eux, et que c'est surtout pour eux et pour leur subsistance qu'il vous ordonne de vous intéresser.

Ne doutez donc point, Mesdames, que votre charité envers ces oints du Seigneur, pour parler le langage de l'Écriture, *Christos meos* [2], ne doutez point, dis-je, que votre empressement à les secourir et à les seconder ne soit une des œuvres les plus glorieuses à Jésus-Christ, et que Jésus-Christ ne vous en tienne un compte exact. C'est répandre, non plus sur ses pieds, mais sur sa tête, le parfum le plus ex-

[1] Zach. 2. — [2] Psalm. 104.

quis; car s'il a dit à ses prêtres, Celui qui vous méprise, me méprise, *Qui vos spernit, me spernit* [1], n'étoit-ce pas aussi leur dire conséquemment? Celui qui vous respecte, celui qui prend soin de vous, prend soin de moi; et tout ce que vous en recevrez d'assistance, je le reçois comme si j'en profitois moi-même. Ainsi, pour ne plus parler en figure, et pour vous faire comprendre plus simplement vos obligations, ainsi en usèrent ces saintes femmes, qui, dans le cours de ses voyages, lui fournissoient et à ses apôtres les choses nécessaires, et y consacroient leur revenus: *Quæ ministrabant ei de facultatibus suis* [2]. Madeleine étoit de ce nombre, et cette troupe dévote suivoit pour cela ce divin Maître. Maintenant qu'il est monté au Ciel, et qu'il n'est plus visible sur la terre, c'est dans la personne de ses ministres que vous pouvez et que vous devez lui rendre les mêmes devoirs. Il n'est pas besoin de les suivre et de les accompagner dans leurs travaux évangéliques: il ne faut point les chercher loin de vous, puisqu'ils sont au milieu de vous et auprès de vous. Quand vous contribuerez, non pas, à les entretenir dans une abondance sensuelle, mais à leur procurer une nourriture frugale et mesurée; non pas à leur bâtir de su-

[1] Luc. 10. — [2] Luc. 8.

perbes et de vastes édifices, mais à les loger modestement et dans une demeure convenable à leurs fonctions, non pas à les vêtir et à les meubler en ecclésiastiques mondains (car il y en a de mondains et de très mondains) mais en ecclésiastiques sages, humbles, retenus, ennemis d'une propreté affectée, et ne voulant que la pure décence de leur état : quand vous leur assurerez, non pas d'amples héritages plus propres à les relâcher qu'à les aider dans les exercices de leur ministère, mais assez de fonds pour n'être pas détournés par les inquiétudes et les embarras de la vie; alors vous imiterez ces ames pieuses dont saint Luc a fait l'éloge, et vous aurez le même mérite de servir chacune Jésus-Christ selon l'étendue de vos facultés : *Ministrabant ei de facultatibus suis.*

Ah! Mesdames on a quelque fois du zèle pour l'ornement des autels; on met sa piété à embellir et à parer les tabernacles où repose le corps de Jésus-Christ, on n'y épargne rien de tout ce que l'art peut imaginer de plus riche et de plus grand. Veux-je condamner une dévotion si solide, si ancienne, et si digne de l'esprit chrétien? à Dieu ne plaise! dès qu'il est question du temple de Dieu, du sanctuaire de Dieu, de la demeure de Dieu, rien ne doit coûter à des hommes formés de sa main et

comblés de ses dons, rien ne doit coûter à des enfants de Dieu. Mais ces tabernacles, après tout, ces autels ne sont que des autels, que des tabernacles inanimés : et pouvez-vous ignorer que les prêtres sont les tabernacles et les autels vivants de ce Dieu de gloire; que c'est dans leurs mains qu'il s'incarne de nouveau; dans leurs mains qu'il s'immole et se sacrifie tout de nouveau; que c'est dans leur sein qu'il habite réellement, corporellement, substantiellement, et dans leur cœur qu'il a posé son trône? O excellence du sacerdoce, s'écrie là-dessus saint Augustin, dans un sentiment d'admiration! *O veneranda sacerdotum dignitas!* Quelle honte seroit-ce donc, quelle indignité, que des ministres revêtus de ce sacerdoce si vénérable fussent négligés et abandonnés? Avançons : toute agréable qu'étoit à Jésus-Christ l'action de Madeleine, les apôtres en murmurèrent et la traitèrent de profusion : et l'œuvre sainte que je viens vous recommander, est d'une utilité si évidente, qu'il n'y a personne qui puisse lui refuser son suffrage et se défendre de l'approuver. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est par la fin et par la convenance ou le rapport des moyens qu'on emploie pour y parvenir, qu'il faut juger de l'utilité d'une entreprise. Car de travailler pour une fin importante, ou de n'user pas des moyens qui y sont propres, c'est un mal-entendu, et que la charité même ne peut justifier. Or, suivant ce principe, je prétends que, de toutes les œuvres qui se pratiquent dans le christianisme, une des plus utiles et des plus nécessaires est celle dont j'ai présentement à vous faire connoître les avantages. Quelle en est la fin, et quels en sont les moyens? voilà ce qui demande une attention toute nouvelle.

La fin, Mesdames, c'est la sanctification de l'Église, et cette sanctification de l'Église consiste à en arrêter les désordres, à en retrancher les scandales, à en réformer les mœurs, à en faire observer les lois, à en rétablir la discipline. La fin est de remédier à la perte d'une infinité d'ames qui périssent tous les jours, soit par l'ignorance des vérités de la foi et l'oubli de leurs devoirs, soit par la contagion des vices qui se répandent avec plus d'impunité que jamais, et portent partout avec

eux la licence et la corruption : dommage infini, et perte inestimable. O abîme des conseils et des jugements de Dieu! pouvons-nous être témoins de tant de chutes et de tant de malheurs, et n'en pas sécher de douleur comme le Prophète? *Tabescere me fecit zelus meus*[1]. La fin est de faire cesser la profanation des choses saintes, l'abus des sacrements, les relâchements de la pénitence, les sacriléges dans l'usage de la communion. La fin est de relever le culte du Seigneur, d'inspirer aux peuples du respect pour nos redoutables mystères, de les rendre plus assidus à nos prédications, à nos instructions, à nos offices, à cérémonies; de rallumer l'ardeur de leur dévotion presque entièrement éteinte, et de renouveler ainsi tout le troupeau de Jésus-Christ. En un mot, Mesdames, imaginez-vous tout ce qu'il y a dans le ministère apostolique de plus parfait et de plus divin, c'est ce qu'ont en vue des hommes de Dieu, de fervents zélateurs de sa gloire, et de dignes ministres de sa parole.

C'eût été peu néanmoins qu'une fin si noble, s'ils n'eussent sagement pensé aux moyens. Ils ont donc cru que le moyen le plus court, le moyen le plus efficace, le plus infaillible, étoit

[1] Ps. 118.

de former de bons prêtres, qui, comme le sel de la terre, selon la figure de Jésus-Christ, et comme la lumière du monde, éclairassent l'Église et en conservassent la pureté. Ils ont considéré que ce sel de la terre étant une fois corrompu, et cette lumière du monde obscurcie, c'étoit une conséquence immanquable, que les esprits devoient tomber dans les plus épaisses ténèbres, et les cœurs se pervertir; que la désolation du christianisme étoit venue, dans tous les temps, beaucoup moins des peuples que de ceux qui les devoient conduire; et que pour aller à la source du mal, il falloit avoir des prêtres savants, des prêtres vigilants, des prêtres laborieux et appliqués, des prêtres d'une vie régulière et sans reproche, d'habiles prédicateurs, de sages confesseurs, de fidèles et de zélés pasteurs : qu'il étoit pour cela nécessaire qu'il y eût des maisons où ils fussent élevés et perfectionnés; des maisons qui servissent aux ecclésiastiques de noviciat, comme il y en a pour les religieux, et que de même que les ordres religieux ne se sont maintenus dans l'esprit de leur institut que parce qu'ils ont eu de ces maisons d'épreuve où l'on instruisoit et l'on disposoit des sujets, en leur faisant pratiquer toutes les observances de leur état, aussi l'on ne pouvoit se promettre que jamais le cler-

gé fût florissant, je dis florissant en vertu, si de bonne heure dans des séminaires l'on ne préparoit à la vie cléricale ceux qui se proposoient de l'embrasser, et qui s'y sentoient appelés de Dieu : que ces séminaires, au reste, devoient bien être d'une autre conséquence par rapport aux ecclésiastiques qu'aux simples religieux, parce que les simples religieux en se relâchant, ne nuisent qu'à eux-mêmes, au lieu que le déréglement des ecclésiastiques et des prêtres est préjudiciable à tout le monde chrétien, dont ils doivent être les guides et les conducteurs : que l'on n'eût pas vu si souvent le clergé réduit dans la plus déplorable décadence, s'il y avoit eu de ces séminaires, et si l'on n'eût pas admis aux fonctions les plus sacrées des hommes sans capacité, sans régularité, et même sans piété ; des hommes qui ne connoissoient ni la sainteté de leur vocation, ni la grandeur de leurs obligations ; qui ne savoient ni ce que Dieu demandoit d'eux, ni comment ils le devoient accomplir ; des hommes qui prenoient aveuglément des fardeaux qu'ils ne pouvoient porter, et sous lesquels ils étoient obligés de succomber ; des hommes qui, sans nulle préparation et nul examen, commençoient par ce qu'il y a de plus difficile et de plus terrible ; des hommes que la nécessité, que la cupidité,

que l'ambition, que des vues tout humaines et toutes profanes faisoient entrer dans l'Église contre les desseins de Dieu et pour de sordides intérêts : qu'afin de tirer plus d'avantage de ces séminaires, il convenoit d'y recevoir les pauvres gratuitement, et de ne rien exiger d'eux, parce que, autrement, les meilleurs sujets se trouveroient exclus ; parce que les pauvres ont communément plus d'application et plus de talent ; parce qu'il n'étoit pas juste que de là dépendît un aussi grand bien que celui qu'on attendoit de leur éducation. Voilà, dis-je, Mesdames, les réflexions qu'ils ont faites, et le plan qu'ils se sont tracé. Mais peuvent-ils l'exécuter, si vous n'y coopérez ? Or c'est pourquoi ils ont recours à vous. C'est par ma bouche qu'ils vous parlent et qu'ils vous exposent leurs saintes intentions et leurs pressants besoins. C'est en leur nom et de leur part que je vous dis, selon les règles et les belles maximes du grand Apôtre, que votre abondance doit suppléer à leur indigence : *Vestra abundantia illorum inopiam suppleat*[1] : que travaillant à vous communiquer les biens spirituels, il est raisonnable qu'ils recueillent quelque chose de vos biens temporels : *Si nos vobis spi-*

[1] II Cor. 8.

ritualia seminavimus, magnum est si nos carnalia vestra metamus[1]?

Mais que fais-je, et pourquoi vous citer l'Apôtre, lorsque le Maître s'est expliqué? Car il s'agit d'obéir à l'ordre de Dieu, qui vous dit aujourd'hui ce que le Sauveur du monde disoit autrefois à ses disciples : *Messis quidem multa, operarii autem pauci*[2] : Levez les yeux, et voyez ; la moisson est abondante, mais il y a peu d'ouvriers pour faire la récolte. Adressez-vous donc au maître de la moisson : priez-le d'appeler des ouvriers, et d'en envoyer : *Rogate ergo Dominum messis, ut mittat operarios*[3]. Il y est déjà disposé ; mais c'est de vous qu'il veut se servir pour les envoyer. Vous me direz que jamais il n'y eut tant de ministres de l'Église qu'il n'y en a présentement ; et moi je vous réponds deux choses, premièrement, que plus il y en a, plus il faut de fonds pour les entretenir ; secondement, que s'il y a plus d'ouvriers que jamais, c'est ce qui vous montre évidemment l'importance et l'utilité des séminaires. Car voilà ce qu'ils ont produit. Avant qu'ils fussent érigés, il n'y avoit qu'un petit nombre de prêtres, la plupart ignorants et méprisés du public : l'hérésie en triomphoit, le libertinage s'en prévaloit. Mais dans la suite, la face

[1] I Cor. 9. — [2] Luc. 10. — [3] Ibid.

des choses a bien changé ; et cela par les séminaires. Si l'on voit encore quelques prêtres scandaleux qui déshonorent leur caractère, du moins y en a-t-il d'autres qui les confondent par leur conduite ; et qui nous édifient par leurs exemples.

Cependant, Mesdames, nous en pouvons toujours revenir à la parole de Jésus-Christ : *Messis multa, operarii pauci :* Grande moisson, et peu d'ouvriers : ou, si vous voulez, beaucoup d'ouvriers, mais peu par rapport à l'ouvrage et aux soins qu'il demande. Beaucoup d'ouvriers, mais peu qui réunissent dans leurs personnes toutes les qualités réquises : la doctrine, la piété, le zèle, la discrétion, la patience, l'amour du travail. Beaucoup d'ouvriers, mais peu qui, pourvus de tous les dons nécessaires, veuillent soutenir les fatigues du sacerdoce, y consumer leur vie, s'y dévouer et s'y pacifier. Beaucoup d'ouvriers pour remplir certaines places, pour posséder certaines dignités, pour en avoir l'honneur, les priviléges, les revenus ; mais peu pour en porter la charge et le fardeau. Beaucoup d'ouvriers pour les ministères éclatants, mais peu pour les emplois obscurs ; beaucoup pour les villes, mais peu pour les campagnes ; beaucoup pour Paris, mais peu pour les provinces. Et je ne m'en

remarquer ni le savoir, est-il rien que vous deviez ménager, et rien que vous puissiez refuser pour maintenir un séminaire où se forment de tels ministres? Combien d'ames gagnerez-vous à Jésus-Christ par vos aumônes, en leur procurant de si habiles maîtres et de si zélés prédicateurs? Toute la maison où étoit Madeleine fut remplie de la bonne odeur du parfum qu'elle versa sur les pieds de Jésus-Christ; ainsi pour achever le parallèle que j'ai commencé, le fruit de votre charité se répandra dans toute l'Église. C'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Quelque grâce qu'eût reçue saint Paul pour reprendre, pour menacer, pour presser et pour exhorter; pour reprendre les pécheurs, pour menacer les endurcis; pour presser les lâches, pour exhorter les tièdes et les négligents : *Argue, obsecra, increpa in omni patientiâ et doctrinâ* [1], il ne laissoit pas de mêler parmi ses menaces et ses réprimandes, des consolations et même des louanges, pour encourager les fidèles. Après leur avoir fortement représenté leurs devoirs, il les félicitoit quelquefois de

[1] II Tim. 4.

leurs bonnes œuvres, il s'en réjouissoit avec eux, il en rendoit grâces au Ciel, étant persuadé que cela servoit beaucoup à exciter leur zèle, et que rien n'étoit plus capable d'augmenter la ferveur de leur charité, que de leur mettre devant les yeux les fruits qu'elle produisoit actuellement dans l'Église de Dieu.

Ainsi, Mesdames, écrivant aux chrétiens de Thessalonique, leur témoignoit-il sa joie de ce que par leur moyen la parole divine s'étoit fait écouter et respecter, non seulement par la Macédoine et dans l'Achaïe, mais dans tous les lieux du monde où la foi étoit devenue célèbre : *A vobis diffamatus est sermo* [1]. Sur quoi je vous prie d'observer que cette foi des Thessaloniciens ne s'étoit pas moins étendue dans toute l'Asie par les effets d'une charité bienfaisante, que par l'édification et le bon exemple. Car tel étoit leur esprit, tel étoit leur caractère. Une église particulière faisoit ressentir à toutes les autres le zèle qui l'animoit, et n'aspiroit qu'à leur communiquer les dons célestes et les grâces dont elle avoit été favorisée.

Ainsi le même apôtre, sans prétendre enfler les Corinthiens d'un vain orgueil, leur inspiroit-il une sainte confiance, fondée d'un côté

[1] I Thessal. 1.

sur le succès, et de l'autre sur l'ardeur du zèle dont ils étoient remplis. Je ne puis assez louer Dieu, mes frères, leur disoit-il, ni assez le remercier de ce qu'il répand par vous, en tous lieux, l'odeur et la gloire de son nom : *Deo autem gratias, qui odorem notitiæ suæ manifestat per nos in omni loco.* [1] Car nous sommes, leur ajoutoit-il, la bonne odeur de Jésus-Christ soit à l'égard de ceux qui se sauvent, soit à l'égard de ceux qui se perdent : à l'égard de ceux qui se sauvent, parce que c'est nous qui, par nos soins, leur procurons les secours du salut ; à l'égard de ceux qui se perdent, parce que s'ils s'abusent de ces moyens et de ces secours nous servirons un jour de témoins contre eux, et nous justifierons la Providence dont ils ne pourront se plaindre : *Quia Christi bonus odor sumus Deo, in iis qui salvi fiunt, et in iis qui pereunt* [2]. C'est ainsi, dis-je, que ce docteur des nations consoloit les fidèles, et que, piqués d'une émulation toute chrétienne, ils faisoient chaque jour de nouveaux efforts pour la propagation de la foi, et pour y contribuer par leurs aumônes. Voilà comment le christianisme a commencé.

Or, il ne tient qu'à vous, Mesdames, que je puisse aujourd'hui vous donner la même conso-

[1] II Cor. 2. — [2] *Ibid.*

lation et la partager avec vous. Il n'est pas juste que je sois continuellement employé à faire la censure de vos actions et de vos mœurs. Il n'est pas juste que vous n'entendiez jamais de moi que des reproches. Vous pouvez me mettre dans l'heureuse obligation de vous faire les mêmes conjouissances que saint Paul faisoit à ceux de Thessalonique ; car c'est par vous que la parole du Seigneur peut être prêchée, par vous que la grâce de ses sacrements peut être sagement et utilement dispensée, par vous que les peuples peuvent être instruits, convertis, sanctifiés, non seulement dans ce diocèse, mais dans tous les diocèses du royaume, mais, si je l'osé dire, dans tout l'univers. Et c'est ce qui arrivera, quand vous aiderez de vos soins et de vos largesses ce séminaire institué pour fournir à toutes les églises des docteurs de la vérité et des directeurs dans les voies de Dieu : *A vobis diffamatus est sermo.* Partout où agiront ces ministres évangéliques, il y sera parlé de votre foi et de votre charité : *Sed et in omni loco fides vestra quæ est ad Deum, profecta est*[1]. Ils publieront l'une et l'autre, ils les exalteront, et de toutes les personnes ici présentes dont ils auront en quelque sorte reçu leur mission, il n'y en aura pas une dont il ne soit vrai, par pro-

[1] I Thessal. 1.

portion, comme de Madeleine, que dans toutes les contrées et chez tous les peuples où l'Évangile sera annoncé, on annoncera ce qu'elle a fait pour ceux qui en étoient les prédicateurs: *Ubicumque prædicatum fuerit Evangelium istud in universo mundo, et quod fecit hæc narrabitur in memoriam ejus*[1].

Il ne tient qu'à vous que la connoissance de Dieu ne soit répandue aussi loin, et même plus loin qu'elle ne se répandit par la charité des chrétiens de Corinthe. Car vous devez être comme eux la bonne odeur de Jésus-Christ, selon l'expression de l'Apôtre; et malheur à vous! si vous ne pouviez pas dire dans le même sens qu'eux: *Christi bonus odor sumus in omni loco.* Or le propre de l'odeur est de s'étendre et de remplir toute la capacité du lieu où elle est contenue. Combien de pays, je ne dis pas parmi les idolâtres et les sauvages, mais jusque dans la chrétienté, où Dieu n'est point encore connu, du moins n'est connu que très obscurément et très imparfaitement? combien de villages en France où l'on n'a presque nulle idée des articles les plus essentiels de la religion? Quel bonheur pour moi si je pouvois rendre ici par avance à Dieu d'humbles actions de grâces, et le bénir de ce que vous y allez

[1] Marc. 14.

pourvoir et de ce que l'odeur de votre charité pénétrera dans ces régions incultes et abandonnées ! *Deo autem gratias, qui odorem notitiæ suæ manifestat per nos in omni loco* [1]. Vous imiterez en cela le zèle des premiers chrétiens, dont vous devez professer la foi. Comme les apôtres étoient chargés de parcourir le monde et d'instruire toutes les nations, les fidèles se croyoient obligés de penser à leurs besoins, tandis qu'ils travailloient à l'accroissement de l'Église. Lisez les épîtres de saint Paul : vous y verrez comment on recueilloit pour cela tous les jours les aumônes, et avec quelle ardeur chacun s'intéressoit à l'établissement du christianisme.

Vous me direz : J'ai des pauvres dans mes terres, que j'assiste. Il est vrai, Mesdames, et à Dieu ne plaise que je blâme cette charité : elle est solide, elle est nécessaire, et j'avoue même que c'est par là que vous devez commencer : *Operemur bonum ad omnes, maximè autem ad domesticos fidei* [2]; Faisons du bien à tous, mais surtout aux domestiques de la foi, à ceux dont la conduite nous a été spécialement confiée, et qui nous appartiennent de plus près. Rien de plus raisonnable ni de plus juste que cette règle. Suivez-la, j'y consens;

[1] II Cor. 2. — [2] Galat. 6.

mais suivez-la toute entière, et ne vous contentez pas d'en prendre une partie et de laisser l'autre. Car elle renferme deux points : l'un particulier, c'est de soulager d'abord les nécessités de ceux qui relèvent de vous et qui vous sont soumis, *Maximè ad domesticos* ; l'autre général, et c'est d'être charitables et bienfaisants envers tout le monde : *Operemur bonum ad omnes*. Si donc de ces deux devoirs vous vous en tenez au second, et vous abandonnez le premier, vous n'accomplissez qu'à demi la loi ; et pécher dans un article de la loi, c'est, selon la parole du Saint-Esprit, violer la loi.

Et qui êtes-vous, pour prescrire ainsi des bornes à la Providence du Seigneur et à sa miséricorde? *Et qui estis vos qui tentatis Dominum* [1] ? Je dis à sa Providence et à sa miséricorde, qui doivent être le modèle de notre charité, et qui, étant infinies, exigent de nous une charité sans limites. Ce n'est pas que j'ignore qu'elle peut être resserrée dans ses effets par la médiocrité de la fortune et des biens : mais hors de là, c'est-à-dire, dans la disposition du cœur, elle doit être immense et embrasser tout. Car c'est en ce sens que nous sommes catholiques, et il ne suffit pas d'en porter le nom, si nous n'en remplissons la signification.

[1] Judith. 8.

Je m'explique, et observez cette pensée. Il ne suffit pas que ce nom de catholique convienne à notre foi, il faut encore qu'il convienne à notre charité. Je veux dire, que comme notre foi est la foi de tous les temps, de tous les pays, de toutes les nations du monde, et que c'est pour cela qu'elle est appelée catholique ou universelle; aussi notre charité, du moins dans le désir et la préparation de l'ame, ne doit avoir ni terme, ni mesure. Or, Mesdames, quand ce désir est bien allumé et bien sincère, il passe à la pratique autant qu'il le peut et selon qu'il le peut; et en vérité, ne pouvez-vous pas, sans rien retrancher des aumônes que vous distribuez dans tous les lieux de votre dépendance, trouver encore de quoi soutenir ce séminaire et de quoi rétablir par là tant d'églises désolées?

Peut-être ajouterez-vous qu'il y a d'autres séminaires dans tous les diocèses du royaume, ou presque dans tous, je le sais; mais là-dessus voici ce que j'ai à répondre. Car premièrement, c'est de là même que je tire la preuve de ce que j'ai avancé. Et en effet, d'où sont venus tant de séminaires institués depuis quelques années à la gloire de Dieu et à l'avantage du public? n'est-ce pas sur le modèle de celui-ci qu'ils ont été formés, et celui-ci n'en a-t-il pas

été l'origine? ne sont-ce pas les fruits qu'on en a retirés qui ont excité la vigilance et le zèle des prélats, pour procurer à leurs églises le même bien? la plupart ne s'en sont-ils pas expliqués de la sorte? ne l'ont-ils pas reconnu, et ne le reconnoissent-ils pas? Vous voyez donc comment la bonne odeur de cette maison et de la piété de toutes les personnes qui se sont intéressées en sa faveur, s'est déjà fait sentir jusqu'aux extrémités de la France, et quelles bénédictions elle y a portées : *Et domus impleta est ex odore*[1]. Mais en second lieu, je soutiens que les séminaires particuliers n'empêchent pas que celui-ci ne soit nécessaire, et qu'ils ont besoin que celui-ci subsiste comme le séminaire universel : pourquoi? afin d'entretenir l'uniformité d'esprit dans toutes les églises, en y entretenant l'uniformité de doctrine, de discipline, de cérémonies et de culte, d'observances et de lois. Car puisque ce séminaire est la règle des autres, et qu'il l'a été jusqu'à présent, le même esprit qui règne en celui-ci, doit régner dans tous les autres, et voilà le sûr moyen de maintenir partout l'unité de la foi.

Si cette foi vous est chère, Mesdames, comme elle le doit être, vous ne manquerez aucune occasion d'en étendre l'empire et de lui soumettre

[1] Joan. 12.

les cœurs. Tant d'ennemis en attaquent la pureté et en profanent la sainteté ! verrez-vous d'un œil tranquille les atteintes mortelles qu'elle reçoit tous les jours, et la laisserez-vous en proie à l'erreur qui la détruit et au péché qui la corrompt? Il lui faut des défenseurs, des propagateurs, et c'est ce qu'elle vous demande. Prenez garde : elle ne vous demande pas que vous entrepreniez vous-mêmes de combattre; elle se contente que vous y soyez disposées quand la nécessité le requiert. Elle ne demande pas que vous quittiez vos familles, et que vous alliez travailler vous-mêmes à l'établir dans des terres éloignées : elle a d'autres ministres que vous qu'elle y appelle; mais ces ministres ne peuvent rien sans vous. Quelle excuse vous justifieroit un jour devant Dieu, lorsque dans son jugement il vous reprocheroit votre indifférence pour l'honneur et le progrès d'une foi qui vous devoit être plus précieuse que la vie; de cette foi que vous deviez défendre, non-seulement au péril de tous vos biens, mais au prix de votre sang? Vous vous plaignez quelquefois qu'elle s'affoiblit dans le christianisme, et cette plainte n'est que trop juste et que trop véritable : mais que ne servez-vous donc, autant qu'il vous est possible et qu'on vous en présente les moyens, à la réveiller et à la for-

Faudra-t-il qu'une œuvre si saintement entreprise soit tout-à-coup arrêtée par défaut de secours, lorsqu'il ne tient qu'à vous de la soutenir, de l'avancer, de la consommer? Non, Mesdames, vous ne l'abandonnerez point. Le zèle dont le Prophète étoit consumé s'allumera dans vos cœurs, ou s'y réveillera; et c'est pour l'exciter que je veux vous faire voir deux choses : Qui sont ceux que vous devez ici assister, ce sera la première partie : pourquoi vous les devez assister, ce sera la seconde. Fasse le Ciel que vous sortiez de cette assemblée aussi ardentes pour la maison du Seigneur, que l'étoit ce saint roi, qui s'écrioit dans le transport de son ame : *Zelus domûs tuæ comedit me!* Fasse le Ciel que sans vous borner ni à des désirs, ni à des paroles, vous en prouviez la sincérité et la solidité par une prompte et constante pratique! Voilà tout le sujet et tout le fruit de cette exhortation.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est vrai, Mesdames, et c'est une maxime de l'Apôtre dont vous êtes pleinement instruites, la charité, pour être chrétienne, doit être universelle, et faire, autant qu'il lui est possible, du bien à tout le monde. Mais sans déro-

ger en aucune sorte à ce grand principe, ni l'affoiblir, il faut après tout reconnoître qu'il y a des pauvres plus dignes de nos soins les uns que les autres, et que vous êtes par là même plus fortement engagées à soulager : or, tels sont les pauvres dont je parle ; car, qui sont-ils ? Apprenez, s'il vous plaît, à les connoître, et suivez-moi.

Ce sont de véritables pauvres, associés en cette qualité de pauvres, et réunis dans une communauté spécialement formée pour les pauvres ; qui n'y sont admis qu'après un examen de leurs personnes, de leur état, et surtout de leur pauvreté ; par conséquent, qui n'en imposent point par des misères feintes et apparentes, et dans le discernement desquels vous ne pourrez être trompées.

Je sais que la charité n'est point défiante ni soupçonneuse ; je sais même qu'elle doit être, au contraire, facile à croire, *Omnia credit*[1] ; qu'elle doit plutôt courir le hasard de se tromper en assistant le prochain, que de manquer au moindre de ses devoirs : mais, du reste, elle a des mesures à garder et des extrémités à éviter ; elle doit être éclairée, sage, circonspecte, pour préférer les vrais pauvres à ceux qui ne le sont pas, les plus pauvres à ceux

[1] I Cor. 13.

qui le sont moins, les pauvres certains et déclarés aux pauvres suspects et douteux. Une crédulité trop prompte pourroit dégénérer en imprudence, comme aussi une défiance extrême et trop vigilante seroit souvent inhumanité et dureté. Mais de ces deux écueils, vous n'avez à craindre, Mesdames, ni l'un ni l'autre, dans la charité que vous exercerez à l'égard de cette maison. Vous y trouverez des pauvres de bonne foi, des pauvres éprouvés; tout ce qu'ils recevront de vous, et tout ce que vous leur mettrez dans les mains sera sûrement employé, parce qu'il sera employé avec connoissance. Je pourrois donc en demeurer là, et m'en tenir précisément à la raison générale du précepte de l'aumône, et de l'indispensable commandement que Dieu vous a fait, de prêter secours à l'indigent dans sa nécessité: commandement d'autant plus absolu et moins sujet aux excuses et aux prétextes, que cette indigence vous est plus connue, et que vous en avez de plus évidents témoignages.

Mais il y a quelque chose ici, Mesdames, de plus particulier et de plus touchant encore pour vous. Car ce ne sont pas seulement de véritables pauvres; ce sont de saints pauvres, des pauvres qui vivent dans l'ordre, qui servent Dieu, qui édifient le public, qui ne scandalisent point par une pauvreté déréglée, à qui la

licence et le libertinage ne tiennent point lieu de richesses ; des pauvres qui observent une discipline exacte, qui joignent à la disette où les réduit leur condition l'assujettissement de l'esprit, l'obéissance à leur supérieur, la pureté des mœurs et une parfaite régularité ; des pauvres qui pratiquent la vie la plus austère, et toute la mortification, toute la perfection du christianisme : tellement que ce séminaire peut passer pour le modèle d'une pauvreté évangélique, d'une pauvreté contente du pur nécessaire, d'une pauvreté ennemie par profession de tout ce qui peut flatter les sens, et tant soit peu fomenter la mollesse et la délicatesse du corps. Or, par là c'est une pauvreté plus conforme à celle du Sauveur, plus spirituelle, plus intérieure, plus du caractère de cette pauvreté que Jésus-Christ a érigée en béatitude, et à qui le royaume du Ciel appartient : *Beati pauperes spiritu.*

Il y a des pauvres en qui la pauvreté n'est nullement une vertu, parce qu'elle n'est pas dans leur cœur, et qu'au contraire la cupidité y règne ; l'avarice, l'injustice, un désir presque insatiable d'amasser par quelque voie, et à quelque prix que ce soit. Mais celle-ci, bornée à une simple subsistance, et ne voulant rien de plus, n'a ni vues, ni desseins, ni intrigues, ni

sentiments qui puissent la corrompre en aucune sorte et en altérer l'innocence. De là même, pauvreté respectable. La pauvreté par elle-même inspire la compassion sans inspirer le respect; bien loin de relever les sujets sur qui elle tombe, et qu'elle afflige de ses calamités temporelles, elle les rabaisse, elle les avilit, elle les dégrade dans l'estime des hommes : mais la pauvreté qui se présente ici à vos yeux, toute obscure et toute dépouillée qu'elle est, doit attirer le respect et non la compassion. Si nous sommes chrétiens, nous devons plutôt lui porter envie, ou du moins nous ne pouvons lui refuser l'honneur qui lui est dû et les éloges qu'elle mérite ; mais encore moins pouvons-nous l'oublier et la délaisser.

Ce sont des pauvres qui ont choisi Jésus-Christ, et que Jésus-Christ a choisis. Car, quoique Dieu, à parler en général, ait choisi les pauvres pour les enrichir des dons de sa grâce, et pour les faire héritiers de son royaume céleste: *Nonne Deus elegit pauperes in hoc mundo, divites in fide et hæredes regni*[1] ? il ne les a pas néanmoins tous choisis également, et tous ne l'ont pas également choisi. Il y en a qu'il rejette et qu'il réprouve, parce qu'ils sont criminels : il y en a sur qui il n'a nulle vue particulière,

[1] Jacob. 2.

et qu'il ne destine à rien autre chose dans le monde, qu'à y tenir le dernier rang que sa Providence leur a marqué : mais il n'en est pas de même de ceux-ci. Ce sont des pauvres dont Dieu a fait un choix spécial ; des pauvres qu'il a distingués entre les pauvres, en les appelant à lui, et les prédestinant pour son service par une vocation qui leur est propre ; des pauvres qui, répondant à cette vocation, ont eux-mêmes fait choix de Dieu, ont embrassé pour cela l'état ecclésiastique, et ont ainsi consacré leur pauvreté même et leur personne au ministère des autels. Il n'y a point de pauvre dans la vie qui n'ait droit de dire comme le Prophète : *Dominus pars hæreditatis meæ*[1] ; Le Seigneur est ma portion et mon héritage : mais qui le peut dire avec un titre mieux établi que ces pauvres, qui là-dessus ont l'engagement le plus solennel ?

C'est donc à vous, Mesdames, de prendre garde que ce titre ne leur manque pas ; car Dieu vous en commet le soin, et vous ne pouvez, sans contrevenir à ses ordres, le négliger. Dans l'ancienne loi il y avoit des terres, des villes même, assignées aux lévites ; mais ces lévites de la loi de grâce, si je puis ainsi les nommer, Dieu veut qu'ils n'aient pour entretien et pour appui que votre charité. D'autres ont des bé-

[1] Ps. 15.

néfices, ont des pensions, ont des revenus : ceux-ci n'ont de revenus, n'ont de pensions, n'ont de bénéfices que vos libéralités, dont ils n'abuseront jamais. Si ces aumônes et ces libéralités, si ces sources viennent à tarir pour eux, que feront-ils? à qui s'adresseront-ils ? et ne pourront-ils pas se plaindre à Dieu qu'il les abandonne ; qu'il les avoit choisis pour leur tenir lieu de tout ; et pour ne les attacher qu'à lui ; que dans cette vue ils ont renoncé à toutes les affaires humaines, et n'ont voulu s'occuper que de lui ; qu'ils se sont séparés du monde et retirés dans ce séminaire, comptant sur sa Providence et se confiant en lui ; mais que cette Providence ne leur fournit rien, et qu'ils demeurent les mains vides, sans fonds et sans assistance ? Plaintes qui retomberoient sur vous, Mesdames, et dont vous vous exposeriez à porter un jour toute la peine.

Que dirai-je encore ? ah! voici, ce me semble, ce qui doit faire sur vos cœurs une impression toute nouvelle et plus sensible : ce sont des pauvres étrangers, bannis de leur patrie, en haine de leur religion et de leur foi ; des pauvres persécutés, qui souffrent pour la cause de Dieu ; des pauvres à qui le lieu de leur naissance n'est interdit que parce qu'ils sont prêtres, ou qu'ils se disposent à l'être, que parce qu'ils

sont catholiques et qu'ils défendent les intérêts de l'Église. Dans les premiers siècles du christianisme, on les eût mis au nombre des martyrs et des confesseurs de Jésus-Christ; car dans le temps des persécutions, c'étoit une espèce de martyre d'être exilé pour la foi, d'être prisonnier et captif pour la foi. Or, voilà l'état et la situation de ces pauvres. La foi qu'ils professent leur a suscité autant d'ennemis que l'erreur a formé d'hérétiques parmi des peuples indociles et rebelles à la lumière. Ils ont enduré pour cette foi les traitements les plus rigoureux : *Angustiati, afflicti*[1]. Ils ont été proscrits, poursuivis, emprisonnés : *Insuper et vincula et carceres*. Ils ont été obligés de se cacher dans des déserts et dans des cavernes; et ce n'est qu'après avoir essuyé mille périls, qu'ils ont pu parvenir jusqu'à nous, et chercher en ce royaume un asile : *In solitudinibus errantes, in montibus et cavernis terræ*[2].

Mais quel asile y trouvent-ils, s'ils n'y peuvent subsister? et que leur sert d'être échappés aux traits de leurs persécuteurs et aux attentats de l'hérésie, si nous les laissons languir dans la misère au milieu de la catholicité? Comprenez, Mesdames, comprenez bien qu'il ne s'agit point seulement ici de la charité et de la miséricorde

[1] Hebr, 11. — [2] *Ibid.*

chrétienne, qui vous oblige à secourir les pauvres; mais qu'il s'agit de votre religion, laquelle vous engage, par un devoir encore plus inviolable, à secourir des pauvres qui ne sont pauvres que parce que leur constance à soutenir sa gloire les a réduits dans cette pauvreté. Quand les martyrs autrefois étoient arrêtés dans les fers, tout le corps des fidèles s'employoit à leur soulagement. On les alloit trouver dans les prisons; on imaginoit mille moyens de leur adoucir leur captivité et leurs peines; on s'exposoit pour cela soi-même au martyre : tant on les honoroit, et tant on prenoit de part à tous leurs besoins. Il n'y a plus présentement le même danger : ces ministres du Dieu vivant, ces généreux confesseurs de la foi, vous pouvez sans obstacle les aider; et s'il vous reste quelque zèle pour cette Église dont vous êtes comme eux les membres et les enfants, combien vous doivent être chers et vénérables des hommes préparés à lui faire le sacrifice de leur sang, après lui avoir déjà sacrifié toutes leurs espérances temporelles et leur repos !

Ce sont des pauvres envers qui vous pratiquerez tout à la fois et l'aumône corporelle, et l'aumône spirituelle, c'est-à-dire, envers qui vous pratiquerez toute la perfection de la charité. Car prenez garde, je vous prie; la charité,

qui est la reine des vertus, ne se rend pas seulement attentive aux besoins corporels du prochain; et je puis dire même que ces besoins qui regardent la vie présente, sont les moindres sujets de sa vigilance et de ses soins. Contribuer à l'instruction, à l'éducation, à la sanctification du prochain; lui procurer les secours du salut, et non seulement de son salut, mais du salut d'autrui auquel il peut travailler : voilà l'objet principal de la charité. A l'égard des pauvres vagabonds, on n'exerce que cette charité commune qui soulage le corps. Il est vrai que Dieu l'ordonne et qu'il la récompense; mais ce n'est du reste qu'une charité du dernier ordre, bien inférieure à celle qui va jusqu'à l'ame, puisque l'ame est infiniment plus noble que le corps. Dans les hôpitaux on joint l'une et l'autre, et l'on ajoute au soulagement du corps la conduite de l'ame; mais, après tout, la fin immédiate et directe de ces maisons de charité, et, si j'ose ainsi m'exprimer, de ces infirmeries publiques, c'est la santé du corps. Tout ce qui concerne l'ame n'en est que l'accessoire; au lieu que l'aumône corporelle ne se fait ici qu'en vue de l'aumône spirituelle; qu'en vue d'affermir des hommes apostoliques dans leur attachement à la vraie créance, et de leur associer de zélés

ouvriers qui puissent les seconder dans leurs saintes entreprises.

Enfin, Mesdames, ce sont des pauvres qui, par leurs prières, vous rendront au centuple ce qu'ils auront reçu de vous, et qui sans cesse feront monter, en votre faveur vers le trône de Dieu, les vœux les plus ardents et les plus puissants. Deux choses qu'il ne faut point séparer, et que vous devez bien remarquer : les vœux les plus sincères et les plus ardents, et les vœux auprès de Dieu les plus efficaces et les plus puissants. Car, ce ne sont point de ces pauvres grossiers et mal nés, tels que nous en voyons dans le monde, qui ne pensent qu'à leurs personnes, et dont vous ne pouvez attendre aucun retour. Ce ne sont point de ces pauvres tout matériels qui ne sentent que leurs misères, sans être touchés de leurs obligations envers les riches, et sans en avoir aucun sentiment. Ce ne sont point de ces pauvres libertins, qui souvent n'ont aucun usage des exercices de la religion, et ne prient presque jamais pour eux-mêmes, bien loin de prier pour ceux qui les assistent. Ce sont des pauvres reconnoissants, des pauvres sensibles aux bienfaits, des pauvres qui, par christianisme et par piété, encore plus que par une gratitude naturelle, se tiendront obli-

gés de lever pour vous les mains au Ciel et de lui offrir leurs sacrifices.

Oui, Mesdames, pendant que vous êtes dans le tumulte et l'agitation du monde, recueillis devant Dieu, ils imploreront pour vous sa miséricorde, lui représenteront, pour la fléchir, vos aumônes et vos charités. Pendant que vous êtes au milieu de mille dangers, et dans des occasions si fréquentes de tomber et de vous perdre, prosternés au pied des autels, ils demanderont à Dieu pour vous des grâces de salut, et les grâces les plus fortes et les plus précieuses. Pendant que vous êtes peut-être hors des voies de Dieu et dans le désordre du péché, humiliés en la présence du Seigneur, ils solliciteront auprès de lui votre conversion, ils arrêteront les coups de sa justice, et l'engageront à jeter sur vous un regard favorable. Car, si leurs vœux sont sincères et ardents, ils ne seront pas moins efficaces ni moins puissants.

Nous savons de quels poids sont les prières des pauvres; nous savons, et l'Écriture nous apprend que Dieu exauce jusqu'à leurs simples désirs : *Desiderium pauperum exaudivit Dominus* [1]; mais il y a des pauvres néanmoins plus en état d'obtenir, et cela par leur mérite

[1] Ps. 9.

personnel et par leur sainteté. Quand le pauvre prie, dit saint Augustin, si c'est un pécheur, ce n'est pas lui que Dieu écoute en faveur du riche, mais c'est l'aumône même du riche, qui, mise comme un dépôt dans le sein de ce pauvre, se fait entendre, et a son langage pour s'exprimer : au lieu que si c'est un juste, si c'est un homme de Dieu, agréable à Dieu, et uni avec Dieu, ce n'est plus seulement l'aumône qui touche le cœur de Dieu, mais le pauvre et l'aumône tout ensemble; de sorte que Dieu se trouve doublement engagé à ouvrir ses trésors et à les répandre. Que ne devez-vous donc pas attendre de la médiation et des prières de ces pauvres qui vous exposent aujourd'hui leurs besoins? Par le commerce de l'aumône, vous entrerez en société de tous les biens spirituels qu'ils acquièrent dans la retraite, comme ils entreront en société des biens temporels que vous possédez dans la vie. Ce sont de fidèles serviteurs de Dieu, qui, selon l'expresse doctrine de saint Paul, suppléeront à votre pauvreté, comme vous suppléerez à leur indigence. Il faut, disoit ce grand apôtre écrivant aux Corinthiens et leur recommandant la miséricorde et la charité, il faut que votre abondance soit le supplément de l'indigence de vos frères, afin que dans votre pauvreté

vous soyez vous-mêmes soulagés par leur abondance. Ce maître des nations supposoit que les pauvres étoient riches devant Dieu en mérites et en vertus ; c'est pourquoi cette règle ne peut pas être appliquée à tous les pauvres, mais seulement à ceux qui se sacrifient par la pauvreté, à ceux qui sont pauvres de cœur et d'esprit, à ceux qui vivent dans un détachement parfait des biens de la terre : et ce même docteur des Gentils supposoit au contraire que les riches sont communément très pauvres en bonnes œuvres et en sainteté ; d'où il concluoit que, par une communication mutuelle et utile aux uns et aux autres, ils devoient se prêter secours et s'entr'aider.

Or voilà, Mesdames, la condition avantageuse que Dieu vous offre, ou que je vous offre moi-même de sa part. Autant que ces pauvres pour qui je m'emploie auprès de vous, sont pauvres selon le monde, autant sont-ils riches selon Dieu, et autant peuvent-ils vous enrichir, non pas de biens passagers et périssables, mais de biens éternels et incorruptibles. Voilà les amis que vous devez vous faire suivant la parole de l'Évangile, et que vous devez, pour user de cette expression, acheter au poids de l'or : *Facite vobis amicos de mam-*

mona iniquitatis [1]; des amis agréables à Dieu, chéris de Dieu, spécialement élus de Dieu; des amis qui, dans leurs longues oraisons, dans leurs austérités et leurs mortifications, dans leurs saints exercices, se souviendront de vous; et ne cesseront d'intercéder pour vous: des amis qui, comme les anges de la terre, se présenteront devant le trône du Très-Haut; je dis plus; qui, revêtus du plus sacré caractère, et célébrant chaque jour le redoutable mystère de nos autels, immoleront pour le salut de vos ames l'Agneau sans tache et la victime de propitiation. Ah! Mesdames, quand au sang de ce divin Agneau, ils joindront vos aumônes et leurs humbles demandes, le Ciel se tiendra-t-il fermé? et que faudra-t-il davantage pour vous mettre à couvert de tous ses foudres, et pour attirer sur vous toutes ses bénédictions? De là vous voyez qui sont ceux que vous devez assister, et je vais encore vous faire voir particulièrement pourquoi vous les devez assister. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il est difficile, Mesdames, que vous ignoriez l'état déplorable où se trouve réduit un

[1] Luc. 16.

royaume jusqu'à présent si fidèle à l'Église, et si catholique. L'erreur a prévalu, non par la force de la persuasion, mais par la violence des armes. L'hérésie, après avoir désolé l'Angleterre et l'Écosse, pour comble de ses prétendus triomphes, a pénétré dans l'Irlande, et y a porté ses ravages. Il n'est permis à nul prêtre d'y entrer; tous les évêques en sont chassés, tous les missionnaires exilés. Si on y tolère encore quelques pasteurs, c'est seulement jusqu'à leur mort et sans espérance de succession. Voilà donc le troupeau de Jésus-Christ abandonné; voilà son héritage détruit, voilà dans cette terre si long-temps éclairée des plus pures lumières de la foi, et si fertile en Saints, la religion éteinte, à moins que Dieu, par son aimable Providence, ne daigne y pourvoir. Or, il y pourvoit par l'établissement de ce séminaire, à quoi vous devez contribuer.

Car, dans cet établissement, qu'est-ce qu'on se propose? D'élever des sujets qui puissent un jour servir cette Église affligée, et en réparer les ruines; qui malgré l'injustice des lois, et la rigueur des arrêts, aillent remplacer les pasteurs qu'elle aura perdus, et dont elle est sur le point de se voir entièrement destituée; qui osent hasarder pour cela leur liberté, leur

vie, et que nul péril, que nulle crainte ne soit capable d'arrêter : des sujets qui consolent, qui rassurent, qui maintiennent le troupeau, non pas encore absolument dispersé, mais à la veille de l'être; qui confirment les foibles dans la foi, qui ramènent ceux que l'orage auroit entraînés, qui inspirent un courage tout nouveau à ceux que la persécution n'aura pu ébranler. Car, du moment qu'ils manqueront de ce soutien, que doit-on se promettre d'eux, et quel fonds y a-t-il à faire sur des peuples intimidés, troublés, déconcertés? Tel est, dis-je, le dessein que se sont tracé les zélés instituteurs de cette maison. Ils ont eu en vue d'établir un séminaire conçu et formé selon l'idée du concile de Trente, c'est-à-dire, de celui de tous les conciles qui s'est appliqué avec plus de soin à la réformation du clergé, qui nous a donné là-dessus de plus solides et de plus saintes règles, et en particulier celle qui regarde l'érection des séminaires : dessein, qui n'a pu être que l'œuvre de Dieu, et de cet esprit de vérité, lequel dispose tout avec autant d'efficace que de douceur et de sagesse.

Animés d'un vrai zèle pour la gloire du Seigneur, de vertueux ministres ont entrepris d'accomplir à la lettre tout ce que les Pères du concile ont prescrit, et de le suivre de point en

point. Ils l'ont entrepris, et c'est ce qui s'exécute heureusement en cette sainte communauté. C'est là qu'on cultive des jeunes gens, comme de jeunes plantes dans la maison de Dieu; de jeunes hommes qui déjà ont assez de raison pour connoître leur état et ses devoirs, mais qui n'ont point encore assez d'usage, ni assez d'expérience pour en exercer les fonctions. C'est là qu'on dresse de jeunes clercs, dont on éprouve le mérite, dont on démêle les bonnes et les mauvaises qualités, les unes pour les faire croître, et les autres pour les retrancher et les corriger; dont on étudie le naturel, le génie, les forces, les talents, afin de les appliquer chacun à ce qui leur convient, et de leur partager utilement leurs emplois. C'est là qu'on forme de jeunes ecclésiastiques à servir l'Église dans l'esprit d'humilité, de pauvreté, de patience, de renoncement à soi-même. Les gens de qualité entrent dans l'Église pour s'y agrandir, pour s'y enrichir, pour en posséder les honneurs, pour en percevoir les revenus; et, selon la fausse opinion du monde dont ils ne se laissent que trop prévenir, ce seroit une honte pour eux d'être ecclésiastiques, et de n'avoir nul autre titre qui les distinguât. Mais on fait entendre à ceux-ci que le plus grand honneur où ils puis-

sent prétendre, est de rendre à l'Église les services qu'elle leur demande; qu'ils ne doivent avoir, en la servant, ni d'autres vues, ni d'autre ambition; qu'ils la doivent servir pour les fruits qu'elle en peut retirer, et non pour les avantages temporels qu'ils en peuvent espérer; et que, bien loin de vouloir profiter de ses dépouilles, ils doivent eux-mêmes se dépouiller de toutes choses, ou du moins consentir à en être dépouillés. C'est là que, dans un certain cours d'études, on leur fait acquérir toutes les connoissances nécessaires : sciences humaines, sciences divines, rien n'est omis, et rien n'échappe à leur application; car le zèle doit être éclairé et, sans les lumières de la doctrine, il ne peut se conduire lui-même, ni conduire les autres. C'est là que, par une pratique ordinaire et journalière de l'oraison, ils s'instruisent des voies de Dieu et des plus secrets mystères de la vie intérieure; qu'ils se nourrissent d'utiles lectures, qu'ils y puisent de salutaires enseignemens, et qu'ils se disposent à être un jour d'habiles directeurs des ames. Enfin, c'est là que, par avance et en des exercices particuliers, ils font une espèce d'apprentissage des différents ministères où dans la suite ils doivent être employés; qu'ils s'accoutument à chanter l'office divin, à en observer

toutes les cérémonies, à enseigner, à catéchiser, à exhorter, à prêcher. Quelle ressource pour cette Église, où ils sont destinés! et sans cette ressource, en quelle décadence va-t-elle tomber, et que pourra-t-on recueillir de tant d'ouailles livrées au pouvoir et à la fureur du loup ravissant?

Or, le moyen, Mesdames, de leur procurer ce secours, et de l'entretenir, si la charité n'y contribue? Comment cette maison subsistera-t-elle sans fonds? et quel autre fonds a-t-elle présentement que la Providence, et que les aumônes des fidèles? C'est donc à vous que s'adresse toute une Église autrefois si florissante, mais maintenant plongée dans l'amertume, et accablée sous l'oppression de ses ennemis. C'est vers vous qu'un nombre infini de catholiques tendent les bras, et c'est sur vous qu'ils appuient toute leur espérance. Il est rapporté aux Actes des apôtres, que saint Paul vit en songe un homme de Macédoine, c'étoit l'Ange tutélaire de cette province, qui l'invitoit à y venir annoncer l'Évangile : *Transiens in Macedoniam, adjuva nos*[1]. Aidez-nous, lui disoit-il, et pensez à nous. Après cette vision, ajoute l'historien sacré, Paul ne tarda pas à partir, nous nous mîmes promptement en

[1] Act. 16.

chemin, assurés que Dieu nous appeloit pour instruire les Macédoniens: *Ut autem visum vidit, statim quæsivimus proficisci in Macedoniam, certi facti quod vocasset nos Deus evangelizare eis* [1]. Ce n'est point l'ange protecteur de l'Irlande qui vous parle ici, Mesdames; mais c'est le ministre du Seigneur envoyé de sa part, et chargé de vous recommander une des plus chères portions de son troupeau. Ce n'est point pour des idolâtres et des infidèles que je viens intercéder, ce n'est point pour des schismatiques et des hérétiques; c'est pour des enfants de la même Église que vous, c'est pour vos frères. Je ne vous demande point que vous couriez après ces brebis errantes, ni que vous alliez les chercher sur leurs montagnes. Je ne vous dis point en leur nom: *Transiens adjuva nos*; Passez les mers, hâtez-vous de nous apporter vous-mêmes la consolation que nous attendons. Quand je vous le dirois, le même zèle qui brûloit le maître des Gentils, et qui le pressoit si vivement, devroit vous disposer à entreprendre les plus pénibles voyages; et retenues par de justes considérations, par des raisons de bienséance, de convenance, d'état, du moins dans le sentiment du cœur, et par le désir, devriez-vous être pré-

[1] Act. 16.

parées à surmonter, s'il le falloit, tous les obstacles, et à soutenir, malgré votre foiblesse, toutes les fatigues qu'il y auroit à supporter. Mais on n'en exige pas tant de vous, et voici précisément où l'on se borne : *Adjuva nos ;* c'est que vous fassiez par d'autres ce que vous ne pouvez faire par vous-mêmes. Or, vous le ferez, en fournissant par vos largesses de quoi assembler de dignes ministres, de quoi les nourrir, de quoi les vêtir, de quoi les envoyer comme une sainte milice qui combatte pour l'Église, et qui achève, par l'efficace de la parole de Dieu, ce que vous aurez commencé par l'abondance de vos charités.

Mais on ne peut pas fournir à tout : vous le dites, Mesdames, et c'est un langage spécieux dont on se prévaut dans le monde : mais écoutez ce que j'ai à y opposer. Car je soutiens d'abord qu'il n'y a communément rien à quoi la charité chrétienne ne puisse satisfaire, lorsqu'elle agit par l'esprit de la foi, et qu'elle est secondée par la confiance en Dieu. Cette foi et cette confiance en Dieu rendent tout possible. Avec l'une et l'autre on est capable de faire des miracles ; et c'est ce qui se vérifie tous les jours, surtout au sujet de l'aumône. Confiez-vous en Dieu, et il n'y aura point d'occasion d'exercer la charité, que vous n'embras-

siez : ce que vous croyez aujourd'hui ne pas pouvoir, vous deviendra praticable, et peut-être facile. Mais je vais plus loin, et je prétends que celles qui s'autorisent de cette excuse, sont justement celles qui devroient moins l'alléguer : pourquoi? parce que ce sont ordinairement celles qui pratiquent moins les œuvres de miséricorde, celles qui donnent moins aux pauvres, celles qui, possédées du monde et remplies des maximes du monde, ont moins d'attention et moins de zèle pour le soulagement du prochain ; et par conséquent, qui bien loin d'être justifiées par l'impossibilité imaginaire de fournir à tout, devroient rougir et se confondre devant Dieu de ne contribuer et de ne fournir à rien. Je prétends que cette excuse cesseroit, s'il étoit question de toute autre chose que de la charité et de l'aumône, s'il s'agissoit de fournir à vos divertissements, de fournir à votre jeu, de fournir à votre luxe et à votre faste.

Mais pour cela on se retrancheroit d'ailleurs : oui, Mesdames, on se retrancheroit pour cela ; et que ne se retranche-t-on aussi pour une des œuvres les plus importantes, qui est celle que je vous propose? Vous savez ce qui se passa parmi les Israélites, lorsque, Moïse étant sur la montagne où il s'entretenoit avec Dieu, il leur

vint dans la pensée de construire un veau d'or, et de l'adorer. Quel empressement, quelle ardeur de tout le peuple! il n'y en eut pas un qui ne s'employât à l'exécution de ce détestable dessein; et toutes les femmes, pour y concourir, se défirent de leurs plus précieux ornements. Voilà ce que leur inspira l'esprit d'idolâtrie; et que ne doit pas à plus juste titre vous inspirer l'esprit de religion? Ne remontons pas si haut, ne nous éloignons point des temps où nous vivons, et des affaires présentes: vous savez par quelle triste révolution trois couronnes ont été enlevées à l'un des plus saints et des plus déclarés protecteurs de l'Église. Providence de mon Dieu, vous l'avez permis par un de ces conseils impénétrables que toute la raison de l'homme ne peut approfondir! Quoi qu'il en soit, vous savez, Mesdames, quelles ont été, je ne dirai pas les contributions, mais les profusions du parti hérétique pour susciter une guerre où la justice a succombé, où tous les droits ont été violés, où l'usurpateur a détrôné le prince légitime, et où l'Église, par la chute de ce prince, a perdu de si belles espérances. Hé quoi! à cet exemple, si toutefois c'est proprement un exemple, et non pas un sujet d'horreur; à cette vue ne vous sentez-vous point piquées d'une pieuse et

généreuse émulation ? Quoi ! l'hérésie n'aura rien épargné contre la foi que vous professez, elle aura travaillé de tout son pouvoir à en arrêter les progrès et à la détruire; et vous, pour la rétablir, pour en sauver au moins les debris, vous ne prendrez rien sur vous : tout vous coûtera, tout vous paroîtra excéder vos forces ! Sur cela je vous renvoie au témoignage de cette foi même, qui vit encore assez dans votre cœur pour se faire entendre. Rendez-vous attentives à sa voix, à ses cris, à ses reproches. Que dis-je, Mesdames? soyez toujours de plus en plus sensibles à ses intérêts, comme je dois croire que vous l'avez été jusqu'à présent, et que vous l'êtes. Agissez pour sa cause et pour sa gloire en ce monde, et elle agira pour votre défense devant le tribunal de Dieu, et vous élèvera dans l'éternité à une gloire immortelle, que je vous souhaite, etc.

EXHORTATION

SUR

L'OBSERVATION DES RÈGLES.

Et quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos et misericordia. — *Paix et miséricorde à tous ceux qui observeront cette règle.* Aux Galates, chap. 6.

C'est la promesse que l'apôtre saint Paul faisoit aux Galates, en leur proposant l'excellente règle du renouvellement intérieur qu'ils devoient faire d'eux-mêmes en Jésus-Christ, et sans quoi il leur déclaroit que toutes les observances et toutes les cérémonies de la loi leur étoient absolument inutiles. Je me sers aujourd'hui des mêmes paroles, mes très chères sœurs; et à l'occasion du saint renouvellement de vos vœux, auquel vous vous préparez suivant l'usage de cette communauté, je ne crois pas pouvoir vous entretenir d'une matière plus importante que de l'observation de vos règles. Il

y a deux choses à maintenir dans la religion : le vœu et la règle. L'un et l'autre sont sujets à déchoir ; et par là même, nous devons, autant qu'il nous est possible, nous renouveler dans la pratique de l'un et de l'autre. Le vœu est comme le corps de cette forteresse mystérieuse où nous nous sommes retranchés en quittant le monde, *Urbs fortitudinis nostræ*[1] ; et la règle lui tient lieu de rempart, de défense, de dehors : *Ponetur in eâ murus et antemurale*[2]. Je ne vous parlerai point ici du vœu. Je ne puis douter que parmi des ames si religieuses, il ne se soit toujours conservé et ne se conserve dans toute son intégrité ; mais à l'égard de la règle, nous confessons tous, chacun dans notre état, que comme elle est plus exposée aux atteintes de notre foiblesse naturelle, il nous est beaucoup plus commun aussi d'y faire des brèches d'une conséquence même dangereuse, et qui demandent tous nos soins pour les réparer, si nous voulons être fidèles à la grâce de notre vocation. Saint Paul assuroit les premiers chrétiens, que quiconque suivroit exactement la même règle que lui, faisant profession du christianisme, jouiroit d'une heureuse paix : *Et quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos* : et moi, rédui-

[1] Isai. 26. — [2] Ibid.

sant la proposition de ce maître des Gentils à la règle particulière que nous avons embrassée en entrant dans l'état religieux (car ceci me regarde aussi bien que vous, mes chères sœurs), je dis, par une juste opposition, que si nous venons à nous relâcher dans l'accomplissement de nos règles, à les négliger, à en secouer le joug et à nous faire une criminelle habitude de les violer, nous ne pouvons alors conserver la paix, ni avec Dieu, ni avec nous-mêmes, ni avec le prochain; c'est-à-dire, avec nos supérieurs et toutes les personnes qui vivent sous le même habit et dans la même maison que nous : ni avec Dieu, qui nous en demandera compte; ni avec nous-mêmes, qui sans cesse en ressentirons au fond de nos consciences le reproche; ni avec le prochain, puisque le lien qui nous unit tous dans une parfaite société, c'est la règle, et que ce lien se trouve rompu par le désordre d'une vie peu exacte et peu régulière. Trois points auxquels je me borne, et qui feront le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

A prend e la chose dans son principe, Dieu seul est la règle primitive et essentielle de toutes nos actions; et nous pouvons dire, que

comme il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, il n'y a point aussi de règle, de constitution, de loi qui ne soit une participation de la loi de Dieu, et qui ne parte originairement de cette source divine. Qu'est-ce que la règle qui nous est prescrite dans la religion? est-ce une simple production de la sagesse des hommes? Non, mes chères sœurs : du moment que les hommes ont été suscités de Dieu pour l'établir; du moment qu'il les a remplis de son esprit pour en être les fondateurs et les instituteurs; qu'il leur a donné pour cela un pouvoir légitime; que la règle qu'il leur a dictée lui-même a été ensuite juridiquement approuvée, autorisée et scellée par l'Église, nous ne la devons plus considérer comme leur ouvrage, ni par rapport à eux; et ils ne sont plus, selon le terme de l'Écriture, que les ministres dont Dieu s'est servi en qualité de législateur et de souverain, pour nous déclarer ses desseins et nous intimer ses ordres.

Cette règle, conclut saint Thomas, est donc une volonté spéciale de Dieu, et les hommes, à notre égard, n'en sont que les interprètes. Volonté que saint Paul appelle de bon plaisir et de perfection, pour la distinguer d'une autre volonté plus absolue et qui nous impose une plus rigoureuse obligation : *Voluntas Dei*

bona, et beneplacens, et perfecta[1]. Volonté par laquelle Dieu nous sanctifie, en nous marquant les voies où il veut que nous marchions, et nous préservant ainsi des égarements inévitables où notre conduite seroit exposée, si nous étions abandonnés à nos propres lumières et même à la droiture de nos intentions. Volonté que Dieu n'a pas formée pour le commun des hommes, mais singulièrement pour nous, et que nous devons par conséquent envisager comme une grâce de choix. Enfin, volonté dont nous nous sommes fait un mérite d'être dépendants, et dont nous avons préféré la bienheureuse servitude à tous les avantages de la liberté du siècle. Voilà ce que c'est que notre règle, je dis celle que nous avons à suivre dans la profession religieuse.

Que fais-je donc, quand, par un esprit de soumission et de ferveur, je m'attache à l'observer? Prenez garde, s'il vous plaît : je m'unis à Dieu de la plus excellente manière dont une créature foible comme moi lui puisse être unie sur la terre : et comment cela? parce que j'applique cette volonté parfaite qui est en Dieu aux moindres actions de ma vie, ou que je conforme les moindres actions de ma vie à cette volonté parfaite qui est en Dieu; parce que je

[1] Rom. 12.

me fais à chaque moment une loi de ce qui lui plaît, et qu'à chaque moment je rectifie mes sentiments et mes désirs par cette loi; parce que j'agis en toute chose selon son cœur, et que dans mes emplois, je ne dispose point, autrement que selon son gré, de tout mon temps et de toute ma personne. Or en cela consiste la paix que je suis capable d'entretenir avec lui, et dont je jouis tranquillement; tandis que je me tiens ainsi dans le devoir et dans une constante régularité. Mais, par un effet tout contraire, quand je désobéis à ma règle, je me sépare en quelque sorte de Dieu; je m'affranchis de cette aimable sujétion qui m'attachoit à lui; je ne veux plus que ce soit sa volonté qui me gouverne, je veux que ce soit mon amour-propre. Comme si je lui disois : Cette volonté, Seigneur, sous laquelle vous voulez que je me captive, est trop gênante pour moi; elle contredit en trop de rencontres mes inclinations; j'aime mieux renoncer aux biens inestimables qu'elle me pourroit procurer, que me réduire dans un pareil esclavage. Elle me trace une telle route : elle m'ordonne le silence, et je veux parler; elle m'appelle à la prière, et je veux travailler; elle m'engage à l'action, et je veux le repos. Car l'infraction de la règle, sans qu'on s'en déclare si expressément, dit tout

cela; et dans cette contrariété qui se trouve alors entre Dieu et nous, le moyen que la paix subsiste?

J'ai péché, mon Dieu, s'écrioit le saint homme Job, pénétré du sentiment de ses misères, j'ai péché, et quelle réparation puis-je vous faire de tant d'offenses? *Peccavi: quid faciam tibi, ô custos hominum*[1]? Mais permettez-moi, ajoutoit-il, sans prétendre accuser votre justice, de me plaindre respectueusement et humblement de votre Providence. Pourquoi m'avez-vous créé dans des dispositions si différentes de celles où je devrois être envers vous? Pourquoi, vous qui êtes mon souverain auteur, m'avez-vous donné une volonté si opposée à la vôtre? *Quare posuisti me contrarium tibi*[2]? Ainsi parloit-il à Dieu dans l'amertume de son ame. Mais Dieu, dit saint Grégoire, pape, auroit pu lui répondre: Non, je ne t'ai point créé avec cet esprit et ce cœur rebelle, et en vain voudrois-tu m'imputer cette opposition de ta volonté à la mienne. Ma providence n'y a point de part: c'est l'effet de ton péché. Quand je t'ai formé de mes mains, il n'y avoit rien en toi qui ne fût réglé; et si tu n'étois pas sorti de la dépendance où te bornoit ta condition et où ma grâce te contenoit, il y auroit eu

[1] Job. 7. — [2] *Ibid.*

entre moi et toi une éternelle paix. Mais en péchant, tu l'as troublée cette paix, et tu m'as donné lieu de tourner contre toi la même plainte que tu m'adressois : *Quare posuisti te contrarium mihi?* Pourquoi toi-même, détruisant l'œuvre de ma gloire et abusant de ta liberté, t'es-tu perverti jusqu'à me refuser l'obéissance qui m'est due? Voilà, mes chères sœurs, ce que Dieu peut dire par proportion à chacun de nous, et ce qu'il nous dit dans le secret de l'ame, lorsque nous craignons si peu de transgresser ces saintes règles qu'il nous a marquées, et auxquelles nous nous sommes volontairement assujettis : *Quare posuisti te contrarium mihi?* Pourquoi, à force de vous émanciper des lois communes, vous faites-vous une conduite particulière qui renverse toutes mes vues sur vous? Pourquoi, par un déréglement de vie où vous vous abandonnez, tombez-vous dans ce malheur, de vouloir presque toujours ce que je ne veux pas, et de ne vouloir presque jamais ce que je veux? Pourquoi vous arrive-t-il, en me servant, moi qui aime l'ordre, et qui n'ai rien fait que dans l'ordre, d'être si souvent hors de l'ordre?

Il n'y a qu'une chose dont les ames imparfaites pourroient ici se prévaloir, et qui semble dans un sens leur être favorable, savoir, que

le péché seul trouble la paix de l'homme avec Dieu. Or, la règle, ainsi qu'on nous l'a fait entendre, séparée du vœu et du précepte, n'oblige point sous peine de péché. On nous l'a dit, mes très chères sœurs, et il est vrai : mais vous savez aussi bien que moi, le correctif important et nécessaire, dont en même temps on a eu soin de nous prémunir pour ne pas abuser de cette maxime. Je n'entre point dans l'examen d'un sentiment qui pourroit faire impression sur vos esprits, et que de savants théologiens ont soutenu : qu'un religieux, qui, de dessein formé et par état, viole ouvertement sa règle et la néglige, dès-là tombe dans un péché grief; pourquoi? parce que dès-là, disent-ils, il n'est plus dans la voie de la perfection où il doit tendre; parce que dès-là il renonce à ce qu'il est, et qu'il déshonore son caractère; parce que dès-là il se met dans une impuissance morale d'accomplir son vœu, et par conséquent dans un danger prochain de se damner et de se perdre. Mais, sans m'arrêter à cette question, ni vouloir la décider, je m'en tiens à la belle remarque de Hugues de Saint-Victor. Car, dit ce saint docteur, il y a ici deux choses à distinguer : une rupture entière de l'homme avec Dieu, et un simple refroidissement entre l'homme et Dieu. L'un est l'effet du péché, j'en-

tends du péché mortel; et l'autre est la suite de certaines fautes moins grièves, de certaines imperfections qui ne vont pas jusqu'à ce divorce, mais qui ne laissent pas d'éloigner Dieu de l'homme. Or, pour troubler la paix avec Dieu, cet éloignement suffit. Je ne dis pas qu'il suffit pour la rompre absolument, mais pour la troubler : c'est-à-dire, pour entretenir l'ame religieuse dans un état de contrariété avec Dieu; pour interrompre le commerce intime et secret qu'elle avoit, ou qu'elle pouvoit avoir avec Dieu; pour arrêter le cours des communications de Dieu, des grâces de Dieu, des lumières de Dieu; et voilà ce que fait au moins la transgression de la règle. Dieu n'est pas content d'une telle ame, et ne doit pas l'être. Plus donc pour elle de ces faveurs particulières qu'il accorde aux ames exactes, et qui sont la récompense de leur fidélité; plus de goût dans la prière, plus de vues dans l'oraison, plus de bons mouvements dans la communion, plus de ferveur dans tous les exercices de religion : aridité, sécheresse, insensibilité. L'ame, de sa part, si je puis m'exprimer de la sorte, n'est pas contente de Dieu, parce qu'elle s'en trouve ainsi délaissée, et que souvent elle est assez aveugle pour ne pas voir qu'elle s'est elle-même attiré ce châtiment. Elle ose se plaindre que Dieu l'a-

bandonne, qu'elle n'en reçoit rien, qu'elle ne sent rien, que tout lui devient insipide, et que rien ne lui adoucit le fardeau. Ah ! vous vous en étonnez, ame négligente et infidèle, mais en devez-vous être surprise? car dites-moi, pour qui est la paix de Dieu? Pour ceux qui aiment Dieu; et c'est à proportion de leur amour, que Dieu leur fait goûter ses douceurs célestes: *Pax multa diligentibus legem tuam* [1]. Or, comment l'aimez-vous? Si vous n'avez pas encore perdu ce fonds d'amour absolument nécessaire pour vous préserver de sa haine et vous maintenir en grâce avec lui, du reste, avez-vous cet amour vigilant qui étudie toutes ses volontés, cet amour agissant qui se porte à tout ce qui peut lui plaire, cet amour prévenant qui n'attend pas même ses ordres, et qui les exécute, pour ainsi parler, avant de les avoir reçus? Avez-vous cet amour généreux à qui rien ne coûte, dès qu'il y va de sa gloire; cet amour libéral qui ne ménage rien, dès qu'il est question de ses intérêts; cet amour prompt, fervent, constant, que rien n'arrête et que rien ne lasse, dès qu'il faut, et dans les grandes occasions, et dans les plus petites choses, lui obéir? L'avez-vous, dis-je, cet amour parfait, ou travaillez-vous à l'avoir? Si cela étoit, n'auriez-

[1] Ps. 118.

vous pas une tout autre exactitude dans la pratique de la règle où Dieu vous déclare ce qu'il veut de vous, et de quelle manière il veut être servi? Sachant qu'il en est l'auteur et qu'elle vient de lui, ne la respecteriez-vous pas, et oseriez-vous en omettre un point? Est-il donc étonnant, lorsque vous la violez avec tant de liberté, qu'il vous traite comme vous le traitez lui-même, et qu'il laisse son amour se ralentir pour vous, comme à son égard vous avez laissé ralentir le vôtre? Or, cet état est ce que j'appelle une espèce de guerre entre lui et vous; et c'est alors que doit s'accomplir dans votre personne cette parole de l'Écriture, que quiconque résiste à Dieu, ne peut être en paix avec Dieu : *Quis restitit ei, et pacem habuit*[1] ?

Mais, dites-vous, de transgresser ma règle, ce n'est pas même une offense de Dieu vénielle. Je le veux, car je ne prétends point, mes chères sœurs, vous rendre le joug plus pesant qu'il n'est, et en toutes choses je fais profession de m'en tenir à la plus exacte vérité. Il est donc certain, et je le reconnois, que ni votre règle, ni la mienne, ne sont point en soi des sujets de péché, et pas même du moindre péché; mais en même temps que je le dis comme vous, voici ce que j'ajoute, et de quoi vous

[1] Job. 7.

devez convenir avec moi : c'est que l'infraction de la règle peut n'être pas péché prise en elle-même, et l'être par rapport aux circonstances qui l'accompagnent. Ainsi, que ce ne soit point précisément un péché de parler, de s'entretenir, de converser à une heure et dans un lieu où la règle ordonne de se taire, j'y consens : mais le scandale que vous causez alors est un péché; mais le mépris que vous faites alors de votre règle est un péché ; mais l'immortification, la dissipation, la curiosité, peut-être la passion, l'animosité, l'esprit de censure, tous les sentiments du cœur, qui vous font alors parler, sont des péchés. Or, qui ne sait pas combien il est facile et ordinaire que ces circonstances, ou d'autres semblables, se rencontrent dans la transgression de nos règles? Ah! mes chères sœurs, rentrons en nous-mêmes, et faisons une sérieuse réflexion sur nous-mêmes, nous nous trouverons beaucoup plus coupables devant Dieu que nous ne l'avions cru jusqu'à présent. Quoi qu'il en soit, des ames dévouées à Dieu doivent-elles donc compter si exactement avec Dieu? et pour me faire observer ma règle dans toute son étendue, pour m'engager à n'en pas omettre l'article le plus léger, ne doit-il pas me suffire, Seigneur, que ce soit au moins une imperfection de la violer ; que ce soit m'oppo-

ser à l'exécution de vos desseins, et agir contre vos vues. Dans cet état de contradiction, d'opposition mutuelle et habituelle entre vous et moi, que puis-je attendre de vous? et par quel titre pourrois-je me promettre de conserver une sainte union avec vous? Ne seroit-ce pas, si je m'en flattois, le dernier aveuglement? ne seroit-ce pas la plus grossière et la plus dangereuse illusion? Il faut donc, si je veux avoir la paix de Dieu, comme parle saint Paul, *Pax Dei* [1], cette paix qui est au-dessus de tous les sens; cette paix plus précieuse que toutes les richesses, que toutes les grandeurs, que tous les plaisirs du monde; cette paix que j'ai dû chercher dans la retraite religieuse, et que j'y dois chérir comme mon unique trésor; il faut, dis-je, pour l'avoir cette paix divine, que je me soumette à ma règle. La nature y répugnera, et cette condition lui paroîtra onéreuse; mais le fruit que j'en retirerai, ce fruit de paix, et d'une telle paix, est un assez grand bien pour me dédommager de tout ce qu'il m'en coûtera de violence et d'efforts. Avançons : sans l'observation de la règle, point de paix avec Dieu; et point de paix avec nous-mêmes : c'est la seconde partie.

[1] Philip. 4.

DEUXIÈME PARTIE.

Comment une ame peut-elle être bien avec elle-même, lorsque dans elle-même elle est déréglée; et le moyen qu'elle jouisse de la paix intérieure, tandis qu'elle entretient au milieu d'elle-même deux ennemis qui se combattent sans cesse et se livrent les plus rudes assauts? Or, voilà l'état d'une ame religieuse qui ne vit pas conformément à sa profession, et qui veut s'affranchir des observances de sa règle. Saint Bernard, parlant de lui-même, s'expliquoit en des termes qui devroient nous surprendre, si nous ne savions pas quel esprit les lui inspiroit, et qu'ils partoient du fond de son humilité. Vous me voyez, mes frères, disoit-il à ses religieux; mais me connoissez-vous, et savez-vous qui je suis? Ah! poursuivoit cet humble serviteur de Dieu, j'aurois peine à le dire moi-même, et à me bien définir. Car de la manière que je vis, je ne suis, ni du monde, ni de la religion. Je ne suis pas du monde, puisque j'y ai renoncé; et je ne suis pas proprement de la religion, puisque toute ma conduite est si peu religieuse. J'étois appelé de Dieu à la solitude, et il n'y a point d'homme si dissipé que moi. J'ai fait vœu de vivre dans le cloître, et toute

ma vie se passe au dehors, dans les voyages, dans les cours des princes, dans les assemblées publiques. Mon emploi devoit être de vaquer à la contemplation des choses du Ciel, et je me trouve chargé de toutes les affaires de la terre. Qu'est-ce que tout cela, et, dans une telle disposition, ne dois-je pas me regarder comme un monstre? Ainsi le pensoit ce grand Saint; ainsi le confessoit-il; et c'étoit, encore une fois, son humilité seule qui lui inspiroit ce sentiment et lui faisoit tenir ce langage. Car il n'agissoit en tout que par l'ordre de Dieu. S'il traitoit avec les rois et les potentats du siècle, ce n'étoit que pour travailler à leur conversion. S'il se trouvoit dans les plus célèbres assemblées, ce n'étoit que pour terminer les schismes et pour accommoder les différends. Occupations où la cause de Dieu l'engageoit, et qui valoient mieux que le repos de sa solitude; outre qu'il la portoit toujours dans son cœur, cette solitude si chère, qu'il l'y conservoit au milieu de tous les embarras, et que s'il sortoit de son monastère, c'étoit pour aller répandre dans le monde l'esprit de la religion, et non point pour apporter dans la religion l'esprit du monde.

Mais nous, mes chères sœurs, quand nous négligeons notre règle, et que nous en aban-

donnons la pratique, ne pouvons-nous pas dire, à notre confusion et avec vérité, ce que saint Bernard disoit pour son instruction et pour s'humilier ? Car, qu'est-ce qu'une personne religieuse sans régularité ? n'est-ce pas comme un fantôme et une chimère ? Elle est du corps de la religion, et elle n'en est pas. Elle n'est pas du monde, et elle en est. Prenez garde : elle est du monde, puisqu'elle a l'esprit du monde, qui est de vivre sans règle ; et elle n'est pas du monde, puisque son état l'en sépare. Elle est du corps de la religion, puisqu'elle a les engagements de la religion ; et néanmoins elle n'est pas membre de la religion, puisqu'elle n'est pas animée de l'esprit de la religion. Elle est l'un et l'autre tout à la fois ; car elle tient quelque chose de l'un et de l'autre : et elle n'est tout à la fois ni l'un ni l'autre ; car elle ne veut pas être l'un, et elle ne peut pas être l'autre. Or, dans cette contrariété, je prétends qu'il est impossible qu'elle ait la paix : pourquoi ? parce que de là doivent naître dans elle des affections, des désirs, des sentiments tout opposés, et que cette diversité de sentiments, de désirs, d'affections, doit exciter dans son cœur une guerre perpétuelle.

Vous savez ce qui faisoit gémir saint Paul. Malheureux que je suis, s'écrioit ce grand

Apôtre, qui me délivrera de ce corps mortel, où j'ai tous les jours de si violents combats à soutenir? Je sens presque à chaque moment la chair s'élever contre l'esprit, et l'esprit contre la chair; tellement qu'ils ne s'accordent jamais, et que j'en porte toute la peine : *Caro enim concupiscit adversùs spiritum, spiritus autem adversùs carnem : hæc enim sibi invicem adversantur*[1]. Hélas! mes chères sœurs, ne sommes-nous pas encore dans un état plus fâcheux, quand deux esprits contraires et absolument incompatibles se trouvent tout ensemble au milieu de nous pour nous tourmenter, l'esprit de la règle, et l'esprit de la liberté? l'esprit de la règle, que nous avons reçu dès notre enfance spirituelle, si je puis m'exprimer de la sorte, c'est-à-dire, dès notre entrée dans la maison de Dieu; et l'esprit de la liberté, qui dans la suite a repris sur nous son empire, et s'est emparé de notre cœur : l'esprit de la règle, qui nous inspire la soumission; et l'esprit de la liberté, qui nous porte à l'indépendance : l'esprit de la règle, qui nous captive, et par là nous devient insupportable; et l'esprit de la liberté, qui nous flatte, et qui par là même nous corrompt. Car c'est bien alors que nous pouvons nous écrier,

[1] Galat. 5.

avec tout un autre sujet que le Docteur des nations : *Infelix ego homo, quis me liberavit de corpore mortis hujus*[1]? Hé, Seigneur, jusques à quand serai-je dans le trouble, et en de si cruelles agitations? Je ne suis plus d'accord avec moi-même. Je suis combattu par mes propres sentiments. Je condamne ce que j'aime, et j'aime ce que je condamne. Je veux, et je ne veux pas; et tant que je demeure ainsi partagé, puis-je avoir la paix, et m'établir dans une situation tranquille.

Non, mes chères sœurs, nous ne l'aurons jamais; et quelles douceurs pourrions-nous goûter? Les douceurs du monde nous sont interdites, et nous nous privons des douceurs de la religion. Nous n'avons pas les joies apparentes du monde, parce que nous ne le pouvons pas; et nous n'avons pas les joies solides de la religion, parce que nous ne le voulons pas. Le monde a ses divertissements et ses plaisirs; mais nous n'y pouvons prétendre, puisque nous l'avons quitté. La religion a ses consolations toutes spirituelles et toutes saintes; mais elles ne sont pas pour nous, puisque nous vivons sans règle : car, de mépriser la règle et d'en ressentir l'onction, c'est ce

[1] Rom. 7.

qui ne fut jamais, et ce qui ne peut être. Or, n'ayant plus ni consolations ni douceurs dans la vie religieuse, n'est-ce pas une conséquence nécessaire que nous n'ayons plus ni calme ni repos dans le cœur? De sorte, mes chères sœurs, pardonnez-moi si j'applique ici ces paroles de saint Bernard, et si j'use de cette comparaison, dont vous pourriez justement être blessées, si je l'entendois à la lettre, et que je n'y misse pas toute la proportion convenable : de sorte que ce qui se passe à l'égard de l'ame réprouvée dans le lieu de son supplice éternel, se vérifie en quelque manière dès maintenant à l'égard de l'ame religieuse dans le lieu même où le centuple lui étoit destiné, et où elle devoit trouver son bonheur. Voulant se soustraire à sa règle, elle ne veut jamais ce qu'elle devroit vouloir, et elle veut toujours ce qui lui est défendu et ce qu'elle ne peut avoir. Elle voudroit vivre à sa discrétion, ordonner elle-même selon son gré de toutes ses actions, ne faire que ce qui lui plaît, que comme il lui plaît, que lorsqu'il lui plaît; et c'est ce qui ne peut lui être permis. Elle ne voudroit point dépendre, se captiver, se gêner; et c'est à quoi néanmoins elle est indispensablement obligée. Or, dit saint Bernard, qu'y a-t-il de plus pénible qu'une vo-

lonté réduite à cette double nécessité? n'est-ce pas là l'image de l'enfer? *Quid tàm pœnale, quàm semper velle quod nunquàm erit, et semper nolle quod nunquàm non erit? quid tàm damnatum, quàm voluntas addicta huic necessitati?*

Cependant que fait la conscience? ne parle-t-elle point? n'agit-elle point? et dans ce désordre ne vient-elle pas ajouter peine sur peine; et percer une ame de ses pointes les plus douloureuses? Ah! mes chères sœurs, il n'y a que Dieu et nous qui soyons témoins de ce qu'elle nous fait sentir quand nous sortons des voies que notre règle nous a tracées, et que nous nous abandonnons à nous-mêmes. Si peut-être, à de certains moments où les objets nous dissipent et nous entraînent, nous ne sommes point touchés de ses remords secrets, que ces moments sont suivis de retours amers, de traits vifs et piquants, de pensées tristes et affligeantes! Car, au milieu de tant de bons exemples qu'on a devant les yeux, au milieu de tout ce qu'on voit et de tout ce qu'on entend, dans la confession, dans la communion, dans l'oraison, dans tous les exercices dont on ne peut s'absenter, et où l'on assiste au moins de corps, si l'on n'y est pas de cœur, il n'est pas possible qu'il ne vienne à l'esprit mille ré-

flexions qui l'inquiètent, et mille reproches qui le piquent : Je ne suis pas ce que je dois être, je ne vis pas en religieux, je n'en ai que l'habit. Pourquoi me distinguer ainsi des autres, et ne pas faire ce qu'ils font! Pourquoi m'exempter des lois communes? et qui m'autorise à prendre toutes les libertés que je me donne? Que seroit-ce si chacun en usoit comme moi? et quelle forme de religion y auroit-il dans une communauté? Mais enfin à quoi se terminera la vie lâche que je mène, et que me servira d'avoir quitté le monde? Que deviendrois-je si Dieu m'appeloit à lui, et quelle consolation aurois-je de mourir en cet état? Est-ce un état de perfection? est-ce même, par rapport à moi et à mes engagements, un état de salut? Tout cela, mes chères sœurs, ce sont autant de vues dont on ne peut se défendre, et qui nous causent malgré nous les plus mortelles alarmes. Car vous l'avez sagement ordonné, mon Dieu, disoit saint Augustin, et c'est un effet de votre miséricorde aussi bien que de votre justice, que tout esprit hors de la règle trouve dans soi-même son châtiment et sa peine : *Jussisti, Domine, et sic est, ut omnis inordinatus animus pœna sit ipsi sibi.*

N'en cherchons point d'autre témoignage que l'expérience, elle suffit ici pour vous con-

vaincre, et souffrez qu'outre les connoissances propres que vous pouvez avoir, je vous fasse encore part des miennes, et de ce qu'un long usage doit m'avoir appris. La Providence, qui m'a honoré du saint ministère où je m'emploie par ses ordres, et dont je tâche de m'acquitter, cette providence divine m'a conduit en bien des lieux différents; elle m'a fait connoître l'intérieur de bien des maisons religieuses; elle m'a confié bien des ames, qui n'ont pas dédaigné de m'accepter pour leur servir de conseil et pour être le dépositaire de leurs plus secrets sentiments. J'en ai été édifié, j'en ai été touché, j'ai eu mille occasions de me confondre moi-même, et malheur à moi si je n'en ai pas profité! Mais au milieu de tant d'exemples édifiants et touchants, on trouve quelquefois de ces personnes mal contentes et chagrines à qui tout déplaît dans leur profession, et dont la vie, par là même, n'est qu'amertume et que dégoût. Il y en a beaucoup moins que le monde ne veut se le persuader; et c'est une injustice qu'il fait à notre état, de croire que ce soit là le grand nombre; mais enfin il y en a eu de tout temps, et il y en a encore. Or voici, mes chères sœurs, ce que vous pouvez observer avec moi : c'est que de ces ames ainsi rebutées et affligées, la plupart ne le sont

que parce que ce sont des ames paresseuses et négligentes, que parce que ce sont des ames immortifiées et indociles, que parce que ce sont des ames ennemies de toute contrainte, et qui n'ont jamais su se faire quelque violence pour se former à l'ordre d'une communauté et pour s'y accoutumer. Car, tout ce qu'il y a de religieuses ferventes et fidèles à leurs devoirs, bien loin de trouver le joug pesant et de se plaindre, ne cessent point au contraire de rendre gloire à Dieu et de le bénir de ses miséricordes envers elles : tout leur devient praticable, tout leur devient aisé; elles se plaisent à tous les exercices de la religion, parce qu'elles les aiment; et elles les aiment, parce qu'elles aiment la règle, et que ce sont des exercices que la règle ordonne. Mais ces ames tièdes, volages, dissipées, répandues au dehors, sans exactitude et sans fidélité à leurs pratiques et aux fonctions de leurs emplois; voilà celles à qui les moindres observances paroissent insoutenables, et qui s'épanchent là-dessus en de si fréquents murmures.

D'autant plus aveugles que, par une erreur dont on ne peut presque les détromper, elles se persuadent que ce sera en se mettant plus au large, si je puis parler ainsi, en se rendant moins sujettes aux pratiques d'une maison, et

en s'attribuant comme de plein droit des privilèges particuliers, qu'elles se procureront du soulagement et qu'elles diminueront leurs peines : illusion la plus spécieuse dans l'apparence, mais, dans le fond, la plus fausse et la plus trompeuse. Car je dis, moi, que, plus elles chercheront à s'émanciper et à se licencier, plus elles seront exposées aux mécontentements et aux ennuis : la raison en est que tout ce qu'elles voudront avoir de commodités et de vaines satisfactions aux dépens de leurs devoirs ne servira qu'à les rendre encore plus sensibles, plus délicates ; et que, plus leur délicatesse, plus leur sensibilité augmentera, plus elles sentiront augmenter pour elles le poids de la règle. Il est vrai qu'elles se déchargeront d'une partie de cette règle ; mais, quoi qu'elles fassent, il y aura toujours mille exercices dont elles ne pourront se dispenser ; il faudra toujours garder certains dehors, il faudra toujours suivre un certain plan de vie ; et, n'agissant alors que par nécessité et par contrainte, vous jugez assez ce que chaque pas, dans une voie si difficile et si contraire à leurs inclinations, leur doit coûter. Ce n'est donc point un paradoxe, de dire que dans l'état religieux plus on ôte de la charge qu'on a à porter, plus elle pèse ; que plus on élargit la route où l'on

marche, plus on l'étrécit; et que, moins on veut se mortifier, plus on s'attire de mortifications. Et c'est en ce sens que nous devons entendre cette belle et consolante parole du Sauveur du monde : *Tollite jugum meum super vos; et invenietis requiem animabus vestris*[1]. Voulez-vous vous établir dans un repos solide et véritable? En voici le moyen, et l'unique moyen : c'est de prendre sur vous mon joug, et de n'en rien retrancher : maxime que vous ne pouvez trop méditer, mes chères sœurs, et qui mérite toutes vos réflexions. Il y en a parmi vous qui depuis de longues années en ont fait l'épreuve, et la font tous les jours; il ne tient qu'aux autres d'en connoître la vérité par elles-mêmes, et par la pratique encore plus que par les raisonnements. Puissiez-vous toutes en profiter, et bien comprendre enfin de quelle importance il est que vous vous attachiez à l'observation de la règle, pour avoir la paix avec le prochain. Je conclus par cette troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Tous les hommes, de quelque condition qu'ils soient, nous tiennent lieu de prochain;

[1] Matth. 11.

et quand ce docteur de la loi, dont il est parlé dans l'Évangile, vint demander à Jésus-Christ qui il devoit regarder comme son prochain : *Et quis est meus proximus*[1] ? que lui répondit ce divin Maître? Il lui représenta le prochain sous l'idée d'un pauvre inconnu, d'un voyageur, d'un passant trouvé par hasard dans le chemin de Jéricho, d'un homme sans nom, *Homo quidam*[2] ; voulant par là nous apprendre, remarque saint Jérôme, que la charité ne faisoit aucune distinction, et qu'il n'y avoit point d'homme sur la terre à qui elle ne dût s'étendre, parce qu'il n'y en a point qui ne soit notre prochain. Mais il faut après tout convenir que, dans la profession religieuse, il y a deux sortes de personnes qui nous appartiennent, et auxquelles nous appartenons plus particulièrement, vous et moi, en qualité de prochain : savoir, nos frères ou nos sœurs qui vivent avec nous sous le même habit, et nos supérieurs, que Dieu a revêtus de son autorité pour nous conduire. Or, je prétends que, sans une fidélité parfaite et une sainte soumission à la règle, nous ne pouvons bien conserver la paix ni avec les uns ni avec les autres; et que, dès l'instant que la règle est négligée,

[1] Luc. 10. — [2] *Ibid.*

la paix en doit être nécessairement altérée. Encore un moment d'attention.

Et d'abord violer la règle et être en paix avec les supérieurs, n'est-ce pas une contradiction? car, qu'est-ce, dans une communauté religieuse, qu'un supérieur? c'est le protecteur et le tuteur de la règle, qui, par une obligation propre et spéciale, doit la soutenir, doit l'autoriser, doit la défendre et la venger; qui doit, dis-je, la défendre, et contre qui? contre ceux qui voudroient entreprendre sur elle et la transgresser; qui doit la venger, et de quoi? de ces transgressions et des transgresseurs. Voilà pourquoi Dieu l'a choisi; et, comme dit saint Paul, ce n'est pas sans cause qu'il a le pouvoir en main: *Non sine causâ gladium portat*[1]. Il a droit de me commander, il a droit de me punir, et je dois obéir à ses ordres; je dois subir telle peine qu'il lui plaît sagement et utilement de m'imposer: tout cela fondé sur la commission qu'il a reçue de maintenir cette règle, qui lui a été confiée, et dont il est responsable. Si donc je ne la garde pas, et surtout si je m'obstine à ne la pas garder, il doit s'élever contre moi; il doit s'opposer à l'injuste possession où je voudrois m'établir de l'enfreindre impunément; il doit me décla-

[1] Rom. 13.

rer une espèce de guerre, m'avertir, me reprendre, et user d'une salutaire correction: car c'est en quoi l'engage indispensablement son ministère; et s'il manquoit là-dessus de fermeté, il seroit encore plus criminel que moi, parce qu'il nuiroit plus à la règle par sa molle condescendance, que je ne lui puis nuire par ma désobéissance. Or, il ne peut me contredire de la sorte sans qu'il y ait de la division entre lui et moi : ainsi je le mets dans la nécessité, ou de m'être contraire, ou de se rendre coupable : s'il me souffre dans mon irrégularité, et qu'il la tolère, le voilà prévaricateur; s'il parle, s'il agit, et qu'il veuille me réduire, le voilà mon adversaire et ma partie; et parce qu'il doit toujours préférer la règle, qui est l'ordre de Dieu, à toutes mes volontés et à tous mes intérêts, il se trouve obligé en mille rencontres de me traverser, jusqu'au péril même de me voir moins uni que je ne l'étois et moins attaché à sa personne : c'est ce que saint Bernard témoigne avoir éprouvé lui-même dans le gouvernement de ses religieux, et ce qui lui faisoit déplorer la condition des supérieurs.

Ce n'est pas que leur exactitude et leur sévérité à tenir la règle dans sa première vigueur et à ne la pas laisser déchoir, dût jamais nous aliéner d'eux, et nous causer à leur égard

la moindre altération. Je dis plus, et je prétends que c'est même par là qu'ils nous devroient être plus respectables et plus chers, puisqu'en cela ils ne travaillent que pour notre avancement et pour notre bien. Mais qu'arrive-t-il? Ah! mes chères sœurs, ce que nous n'avons peut-être reconnu et expérimenté que trop de fois; c'est que notre imperfection nous fait prendre, pour ainsi dire, ce zèle des supérieurs à contre-sens, et qu'au lieu de l'approuver et de l'aimer comme moyen de sanctification par rapport à nous, nous le condamnons et nous nous en choquons, parce que nous sommes mal disposés à y correspondre: de là tant de plaintes, tant de fausses idées et de malignes interprétations; ce qui est zèle et zèle le plus pur, nous le traitons de caprice, de prévention, d'imprudence, d'excès: si, pour nous redresser, un supérieur nous fait une juste et sage réprimande, nous nous excusons, nous disputons avec lui; s'il est forcé d'en venir à quelque punition qui nous humilie et qui nous mortifie, nous nous révoltons, non pas toujours d'effet et d'action, mais de cœur, mais de paroles; quoique ce soit une charité toute paternelle qui l'anime, nous nous mettons dans l'esprit que c'est une mauvaise volonté, et cette persuasion dont

nous ne pouvons revenir, combien fait-elle naître de dépits, d'animosités, de desseins même et d'intrigues secrètes? Autrefois nous agissions simplement avec ce supérieur, et nous lui marquions de la confiance; mais maintenant ce n'est plus pour lui, de notre part, qu'indifférence et que froideur: autrefois nous nous comportions avec lui comme avec un père; mais maintenant nous ne l'envisageons plus que comme un censeur incommode; nous nous retirons de lui, nous nous en défions, et si nous gardons quelques mesures pour ne le pas offenser ouvertement, ce ne sont que des dehors affectés et de trompeuses apparences. Lui, cependant, témoin de notre conduite, ne peut plus se confier en nous; et c'est, de part et d'autre, une défiance mutuelle: or, dans cet état, est-il possible qu'il y ait entre lui et nous de l'intelligence et de la concorde?

Quel remède? Vous le savez, mes chères sœurs: l'esprit de régularité. Soyons fidèles à nos règles, nous serons soumis à nos supérieurs; et nos supérieurs, touchés de notre soumission, s'uniront à nous, et ne penseront qu'à nous contenter: voilà le nœud qui nous rapprochera d'eux, et qui les rapprochera de nous; toute autre liaison que nous aurions ensemble ne pourroit être que l'effet d'une

politique humaine et de la prudence de la chair. Entrons dans leur cœur par la voie de la sainteté; quand ils nous verront aussi zélés pour la règle qu'ils le sont eux-mêmes, ils nous estimeront et ils honoreront notre vertu. Nous ne devons rechercher ni cette estime, ni ces éloges; mais, sans que nous les recherchions, ce sera nécessairement le fruit de notre assiduité et de notre vigilance. Je dis nécessairement : car, prenez-y garde, à peine verrez-vous jamais une fille régulière être mal avec sa supérieure; et à peine voit-on jamais une supérieure être bien avec une fille qui se dérange et qui ne vit pas selon la règle : vous voyez néanmoins de quelle conséquence cela nous doit être devant Dieu. Pour moi, disoit un saint religieux de notre compagnie, c'est le bienheureux Louis de Gonzague, j'aimerois mieux encourir la disgrâce de tous les hommes, et m'entretenir dans un parfait accord avec mon supérieur, que de m'en séparer, et de m'attacher par là tout ce qu'il y a d'hommes au monde : pourquoi? parce qu'un supérieur et Dieu, ajoutoit-il, ne sont, à mon égard, qu'une même chose : or, pourvu que je sois bien avec Dieu, que m'importe tout le reste. Ainsi en jugeoit, dès la fleur de son âge et ainsi parloit ce jeune serviteur de Dieu, en-

core plus illustre par sa rare piété que par la noblesse de son sang et l'éclat de sa naissance.

Mais moi, mes chères sœurs, je vais même plus loin, et je soutiens que sans l'observation des règles, outre qu'on ne peut avoir la paix avec ses supérieurs, on ne peut non plus la faire subsister entre les particuliers et les divers membres qui composent une maison religieuse. Écoutez-en la preuve : car il n'est rien, dit saint Bernard, de plus efficace et de plus puissant, pour lier les hommes ensemble, que la pratique d'une même règle. Aussi voyons-nous dans l'état religieux tant de personnes qui ne se connoissent point, dès qu'elles ont embrassé le même institut et les mêmes observances, s'affectionner comme frères ou comme sœurs, et contracter une alliance spirituelle plus forte que toutes les alliances de la nature. Qui fait cela? demande saint Bernard, c'est l'engagement au même genre de vie et aux mêmes exercices. Nous combattons sous les mêmes étendards, et nous avons tous les mêmes intérêts. Chaque règle a son esprit propre, et cet esprit de la règle est le même dans tous les sujets qu'elle dirige et qu'elle conduit. Tel est le principe de notre union. Mais que ce fondement soit renversé, que ce lien soit rompu par l'infraction de la règle; comme les con-

traires doivent avoir des conséquences toutes contraires, ce qui s'ensuit infailliblement alors, c'est que les cœurs se divisent, et que le trouble bannit la tranquillité.

En effet, supposons une communauté semblable à la vôtre, mes très chères sœurs; je veux dire une communauté où la règle se soit conservée jusqu'à présent dans toute sa force et dans toute son intégrité : est-il rien de plus paisible? N'est-ce pas une Jérusalem, n'est-ce pas sur la terre un paradis et un jardin de délices? Mais si c'étoit une maison où il n'y eût ni ordre, ni règle, permettez-moi de le dire, ne seroit-ce pas bientôt une Babylone? ne seroit-ce pas un lieu de confusion, plus exposé que le monde même aux schismes et aux partialités? Car ce que saint Chrysostôme a remarqué de l'homme en général, nous peut bien être appliqué en particulier. Rien de plus sociable que l'homme, dit ce saint docteur, quand il use de sa raison; mais dès qu'il l'oublie, rien de plus opposé à la paix, ni de plus sujet aux dissentions et aux discordes. Il en est de même des personnes religieuses, et nous ne devons point craindre de le reconnoître ici pour notre instruction. Point de liaison plus étroite ni plus constante, que celle qui les attache les unes aux autres, tant qu'elles persé-

vèrent dans la règle ; mais qu'elles viennent à en sortir, rien de plus irréconciliable, de plus opiniâtre, de plus scandaleux que les factions qui se forment entre elles, et que produit la diversité des partis. Vérité qui n'est que trop connue; et plût au ciel que dans l'Église du Dieu de la paix on n'en eût pas eu des témoignages si fréquents et si éclatants!

Ah! mes chères sœurs, souvenons-nous de ce que nous sommes, souvenons-nous que nous avons succédé à ces premiers chrétiens dont on nous raconte tant de merveilles, et que nous réprésentons dans la religion l'état florissant de l'Église naissante. A quoi reconnoissoit-on ces fidèles des premiers siècles? A la charité. Ils n'avoient entre eux qu'un cœur et qu'une ame : *Multitudinis credentium erat cor unum et anima una*[1]. Et sur quoi étoit fondée leur charité? Sur ce qu'ils observoient une même règle de vie. Car du moment qu'ils se relâchèrent là-dessus, on vit croître parmi ce bon grain la zizanie : et quels désordres suivirent la triste désunion qui se fit des cœurs? C'est par votre infinie miséricorde, ô mon Dieu! que la paix, jusqu'à ce jour, depuis son établissement, a régné dans cette sainte maison, parce que la règle n'y a jamais reçu nulle atteinte. Soutenez,

[1] Act. 4.

Seigneur, ce que vous avez si heureusement commencé, soutenez-le vous-mêmes, mes chères sœurs, et ne laissez pas dépérir entre vos mains l'œuvre de Dieu. Secondez les pieuses intentions, et marchez sur les traces de tant de ferventes religieuses qui vous ont précédées, et dont on vous propose les exemples. Que loue-t-on en elles? la fidélité à la règle. Par où se sont-elles sanctifiées? par l'accomplissement de la règle. Quelle a été dès ce monde leur récompense? la paix avec Dieu, la paix avec elles-mêmes, la paix avec le prochain, fruits ordinaires de la règle. Et qu'ont-elles enfin trouvé après la mort? cette paix éternelle où nous conduise, etc.

EXHORTATION

SUR LE

RENOUVELLEMENT DES VŒUX DE RELIGION.

Renovamini spiritu mentis vestræ. — *Renouvelez-vous en esprit.* Aux Ephésiens, chap. 4.

Ce n'est pas moi qui vous le dis, mes chères sœurs, c'est Jésus-Christ lui-même [1], c'est votre Dieu que je vous présente et qui se présente à vous, pour honorer en personne la sainte et édifiante cérémonie du renouvellement de vos vœux. C'est lui qui, spectateur aussi bien que juge et rémunérateur fidèle de l'action que vous allez faire, vous dit à toutes en général et à chacune en particulier : Renouvelez-vous en esprit et de cœur. Ne vous con-

[1] Le P. Bourdaloue, selon la coutume de la communauté où il parloit, prononça cette Exhortation le Saint-Sacrement à la main.

tentez pas d'accomplir en apparence ce qui vous est ordonné, et ce que vous avez coutume de pratiquer dans ce saint jour : accomplissez-le en effet; et par l'impression de ferveur que ce renouvellement produira en vous, rendez-le aussi solide et aussi complet qu'il le doit être : *Renovamini spiritu mentis vestræ.* C'est, dis-je, Jésus-Christ qui vous parle; c'est le Dieu que vous adorez, c'est l'unique époux à qui, en qualité de vierges, vous êtes dévouées. Écoutez-le non-seulement avec respect et comme ses humbles servantes, prêtes à lui obéir, mais avec un zèle affectueux, et comme ses chastes épouses, touchées du désir de lui plaire.

Car il s'agit de sa gloire aussi bien que du plus essentiel de vos intérêts; et prenez garde à quatre pensées, où je réduis tout le fond de cette courte exhortation. Je vous ferai voir comment et combien le renouvellement de vos vœux honore Dieu; comment il vous sanctifie vous-mêmes, et à quel degré de perfection il vous élève; comment Jésus-Christ, présent à vos yeux, a spécialement droit dans cet état de l'exiger de vous, et comment enfin vous n'avez jamais été mieux disposées à le faire d'une manière digne de lui. Pensées infiniment propres à vous inspirer aujourd'hui une dévo-

tion aussi fervente que solide. Méditez-les; elles achèveront de vous mettre dans toute la préparation nécessaire pour l'important devoir dont vous avez à vous acquitter.

I. N'en doutez point, mes chères sœurs, ce renouvellement de vos vœux honore Dieu : comment cela? Parce qu'en renouvelant vos vœux, vous allez ratifier le sacrifice que vous avez fait à Dieu de vos personnes, en entrant dans la religion. Vous allez lui témoigner que vous ne vous repentez point de vous être données à lui, que vous ne vous lassez point de le servir; au contraire, que plus vous éprouvez son joug, plus il vous paroît aimable; que vous ne le trouvez ni dur, ni pesant; que la suite des années ne sert qu'à vous l'adoucir et à vous le faire porter avec plus de joie; que bien loin de vouloir le rejeter, vous seriez encore disposées à le prendre tout de nouveau, et à vous en charger; que bien loin de vous en plaindre, vous le regardez en cette vie comme votre bonheur; que toute votre gloire enfin, dans le saint état que vous avez embrassé, est de pouvoir dire comme le grand Apôtre : *Ego vinctus in Domino* [1]; Je suis dans les liens, mais j'y suis en Jésus-Christ, pour Jésus-Christ, avec Jésus-Christ. Car voilà ce

[1] Ephes. 4.

qui est renfermé dans cette protestation publique et solennelle, que vous venez ici renouveler en sa présence. D'où il vous est aisé de conclure combien elle lui doit être glorieuse.

En effet, c'est par là que vous justifiez pleinement ce qu'il a dit dans son Évangile, que son joug, est doux et que son fardeau est léger, *Jugum meum suave est, et onus meum leve* [1]; par là que vous lui servez dans le monde d'une preuve sensible, que c'est un Dieu sage et infaillible dans toutes ses paroles, puisque la parole de son Évangile la plus incroyable, selon les apparences, se vérifie parfaitement en vous : *Jugum meum suave est.* Car il n'y a point de servitude qui ne devienne, du moins avec le temps, onéreuse et fatigante : il n'y a que celle de Jésus-Christ qui soit toujours également agréable, où l'on trouve toujours le même goût, dont on ressent e toujours la douceur ; et n'est-ce pas ce que vous donnez hautement à entendre, en vous y engageant plus que jamais, et serrant encore, pour ainsi dire, les nœuds qui vous attachent ?

C'est par là que vous faites connoître combien Dieu est un bon maître, et qu'il est même de tous les maîtres le meilleur et le plus digne

[1] Matth. 11.

d'être servi. Or, est-il rien pour lui de plus glorieux que d'être reconnu tel? Est-il rien pour lui de plus honorable que de voir des ames qui renoncent sans cesse à elles-mêmes, afin de se consacrer tout entières à lui, qui se fassent une béatitude d'être à lui et de n'être qu'à lui, de ne vivre que pour lui, de ne dépendre que de lui? On sait assez combien à l'égard des hommes il est naturel de haïr la dépendance et de la fuir. Quels moyens n'imagine-t-on pas pour cela? de quelles violences n'use-t-on pas? à quelles révoltes et à quels excès n'en vient-on pas? mais cette dépendance, si odieuse et si peu supportable par rapport aux hommes, vous est plus chère, à l'égard de votre Dieu, que toute la liberté où vous étiez nées et dont vous auriez pu jouir dans le monde. Vous ne croyez pas devoir être jamais plus libres que lorsque vous serez plus étroitement liées à ses ordres, et plus constamment dévouées à son souverain empire.

C'est par là que vous reconnaissez combien il est fidèle dans ses promesses et magnifique dans ses récompenses; que ce centuple qu'il a promis à ceux qui le suivent, n'est point un bien imaginaire, puisque déjà vous le possédez; que ce n'est point un bien de peu de valeur, et incapable de vous contenter, puisque

dès maintenant vous y trouvez votre félicité; que dans l'attente des biens éternels où vous aspirez, et qu'il vous destine, vous vous estimez dès à présent heureuses et abondamment dédommagées de tout ce que vous avez quitté, et que vous ne voyez rien à quoi vous ne préfériez le saint engagement que vous avez contracté avec lui. Engagement qui vous tient lieu de toutes choses, et que vous mettez en ce monde au-dessus de toutes choses; engagement qui vous détache de toutes les grandeurs, de tous les établissements, de toutes les fortunes du siècle. Engagement au prix duquel vous ne considérez, aussi bien que le maître des gentils, et selon son expression, tous les trésors de la terre que comme de la boue, et en vertu duquel vous n'enviez rien aux mondains de toutes leurs prospérités ni de tous leurs plaisirs. Engagement donc, qui, dès cette vie, est pour vous le vrai centuple, et où vous fixez toutes vos prétentions. Or, quel honneur doit revenir à Dieu de cette préférence que vous lui marquez, et du temps même où vous la lui marquez?

Je dis, du temps où vous la lui marquez; et observez bien ceci, mes chères sœurs. Quand, pour la première fois, vous fîtes la profession de vos vœux, vous n'étiez pas encore en état

de rendre à Dieu de si glorieux témoignages, parce que vous n'aviez presque nulle expérience de la vie religieuse. Vous suiviez la voix de Dieu qui vous appeloit; vous vous abandonniez à lui avec une foi pleine de mérite, avec une confiance généreuse, avec un amour ardent; mais après tout vous ne pouviez encore, ni vous répondre à vous-même, ni servir aux autres de témoins des avantages inestimables de la religion, et des miséricordes infinies du Seigneur qui vous y appeloit. On vous faisoit des peintures qui vous touchoient; on vous en disoit des choses dont vous étiez édifiées, dont vous étiez pénétrées, dont vous étiez charmées. Tout cela étoit vrai, et vous vous en laissiez aisément persuader : *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei* [1]. Mais aujourd'hui que vous renouvelez la cérémonie de votre première consécration, vous n'y êtes plus attirées par ce qu'on vous dit, mais par ce que vous avez vu, par ce que vous avez connu, par ce que vous avez vous-mêmes éprouvé et senti : *Nunc cognovi* [2]. Ah! Seigneur, ceux qui nous parloient en notre nom ne nous ont point trompées, et vous ne nous avez point trompées vous-même. On ne nous a rien fait espérer que nous n'ayons trouvé, et l'effet répond

[1] Ps. 86. — [2] Exod. 18.

pleinement à notre attente. Oui, mon Dieu, le plus doux repos d'une ame est en vous; son bonheur le plus solide est de s'attacher à vous. Or, il faut, pour votre gloire, que le monde en soit instruit; et c'est pour cela qu'à la vue du monde nous venons ici le publier. On peut bien nous en croire, Seigneur, puisque nous ne nous en expliquons qu'avec la plus parfaite connoissance; et notre témoignage aura d'autant plus d'efficace, qu'il est fondé sur une expérience personnelle. Puissions-nous engager ainsi le monde à vous bénir comme nous, et puisse-t-il apprendre de nous à vous connoître et à vous glorifier!

II. Ce n'est pas là, mes chères sœurs, le seul avantage du renouvellement de vos vœux; et s'il honore Dieu, il n'est pas moins propre, ni ne contribue pas moins à vous sanctifier. En voici la preuve : c'est que par ce renouvellement, de la manière que vous le pratiquez, vous entretenez dans vous le salutaire et précieux souvenir de vos obligations. Au lieu que les chrétiens du siècle, dissipés et emportés par le torrent du monde, vivent dans un profond oubli de ce qu'ils doivent à Dieu comme chrétiens; au lieu qu'ils n'y pensent que très rarement et que très superficiellement, votre occupation continuelle, surtout aux approches de ce saint jour,

est de rappeler dans vos esprits ce que vous devez à vôtre Dieu comme religieuses, de le repasser, de l'étudier, de le considérer, de vous en rafraîchir la mémoire, afin d'en remplir vos cœurs et de les affectionner. Ainsi, dans le renouvellement de vos vœux, vous gardez à la lettre ce que Dieu, dans l'ancienne loi, recommandoit si expressément aux Israélites, lorsque, après les avoir fait passer à la terre de promission, il leur disoit, par la bouche de Moïse: *Memento, Israel, et ne obliviscaris* [1]; Souvenez-vous-en, ô Israël, et ne l'oubliez jamais. Souvenez-vous que je vous ai choisi, parce que je veux être votre Dieu, et parce que je veux que vous soyez mon peuple et mon peuple particulier. Or c'est vous, mes chères sœurs, qui accomplissez aujourd'hui cette figure, et qui allez dire à Dieu : Oui, Seigneur, je m'en souviens; et malheur à moi si, dans le cours de ma vie, je venois à l'oublier! Car j'ai encore plus d'intérêt que David, et plus de sujet de m'écrier : *Si oblitus fuero tuî, oblivioni detur dextera mea : adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tuî* [2]; Si je vous oublie jamais, ô mon Dieu! que ma main droite s'oublie elle-même; que ma langue demeure attachée à mon palais, si je ne me

[1] Deuter. 9. v. 7. — [2] Ps. 136.

souviens pas toujours du choix que vous avez fait de moi, et du choix que j'ai fait de vous. Mais tandis, Seigneur, que je renouvellerai ce sacrifice de la profession de mes vœux, je m'en souviendrai et je ne l'oublierai pas, puisque c'en est pour moi comme un monument sensible et perpétuel.

Or, ce souvenir, mes chères sœurs, conservé de la sorte, et renouvelé, est le plus excellent moyen, le plus puissant et le plus sûr, pour ne pas tomber dans le désordre et le relâchement d'une vie tiède et languissante. Souvenez-vous, disoit le Sage, de votre dernière heure, et vous ne pécherez plus. Mais moi, je me dis à moi-même aussi bien qu'à vous : Souvenez-vous des promesses que nous avons faites à Dieu, et nous lui serons éternellement fidèles. Souvenons-nous-en dans toutes nos actions, et toutes nos actions seront parfaites. Souvenons-nous-en dans les occasions importantes où il s'agit de remplir les devoirs les plus pénibles de notre état, et nous les remplirons sans peine. Souvenons-nous-en dans les épreuves où Dieu de temps en temps nous expose, et ces épreuves ne serviront qu'à nous rendre encore plus fervents. Car avec un tel souvenir, comment pourrions-nous une fois nous relâcher dans l'observance de nos règles, dans l'amour de la

pauvreté, dans le détachement de nous-mêmes, dans l'esprit de mortification, dans la pratique de la plus soumise et de la plus aveugle obéissance? J'en appelle à vous-mêmes, mes chères sœurs, et à vos connoissances particulières. Ce souvenir retracé et fortement imprimé dans vos ames par le renouvellement de vos vœux, ne vous a-t-il pas cent fois relevées après certaines chutes presque inévitables? et ne vous a-t-il pas fait, si je puis parler ainsi, redoubler le pas pour vous avancer dans les voies de la sainteté?

Vous n'avez donc qu'à profiter d'un souvenir si utile et de la religieuse cérémonie qui vous l'inspire, pour être assurées de conserver l'esprit de régularité et de piété. Ces deux paroles : J'ai choisi le Seigneur, et le Seigneur m'a choisie, vous soutiendront et vous fortifieront. Avec cela, il n'y aura point de difficulté que vous ne surmontiez, point de tentation à quoi vous ne résistiez, point de chagrins ni de dégoûts au-dessus desquels vous ne vous éleviez. J'ai choisi le Seigneur, et le Seigneur, en acceptant mes vœux, a mis le sceau au choix que j'ai fait de lui; le Seigneur m'a choisie, et, par un libre consentement, j'ai agréé le choix qu'il a fait de moi : voilà, dis-je, ce qui vous fera goûter tout le bonheur de votre état, et

travailler avec une constance infatigable à en acquérir toute la perfection.

Oui, mes chères sœurs, par le renouvellement de vos vœux, vous vous affermirez de plus en plus dans la volonté de satisfaire à tout ce qu'il vous impose, et que vous vous êtes imposé vous-même; c'est-à-dire, dans la volonté et l'inviolable résolution de vous dépouiller de tout ce qui pourroit avoir quelque apparence de propriété; de crucifier votre chair, qui ne peut être sans cela l'hostie vivante du Seigneur; d'être sans exception et sans réserve obéissantes jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix: *Usque ad mortem, mortem autem crucis*[1]. Par le renouvellement de vos vœux, vous vous maintiendrez dans la disposition la plus sainte où puissent être sur la terre des créatures mortelles, puisque, sans vous comparer avec l'Apôtre, vous pourrez dire comme lui: Qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ? ce ne sont ni les richesses du siècle, ni ses plaisirs: *Quis nos separabit à charitate Christi*[2]? Par le renouvellement de vos vœux, vous vous ferez dans la religion une heureuse habitude de persévérance; vous donnerez chaque fois à ces vœux mêmes un degré nouveau de stabilité; vous vous attacherez toujours plus

[1] Philip. 2. — [2] Rom. 8.

étroitement à Dieu par ce triple lien dont il est dit : *Funiculus triplex difficile rumpitur*[1]. Par le renouvellement de vos vœux, vous reprendrez des forces pour fournir toute la carrière où vous marchez ; et ce sera à votre égard comme le renouvellement de l'aigle, qui, selon le texte sacré, semble renaître et rajeunir. Quel redoublement de ferveur, quel feu, quelle émulation va-t-on apercevoir dans toute cette communauté, quelle édification pour le public ! C'est la grâce visible que Dieu dans tous les temps, depuis votre institution, a répandue sur l'ordre de Sainte-Marie, et qu'il ne cessera point d'y répandre : *Renovabitur ut aquilæ juventus tua*[2]. Par le renouvellement de vos vœux, vous réparerez avec avantage jusqu'aux moindres brèches que l'ennemi peut avoir faites dans vos cœurs. Si le soin des commodités de la vie avoit donné quelque atteinte à l'esprit de pauvreté ; si le plus léger attachement à des objets créés avoit terni tant soit peu l'éclat et le lustre d'une entière pureté ; si l'abondance du propre sens, ou l'ennui de la dépendance, avoit rendu le joug un peu plus incommode, et porté à quelque sentiment contre l'obéissance et son aveugle simplicité, vous allez tout régler et tout réformer, en réformant l'intérieur de vos

[1] Eccl. 4. — [2] Ps. 102.

ames : tellement que vous sortirez de ce saint lieu comme des créatures toutes nouvelles en Jésus-Christ : *In Christo nova creatura* [1]. Enfin, par le renouvellement de vos vœux, vous imiterez l'Église dans l'usage qu'elle observe de célébrer chaque année la dédicace des temples consacrés à Dieu : car vous êtes, mes chères sœurs, les vrais temples du Saint-Esprit ; et la solennité de ce jour est la fête particulière de la dédicace ou de la consécration de vos personnes. Or, vous voyez combien tout cela doit contribuer à votre sanctification.

III. Ce renouvellement, il est vrai, mes chères sœurs, vous coûtera : mais Dieu, dans l'état où je vous le présente, n'a-t-il pas droit d'exiger et d'attendre tout de vous ? Le voilà sacrifié pour vous ; le voilà, non pas en figure, mais véritablement et réellement immolé pour vous ; le voilà sous ces adorables espèces, qui renouvelle actuellement tout ce qu'il a fait pour vous sur la croix. Que vous demande-t-il ? Sacrifice pour sacrifice, renouvellement pour renouvellement ; c'est-à-dire, qu'il vous invite à renouveler pour lui le sacrifice de vos vœux, comme il renouvelle ici pour vous le sacrifice de son humanité sainte. Jamais vous demande-t-il rien de plus juste, et peut-il jamais vous

[1] II Cor. 5.

rien demander qui lui soit de votre part plus légitimement dû ?

Pour faire en esprit et en vérité ce renouvellement, il vous falloit un grand exemple qui vous animât; le voici : c'est Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de votre foi; c'est Jésus-Christ, l'époux de vos ames et votre Sauveur. Il a les yeux actuellement attachés sur vous, et il est témoin des plus secrets sentiments de vos cœurs. Disons plutôt qu'il se présente lui-même à vos yeux, et qu'il veut que je vous le montre dans l'état de victime où il s'est réduit sur son autel; dans cet état où il s'est offert, et où je viens moi-même de l'offrir en votre nom. Que vous dit-il, et qu'avez-vous à lui dire? Car il vous parle, mes chères sœurs; et sans les accents de la voix, par sa seule présence il se fait entendre. Il vous témoigne dans le secret de la conscience, combien votre sacrifice lui est agréable; mais en même temps il vous donne à juger s'il ne le mérite pas bien de vous. Vous lui dévouez vos personnes; et lui, il se livre tout entier à vous. Ce qu'il reçoit de vous lui appartenoit déjà par un droit inaliénable comme au souverain Être : et ce que vous recevez de lui, son corps, son sang, son ame, sa divinité, contenus dans cette hostie, ce sont de purs dons de son amour. Vous consentez pour lui et vous

vous engagez à demeurer jusqu'à la mort cachées dans la retraite et sous le voile ; et lui pour vous s'engage à se tenir jusqu'à la consommation des siècles renfermé dans son tabernacle, et enseveli dans la plus sombre obscurité. Vous vous faites pour lui pauvres et soumises : et lui, pour vous, il se dépouille en quelque sorte de tout l'éclat de sa majesté ; il se revêt des plus viles apparences ; il se soumet, si j'ose le dire, à ses ministres, à des hommes qu'il a formés de sa main. En quittant pour lui le monde, vous avez voulu vivre avec lui dans sa sainte maison, et auprès de lui ; vous le voulez encore : et lui, sortant à cette heure même de son sanctuaire, il vient à vous, non seulement pour vivre avec vous, mais dans vous. Ah ! mes chères sœurs, je vous laisse porter vous-mêmes cette comparaison aussi loin que vous pouvez l'étendre : que penserez-vous sur cela, et en quels termes vous expliquerez-vous ? Compterez-vous pour beaucoup ce que vous rendez, voyant ce que vous avez tant de fois reçu et ce que vous allez recevoir ? Je ne vous ai sacrifié qu'un monde, Seigneur, lui direz-vous chacune en particulier ; et de ce monde, je ne vous ai sacrifié qu'une foible partie, où toutes mes espérances étoient bornées. Mais que n'ai-je, ô mon Dieu, tous les trésors et

toutes les grandeurs du monde ! que n'ai-je mille mondes en mon pouvoir, non point pour m'y attacher, mais afin d'y renoncer, et de vous faire, par ce renoncement, un sacrifice plus digne de vous ! Que dis-je ? Seigneur, quoi que je fasse, je ne vous ferai jamais un sacrifice tel que vous le méritez ; mais ce seroit au moins un sacrifice tel que je le pourrois faire et que je le voudrois faire. Car, dans le fond, mon Dieu, je ne désire que vous, je n'aspire qu'à vous, je ne soupire qu'après vous ; et si je souhaitois quelque chose hors de vous, ce n'est que pour avoir dans ce renouvellement de mes vœux une nouvelle offrande à vous présenter, et pour vous donner une preuve plus convaincante et plus éclatante que je ne veux rien que vous.

IV. Il n'est pas besoin, mes chères sœurs, que vous présentiez rien à Dieu de nouveau. C'est assez que vous renouveliez dignement le sacrifice que vous lui avez déjà fait : or, pouvez-vous être mieux disposées que vous ne l'êtes à ce saint renouvellement ? Dernière pensée par où je finis, et qui doit être pour vous d'une grande consolation. Car si vous venez ici renouveler votre premier dévouement à Dieu, c'est après vous y être préparées par la retraite, où vous vous êtes éprouvées vous-mêmes, où Dieu vous a parlé au cœur, où il

vous a fait connoître ce qu'il vouloit de vous, où vous avez pris avec lui toutes les mesures pour entrer dans une vie encore plus religieuse et plus exemplaire. Je ne vous dirai donc point ce que Samuel disoit aux Israélites, quand il les exhortoit à se mettre en état d'obéir au Seigneur et de ne servir que lui seul : *Præparate corda vestra Domino, et servite illi soli*[1] : car il n'y en a pas une de vous qui ne soit déjà dans cette préparation, et qui ne puisse s'écrier comme David : *Paratum cor meum, Deus; paratum cor meum*[2]; Mon cœur est prêt, Seigneur; mon cœur est prêt. Voilà à quoi vous vous êtes appliquées dans les exercices de la solitude. Mais je dis plus : Si vous venez ici renouveler votre premier dévouement à Dieu, c'est après vous être purifiées par une revue générale de toutes vos actions et de toute votre conduite, par une confession exacte, par une déclaration sincère et douloureuse des plus légères fautes qui ont pu échapper à votre fragilité; et cela dans le dessein que vous avez eu de ne vous offrir à Jésus-Christ que comme des hosties pures et sans tache. Je ne vous dirai donc point ce que Dieu, dans le Lévitique, disoit à son peuple : *Sanctificamini, et estote Sancti*[3]; Sanctifiez-vous, ne souffrez rien dans vos ames

[1] I Reg. 7. — [2] Ps. 56. — [3] Levit. 20.

qui en puisse flétrir la pureté. Car je vous trouve déjà toutes sanctifiées, et c'est à quoi vous avez pourvu par l'amertume de vos regrets, par l'abondance de vos larmes, par les austérités de la pénitence.

J'ajoute encore, mes chères sœurs, que si vous renouvelez ici votre premier dévouement à Dieu, ce n'est point en secret, mais dans une cérémonie publique et aussi solennelle qu'elle le peut être parmi vous; mais à la face des autels du Dieu vivant; mais au milieu du plus redoutable mystère de notre religion. Or, toutes ces circonstances ont je ne sais quoi d'auguste et de vénérable qui doit encore plus animer votre foi, recueillir vos esprits, toucher vos cœurs. Dans tous les autres jours de l'année, vous pouvez saintement et utilement renouveler vos vœux à Dieu, et par là vous renouveler vous-même; car la maxime du grand Apôtre est universelle, et n'a point de temps limité : *Renovamini spiritu mentis vestræ* [1]. Mais aujourd'hui, c'est le temps favorable et privilégié; c'est le jour spécialement destiné à chercher le Seigneur et à le trouver : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis* [2]. Vous voilà toutes assemblées et toutes réunies. L'exemple de l'une soutient l'autre, le zèle de l'une se communi-

[1] Ephes. 4. — [2] II Cor. 6.

que à l'autre, la prière de l'une seconde la prière de l'autre : de tous les cœurs, il ne s'en fait qu'un ; et que ne peut point auprès de Dieu ce concours unanime d'une communauté si nombreuse et si religieuse ?

Approchez donc, mes chères sœurs, approchez du trône de la grâce de votre Dieu : *Adeamus ergò ad thronum gratiæ* [1]. Car voici le trône de sa grâce : c'est l'adorable eucharistie, où lui-même, auteur de la grâce, et grâce substantielle et incarnée, réside personnellement. Approchez-en avec toute la confiance et tout l'amour qui conviennent à ses chastes épouses ; puisqu'il n'est ici que pour se donner à vous, après que vous aurez renouvelé le sacrifice et l'hommage qu'il va recevoir de vous. Approchez, et vous serez éclairées, et vous serez de plus en plus sanctifiées. Ce Dieu de gloire vous remplira de ses lumières, et ce Saint des Saints vous fera part de sa sainteté. Approchez ; mais ne venez pas les mains vides : *Vovete et reddite Deò vestro, omnes quì in circuitu ejus affertis munera* [2] : Offrez-lui vos vœux, vous toutes qui êtes autour de lui, et qui environnez son sanctuaire pour y apporter vos présents. Il n'en veut point d'autres que vous-mêmes. Présentez-vous à lui dans le même esprit que Ma-

[1] Hebr. 4. — [2] Ps. 75.

rie, la reine des vierges, lorsqu'elle fit à Dieu la première oblation de sa personne. C'est votre mère : adressez-vous à cette mère si miséricordieuse et si tendre. Demandez-lui qu'elle vous présente elle-même, comme ses enfants et une des plus chères portions de son troupeau. Refusera-t-elle de s'employer en votre faveur? et par combien de titres est-elle engagée à vous accorder sa médiation? Son nom que vous portez, ce nom qui vous honore et que vous honorez, l'importance du sujet pour quoi vous la réclamerez, tout l'intéressera à vous écouter. Elle agira, elle parlera pour vous; et, selon le terme de l'Évangile, elle vous confessera hautement devant son Fils. Les trésors du Ciel vous seront ouverts, et toute cette maison sera comblée des plus abondantes bénédictions. Ainsi soit-il.

TABLE ET ANALYSE

DES

SERMONS CONTENUS DANS CE VOLUME.

EXHORTATION SUR LA CHARITÉ ENVERS LES PAUVRES.

Sujet. *Donnez, et vous serez entièrement purifiés.*

La corruption du siècle, selon saint Bernard, vient surtout de trois sources, qui sont l'orgueil des richesses, les attraits d'une vie sensuelle, et la dissipation des affaires humaines. Or, point de meilleur préservatif contre ces trois écueils, que les œuvres de la charité chrétienne.

Division. Rien de plus efficace que les œuvres de la charité chrétienne pour défendre notre humilité de l'orgueil des richesses, 1re partie; notre pureté, des attraits d'une vie sensuelle, 2e partie; notre piété, de la dissipation des affaires humaines, 3e partie. P. 2.

Première partie. Rien de plus efficace que les œuvres de la charité chrétienne pour défendre notre humilité de l'orgueil des richesses. Car si le riche a du bien, il doit, en vertu de l'obligation de l'aumône et des œuvres de charité, se dire à lui-même,

que ce bien n'est point proprement à lui, qu'il ne l'a que par commission, et qu'il en est comptable à Dieu et aux pauvres : à Dieu, dont il l'a reçu; aux pauvres, pour qui il l'a reçu. De là il s'ensuit qu'il ne doit se considérer que comme le tuteur des pauvres, et comme ayant été établi de Dieu pour les servir. Servir les pauvres, ministère honorable, puisque c'est servir Jésus-Christ même; mais du reste, ministère bien capable de rabattre les enflures de notre cœur, et les hauteurs de notre esprit. Exemples de saint Louis, et des deux saintes Élizabeth. P. 3.

Deuxième partie. Rien de plus efficace que les œuvres de la charité chrétienne pour défendre notre pureté des attraits d'une vie sensuelle. La raison est, que la pratique des œuvres de charité nous engage à voir les pauvres, et à être témoin de leur misère. Or cette vue est le remède le plus prompt et le plus sûr contre l'amour de nous-mêmes et les sensualités du siècle. De là l'on apprend à s'occuper moins de sa personne, à retrancher les excès dans les ornements mondains et dans les repas, à souffrir dans les occasions, enfin à soutenir les austérités de la pénitence. P. 11.

Troisième partie. Rien de plus efficace que les œuvres de la charité chrétienne pour défendre notre piété de la dissipation des affaires humaines. Une vie agissante est à craindre par la dissipation où elle jette; non pas néanmoins qu'elle soit pour cela condamnable. Il y a des soins dans la vie, et des soins humains, dont on est obligé de se charger : mais le moyen d'en éviter la dissipation, et d'y entretenir sa piété, c'est d'y joindre les œuvres de charité. Car ces œuvres de charité étant plus communément pratiquées avec une intention sainte et en vue

de Dieu, elles inspirent la dévotion, elles la nourrissent, ou elles la rallument lorsqu'elle commence à s'éteindre. P. 21.

AUTRE SUR LA CHARITÉ ENVERS LES PAUVRES.

Sujet. *Le bon grain, c'est la parole de Dieu.*

Ce bon grain, cette parole de Dieu se dispense encore à certains jours dans les assemblées de charité, et dans les exhortations que les prédicateurs, figurés par le laboureur de l'Évangile, y font en faveur des pauvres. Mais d'où vient qu'on en retire si peu de fruit? c'est ce qu'il faut présentement examiner.

Division. Dans les différentes qualités de la bonne et de la mauvaise terre où le grain est jeté, nous pourrons reconnoître les divers caractères des personnes qui assistent aux assemblées de charité et aux exhortations qu'on y fait; et de là nous apprendrons pourquoi les pauvres retirent si peu d'avantage de tant de discours. Point d'autre partage de cet entretien. P. 32.

I. Le laboureur alla semer son grain. C'étoit de bon grain; mais d'abord une partie de cette semence tomba près du chemin : les passants la foulèrent aux pieds, et les oiseaux la mangèrent. Qu'est-ce que ce grand chemin ouvert à tout le monde? Ce sont ces ames volages et dissipées, qui apportent aux assemblées de charité un esprit distrait et sans arrêt. Tout

ce qu'on leur dit en faveur des pauvres, ne fait nulle impression sur leur cœur. Elles n'en profitent, ni pour la réformation de leur vie, ni pour le soulagement des pauvres. A cette dissipation, que doivent-elles opposer? Le remède d'une sérieuse réflexion. P. 34.

II. Une autre partie du grain tomba sur des pierres. Image de ces ames dures que rien ne peut émouvoir. On a beau leur représenter les besoins des pauvres, elles y sont insensibles. S'agit-il d'elles-mêmes, elles sont délicates jusqu'à l'excès. S'agit-il d'autrui, elles n'y prennent aucune part. Caractère de dureté, dont nous avons un exemple dans le mauvais riche, et que Dieu punit très sévèrement. P. 41.

III. Il y eut encore du grain qui tomba au milieu des épines. Ces épines, selon l'explication même de Jésus-Christ, ce sont les passions du siècle; et ces passions, suivant la pensée du même Sauveur, se réduisent à trois espèces : savoir, l'inquiétude des soins temporels, la cupidité ou le désir empressé d'amasser les biens de la terre, et l'attachement aux plaisirs de la vie. Trois obstacles qui énervent toute la force de la parole de Dieu, trois sortes d'épines qui étouffent la charité dans les cœurs. Sur cela trois avis : 1° point de soin plus essentiel que celui de satisfaire aux devoirs de la charité; 2° la charité est récompensée par les trésors du Ciel, et même par les biens de ce monde; 3° de tous les plaisirs, le plus doux doit être de soulager les affligés. P. 47.

IV. Il y eut une bonne terre où le grain tomba et où il profita; et il y a des ames où la parole de Dieu opère et produit des œuvres de charité, mais avec cette différence marquée dans la parabole de l'Évangile, qui est qu'elles rendent, les unes trente, les

autres soixante, et d'autres cent pour un. C'est-à-dire, que les unes se bornent précisément au précepte de l'aumône ; que les autres ajoutent aux aumônes d'obligation des aumônes de surérogation, et que d'autres enfin vont jusqu'à une espèce de profusion. Or de quel nombre sommes-nous? c'est ce que nous devons sérieusement examiner devant Dieu, qui lui-même nous en fera rendre un compte très exact. P. 53.

SUR LA CHARITÉ ENVERS LES PRISONNIERS.

Sujet. *L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi : c'est pour cela qu'il m'a envoyé prêcher l'Evangile aux pauvres, consoler ceux qui sont dans l'affliction, et annoncer aux captifs leur délivrance.*

Ces pauvres, ces affligés, ces captifs, ce sont les prisonniers, que les prédicateurs sont chargés de recommander à la charité des fidèles.

Division. Assister les prisonniers, c'est un des plus excellents actes de la charité chrétienne : comment cela ? Parce que c'est J.-C. qui nous en a donné l'exemple, 1re partie ; parce que c'est J.-C. qui en a fait le commandement, 2e partie ; parce que, en soi, c'est un des moyens les plus efficaces de sanctification et de salut, 3e partie. P. 61.

Première partie. C'est Jésus-Christ qui nous en a donné l'exemple : et où? Dans tous les mystères de sa vie. Dans son incarnation, il est descendu sur la terre pour sauver des esclaves. Dans sa prédication,

il est venu nous annoncer notre liberté. Dans sa passion, il a versé son sang pour nous racheter. Dans sa résurrection, il est allé visiter des captifs qui l'attendoient et qui soupiroient après lui. Dans son ascension, il a emmené avec lui cette troupe d'élus qu'il avoit tirés des limbes, et les a mis en possession de sa gloire. Récapitulation et application de tous ces exemples. P. 62.

DEUXIÈME PARTIE. C'est Jésus-Christ qui nous en a fait le commandement : car c'est lui qui nous a fait le commandement de la charité, et de cette charité particulière. D'où vient que, dans l'arrêt qu'il prononcera un jour contre les réprouvés, il marquera ce point : *J'étois en prison, et vous ne m'avez pas visité.* Il est vrai que cette obligation est renfermée dans le précepte général de l'aumône : mais ce précepte de l'aumône est fondé sur les besoins et les misères du prochain. Par conséquent, où les misères sont plus grandes, l'obligation est plus étroite : or y a-t-il une misère pareille à celle des prisonniers ? P. 73.

TROISIÈME PARTIE. C'est en soi un des moyens les plus efficaces de la sanctification et du salut. Outre le mérite de la charité et les bénédictions qu'elle attire de la part du Ciel, pour peu qu'on fasse de réflexions aux objets qu'on a devant les yeux en visitant les prisons, on apprend à craindre Dieu, à redouter sa justice et ses jugements, à expier le péché qui en est le sujet, et à s'en préserver. P. 83.

SUR LA CHARITÉ ENVERS LES ORPHELINS.

SUJET. *La religion pure et sans tache aux yeux de Dieu notre père, est de visiter les orphelins dans leur affliction.*

Point de paroles plus propres à exciter tout notre zèle en faveur des pauvres orphelins.

DIVISION. Toute cette exhortation ne doit être, sans autre partage, qu'une exposition suivie de ces paroles de saint Jacques. P. 93.

I. *La religion*. La charité commune envers les pauvres est sans contredit une partie essentielle de la religion, puisque c'est un devoir que la religion nous recommande, et sur lequel nous serons jugés de Dieu : mais cela est surtout vrai de la charité particulière envers les pauvres orphelins, puisqu'il n'y a qu'un esprit de religion qui nous porte à en prendre soin. P. 94.

II. *La religion pure et sans tache.* Car la vraie religion doit glorifier Dieu et édifier le prochain. Or, est-ce glorifier Dieu que d'abandonner ces pauvres enfants? n'est-ce pas renverser l'ordre de sa providence? Et de quelle édification peuvent être pour le prochain toutes les œuvres de piété que nous pratiquons d'ailleurs, si nous manquons à ce devoir important ? P. 97.

III. *La religion pure et sans tache aux yeux de Dieu notre père.* Dieu est le père des pauvres, et spécialement des orphelins : donc la vraie religion doit en-

gager toute ame chrétienne à aimer singulièrement les orphelins, et à les secourir. P. 99.

IV. *La religion pure et sans tache est de visiter les orphelins.* Pourquoi les orphelins? Parce que l'orphelin est de tous les pauvres le plus destitué de secours et de moyens. Aussi Dieu avoit-il ordonné dans l'ancienne loi, que chaque famille adoptât un orphelin, et qu'il fût traité comme les autres enfants. Il vouloit de plus qu'une partie des dîmes fût affectée aux orphelins, et que les juges leur rendissent la justice préférablement à tous les autres. P. 101.

V. *La religion est de visiter les orphelins dans leur affliction.* En quel état se trouve cette maison destinée à les recueillir, et que n'y souffrent-ils point? leur sang demandera justice à Dieu contre ceux qui les auront délaissés. P. 104.

SUR LA CHARITÉ ENVERS LES NOUVEAUX CATHOLIQUES.

Sujet. *Que la paix soit sur nos frères avec la charité et la foi.*

Tant de nouveaux catholiques et tant d'autres disposés à le devenir, ce sont nos frères, dont la Providence nous a chargés, et que nous devons assister.

Division. Il faut pourvoir à leurs besoins temporels, 1re partie; et il faut encore plus pourvoir à leur salut éternel, 2e partie. P. 111.

Première partie. Il faut pourvoir à leurs besoins temporels, en les assistant dans leur pressante nécessité. Sans cela ils doivent tomber dans une extrême

misère. Car ils n'ont plus les secours qu'ils avoient dans l'église protestante et qui les faisoient subsister. Si donc ils ne reçoivent encore de nous aucune assistance, où en seront-ils ? quelle honte sera-ce pour le service de Dieu et pour son Église ? Leur nombre est trop grand, dit-on : mais le peut-il être trop ? Il n'est trop grand que parce que plusieurs ne veulent en rien contribuer, ou ne veulent pas assez contribuer. On ne peut non plus s'excuser sur les malheurs des temps, et il n'y a qu'à se consulter soi-même de bonne foi, pour découvrir l'illusion de ce prétexte. P. 112.

Deuxième partie. Il faut pourvoir à leur salut éternel, en les confirmant dans la foi et en achevant leur conversion, qui n'est encore qu'imparfaite et qu'ébauchée. Il s'agit pour cela de gagner leur esprit et leur cœur : leur esprit, en leur persuadant toujours de plus en plus la vérité de notre religion ; leur cœur, en les y affectionnant et la leur faisant aimer. Or, jamais nous ne leur ferons mieux connoître la vérité de notre religion, que par la charité qui s'y pratique et dont ils ressentiront les effets ; ni jamais nous ne les affectionnerons plus à cette même religion que par le zèle que nous témoignerons pour leur soulagement. De là concluons que nous y sommes très étroitement obligés : car si nous devons assister nos frères dans les besoins du corps, à plus forte raison le devons-nous dans les besoins de l'ame. P. 121.

SUR LA CHARITÉ ENVERS UN SÉMINAIRE.

Sujet. *Marie-Madeleine prit une livre d'huile de senteur, d'un nard excellent et de grand prix, et elle en arrosa les pieds de Jésus.*

Ce que fit Madeleine pour Jésus-Christ, c'est ce que nous devons faire pour ses ministres assemblés dans cette maison, en répandant sur eux nos charités.

Division. Notre charité aura ces trois avantages, qu'elle sera d'un plus grand mérite auprès de Jésus-Christ, que l'action même de Madeleine, 1re partie; qu'elle sera d'une utilité si évidente, qu'il n'y aura point d'esprit assez critique pour ne la pas approuver, 2e partie; que le fruit s'en répandra dans toute l'Église, 3e partie. P. 132.

Première partie. Charité d'un plus grand mérite auprès de Jésus-Christ, que l'action même de Madeleine. L'action de Madeleine ne fut que l'ombre, que la figure de l'aumône et de la charité chrétienne. Or, la seule figure ayant été d'un si grand mérite auprès du Sauveur des hommes, combien plus est-il glorifié de la vérité même et de l'effet? Madeleine ne se contenta pas de répandre ce parfum sur les pieds de Jésus-Christ : elle le répandit encore sur sa tête. Image de ce que nous faisons, en assistant les ministres de l'Église. Les autres pauvres sont comme les pieds de Jésus-Christ ; mais ceux-ci en sont comme la tête. On a du zèle pour l'ornement des

autels : les tabernacles et les autels vivants du Dieu de gloire, ce sont les prêtres. P. 133.

DEUXIÈME PARTIE. Charité d'une utilité si évidente, qu'il ne peut y avoir d'esprits assez critiques pour ne la pas approuver. On juge de l'utilité d'une entreprise par la fin et par les moyens. Or, la fin qu'on se propose ici, c'est la sanctification de l'Église ; et les moyens qu'on y veut employer, c'est de former de dignes ministres et d'habiles ouvriers dans la vigne du Seigneur. Il y en a assez d'autres : mais d'habiles, de zélés, de laborieux, il y en a peu ; et c'est pour en élever qu'on travaille à l'établissement de ce séminaire, qui ne peut être fondé que sur les libéralités des fidèles. P. 143.

TROISIÈME PARTIE. Charité dont le fruit se répandra partout. De cette maison sortiront des troupes entières de prédicateurs, de directeurs, de docteurs vertueux et savants, qui se distribueront dans toute la France, et y porteront la parole du salut et la bonne odeur de Jésus-Christ. Il ne faut point dire qu'on a d'autres pauvres à assister : si l'on veut bien mesurer ses charités, on trouvera de quoi pourvoir aux uns et aux autres. Il ne faut point ajouter qu'il y a d'autres séminaires dans tous les diocèses : ce sont des séminaires particuliers, mais celui-ci est comme un séminaire général. Si notre foi nous est chère, nous ne manquerons aucune occasion de l'étendre et de lui soumettre les cœurs. P. 152.

AUTRE SUR LA CHARITÉ ENVERS UN SÉMINAIRE.

Sujet. *Le zèle de votre maison me dévore.*

Nous pouvons regarder ce séminaire comme la maison de Dieu, et nous devons être là-dessus animés du même zèle que le Prophète.

Division. Dans cette maison de Dieu nous avons deux choses à considérer : qui sont ceux que nous devons assister, 1re partie ; et pourquoi nous les devons assister, 2e partie. P. 163.

Première partie. Qui sont ceux que nous devons assister ? Ce sont de véritables pauvres, ce sont de saints pauvres, ce sont des pauvres qui ont choisi J.-C. en embrassant l'état ecclésiastique, et que J.-C. a choisis en les y appelant. Ce sont de pauvres étrangers, bannis de leur patrie en haine de leur religion. Ce sont des pauvres envers qui nous pratiquerons tout à la fois l'aumône corporelle, en contribuant à leur substance, et l'aumône spirituelle, en les affermissant dans leur attachement à la vraie foi, et en leur associant de zélés ouvriers qui les secondent. Enfin ce sont des pauvres qui, par leurs prières, nous rendront au centuple ce qu'ils auront reçu de nous. En est-il donc qui méritent plus nos soins et notre assistance ? P. 164.

Deuxième partie. Pourquoi particulièrement les devons-nous assister ? Parce qu'ils sont destinés à combattre l'erreur, et à maintenir, autant qu'il leur sera possible, la religion dans des royaumes hérétiques,

où l'Église est persécutée et opprimée. Avant que d'agir, il faut qu'ils se disposent et qu'ils se forment. Voilà pourquoi on les retire dans ce séminaire, établi selon l'idée du concile de Trente : mais de quoi y seront-ils entretenus, si les charités viennent à leur manquer ? C'est donc à nous qu'ils s'adressent comme l'ange de la Macédoine s'adressa à saint Paul. La charité, dit-on, ne peut pas fournir à tout. Faux prétexte : on trouve bien de quoi fournir à tant de dépenses inutiles. Ayons plus de foi et plus de confiance en Dieu. Mais, ajoute-t-on, il faudroit pour cela se retrancher bien des choses. Hé bien ! peut-on se les retrancher pour une œuvre plus importante ? P. 178.

SUR L'OBSERVATION DES RÈGLES.

SUJET. *Paix et miséricorde à tous ceux qui observeront cette règle.*

Rien de plus important que de maintenir la règle dans une communauté religieuse.

DIVISION. Dans la profession religieuse nous ne pouvons, sans l'observation de nos règles, conserver la paix, ni avec Dieu, 1re partie ; ni avec nous-mêmes, 2e partie ; ni avec le prochain, 3e partie. P. 190.

PREMIÈRE PARTIE. Dans la profession religieuse nous ne pouvons, sans l'observation de nos règles, conserver la paix avec Dieu. Qu'est-ce que la règle qui nous est prescrite dans la religion ? C'est une volonté spéciale de Dieu par rapport à nous et pour nous. Quand donc je m'attache à observer cette règle, je

m'unis de volonté avec Dieu, et dès là je suis en paix avec lui. Mais, par un effet tout contraire, quand je désobéis à ma règle, je me sépare en quelque sorte de Dieu, par conséquent je romps la paix entre lui et moi. Si je ne la romps pas absolument, cette paix, parce que la transgression de ma règle ne va pas jusqu'au péché mortel, du moins je la trouble, et j'arrête ainsi le cours des communications et des grâces de Dieu. Mais, dira-t-on, la transgression de la règle n'est pas même une offense de Dieu vénielle : à quoi je réponds que l'infraction de la règle peut n'être pas un péché prise en elle-même, et l'être dans ses circonstances. Quoi qu'il en soit, il suffit que ce soit une imperfection, pour m'empêcher d'avoir avec Dieu une union aussi étroite que je dois la souhaiter. P. 191.

Deuxième partie. Dans la profession religieuse nous ne pouvons, sans l'observation de nos règles, conserver la paix avec nous-mêmes. La raison en est que nous avons alors dans nous-mêmes deux esprits tout opposés qui se combattent sans cesse : savoir, l'esprit de la règle, et l'esprit de la liberté : l'esprit de la règle qui nous inspire la soumission, et l'esprit de la liberté, qui nous porte à l'indépendance. Or, dans cette contrariété, comment une ame religieuse aura-t-elle la paix ? quelles douceurs goûtera-t-elle ? Les douceurs du monde lui sont interdites, et elle se prive des douceurs de la religion. Aussi l'expérience nous apprend-elle que, des personnes religieuses qui se trouvent mal contentes dans leur état, la plupart ne le sont que parce qu'elles ne remplissent pas assez fidèlement leurs devoirs. P. 203.

Troisième partie. Dans la profession religieuse nous

ne pouvons, sans l'observation de nos règles, conserver la paix avec le prochain, c'est-à-dire, avec nos supérieurs et avec nos frères. Qu'est-ce, dans une communauté religieuse, que le supérieur? c'est le protecteur et le tuteur de la règle. Le moyen donc de la violer, et d'être en paix avec lui. Il est obligé d'agir contre les transgresseurs, et d'en venir à des punitions ; ces punitions aigrissent les esprits, et de là les mécontentements mutuels et les divisions. Une sainte régularité entretiendroit entre le chef et les membres une parfaite intelligence. La paix même ne peut long-temps subsister entre les inférieurs et les particuliers qui composent une maison, dès que la règle n'y est pas gardée. Il n'y a plus d'ordre alors ; et sans l'ordre, tout est en trouble. Vérité qui n'est confirmée que par trop d'exemples. P. 214.

SUR LE RENOUVELLEMENT DES VŒUX DE RELIGION.

Sujet. *Renouvelez-vous en esprit.*

C'est Jésus-Christ même qui nous parle par la bouche de son Apôtre, et qui nous demande un parfait renouvellement d'esprit et de cœur.

Division. Quatre choses à considérer : savoir, comment le renouvellement des vœux honore Dieu ; comment il nous sanctifie nous-mêmes ; comment Jésus-Christ surtout, présent aux yeux des personnes qui le font, a spécialement droit de l'exiger d'elles ; et comment enfin elles n'ont jamais été mieux disposées à le faire dignement. P. 225.

I. Le renouvellement des vœux honore Dieu. Car renouveler ses vœux, c'est ratifier le premier sacrifice qu'on a fait de soi-même à Dieu, et donner à connoître combien le joug du Seigneur est doux ; combien Dieu est un bon maître, un maître fidèle dans ses promesses et magnifique dans ses récompenses ; un maître digne de nos services, puisque après une longue épreuve on veut bien tout de nouveau se dévouer à lui. P. 227.

II. Le renouvellement des vœux nous sanctifie nous-mêmes. En effet, de la manière dont on le pratique, il entretient dans les esprits et dans les cœurs un souvenir salutaire des obligations qu'on a contractées devant Dieu. Or ce souvenir est le plus excellent moyen pour se maintenir toujours dans une sainte ferveur. P. 232.

III. Jésus-Christ, présent à ce renouvellement des vœux, a un droit spécial de l'exiger des personnes qui le font. C'est devant le sacrement de nos autels que se passe cette cérémonie. C'est donc en présence de Jésus-Christ sacrifié pour nous. Or, en cet état, n'a-t-il pas droit d'exiger de nous sacrifice pour sacrifice ? P. 238.

IV. Jamais les personnes qui font ce renouvellement de leurs vœux, ne furent mieux disposés à le faire d'une manière digne de Dieu. Elles s'y sont préparées par la retraite, par la revue de leurs fautes, par des œuvres de pénitence ; et elles y sont encore animées par la solennité de la cérémonie, et par les exemples les unes des autres. P. 241.

FIN DU 23e VOLUME ET PREMIER DES EXHORTATIONS.

SERMONS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU 23e VOLUME ET PREMIER DES EXHORTATIONS.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BOURDALOUE.

TOME VINGT-QUATRIÈME.

IMPRIMERIE DE BÉTHUNE,
RUE PALATINE, N° 5, A PARIS.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BOURDALOUE,

COLLATIONNÉES

SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS.

EXHORTATIONS. II.



Imprimerie de Béthune.

A PARIS,

AU BUREAU, RUE PALATINE, N° 5,

PRÈS SAINT-SULPICE;

ET CHEZ GAUME FRÈRES,

RUE DU POT-DE-FER SAINT-SULPICE, N° 5.

1830.

EXHORTATION

SUR

L'OBÉISSANCE RELIGIEUSE.

Obedite præpositis vestris, et subjacete eis.—*Obéissez à vos supérieurs, et soyez-leur soumis.* Epître aux Hébreux, chap. 13.

C'ÉTOIT une règle générale que prescrivoit l'Apôtre à tous les fidèles, d'obéir aux puissances et de se soumettre sans distinction à toute personne établie de Dieu pour la conduite et le gouvernement du monde. Mais cette règle commune est pour nous, mes chères sœurs, un devoir particulier à l'égard de ces supérieurs dont nous reconnoissons l'autorité légitime, et à qui nous nous sommes assujettis par un vœu authentique et solennel. De tous les vœux qui nous engagent à la religion, c'est sans doute le plus parfait; et il en est, en quelque manière, de l'obéissance par rapport à la pauvreté et à la chasteté religieuse, comme il en est, selon saint Paul, de la charité par rapport à la foi et

à l'espérance. La charité est au-dessus de ces deux vertus, quoiqu'elles la précèdent : *Major autem horum est charitas*[1] : et malgré tous les avantages de cette pauvreté évangélique que le Fils de Dieu a béatifiée; malgré toutes les prérogatives de cette chasteté qui rend l'homme semblable aux anges, il faut convenir que l'obéissance est une vertu souveraine, et qu'elle tient dans l'estime de Dieu le premier rang. Il est donc d'une conséquence infinie que vous appreniez à la pratiquer; et pour vous tracer en trois mots tout le plan de cet entretien, je m'arrête à l'observation de saint Bernard; car il y a, remarque cet incomparable maître de la sainteté monastique et régulière, trois degrés, ou, pour parler plus juste, trois espèces d'obéissance : l'obéissance de l'action, l'obéissance de la volonté et l'obéissance du jugement. Obéissance de l'action qui nous fait exécuter ce qui nous est ordonné; obéissance de la volonté, qui nous fait conformer notre volonté à ce qui nous est ordonné; obéissance du jugement, qui nous fait approuver ce qui nous est ordonné. Trois sortes d'obéissance où le religieux sacrifie tout à la fois à Dieu ses œuvres, son cœur, son esprit. Par l'obéissance de l'action il lui sacrifie ses œuvres; par l'obéissance

[1] I Cor. 13.

de la volonté, il lui sacrifie son cœur; et par l'obéissance du jugement, il lui sacrifie son esprit. Voilà, mes chères sœurs, ce que Dieu attend de nous; et à quoi je viens aujourd'hui vous exhorter.

PREMIÈRE PARTIE.

De tous les degrés d'obéissance, le premier et tout ensemble le dernier, est ce que j'appelle, après saint Bernard, l'obéissance de l'action. C'est le premier degré, puisque c'est par là que le religieux doit commencer, et qu'il ne peut être obéissant et soumis, s'il n'accomplit, autant qu'il lui est possible, et selon qu'il lui est possible, l'ordre de son supérieur. Mais dans un autre sens, c'est le dernier degré, je veux dire, le moins parfait, puisque cette action, cette exécution pure et simple n'est encore proprement que le corps de l'obéissance, et qu'il y a, comme nous l'expliquerons dans la suite, un esprit qui doit l'animer et la vivifier.

Quoi qu'il en soit, mes chères sœurs, cette première obéissance est absolument nécessaire et d'une obligation indispensable : comment cela ? Vous l'entendez, ce me semble, assez. Car je sais bien, et je conviens avec vous, qu'antécédemment à l'état que vous avez embrassé,

ces règles, ces observances, ces volontés d'autrui à quoi vous êtes sujettes, n'étoient point des devoirs pour vous. Je sais de plus, et je reconnois à votre gloire, ou plutôt à la gloire de Dieu, qui vous a inspirées et appelées, que si vous vous êtes assujetties à ce joug de l'obéissance religieuse, c'est de vous-mêmes et avec une pleine liberté. Mais aussi, vous n'ignorez pas qu'en conséquence du choix que vous avez fait, qu'en conséquence du vœu que vous avez prononcé, ce qui vous étoit libre, vous est devenu d'une nécessité rigoureuse; que vous avez renoncé à tout droit sur vos personnes et sur votre conduite; que vous l'avez cédé, déposé entre les mains des ministres de l'Église, qui, solennellement et à la face des autels, au nom de Dieu et au nom de la religion, ont reçu votre sacrifice. D'où il s'ensuit que vous n'êtes plus à vous, mais au saint ordre où vous vous êtes dévouées, *Non estis vestri* [1]; que vous êtes liées par votre profession encore plus particulièrement et plus étroitement que ne l'est le reste des chrétiens par les promesses du baptême, *Propriâ professione teneris* [2]; en un mot, que vous êtes dépendantes : or, dépendre, c'est, selon la plus claire notion et la plus évidente, être tenu d'obéir; et qu'est-ce qu'obéir, si ce

[1] I [illegible] 6. — [2] Bern.

n'est pas faire ce qui est légitimement ordonné? Donc, obéissance de l'action, obéissance si essentielle, qu'il y va du salut, et qu'il y va d'une éternelle damnation. Ce que je dis, mes chères sœurs, et ces expressions dont je me sers, quelque fortes qu'elles soient, ne vous étonneront point dans la préparation de cœur où vous vous trouvez, et dans la disposition où je ne puis douter que vous ne vous soyez toujours maintenues, d'exécuter à la lettre tout ce qui vous est prescrit, et de vous y conformer par la pratique la plus exacte et la plus fidèle.

Mais vous allez plus loin, et vous voulez savoir quelles sont les qualités de cette obéissance qui consiste précisément à pratiquer et à faire. Car est-ce assez d'agir? Je prétends que ce doit être une obéissance prompte et sans retardement, universelle et sans bornes, indépendante de toute considération humaine et sans acception de personne. Appliquez-vous à toutes ces circonstances. Il n'y en a pas une qui ne renferme une leçon particulière, et qui ne soit comprise dans le point que je traite.

Obéissance prompte et sans retardement : pourquoi? Parce que, dès que Dieu parle, ou par lui-même, ou par la bouche de ses ministres qu'il a constitués en sa place, il n'y a point à délibérer ni à différer : toute lenteur alors

ne lui peut être qu'injurieuse, et il est de l'honneur et de la grandeur du Maître qui ordonne, d'être obéi sur l'heure, et de ne pas voir dans l'accomplissement de ses volontés le moindre délai. Et en effet, hésiter d'obéir, tarder à obéir, remettre à obéir, c'est faire l'œuvre de Dieu avec négligence, c'est ne s'en acquitter que par une espèce de violence et de contrainte : or, suivant l'oracle et la menace du Saint-Esprit, malheur à quiconque fait négligemment l'œuvre du Seigneur : *Maledictus qui facit opus Dei negligenter*[1]. Quel est donc le vrai obéissant, dit saint Bernard ? Celui qui ne balance jamais, qui ne réplique jamais, qui ne demeure jamais, qui ne connoît point de lendemain, quand il peut satisfaire dans le jour présent ; qui n'attend pas même qu'on lui commande, mais prévient le commandement aussitôt qu'il l'a entrevu, et court au-devant ; enfin, qui, par une vigilance continuelle, et transporté d'une sainte ardeur, a toujours les yeux ouverts pour considérer, toujours les oreilles attentives pour écouter, toujours les pieds levés pour marcher, toujours les mains préparées pour travailler au gré des supérieurs qui le gouvernent, et qui peuvent disposer de lui comme il leur plaît. Que faut-il pour lui faire tout quitter, et pour l'appeler ?

[1] Jerem. 48.

Le son de la cloche, et le premier son, rien davantage. Ce son de la cloche, c'est pour lui la voix de Dieu; l'a-t-il entendue, il y répond dans le moment, et il la suit : *Ut audivit, surgit citò, et venit*[1] : ce son de la cloche, c'est le signal qui lui annonce la venue de ce grand Maître auprès de qui il doit se ranger ; il part dans l'instant, et lui va rendre ses devoirs : *Hoc signum magni Regis est, eamus*[2]. Obéit-on autrement dans le monde, et surtout obéit-on autrement dans la cour des princes? qu'ils aient prononcé une parole, cela suffit; on use de toute la diligence possible, et l'on s'en fait un mérite; on s'empresse, on se précipite, on vole. Or, ne seroit-il pas bien honteux pour nous, mes chères sœurs, de servir notre Dieu avec moins de zèle? Ne seroit-ce pas le déshonorer lui-même? et comment pourroit-il agréer une sorte d'obéissance que les maîtres de la terre ne compteroient pour rien, et dont souvent ils se tiendroient offensés?

Obéissance universelle et sans bornes, c'est-à-dire, obéissance qui s'étende à tout, soit grandes, soit petites choses, soit faciles, soit difficiles, soit commodes, soit incommodes, soit praticables, et soit en quelque manière impraticables. Car le même motif de la volonté

[1] Joan. 11. — [2] Offic. Epiph.

de Dieu intimée et déclarée par l'organe du supérieur, cette même raison se trouve partout; aussi bien, selon la belle réflexion d'un des plus savants et des plus saints directeurs des ames religieuses, aussi bien lorsqu'il faut reposer, que lorsqu'il faut veiller; aussi bien lorsqu'il faut parler, que lorsqu'il faut se taire; aussi bien lorsqu'il faut cesser, que lorsqu'il faut commencer; aussi bien lorsqu'il faut prendre quelque relâche et se récréer, que lorsqu'il est question de subir une pénitence et de se mortifier. Tout cela, dis-je, marqué du même sceau, est également du ressort de l'obéissance; et vouloir y faire le moindre retranchement, vouloir user sur tout cela de restrictions, d'exceptions, d'interprétations, c'est entreprendre sur les droits de Dieu, c'est s'attirer sa haine et s'exposer à ses châtiments, ainsi qu'il s'en est expliqué lui-même, quand il nous défend de rien dérober du sacrifice qui lui doit être offert tout entier et sans réserve : *Odio habens rapinam in holocausto*[1]. Mais ce que je retranche n'est rien en effet. Non, si vous le voulez, ce n'est rien, à le regarder en lui-même et dans sa substance; mais, dès que vous le considérerez comme faisant partie de la loi qui vous est imposée, comme enfermé dans la

[1] Isaï. 61.

règle que Dieu vous a tracée, comme matière et sujet de l'obéissance que vous avez vouée, ce rien vous deviendra respectable et sacré, et vous vous efforcerez de mériter l'éloge et la récompense de ce bon serviteur de l'Évangile, à qui le Maître dira : Parce que vous avez été fidèle dans les plus légères occasions, et que vous n'avez pas négligé un seul point de tout ce qui vous étoit marqué, entrez dans la joie du Seigneur : *Quia super pauca fuisti fidelis, intra in gaudium Domini tui*[1]. Mais cette suite de menues observances qui se succèdent perpétuellement les unes aux autres, est bien gênante et d'une sujétion bien importune. Il est vrai, et c'est justement en cela qu'est le mérite : voilà le joug. Prenez chaque article en particulier, vous n'y trouverez nulle peine; il n'y a que cet assemblage, que cette totalité qui coûte; et autant que vous diminuerez de ce poids, autant devez-vous perdre du prix de votre obéissance. Mais ce qu'on exige de moi m'est insupportable, je ne le puis soutenir. Hé! mes chères sœurs, nous sommes-nous donnés à Dieu pour ne rien souffrir, pour ne nous faire nulle violence, pour ne voir en aucune rencontre nos inclinations combattues et contredites? avons-nous promis une obéissance dont nous

[1] Matth. 25.

n'eussions jamais à sentir la pesanteur, et qui ne demandât de nous nul effort ? Quelques difficultés que nous ayons à vaincre dans l'obéissance religieuse, y en a-t-il qui égalent celles qu'on surmonte tous les jours dans l'obéissance militaire ? Quoi ! pour une couronne corruptible, pour une gloire mondaine, des gens obéissent jusqu'à l'effusion de leur sang, jusqu'au péril de leur vie ! que leur exemple au moins nous instruise, et souvenons-nous à qui nous devons obéir, et pourquoi nous devons obéir ; que c'est à Dieu que nous devons cette soumission ; que le fruit de cette soumission doit être une couronne immortelle : du moment que nous aurons compris ces deux vérités, il n'y aura plus rien qui nous arrête ; car c'est ainsi que tout devient possible à l'homme obéissant : *Et illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant, nos autem incorruptam*[1].

Obéissance indépendante de toute considération humaine et sans acception de personne. Je m'explique : les supérieurs qui nous conduisent peuvent être considérés en deux manières, ou comme hommes ou comme supérieurs. En tant qu'hommes, ils peuvent avoir des qualités toutes différentes : l'un peut être plus prudent, et l'autre moins éclairé ; l'un

[1] I Cor. 9.

plus insinuant, et l'autre moins affable; l'un plus saint, et l'autre moins parfait. Mais en tant que supérieurs, ils ont tous le même pouvoir et la même autorité, parce qu'ils occupent tous la même place, qui est celle de Dieu. De là je puis bien, à ne les envisager que par leurs qualités personnelles, et les comparant comme hommes, estimer l'un plus que l'autre; mais ce n'est point là ce que je dois avoir en vue quand il s'agit de leur obéir : je ne dois me les proposer alors que comme supérieurs, je ne dois avoir égard qu'à leur autorité; et puisque cette autorité est en tous la même, je leur dois par conséquent à tous le même respect et la même obéissance. Règle admirable que nous donne le grand Apôtre : Obéissez à vos maîtres; mais prenez garde comment vous leur obéirez : car, en leur obéissant, vous ne devez pas les regarder comme des hommes, et votre principale attention doit être, au contraire, de ne chercher pas à leur plaire, ni à leur obéir comme à des hommes, mais comme à Dieu, le souverain Seigneur que vous reconnoissez dans eux, et qu'ils vous représentent : *Non sicut hominibus placentes, sed ut Domino servientes* [1]. Suivant ce principe, à quels maîtres le christianisme nous oblige-t-il de rendre obéissance? Sou-

[1] Ephes. 6.

vent à des maîtres vicieux, impies, libertins; à des maîtres durs, cruels, impitoyables; à des maîtres sans probité, sans équité, sans lumières, sans talents : fussent-ils mille fois encore plus déréglés et plus imparfaits, saint Paul veut qu'avec l'œil de la foi nous découvrions dans leurs personnes Jésus-Christ même, et que dans leurs personnes, quels qu'ils puissent être, nous obéissions à Jésus-Christ même. Voilà, si nous sommes chrétiens, notre devoir : *Domino Christo servite* [1]. Si donc, à plus forte raison, je suis religieux, que m'importe à qui j'obéis, et en quel examen ai-je droit là-dessus d'entrer? n'est-pas assez pour moi qu'un supérieur, qu'une supérieure ait parlé; et que reste-t-il autre chose que d'exécuter l'ordre que j'ai reçu, comme étant l'ordre du Seigneur? *Domino servientes* [2].

Telle doit être, mes très chères sœurs, cette obéissance d'exécution : telle a été l'obéissance du divin Époux que vous avez choisi. Il ne s'est pas contenté de vous faire des leçons sur une des vertus les plus nécessaires dans toutes les sociétés, il a voulu vous en donner l'exemple; et pour renverser tous les prétextes de la nature indocile et ennemie de la gêne, pour lever tous les obstacles qu'elle formeroit et qui

[1] Colos. 3. — [2] Rom. 12.

pourroient étonner votre foiblesse, il a voulu, par son exemple, vous exciter et vous fortifier. Car, sans autre motif, il doit me suffire ici de vous mettre devant les yeux cet exemple d'un Homme-Dieu : tout Dieu qu'il étoit, il a obéi; et quels ont été les caractères de cette obéissance de mon Sauveur? voilà ce que je me demande à moi-même, ou pour m'instruire et m'édifier, ou pour me confondre et me condamner : reprenons, et suivez-moi.

Obéissance la plus prompte. Dès le moment de son incarnation, il s'est fait une loi inviolable d'accomplir la volonté de son Père : loi écrite pour lui à la tête du livre, c'est-à-dire, loi qu'il a observée et à laquelle il s'est soumis dès le premier instant de sa vie mortelle; se revêtant de notre chair pour obéir à la volonté de son Père, se chargeant de toutes nos infirmités pour obéir à la volonté de son Père, se faisant la victime de notre salut pour obéir à la volonté de son Père : car c'est ainsi qu'il s'en est expliqué par son Prophète : *In capite libri scriptum est de me, ut facerem, Deus, voluntatem tuam* [1]. Obéissance la plus universelle et la plus complète. Comme il étoit venu, non pour détruire la loi, mais pour l'établir, avec quelle exactitude ne l'a-t-il pas gardée? en a-t-il omis une

[1] Ps. 39.

lettre? *Iota unum non præteribit à lege* [1]. Mais encore quelle étoit à son égard cette loi qu'il a remplie dans toute son étendue? à quoi l'engageoit-elle, et jusqu'à quel point s'est-il fait obéissant? Ah! mes chères sœurs, plaignons-nous de la rigueur de nos observances, et prévalons-nous de dispenses imaginaires et prétendues, lorsque nous voyons notre Dieu obéir jusques à prendre la forme d'un esclave, obéir jusqu'à la mort de la croix : *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis* [2]. Enfin, obéissance sans distinction des personnes, et sans attention à leurs bonnes ou à leurs mauvaises qualités, à leurs perfections ou à leurs défauts, à leurs vertus ou à leurs vices. Il s'est soumis à Marie toute sainte, et il s'est soumis à Hérode, le plus impie et le plus barbare des hommes; il s'est soumis à Joseph, simple artisan, mais du reste, plein de religion et de mérites; il s'est soumis à Auguste, empereur de Rome, mais idolâtre et païen; que dis-je? n'a-t-il pas obéi aux juges qui le condamnoient, aux soldats qui l'outrageoient, aux bourreaux qui le crucifioient? Quel modèle pour nous, mes chères sœurs! étudions-le, méditons-le souvent, et, par une utile comparaison, apprenons ce que nous devons faire, et humilions-nous de

[1] Matth. 5. — [2] Philip. 2.

ne l'avoir pas encore assez fait jusqu'à present.

Grâces à la Providence, qui veille spécialement sur cette maison, je sais que la règle y est en vigueur, et que l'obéissance s'y maintient. Je sais qu'il ne s'y trouve point de ces ames inflexibles qu'on ne peut plier, et qui n'ont de l'état religieux que la clôture et que l'habit. Je le sais, et vous ne pouvez trop bénir le Ciel de n'avoir point au milieu de vous de ces scandales qui causent tant de désordres dans les communautés; esprits intraitables, que des supérieurs sont quelquefois obligés d'abandonner à eux-mêmes, parce qu'ils ne peuvent rien obtenir d'eux ni les réduire à rien. Non, mes chères sœurs, vous n'avez point de tels objets devant les yeux, et, si je l'ose dire, vous n'êtes point infectées de cette contagion. Mais après tout, dans les maisons même où se conserve toujours un certain fonds de régularité, l'obéissance, en mille occasions et en mille sujets particuliers, ne laisse pas de recevoir bien des atteintes. On obéit, mais lentement : de tout ce qu'on fait et qu'on doit faire, on ne fait rien dans le temps précis, on ne fait rien qu'à l'extrémité, on ne fait rien que lorsqu'il n'y a plus à reculer ni à remettre. Une fille est la dernière à tout; et si l'on vouloit se conformer à ses heures, il faudroit chan-

ger toute la discipline religieuse, et en former une nouvelle : encore ne s'y rendroit-elle pas plus assidue et plus diligente; et c'est assez qu'une chose soit de la règle et du devoir de l'obéissance, pour qu'elle y apporte des retardements infinis, et qu'elle diffère toujours à s'en acquitter. On obéit, mais imparfaitement; on ne fait qu'à demi ce qui est prescrit. On veut bien s'assujettir à telle et telle pratique, mais on néglige cette autre, parce qu'elle paroît trop légère, et qu'elle n'est bonne, dit-on, que pour des commençantes et pour des novices. On veut bien accepter tel et tel emploi où l'on n'est pas destiné; cet autre où l'obéissance nous destine c'est justement celui dont on s'excuse, parce qu'on prétend qu'il est trop pénible et trop fatigant; parce qu'on se persuade que la santé y sera intéressée, qu'on n'en pourra soutenir le travail; parce qu'on se figure, chacun selon son idée, mille causes de refus qu'on est éloquent à exagérer et à faire valoir. De là tant d'allées et de venues, tant de remontrances à une supérieure, qui se voit enfin comme obligée de se rendre, et de céder à l'importunité de ces longues et ennuyeuses représentations. On obéit, mais pourquoi? C'est qu'on estime cette supérieure, c'est qu'on lui est plus étroitement attachée, c'est qu'on lui

trouve un air et des manières qui la font goûter davantage et qui plaisent; c'est qu'elle a des dispositions naturelles, une habileté, une sagesse, des talents qui préviennent en sa faveur, et qui lui attirent la confiance. Une autre n'est pas pourvue des mêmes dons, et l'on ne découvre dans elle qu'un mérite très borné : on la méprise intérieurement, et ce mépris de la personne porte au mépris de ses ordres : comme si c'étoit aux personnes qu'on doit obéir, et non pas à Dieu dans les personnes, de quelques vertus qu'elles soient douées, ou quelques défauts qu'on y puisse remarquer. Obéissons, mes chères sœurs, mais obéissons religieusement, c'est-à-dire, obéissons pour Dieu et en vue de Dieu. Dès que vous aurez cette vue de Dieu, il vous sera indifférent d'obéir à celle-ci ou à celle-là : et de même qu'en matière de foi nous ne devons être précisément, ni à Pierre, ni à Paul, mais à Jésus-Christ; ainsi, en matière d'obéissance, vous ne ferez nul discernement des supérieures; vous les écouterez toutes avec la même docilité; vous exécuterez ce qu'elles vous ordonneront avec la même exactitude; et sans vous contenter de l'obéissance d'action, vous y ajouterez l'obéissance de volonté, dont j'ai à vous entretenir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'ÉTOIT pour la consolation des apôtres, et pour leur inspirer des sentiments dignes de leur ministère et conformes à la sainteté de leur vocation, que le Fils de Dieu leur disoit, qu'il ne les regarderoit point désormais comme des esclaves, ni comme des serviteurs, mais comme des amis : *Jam non dicam vos servos, vos autem dixi amicos*[1]. Et c'est pour relever votre obéissance et pour la sanctifier, que vous ne devez pas seulement, mes très chères sœurs, vous considérer comme servantes de Dieu, pas même seulement comme amies de Dieu, mais comme enfants de Dieu; qualité commune à tous les chrétiens unis au corps mystique du Sauveur et adoptés de Dieu par la grâce du baptême : mais qualité spécialement attribuée aux personnes religieuses, que des nœuds encore plus étroits attachent à Jésus-Christ, et qui n'ayant plus sur la terre, à proprement parler, ni pères ni mères, ni parents, ni familles, puisqu'elles y ont renoncé, peuvent dire avec un droit particulier et dans le même esprit que le séraphique François d'Assise : Notre Père, qui êtes dans les Cieux :

[1] oan. 15.

Pater noster, qui es in Cœlis. Or, s'il est vrai que Dieu est singulièrement votre père, et que vous êtes singulièrement les enfants de Dieu, il s'ensuit que vous devez donc à Dieu une obéissance toute filiale, je veux dire, une obéissance du cœur, une obéissance de la volonté, qui, jointe à l'obéissance de l'action et aux œuvres, les anime et les vivifie.

Car ne vous y trompez pas, je vous prie, et gardez-vous d'une des plus dangereuses illusions où vous puissiez tomber, en vous persuadant que d'agir, c'est obéir. Nous pouvons encore raisonner ici de l'obéissance comme de la foi. Si je me flatte d'avoir la foi dans le cœur, et que dans la pratique je n'en aie pas les œuvres, l'apôtre saint Jacques m'annonce que cette foi oisive et stérile n'est qu'une foi morte; et si je pense être obéissant dans la disposition intérieure de l'ame, et que dans l'effet je laisse des ordres que je reçois sans les accomplir, mon obéissance n'est qu'un fantôme qui s'évanouit de lui-même, et n'a rien de solide. Principe universellement reconnu parmi les pères et les maîtres de la vie spirituelle. Mais par une règle toute contraire et par un autre principe tout opposé, de même aussi que les œuvres ordonnées par la foi, mais faites sans l'esprit de la foi, ne sont plus dès lors des

œuvres de foi, ni des vertus chrétiennes; ainsi tout ce que je puis faire de conforme à l'obéissance, mais sans l'esprit d'obéissance et sans la soumission de ma volonté, ne doit point être réputé pour obéissance, et n'est devant Dieu de nulle valeur. C'est la lettre, c'est le corps de l'obéissance; mais, selon saint Paul, la lettre tue, *Littera occidit*[1]? et ce corps n'est qu'un cadavre, si l'ame ne lui donne la vie : *Spiritus autem vivificat*[2].

Disons autrement, mes chères sœurs : c'est obéissance si vous le voulez; mais une obéissance d'esclave. Or, je vous ai déjà fait entendre, et ce seroit bien dégénérer de la dignité de votre état si vous ne le compreniez pas, que l'obéissance religieuse est l'obéissance des enfants. Dans l'une, la volonté n'a point de part; et dès là ce n'est plus une vertu, mais une servitude, mais un esclavage dont Dieu ne vous peut savoir aucun gré; et dans l'autre, c'est la volonté qui domine, non pas en s'élevant, mais en s'abaissant, mais en s'immolant et se sacrifiant. Sacrifice plus agréable à Dieu que tous les sacrifices de l'ancienne loi : car, dans les sacrifices de l'ancienne loi, remarque saint Grégoire, on n'offroit à Dieu qu'une chair étrangère, au lieu que, par le sacrifice

[1] II Cor. 3. — [2] *Ibid.*

de l'obéissance religieuse, c'est ce qu'il y a dans l'homme de plus noble qu'on présente à Dieu; puisque c'est le cœur et la propre volonté : *Per victimas aliena caro, per obedientiam voluntas propria mactatur.*

Vérités importantes, mes très chères sœurs; vérités d'où je tire des conséquences qui demandent toutes vos réflexions, et qui sont autant de maximes fondamentales pour la conduite de votre vie. Les voici réduites en quelques articles plus essentiels. Écoutez-les : vous n'y trouverez rien d'outré, et qui ne vous paroisse solidement établi.

De là donc, première conséquence, il s'ensuit que je dois trembler, quand un supérieur m'ordonne des choses selon mon inclination et selon mon goût : pourquoi? parce que je dois craindre alors que ma volonté ne soit pas sacrifiée, et que le fruit de mon obéissance soit perdu pour moi. Mais, dites-vous, ce qu'on me commande étant selon mon goût et mon inclination, je l'embrasse avec plaisir, je m'y porte avec plus d'ardeur, et j'ai certainement l'obéissance de volonté. Il est vrai; mais ce n'est pas en ce sens que l'obéissance de volonté est une obéissance religieuse et méritoire : c'est dans un sens tout différent, et concevez, s'il vous plaît, ma pensée. Quand on me demande une

obéissance de volonté, on me demande une obéissance où ma volonté acquiesce à la volonté de mon supérieur, et non pas à mes propres désirs; on me demande une obéissance où ma volonté s'affectionne à ce que veut mon supérieur, précisément parce qu'il le veut, et non point parce que je le veux moi-même d'ailleurs, et que le commandement qu'il me fait s'accommode à mon penchant naturel, et à mes desseins. Car si ce penchant naturel si cette inclination et ce goût étoient le principal motif de mon obéissance, ce ne seroit plus la volonté de mon supérieur, ni la volonté de Dieu que je ferois, mais la mienne. Or vous voyez néanmoins combien il est aisé que ce soit ce penchant, que ce soit cette inclination, ce goût qui me détermine et qui m'engage, quand il se trouve en effet dans l'exercice auquel on m'applique, et dans l'observance particulière dont on me charge.

De là, seconde conséquence, il s'ensuit que je dois me réjouir selon Dieu et en Dieu quand il arrive qu'un supérieur, sans examiner dans les vues qu'il a sur moi si elles m'agréeront ou si elles ne m'agréeront pas, mais comptant sur mon obéissance et ma docilité, m'emploie à des fonctions qui me mortifient, qui me gênent et à quoi répugnent tous les sentiments de la

nature. La raison en est évidente : car c'est alors que le sacrifice de ma volonté, si je me soumets intérieurement et de bonne foi, est beaucoup plus certain, beaucoup plus pur, beaucoup plus excellent : plus certain, parce qu'il ne peut être sujet à mille illusions de l'amour de moi-même, puisque je me renonce moi-même ; plus pur, parce qu'il n'y entre rien d'humain, et qu'au contraire tout ce qu'il y a d'humain dans mon cœur, y est contredit ; plus excellent, parce qu'il me coûte davantage, et que je me fais plus de violence. A chaque pas il faut un nouvel effort ; et tout acte, tout effort nouveau ajoute sans cesse un nouveau mérite. Les martyrs n'ont donné leur vie qu'une fois, et la mort dans un moment a fini leurs peines et commencé leur éternelle béatitude : mais dans la conjoncture où je suppose l'ame religieuse et obéissante, son martyre est continuel. On ne vit plus long-temps, que pour avoir à se combattre soi-même et à se vaincre plus long-temps et plus souvent. Que de triomphes, et que de couronnes ! Or, est-il rien, mes chères sœurs, que nous devions souhaiter avec plus d'ardeur, que d'avoir ainsi occasion de grossir notre trésor pour l'éternité ? De sorte que, dans la comparaison et dans le choix, un religieux qui n'auroit égard qu'à ses

intérêts personnels, devroit préférer un supérieur qui le contrarie, un supérieur qui l'éprouve et qui l'exerce, un supérieur ferme et sévère, à un autre plus modéré et plus indulgent. Cette morale est bien parfaite, je l'avoue : mais elle est fondée sur les principes de la sagesse de l'Évangile; et c'est cette sagesse que je dois prêcher à des ames que leur état appelle à la plus haute perfection.

De là, troisième conséquence, il s'ensuit qu'une des plus grossières erreurs dans les personnes religieuses, est de croire qu'elles pratiquent l'obéissance, lorsque par elles-mêmes, ou par d'autres, par des sollicitations et des poursuites ouvertes, ou par des intrigues secrètes et des ressorts cachés, elles travaillent à gagner une supérieure, et qu'après mille mouvements elles l'amènent enfin à ce qu'elles veulent. Abus, dit saint Bernard : ce n'est pas vous qui obéissez à cette supérieure, c'est cette supérieure qui vous obéit : comment cela? parce que ce n'est pas vous qui suivez la volonté de cette supérieure, mais cette supérieure qui suit la vôtre. Vous en répondrez l'une et l'autre à Dieu : vous, d'avoir si fortement pressé, et peut-être si adroitement engagé votre supérieure; et elle, de n'avoir pas eu plus de vigilance et plus de fermeté. Mais si je me suis

procuré de sa part tel emploi, direz-vous, c'est que je m'y sentois plus dè disposition, c'est que j'espérois y mieux réussir ; et en effet, le succès répond assez à mes espérances. Tant de succès qu'il vous plaira : ce n'est point ce que Dieu vouloit de vous. Ce succès, dans le fond, lui importe peu, et il ne le demande pas absolument; mais ce qui lui importe, c'est que sa volonté soit faite, et que la vôtre lui soit en tout subordonnée : voilà ce qui l'honore, voilà l'hommage dont il est jaloux; car voilà en quoi paroît son suprême domaine, et par où vous le devez glorifier comme souverain Maître. Du reste, que vous réussissiez ou que vous ne réussissiez pas, c'est un soin dont il vous décharge en quelque sorte, et qu'il faut abandonner à sa Providence. Faites ce qui dépend de votre travail, de votre application, de votre fidélité; cela suffit. Mais ce que j'ai entrepris est une œuvre sainte. Point de sainteté qui ne soit réglée par la volonté de Dieu, et par la volonté de ceux qui nous tiennent la place de Dieu : c'est une œuvre sainte; mais il y auroit encore pour vous quelque chose de plus saint, et ce seroit de renoncer à vos volontés même les plus saintes en apparence, dès qu'il s'agit de la volonté du Seigneur et de celle de vos supérieurs. Qu'y a-t-il de plus saint que le sacrifice

cependant sans l'obéissance, le sacrifice perd aux yeux de Dieu tout son mérite, et devient une abomination. Allez, répondit le prophète à Saül, en le rejetant, toutes vos victimes sont réprouvées du Ciel. Avant que de les offrir, et plutôt que de les offrir, il falloit obéir : *Melior est obedientia quàm victimæ*[1].

Obéissance de volonté, dont nous avons le parfait modèle dans la personne de notre adorable Maître. S'il est descendu de sa gloire, et s'il a vécu parmi nous, c'est qu'il l'a voulu : *Deus meus, volui*[2]; mais pourquoi l'a-t-il voulu? parce que son Père le vouloit. Car je ne suis pas venu, disoit-il pour faire ma volonté, mais la volonté de mon Père qui m'a envoyé : *Descendi de Cœlo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me*[3]. Toutefois la volonté de cet Homme-Dieu étoit toute sainte; mais c'est pour cela même qu'elle ne devoit jamais être séparée de la volonté de son Père. Nous l'avons voulu comme lui, mes chères sœurs; c'est-à-dire, nous avons dit, en entrant dans la religion, ce qu'il dit en entrant dans le monde : *Deus meus, volui;* Ordonnez, mon Dieu, ou immédiatement par vous-même, ou par l'organe de vos ministres et de vos substituts; je recevrai toujours vos ordres avec sou-

[1] I Reg. 15. — [2] Ps. 39. — [3] Joan. 6.

mission, et j'y attacherai mon cœur. Oui, nous l'avons dit; mais combien de vous l'ont peut-être oublié ? combien n'y ont plus pensé? combien dans la pratique l'ont rétracté ? combien se sont accoutumées à faire leur volonté, et à vouloir qu'on fît leur volonté ? Au lieu de dire à une supérieure, dans un plein abandonnement d'elles-mêmes : Que voulez-vous que je fasse? *Quid me vis facere*[1] ? combien l'ont réduite à leur dire, par une condescendance forcée : Puisque rien ne vous contente, expliquez-vous donc, et marquez-moi comment vous prétendez que je me comporte à votre égard : *Quid tibi vis faciam*[2] ?

Quoi qu'il en soit, mes chères sœurs, comme il n'est rien de plus héroïque ni de plus grand devant Dieu, qu'un entier assujettissement de la volonté, aussi n'est-il rien communément de plus rare. Car qu'est-ce souvent que notre obéissance? faisons-en dans le fond de nos ames l'humble confession. Ce que c'est? Une obéissance de politique, une obéissance de respect humain, une obéissance contrainte, une obéissance d'habitude, une obéissance d'artifice, ou d'une espèce de violence. Vous me pardonnerez toutes ces expressions; et, sans vous scandaliser des termes, vous vous arrê-

[1] Act 9. — [2] Luc. 18.

teres aux choses qu'elles expriment, et vous vous appliquerez ou à les corriger ou à vous en préserver. Obéissance de politique : on veut être en grâce auprès des supérieurs et des supérieures; on veut par là s'établir dans un certain crédit, on a ses vues pour l'avenir, on a ses intérêts à ménager : et c'est pour cela qu'on se rend si souple, si flexible, et que, passant même les bornes d'une dépendance raisonnable, on va jusqu'à la flatterie et à la servitude. Obéissance de respect humain : on ne veut pas se distinguer des autres, ni faire parler de soi dans une maison; on est bien aise de s'y conserver la réputation de fille régulière et sage; et dans cet esprit on garde tous les dehors de l'obéissance, sans en avoir les sentiments. Obéissance de contrainte : on n'aime pas à recevoir des avis, et l'on est sensible aux répréhensions, on les craint, et l'on se captive pour les éviter; c'est-à-dire, mes chères sœurs, qu'on se réduit à l'obéissance la plus indigne de vous, et selon le monde, et selon la religion. Selon le monde (car je puis ici vous rappeler les idées mêmes du monde) : hé quoi ! étiez-vous donc nées pour vous avilir de la sorte, et pour vous abaisser jusqu'au rang des serviteurs que la crainte fait obéir? Selon la religion : malgré les engagements qui vous y

attachent, n'est-ce pas un état de liberté, je dis de la sainte liberté de l'Évangile? et si vous êtes liées, n'est-ce pas, comme saint Paul, dans le Seigneur et par amour pour le Seigneur? *Vinctus in Domino*[1]. Obéissance d'artifice : on a des patrons qu'on interpose, on a des raisons ou des prétextes spécieux dont on s'autorise, on a des manières insinuantes, des déférences et des soumissions étudiées : tout cela, pourquoi? pour obéir, à ce qu'il paroît; mais réellement et dans la vérité, pour faire tout ce qu'on veut, et ne rien faire de tout ce qu'on ne veut pas et qu'on devroit vouloir. Enfin, obéissance que je traite de violence, et qui l'est en effet: il y a quelquefois de ces esprits hauts et obstinés, sujets aux éclats dans une communauté, et devenus redoutables, si je l'ose dire, aux supérieures, qui, par sagesse, les épargnent et s'accommodent, pour ne les pas choquer, à toutes leurs idées. Ils sont disposés à obéir, ou ils se vantent de l'être; mais à cette condition qu'on ne leur imposera point d'autre loi que celle qu'ils auront eux-mêmes dictée.

Concevons mieux, mes chères sœurs, le devoir de l'obéissance. Le Prophète disoit : Si vous cherchez le Seigneur, cherchez-le véritablement, *Si quæritis, quærite*[2]; et moi je vous

[1] Ephes. 4. — [2] Isai. 21.

dis : Si vous obéissez, obéissez religieusement. Que le Seigneur qui vous a rassemblées dans sa sainte maison, vous donne à toutes un même esprit pour l'honorer, et pour exécuter ses ordres d'un grand cœur et d'une pleine volonté : *Det vobis cor unum ut colatis eum, et faciatis voluntatem ejus corde magno et animo volenti*[1]. Ayez la consolation de pouvoir vous rendre le même témoignage que Jésus-Christ se rendoit : Je fais toujours ce qui plaît à mon Père et à mon Dieu : *Quæ placita sunt ei, facio semper*[2] : il ne tient qu'à vous, et c'est un des plus grands avantages de la profession religieuse. Depuis le matin jusqu'au soir, toutes vos actions sont réglées par l'obéissance; il n'y en a pas une qui ne soit marquée du sceau de la volonté de Dieu : de sorte que vous n'avez pas un moment dont vous puissiez disposer selon votre volonté propre. Si quelquefois elle se révolte, si elle murmure, répondez-vous à vous-même : N'ai-je fait vœu d'obéir que pour vivre et pour agir en tout à mon gré ? Falloit-il un vœu pour cela; et si mon vœu se bornoit à cela, en quoi seroit-il saint ? Que la propre volonté cesse, dit saint Bernard, et qu'on y substitue la volonté de Dieu, il n'y aura plus d'enfer, parce qu'il n'y aura plus de péché.

[1] II Mach. 1. — [2] Joan. 8.

Cette volonté propre, poursuit le même Père, est un mal bien pernicieux, puisqu'elle enlève même à nos bonnes œuvres leur mérite et leur bonté : *Grande malum propria voluntas, quâ fit ut bona tua non sint tibi bona.* Au contraire, l'obéissance relève tout, sanctifie tout, perfectionne tout; j'entends une obéissance non seulement d'action et de volonté, mais de jugement, ainsi qu'il me reste à vous l'expliquer dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est la dernière ressource de la nature, quand l'esprit de religion est assez puissant pour nous faire sacrifier notre volonté, de se réserver au moins le pouvoir de raisonner et de juger. La volonté embrasse avec respect les ordres qui nous sont légitimement et juridiquement intimés : elle les accepte et s'y soumet, et voilà son sacrifice. Mais la nature n'est pas encore, par ce sacrifice, quelque généreux qu'il puisse être, tout-à-fait détruite; elle a comme un asile où elle se retranche, et c'est l'entendement. De là, de cette partie supérieure de l'ame, elle prononce ses arrêts et elle donne ses décisions. On examine la conduite des supérieures; et, selon les idées particulières qu'on s'en forme, on les approuve ou on les condamne. Si l'on se fait

une prudence et un devoir de n'en rien témoigner au-dehors, on n'en pense pas moins dans l'intérieur ; et si la langue se tait, l'esprit n'en devient que plus fécond en réflexions dont il aime à s'entretenir. Combien même ne peuvent se réduire à ce silence ? on parle, on blâme, on murmure ; on y trouve un vain soulagement : et, ce qu'il y a de plus déplorable, on croit souvent y trouver, du moins y chercher, la gloire de Dieu et l'intérêt de la communauté. Or, mes chères sœurs, l'obéissance a un dernier sacrifice à faire, et c'est d'arrêter tous ces jugements de l'esprit, d'éteindre toutes ses lumières, et de lui ôter la faculté de voir ; de ne lui permettre nul usage de sa raison, que pour se soumettre à la raison du supérieur, estimant que tout ce qu'il ordonne est bien ordonné, et que tout ce qu'il défend est bien défendu. Voilà jusqu'où cette obéissance, tant recommandée dans l'état religieux, doit monter ; et sans cela elle ne peut être une obéissance parfaite.

Car, comme je vous l'ai déjà fait remarquer, la perfection de l'obéissance demande que tout l'homme soit soumis à Dieu. Or, ce qu'il y a dans l'homme de plus excellent, c'est la raison, c'est l'esprit. Par conséquent ne pas assujettir l'esprit, c'est ne pas assujettir tout l'homme,

mais refuser à Dieu ce qu'il y a de meilleur dans la victime qui lui est offerte. Je conviens que le sacrifice de la volonté est un vrai sacrifice et un grand sacrifice; mais après tout, si vous n'y ajoutez le sacrifice de l'entendement, qui en est la consommation, votre sacrifice ne peut être cet holocauste que Dieu attend de vous. Dans les sacrifices ordinaires de l'ancienne loi, une portion de l'hostie étoit consumée, et l'autre réservée aux prêtres; mais dans l'holocauste, point de partage : tout passoit par le feu, et la destruction étoit entière. Belle image de l'ame parfaitement obéissante! Victime toute dévouée au Seigneur qui l'a choisie et qu'elle a choisi elle-même, elle ne laisse rien échapper au sacré feu qui la brûle. Sa charité ne se prescrit point de terme; et tant qu'il lui reste quelque nouvelle offrande à présenter, elle ne peut être contente qu'elle ne l'ait portée à l'autel.

Expliquons-nous, mes chères sœurs, et parlons plus simplement : je prétends que cette soumission et cette obéissance du jugement est d'une telle nécessité, que, sans cela, toute autre obéissance, soit celle de l'action, soit celle de la volonté, ne peut se soutenir; et la preuve en est sensible. Car je vous l'ai dit, l'obéissance de l'action doit être prompte, doit être exacte,

doit être universelle. Or, le moyen que j'obéisse avec cette promptitude, avec cette exactitude, avec cette plénitude, tandis que mon esprit se soulève contre le commandement qu'on me fait; tandis que je désapprouve, et conséquemment que je méprise celui qui me le fait; tandis que je demeure persuadé qu'il se trompe dans ses vues, que ses mesures ne sont pas justes, que ses intentions ne sont pas droites, qu'il agit ou par prévention, ou par passion, ou par défaut de connoissance et sans réflexion? L'obéissance de la volonté doit être une obéissance filiale et affectueuse. Or comment mon cœur s'affectionnera-t-il à ce qui me paroît mal conçu, mal imaginé, mal disposé; à ce qui me blesse, à ce qui me choque; à ce que je traite secrètement d'injustice, de mauvaise foi, de témérité, d'imprudence, de foiblesse; à ce qui excite ou mes plaintes, ou mes railleries? Dès-là donc que chacun dans une maison se donnera la liberté d'appeler en quelque manière les supérieurs à son tribunal, de leur demander compte de leur conduite, de dire comme le serpent disoit à Ève : *Cur præcepit*[1]? Pourquoi cet ordre? pourquoi cette défense? dès que chacun s'attribuera le droit de censurer tout ce qui ne lui plaira pas, et de s'atta-

[1] Genes. 3.

cher là-dessus à ses sentiments, il ne peut plus y avoir de véritable obéissance.

Mais quoi! faut-il que l'obéissance soit aveugle? Appliquez-vous, mes chères sœurs: je vais vous répondre, et vous développer un des plus beaux mystères de la vie spirituelle et de la sainteté religieuse : le voici. C'est qu'en effet la vraie obéissance est aveugle; mais d'ailleurs qu'elle est dans son aveuglement plus éclairée, plus droite, plus sûre, que toute la sagesse de l'esprit humain, quelque clairvoyant qu'il puisse être ou qu'il se flatte d'être. Je reprends, et je le répète : Oui, elle est aveugle cette sainte obéissance. Aveugle comme celle d'Abraham, lorsque, sans égard à la parole de Dieu, qui lui promettoit de multiplier sa race par Isaac, et sans entrer dans la moindre défiance touchant la vérité de cette promesse, il se mit en devoir d'immoler ce fils unique sur qui il comptoit, espérant contre toute raison d'espérer : *Contrà spem in spem credidit*[1]. Aveugle comme celle de saint Paul, lorsque Dieu, sans lui déclarer autrement ses volontés, se contenta de l'envoyer à Damas, où il apprendroit ce qu'il auroit à faire : *Ingredere civitatem, et ibì dicetur tibi quid te oporteat facere*[2]. Aveugle comme celle de ces soldats que le centenier de

[1] Rom. 4. — [2] Act. 9.

l'Évangile tenoit sous son pouvoir, disant à l'un, Marchez, et il marchoit ; à l'autre, Venez, et il venoit : *Dico huic, Vade, et vadit ; alii, Veni, et venit*[1]. Aveugle pour n'exiger jamais d'un supérieur aucune justification ; pour ne s'engager jamais avec lui dans aucune recherche, dans aucune discussion, dans aucun éclaircissement, pour ne savoir que ces deux choses essentielles, l'ordre qui est porté, et l'obligation de l'accomplir. Non pas qu'en certaines conjonctures elle ne puisse découvrir ce qu'elle pense et le représenter, pourvu que ce soit avec humilité, avec simplicité, avec docilité. Voilà, dis-je, en quoi consiste cette obéissance aveugle dont les Pères nous font tant d'éloges, et dont le mérite devant Dieu est si relevé.

Cependant, mes chères sœurs, admirez-en l'avantage inestimable. Car autant qu'elle est aveugle d'une part, autant de l'autre est-elle éclairé. C'est cette lumière dont parle saint Pierre dans sa seconde épître : *Habemus firmiorem propheticum sermonem ; cui benè facitis attendentes, quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco*[2]. Vous avez les prophètes, vous avez les oracles de l'obéissance, mille fois plus assurés que toutes vos vues. Arrêtez-vous là, et si ce n'est encore qu'une lueur obscure et

[1] Matth. 8. — [2] II Petr. 1.

ténébreuse, elle vous conduira mieux néanmoins que toutes vos connoissances propres et tous vos raisonnements. En effet, il en est toujours ici, par proportion, de l'obéissance comme de la foi. Point de conduite plus sage ni plus sûre pour tout homme chrétien, que la conduite de la foi; et point de voie plus courte ni plus droite pour tout religieux, que la voie de l'obéissance. En la suivant je ne m'égare jamais, parce que je suis dans la voie où Dieu veut que je marche. Mon supérieur peut se tromper en ce qu'il me commande, ou du moins peut toujours craindre de s'y tromper : mais moi, je suis certain de ne me point tromper en l'exécutant, parce que Dieu veut que j'obéisse à ce qui m'est commandé. De se tromper ou de ne se pas tromper dans la disposition que mon supérieur fait de moi, c'est un soin qui le regarde, c'est son affaire : mais la mienne est de faire ponctuellement ce qu'il m'enjoint, dès que je n'y vois rien qui me paroisse évidemment criminel. Il est chargé de tout le reste; mais moi j'en suis quitte, et je ne réponds de rien autre chose que de ma soumission. S'il agit imprudemment dans les desseins qu'il forme et dans les mesures qu'il prend, j'agis prudemment dans l'obéissance que je lui rends : et si le succès n'est pas tel qu'il l'espéroit, il est tou-

jours tel pour moi que je le dois désirer; savoir, de contenter Dieu, et d'en recevoir un jour la récompense.

Il y a plus, mes chères sœurs; car comme Dieu dispense ses lumières et partage ses grâces selon les divers ministères où il nous emploie, on peut dire qu'il éclaire plus abondamment ceux qui doivent éclairer les autres et les gouverner; qu'il les inspire, et qu'il les conduit lui-même. Ainsi, en agissant selon leurs vues, j'agis selon les vues de Dieu, je suis dirigé dans toutes mes démarches par la lumière de Dieu, je me mets à couvert de tous les égarements et de toutes les illusions de mon propre sens, et je me trouve en assurance contre tant d'écueils où il lui est si ordinaire d'échouer, lorsqu'il n'a point d'autre guide que ses idées toujours incertaines et trompeuses. Solide sagesse de l'ame obéissante! Fût-elle d'ailleurs dépourvue de tous les dons naturels et de tous les trésors de la science, fût-ce de tous les génies le plus petit et le plus borné, en se laissant conduire, elle est mille fois moins exposée à s'écarter du chemin et à se perdre, que ces prétendus esprits forts qui se confient en eux-mêmes, et qui se prévalent de leur vaine suffisance. Ne le voyons-nous pas tous les jours? telle ame simple et peu pénétrante vit des quarante et des cinquante années

dans une communauté sans aucun reproche. Elle est toujours discrète dans ses paroles, toujours circonspecte dans ses actions, toujours du bon parti : pourquoi ? parce que c'est une ame soumise, qui ne s'ingère en rien, qui ne dispute sur rien, qui ne prend jamais d'autres sentiments que ceux de ses supérieurs, qui ne suit point d'autre route que celle qu'ils lui ont marquée. Mais si c'étoit une de ces ames présomptueuses qui, de leur autorité privée, se font arbitres de tout, car il n'y en a que trop de ce caractère jusque dans les plus saintes sociétés ; si c'étoit une de ces ames orgueilleuses qui ne croient pas qu'il y ait rien de bien à moins qu'elles n'y aient eu part, et que ce ne soit par leur conseil qu'on l'ait entrepris ; que lui seroit-il cent fois arrivé, et que lui arriveroit-il en cent autres rencontres ? ce qui arrive à ces esprits si habiles et si jaloux de leur fausse habileté. A les entendre parler et décider, ce sont les sages d'une maison ; mais dans la pratique, ce sont les plus inconsidérés et les plus déréglés : mille fautes leur échappent qui font pitié, et qui vérifient le mot de l'Écriture, que Dieu confond les superbes, et qu'il renverse leurs projets : *Dispersit superbos mente cordis sui*[1].

[1] Luc. 1.

Mais enfin peut-on s'empêcher d'apercevoir les erreurs d'un supérieur ou d'une supérieure, lorsqu'elles sont sensibles et qu'elles frappent les yeux? Voilà, mes chères sœurs, ce que vous pouvez m'opposer de plus apparent; mais comprenez la réponse que je vous fais. Car je vous demande, moi, quelle preuve si certaine vous avez que ce supérieur se trompe, ou que cette supérieure est dans l'erreur? J'en juge, dites-vous, par ce que je vois: mais ce que vous voyez est-il toujours suffisant pour en bien juger? Vous voyez les dehors; mais voyez-vous le fond? Dans le même fait, et par rapport au même fait, combien y a-t-il de choses que vous ne savez pas, et dont une supérieure est instruite? Est-elle obligée de vous en instruire vous-mêmes? et souvent, au contraire, n'est-elle pas obligée de les tenir secrètes et de vous les cacher? Or, parce qu'elle en est instruite, elle n'ordonne rien qui ne soit très à propos; et vous qui ne les savez pas, vous la condamnez très injustement, et vous êtes inexcusables, quelque spécieuses que soient vos raisons, de ne pas faire cette réflexion, qu'il peut y en avoir d'autres plus importantes encore dont vous n'êtes pas informées, et qui changent tout l'état de l'affaire.

Ah! mes chères sœurs, que cette réflexion

bien faite et cette règle bien suivie arrêteroient de jugements précipités, de discours mal fondés, de bruits et de mouvements qui troublent la paix des communautés ! Les supérieures en souffrent, et ce n'est pas là sans doute pour elles une petite croix : mais leur consolation doit être dans le témoignage de leur conscience, et dans la promesse que Dieu leur a faite de prendre leur cause en main, parce que c'est sa propre cause. Car elles peuvent dire ce que disoient les conducteurs du peuple juif à cette nation opiniâtre et rebelle : Ce n'est pas contre nous que se tournent vos murmures, mais contre le Seigneur même, qui nous a mis à votre tête : *Nec contra nos est murmur vestrum, sed contra Dominum* [1]. C'est votre juge et le nôtre; et puisque les outrages que nous recevons de vous retombent sur lui, craignez son juste ressentiment et ses vengeances

Daigne le Ciel en préserver cette maison, et y maintenir toujours l'ordre en y maintenant l'obéissance ! C'est par son obéissance que Jésus-Christ nous a sauvés, et c'est par notre obéissance que nous nous sanctifierons et que nous nous sauverons. Non, ce n'est point précisément aux miracles du Fils de Dieu, ce n'est point précisément à ses prédications ni aux au-

[1] Exod. 16.

tres actions de sa vie les plus éclatantes que nous sommes redevables de notre salut, mais à son obéissance et à sa mort. Ainsi, mes chères sœurs, ce ne sera point absolument par les austérités que nous parviendrons à la perfection religieuse, ce ne sera point par les jeûnes et par les veilles, ce ne sera pas même par la prière ni par tous les autres exercices de piété, mais par l'obéissance répandue en tout cela ; ou ce sera, si vous voulez, par tout cela, mais autant qu'il se trouvera conforme à l'obéissance, et réglé selon l'esprit de l'obéissance. Tout cela, hors de l'obéissance, n'est rien devant Dieu : tout cela, contre l'obéissance, est rejeté de Dieu. Attachons-nous donc à une vertu qui doit être le principe de toutes nos vertus, qui en doit être la perfection, et qui, par une humble dépendance, nous fera mériter le royaume éternel, que je vous souhaite, etc.

EXHORTATION

POUR

UNE COMMUNAUTÉ DE CARMÉLITES.

SUR SAINTE THÉRÈSE.

Et ipse præcedet in spiritu et virtute Eliæ, parare Domino plebem perfectam. — *Il viendra avec l'esprit et la vertu d'Élie, pour former au Seigneur un peuple parfait.* Saint Luc, chap. 1.

C'est une question parmi les interprètes, quel est ce double esprit qu'Élisée demanda avec tant d'instance à Élie lorsqu'il le vit sur le point de son ravissement, et qu'il lui dit ces dernières paroles : *Obsecro, ut fiat in me duplex spiritus tuus*[1]. Dans la pensée du docteur angélique saint Thomas, ce double esprit ne fut autre chose que le don de prophétie et celui des miracles; mais outre qu'Élisée possédoit déjà l'un et l'autre, il y a quelque peine

[1] IV Reg. 2.

à se persuader qu'un homme aussi éclairé que ce prophète, pouvant obtenir toute autre grâce en conséquence de la promesse que lui avoit faite Élie, *Postula quod vis, ut faciam tibi*[1], se fût borné à demander des grâces stériles, et qui, par elles-mêmes, ne contribuent en rien à la sainteté. C'est donc à l'explication de saint Paulin que je m'en tiens, et c'est de ses épîtres que je la tire. Il parle de la forme de vie qu'observoient les anciens prophètes; et insistant sur Élie, leur patriarche et leur maître : C'étoit, dit-il, un ange sur la terre, et il n'avoit de commerce avec les hommes que pour leur porter les ordres de Dieu. Il demeuroit sur le Carmel, dégagé de tous les soins du monde, et là se repaissoit de la rosée du Ciel, qui lui faisoit sans cesse goûter une douce et fréquente méditation des choses divines. Afin que son corps ne pût arrêter le vol de son esprit, il l'exerçoit par une continuelle pénitence, le traitant comme un esclave, le domptant comme un ennemi, le châtiant comme un criminel. Qu'étoit-ce que sa nourriture? le jeûne; qu'étoit-ce que son repos? les veilles et le travail; qu'étoit-ce que son vêtement? un rude cilice. D'où ce Père conclut, que le double esprit d'Élie fut donc, par rapport au corps,

[1] IV Reg. 2.

l'esprit de mortification, et par rapport à l'ame, l'esprit d'oraison et de contemplation. C'est de l'un et de l'autre que le divin précurseur Jean-Baptiste fut rempli dès qu'il parut sur la terre, et c'est pour cela que l'Évangile nous l'a représenté comme un second Élie : *Et ipse præcedet in spiritu et virtute Eliæ.* Éloge magnifique dans le peu de paroles qu'il contient : mais pour l'appliquer, tout grand qu'il est, à l'illustre Thérèse, je n'ai, mes très chères sœurs, qu'à vous mettre devant les yeux, en quelques traits, son histoire, et qu'à vous faire suivre l'ordre de sa vie. Qu'y trouverons-nous autre chose qu'une mort perpétuelle des sens par l'austérité la plus rigoureuse, et que de sublimes élévations de l'ame par toutes les ferveurs et toutes les extases de la prière ? Ce fut avec ces ailes mystérieuses qu'elle s'éleva au-dessus d'elle-même, et qu'elle alla se reposer dans le sein de son bien-aimé. En deux mots, double caractère de sa sainteté : un corps sacrifié comme une hostie vivante par la mortification, et une ame transformée en Dieu par l'oraison. Voilà tout le partage et tout le fond de cette exhortation ; voilà ce qui vérifie les paroles de mon texte et l'application que j'en fais, savoir, que Thérèse fut dans ces derniers siècles l'héritière, et, pour ainsi dire, la dépositaire de

tout l'esprit d'Élie : *In spiritu et virtute Eliæ.* Mais à cela j'ajoute que c'est par ce même esprit qu'elle a fait dans l'ordre du Carmel cette fameuse réforme dont l'Église a reçu et reçoit encore de nos jours tant d'édification : *Parare Domino plebem perfectam.* Car, commençant par sa propre personne qui devoit servir de modèle, elle a réformé le corps par l'austérité de vie qu'elle a pratiquée avec une constance héroïque, et elle a perfectionné l'esprit par l'usage de l'oraison où elle s'est exercée avec de si merveilleux progrès. Dans ces deux points, je vous proposerai de grands exemples à imiter, et c'est de quoi j'ai cru devoir vous entretenir aux approches de cette fête que vous allez célébrer en l'honneur de votre glorieuse Mère. Le sujet vous intéressera, et mérite toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il faut convenir qu'une vie austère et mortifiée a quelque chose de grand, et qu'elle sert beaucoup à relever le lustre et le mérite de la sainteté. Nous avons de la vénération pour ceux qui, dans leurs personnes, en portent les caractères; et quelque indulgence que nous ayons pour nous-mêmes, nous admirons cette

sévérité dans les autres, et nous ne croyons pas pouvoir mieux exprimer une vertu rare et singulière, qu'en la représentant comme une vertu rigoureuse dans sa conduite, toute opposée aux inclinations de la nature, et ennemie des sens et de la chair. Et en effet, cette guerre que l'homme se fait à lui-même, ce détachement de son corps, cette application infatigable à le contredire en tout, et cette généreuse résolution de le persécuter sans relâche, de le crucifier, de le détruire : ce sont autant de miracles qui surpassent la foiblesse de notre humanité, et qui ne peuvent avoir d'autre principe que la grâce toute-puissante de Dieu. Jésus-Christ demandoit aux Juifs ce qu'ils cherchoient dans le désert, quand ils y alloient en foule pour y voir son glorieux précurseur : *Quid existis in desertum videre*[1] ? Prétendez-vous trouver, leur disoit-il, un homme mollement vêtu ? vous vous trompez : c'est chez les grands que règne cette mollesse, et Jean-Baptiste n'a point appris à se traiter de la sorte. Peut-être même vous fera-t-il horreur sous l'habit dont il est couvert ; mais c'est en cela que vous devez le considérer, non seulement comme prophète, mais comme plus que prophète : *Etiam dico vobis et plus quàm prophe-*

[1] Matth. 11.

tam [1]. Parole, remarque saint Chrysostôme, qui leur fit croire que c'étoit le Messie, tant ils étoient prévenus en faveur d'une vie pénitente, et tant ils s'en formoient une haute idée.

Pérmettez-moi, mes chères sœurs, de vous faire aujourd'hui la même demande : *Quid existis in desertum videre?* Vous voici assemblées au Carmel. C'est un désert et une sainte solitude; et conduites par l'esprit de Dieu, vous y êtes venues chercher Thérèse. Mais qu'avez-vous cru trouver en elle? une fille sujette aux délicatesses de son sexe, et qui, selon sa condition et sa naissance, ait su accommoder la piété avec les aises et les douceurs de la vie? Ah! vous le savez : c'est dans les cours des princes, c'est dans le grand monde que se trouvent ces dévotions aisées et commodes, ces dévotions que l'on veut accorder avec les maximes du siècle, et que l'on n'accorde jamais avec les maximes de Jésus-Christ : *Ecce in domibus regum sunt* [2]. Mais ce n'est point à cela que Thérèse s'est bornée. Ce chemin étroit qui mène au Ciel, et que nous a marqué l'Évangile, lui parut encore trop large, et toute sa vie elle s'étudia à le rétrécir autant qu'il lui fut possible. Je vais vous la représenter dans son image na-

[1] Matth. 11. — [2] *Ibid.*

turelle, ou plutôt, je vais vous la représenter dépouillée de toute la nature; et vous verrez que, si pour être à Jésus-Christ, comme dit l'Apôtre, il faut crucifier sa chair, *Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt* [1], elle a rempli toute l'étendue de son nom, et que ce ne fut point en vain qu'elle fut nommée *Thérèse de Jésus*. Car elle a levé, pour m'exprimer ainsi, l'étendard de la plus sévère austérité. Elle l'a portée, cette sainte austérité, sur son propre corps, elle l'a fait triompher de tous ses sens, et jamais la pénitence n'eut de sujet plus soumis à toutes ses rigueurs: *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes* [2].

Vous n'ignorez pas, mes chères sœurs, l'essai qu'elle en voulut faire. Le martyre, qui est la consommation de la charité et la dernière épreuve du christianisme, fut le premier objet de ses désirs. Thérèse étoit encore enfant quand elle les conçut; mais si elle étoit à peine capable de raisonner et de choisir, elle étoit déjà capable de souffrir. Allons, disoit-elle à son frère, confident de son cœur et dépositaire de la sainte résolution qu'elle avoit formée, allons chercher dans l'Afrique les palmes que l'Espagne a cessé de porter. Jamais nous ne verserons de sang plus pur pour Dieu. Moins

[1] Galat. 5. — [2] II Cor. 4.

nous avons goûté de la vie, plus il nous en reste à sacrifier. Les premiers martyrs de l'Église ont été des enfants, et le Ciel se plut à les couronner dès le berceau. Nous trouverons un persécuteur aussi bien qu'eux, et la foiblesse de notre âge sera une preuve invincible de la force de notre foi. Ainsi parloit Thérèse, et si elle eut assez de connoissance pour former ces sentiments, elle avoit plus de courage qu'il n'en falloit pour les exécuter. Que fait-elle donc? Le Saint-Esprit animant cette jeune vertu, elle sort de la maison de son père; aussi dégagée de tout qu'Abraham, lorsqu'il renonça à l'héritage de ses ancêtres, et aussi généreuse qu'Isaac, lorsqu'il voulut être lui-même la victime de son sacrifice.

Mais après tout, où va-t-elle, et qu'entreprend-elle? L'Afrique n'est pas le lieu de son martyre; c'est dans l'Espagne même qu'elle le doit accomplir. Elle n'y trouvera ni tyran, ni bourreau; mais elle en fera elle-même et pour elle-même l'office. La Providence ne veut pas la frustrer de son attente; mais il y a un autre genre de martyre à quoi Dieu la destine; martyre qui ne dépendra ni de l'injustice, ni de l'infidélité des hommes, mais de la seule charité qui la consume; martyre moins cruel dans son action présente, mais beaucoup plus ri-

goureux dans sa durée : c'est la mortification de la chair par où elle ne mourra pas une fois seulement, mais tous les jours, pour dire avec le grand Apôtre : *Quotidiè morior*[1]. Or, voilà, mes très chères sœurs, le martyre où vous avez vous-mêmes aspiré, et voilà de quoi je ne puis assez vous féliciter. Dès une première et florissante jeunesse, vous l'avez cherché; et, pour le trouver comme Thérèse, vous avez renoncé comme elle à toutes les espérances du siècle. Remplies de l'esprit de l'Évangile, vous ne regrettez point ce que vous avez quitté; et détrompées des fausses idées du monde, où faites-vous consister sur la terre votre bonheur, si ce n'est à sacrifier au Maître qui vous a appelées, tout le bonheur humain, et à pouvoir, dans le même sens que votre sainte Mère, vous rendre le consolant témoignage que chaquè jour vous mourez pour Dieu? car votre vie, qu'est-ce autre chose qu'une mort? *Quotidiè morior.*

Quoi qu'il en soit, ce fut là que Thérèse devint la plus implacable et la plus irréconciliable ennemie de son corps. Je ne dis point avec quel avantage et quelle victoire sur soi-même elle embrassa la profession religieuse. Dieu qui, selon la conduite ordinaire de sa Providence,

[1] I Cor. 15.

y fait entrer les ames chrétiennes comme dans un lieu de délices spirituelles, voulut qu'elle y entrât comme dans un purgatoire, et c'est d'elle-même que nous l'avons appris. Son corps, par un pressentiment de ce qu'il y devoit souffrir, résista long-temps à ce dessein; mais c'étoit à ce corps mortel de recevoir la loi, et non pas de la donner. Thérèse lui en préparoit une bien dure, mais c'est du Ciel même que cette loi lui fut apportée; c'est, comme Moïse, par le ministère des anges qu'elle la reçut. Ce séraphin avec lequel on la dépeint, lui grava cette loi sainte dans le cœur, *Non in tabulis lapideis, sed in tabulis cordis* [1]; et pour cela, il se servit de cette flèche ardente, qui fut, pour user de ces expressions figurées, comme le style de l'amour détrempé dans le fiel du Calvaire, afin que tous ses traits représentassent mieux Jésus crucifié. Si vous me demandez pourquoi il n'imprima pas visiblement les sacrés stigmates sur la chair toute pure de cette vierge, ainsi qu'il les avoit imprimés sur celle du séraphique François d'Assise, c'est afin que Thérèse le fit encore mieux par elle-même, et parce qu'en effet elle le devoit faire, sans nul secours étranger, avec autant d'efficace et beaucoup plus de mérite.

[1] II Cor. 2.

C'est une merveille bien digne de notre admiration, mes chères sœurs, de voir par quels puissants attraits de la grâce, Dieu inspiroit à cette grande ame l'esprit de pénitence, et par quels accroissements il l'entretenoit sans relâche, et l'augmentoit. Au lieu que David étoit continuellement prévenu par des bénédictions de douceur, il n'y avoit pour Thérèse que des bénédictions de rigueur et de souffrances. Jésus-Christ daigne-t-il lui apparoître, c'est toujours tel qu'il étoit au Calvaire, et jamais tel qu'il apparut sur le Thabor; c'est toujours couvert de plaies, et jamais éclatant de gloire. La choisit-il pour son épouse (honneur réservé aux ames les plus pures), il veut qu'elle signe de son sang cette glorieuse alliance; et, sans rien perdre ni de l'amour ni du respect qu'elle lui doit, elle ose bien lui faire la même plainte que Séphora : *Sponsus sanguinum tu mihi es*[1]. Il est vrai, lui répond ce divin époux, la croix est comme le lit nuptial où vous devez prendre désormais votre repos; mais je n'en ai point eu d'autre pour moi, et quelque part ailleurs que vous me cherchiez, vous ne me trouverez jamais. Ainsi, dis-je, lui parle cet Homme-Dieu, et ce ne sont point là des productions de mon esprit, ni de vaines imaginations; ce furent des communica-

[1] Exod. 4.

tions réelles et véritables : Thérèse a pris soin elle-même de nous les marquer, et presque dans les mêmes termes. Nous devons à son obéissance le récit fidèle qu'elle nous en a fait, et la vérité de son témoignage n'est que trop sûrement garantie par le mérite de son éminente sainteté.

Telle fut l'essentielle condition de l'alliance sacrée que lui proposa son Sauveur, et qu'elle accepta. En devenant l'épouse de Jésus-Christ, elle voulut épouser la croix ; et comme, par un sentiment de religion, nous rendons un culte à la croix aussi bien qu'à Jésus-Christ, elle se consacra également à l'un et à l'autre. On nous a dit cent fois quelle étoit sa grande maxime ; mais la peut-on assez répéter, pour la gloire de cette sainte pénitente et pour notre instruction : *Aut pati, aut mori ;* Ou souffrir, ou mourir. Voilà l'unique désir de Thérèse ; et n'est-ce pas en cela que paroît toute la force de l'esprit évangélique ? Vaincre ou mourir, c'est la maxime des conquérants, et du moins dans l'un des deux leur ambition se trouve satisfaite ; mais, entre souffrir ou mourir, quel choix de sagesse y a-t-il à faire, sinon de cette sagesse qui s'apprend à l'école de la croix, et dont Thérèse eut une si parfaite connoissance ? Voilà, encore une fois, quelle fut sa devise or-

dinaire : *Aut pati, aut mori* : aussi étoit-elle persuadée que, dans le christianisme, souffrir ou mourir signifioit tout ce qu'exprime vaincre ou mourir : pourquoi? parce qu'une ame chrétienne ne peut vaincre sans combat, et qu'elle ne peut combattre sans violence et sans effort.

Non, mes chères sœurs, dans cette guerre que vous avez entreprise contre vous-mêmes, vous ne vaincrez jamais autrement; il y a dans la voie où vous marchez bien des assauts à donner et bien des assauts à soutenir. Malgré l'ardeur qui vous a conduites dans la maison de Dieu, et qui vous a fait surmonter tant d'obstacles; malgré ces renouvellements de zèle et de ferveur qui vous animent à certains temps, et qui semblent vous inspirer une fermeté inébranlable, il y a des moments où cette constance est rudement attaquée et dangereusement exposée; il y a des jours de tentation, des jours de tribulation, des jours de trouble et de désolation, où le cœur, sec et aride, tombe dans une défaillance qui l'abat; où l'esprit, agité de pensées tristes et sombres, n'a que des vues affligeantes qui le déconcertent et le rebutent; où la nature se réveille toute entière et avec toute sa sensibilité. Or, vous ne sortirez victorieuses et avec avantage de ces combats, qu'au-

tant que vous vous serez bien établies dans ce sentiment, et bien affermies dans cette résolution toute héroïque, et, si je l'ose dire, toute divine : ou souffrir ou mourir : *Aut pati, aut mori;* c'est-à-dire, qu'autant que vous vous serez bien déterminées à porter toute l'austérité de votre état, quoi qu'il exige de vous, et quelque sacrifice qu'il y ait à faire; qu'autant que vous aurez bien compris que la croix est tout votre partage en ce monde, et qu'il n'y a ni conjoncture, ni occasion, ni exercice, ni emploi où vous ne deviez la prendre avec courage et l'embrasser; qu'autant que vous vous trouverez disposées à renoncer pour cela au soin de votre santé, et même au soin de votre vie. Dès que vous viendrez à hésiter sur ce point capital, dès que vous voudrez y apporter des tempéraments, des ménagements, des adoucissements, il n'y aura plus de victoires que l'ennemi de votre salut et de votre perfection ne remporte peu à peu sur vous; aujourd'hui ce sera l'une et demain l'autre : les inclinations naturelles, trop favorablement écoutées, ne manqueront jamais de prétextes à vous suggérer; vous vous laisserez surprendre en mille rencontres aux illusions des sens, et plus vous leur accorderez, plus ils demanderont; plus vous les seconderez, plus ils se révolteront; plus

vous leur permettrez de défendre leurs intérêts et de se fortifier, plus ils vous affoibliront, ou plus vous vous affoiblirez vous-mêmes. Il n'y a donc qu'un vrai moyen, qu'un moyen également court et infaillible de les réprimer, de vous délivrer de leurs retours fréquents et de leurs sollicitations importunes, de vous rendre invincibles à toutes leurs attaques; c'est de dire comme Thérèse, et de le penser comme elle : *Aut pati, aut mori.* Oui, je vivrai sur la croix, et si je n'y puis vivre, j'y mourrai : l'un ou l'autre, voilà où je m'attache, et de quoi je ne me départirai jamais. Du moment que vous serez ainsi résolues, l'ennemi confondu se retirera, la nature désespérée se taira, les sens, n'ayant rien à prétendre, cesseront leurs poursuites; votre triomphe, ou plutôt le triomphe de la grâce dans vous sera complet.

Qui l'eût cru, mes chères sœurs, qu'un tel amour de la gloire pût passer du cœur de Thérèse dans le cœur de tant d'autres ? C'est néanmoins le prodige que nous voyons, et dont nous devons bénir le Ciel. Non, cette fidèle amante de Jésus crucifié ne sera pas seule embrasée des saintes ardeurs qui la consument : *Adducentur virgines post eam* [1] : un nombre presque infini de vierges brûleront du même feu, et

[1] Ps. 44.

leurs corps innocents seront immolés sur le même autel : *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii*[1] : l'alliance qu'elle a contractée avec Jésus souffrant, par une merveilleuse fécondité, lui donnera pour enfants, dans l'ordre de la grâce, ceux mêmes qu'elle honoroit d'ailleurs comme ses pères. Expliquons-nous : il s'agissoit de la réformation du Carmel; il falloit relever ou planter tout de nouveau la croix sur cette sainte montagne, et c'est à ce grand ouvrage que Thérèse devoit être employée. Dieu la piqua d'une émulation toute religieuse, pour rétablir l'ancienne discipline de son ordre, et pour s'opposer aux attentats de ces faux prophètes que l'hérésie, dans ces temps ténébreux, souleva contre l'Église, et qui, sans avoir ni l'esprit d'Élie, ni celui d'Élisée, ne furent pas moins écoutés que l'un et l'autre, ni moins suivis. Vains réformateurs ! je parle de Luther et de Calvin : à les en croire, ils étoient députés de Dieu pour corriger les abus, pour arrêter les désordres, pour sanctifier le peuple chrétien, c'est-à-dire, qu'ils étoient députés pour abolir dans l'Église les plus salutaires et les plus solides observances, les jeûnes, les abstinences réglées, la profession des vœux, les mortifications de la chair; de là cette applica-

[1] Ps. 44.

tion à décrier partout, dans leurs discours, dans leurs écrits, les austérités corporelles ; de là ces sanglantes satires contre le carême, contre le discernement des viandes à certains jours, contre les pratiques de pénitence les plus usitées par les Saints, et même les plus autorisées par le témoignage de l'Écriture. Au lieu que les vrais prophètes du Dieu vivant crioient sans cesse aux ministres des autels, qu'ils prissent le sac et la cendre : *Accingite vos, sacerdotes; et cubate in sacco, ministri altaris*[1] : ceux-ci les invitoient à satisfaire leur cupidité, et à se permettre les plaisirs qui leur étoient le plus expressément et le plus sagement défendus. Plus de célibat pour eux, plus de continence pour les personnes religieuses : voilà ce qui s'appeloit réformer l'Église et la remettre dans sa première pureté. Ah ! esprit d'Élie, où étiez-vous dans ce pressant besoin et dans cette déplorable décadence ? Autrefois vous vous élevâtes avec tant de zèle contre la fausse divinité de Baal ; ne revivrez-vous point pour détruire cette idolâtrie de la chair, déguisée sous l'apparence de religion ? Disons-mieux, où étiez-vous, esprit de Jésus, lorsque l'erreur et le vice conjuroient ainsi contre vous et contre la sévérité de votre Évangile ?

[1] Joel. 1.

Il étoit, mes chères sœurs, dans le cœur de Thérèse, et c'est de là, comme d'une place d'armes, si je puis parler de la sorte, qu'il alloit faire de glorieuses sorties sur les ennemis de la croix. Pendant que le Ciel préparoit de savants hommes, des hommes apostoliques, pour confondre ces nouveaux docteurs par l'efficace et la vertu de la parole, Dieu disposoit cette sainte institutrice à les combattre par la force de l'exemple, et par une austérité de vie dont toute l'Église fût édifiée. Le Sauveur lui-même se fit là-dessus entendre à elle. Hé quoi! lui dit cet adorable Maître, dans un de ces entretiens secrets qu'il eut si souvent avec cette ame choisie et prédestinée, vous souffrirez que, sans nul obstacle de votre part, le scandale de ma croix soit anéanti? *Ergò evacuatum est scandalum crucis*[1]? on fera des réformes au gré des sens, pour les affranchir de la servitude, et leur donner une pleine liberté, et l'on n'en fera point pour les assujettir et les tenir sous le joug de ma loi? pensée la plus touchante pour Thérèse! Elle entreprend la réforme de son ordre; réforme que je pourrois appeler la ruine du corps humain; réforme qui, dans une règle étroite et mortifiante, ménageant à peine de quoi satisfaire à la loi naturelle, comprend

[1] Galat. 5.

toutes les rigueurs de la loi évangélique. Mais, Providence de mon Dieu, que faites-vous? Je vois Thérèse, déjà toute épuisée des austérités communes et ordinaires, et vous voulez qu'elle en embrasse de nouvelles! Il y a vingt ans qu'elle est dans la religion, c'est-à-dire, dans la rigueur et dans l'infirmité; vous l'avez jusqu'à présent accablée de maladies, sans qu'il lui soit jamais échappé une plainte: mais ici ne peut-elle pas s'écrier avec le patriarche Job, que vous la faites souffrir d'une étrange manière? *Mirabiliter me crucias*[1]. Toute foible qu'elle est, vous la destinez encore à des exercices qui feroient trembler les plus robustes, et quoiqu'elle soit prête à succomber sous la croix dont elle est chargée, vous lui en présentez une autre plus pesante, et vous lui ordonnez de la porter.

Que dis-je, mes chères sœurs? c'est pour cela même que Dieu choisit Thérèse; c'est parce que, dans un corps infirme, la croix qu'on lui impose lui fera mieux sentir ses impressions; c'est parce que, dans sa foiblesse même, sa vertu se perfectionnera, et que, dans son infirmité, l'esprit de mortification dont elle sera animée paroîtra avec plus d'éclat; enfin, c'est parce que l'exemple d'une fille, et d'une fille

[1] Job. 10.

déjà si exténuée, sera pour le monde sensuel un reproche plus pressant et une plus évidente conviction. De vous dire tout ce que l'amour de la pénitence lui inspira pour affliger sa chair, ce seroit une matière infinie; et ce qui ne put lasser, ni ralentir sa charité, lasseroit peut-être votre attention. Lisez ce que les Pères, sur ce point, ont écrit de plus singulier : saint Épiphane, de la vie des premiers pharisiens, religieux de l'ancienne loi; Tertullien, de la vie des premiers chrétiens; saint Grégoire de Nysse, de celle de saint Basile son frère; saint Jérôme, de celle de sainte Paule : tout cela ne vous retracera point encore l'idée des austérités de Thérèse; je dis des austérités qu'elle a pratiquées et qu'elle a fait pratiquer dans le christianisme à tant d'imitateurs et d'imitatrices de sa pénitence : solitude profonde, clôture la plus exacte, rigoureuse sujétion du corps, jeûnes continuels, retranchement absolu de toutes les commodités et de toutes les aises, vêtements grossiers, nudité des pieds au milieu des froids les plus piquants, fréquentes macérations.

Ce n'est pas que dans l'établissement d'une règle aussi austère que la proposa Thérèse, et que Dieu la lui dicta, elle n'ait trouvé bien des difficultés et bien des contradictions. Le

monde, dit saint Bernard, se contente de révérer la croix en figure et en représentation; mais il ne la peut souffrir dans la réalité et dans l'effet. Or cette parole, mes chères sœurs, ne se vérifia que trop à l'égard de votre bienheureuse fondatrice. Jamais entreprise fut-elle plus traversée que la sienne ? Luther eut partout des approbateurs de sa réforme : où celle de Thérèse fut-elle reçue sans opposition et sans combat ? A lire l'histoire de ses fondations, ne croiroit-on pas lire les persécutions de saint Paul ? Combien de calomnies eut-elle à essuyer, combien d'outrages à dévorer ? en quelles extrémités se vit-elle souvent réduite, en quelle disette ? Combien de fois fut-elle citée devant les tribunaux, et obligée de répondre à de sévères inquisiteurs ? On eût dit qu'au lieu de réforme, elle alloit pervertir toutes choses. Mais c'est le caractère des œuvres de Dieu d'être ainsi contredites; et nous n'en devons jamais attendre un plus heureux succès, que lorsqu'il y a moins lieu, selon les vues humaines, de l'espérer. Thérèse triompha de tout, vint à bout de tout, et exécuta tout.

Que reste-t-il, mes très chères sœurs, pour l'entière consommation de ce grand ouvrage ? C'est que vous le souteniez vous-mêmes : car c'est en vos mains que cette glorieuse et sainte

Mère l'a déposé. Or, vous ne le soutiendrez jamais que par le même esprit qui en a été le principe, je veux dire que par un esprit de sévérité pour vous-mêmes, et par une pleine abnégation de vous-mêmes. Esprit qui fut toujours le propre des ames spécialement dévouées à Dieu. Esprit, qui par une grâce anticipée, forma ces héros de l'ancien Testament, dont l'apôtre saint Paul faisoit un si bel éloge aux Hébreux, en décrivant leurs combats et leurs souffrances : *Circuierunt in melotis, in pellibus caprinis, egentes, angustiati, afflicti*[1]. Esprit qui, dans le cours des siècles, a rempli l'Église de martyrs, a peuplé les déserts d'anachorètes et de pénitents. Esprit de vos pères, et de tous ceux qui, selon le langage du Docteur des nations, vous ont engendrées à l'Évangile. Mais en particulier, mes chères sœurs, et par-dessus tout, esprit de Thérèse, dont vous faites gloire d'être les filles en Jésus-Christ, et par conséquent esprit de votre vocation.

Elle ne vous a point tracé une voie où elle n'ait elle-même marché avant vous. Elle ne vous a point chargées d'un fardeau dont elle n'ait pas elle-même éprouvé toute la pesanteur. Elle n'a point commencé par dire, mais par

[1] Hebr. 11.

faire; et quel soutien pour vous que la vue d'un tel modèle! Si donc au milieu des violences et des efforts que demande nécessairement et incessamment une vie aussi mortifiée que la vôtre est une observance aussi étroite et aussi contraire aux sens, si, dis-je, vous vous touvez quelquefois dans ces découragements et ces abattements involontaires, où la plus ferme vertu est déconcertée, et où le cœur, ce semble, est sur le point de succomber : si la croix que vous avez choisie vous paroît moins supportable; si l'amour-propre (car il s'introduit partout, et en vain nous flattons-nous de lui avoir donné la mort : il conserve toujours une étincelle de vie, qui se rallume bientôt jusque dans les lieux les plus consacrés à la pénitence), encore une fois, si cet amour de vous-mêmes se ranime et vous livre de dangereuses attaques, ce que vous avez à lui opposer, c'est l'exemple de cette conductrice que vous voyez à votre tête, et qui, d'un pas si assuré et avec tant de résolution, sut fournir toute la carrière qu'elle vous a ouverte.

Hé quoi! doit se dire alors une ame qui veut s'encourager et se relever, Thérèse dont je porte l'habit, dont je professe la règle, dont je prétends suivre l'esprit et la conduite, avoit-elle une obligation particulière d'embrasser la

croix? les mêmes motifs qui l'y ont engagée, ne me sont-ils pas communs avec elle? Que dis-je! et la croix avec toutes ses rigueurs ne m'est-elle pas encore plus justement due, à moi coupable de tant d'infidélités, à moi responsable au tribunal de Dieu de tant de lâchetés et de tiédeurs, de tant de chutes et de dettes, qu'à cette ame pure et innocente, qu'à cette ame enrichie de toutes les vertus, qu'à cette ame comblée de mérites? Elle l'a portée par amour; ne la dois-je pas au moins porter par justice? Oui, c'est un devoir pour moi, et un devoir indispensable: il faut m'acquitter auprès de Dieu; et le puis-je mieux que par là? Mais à Dieu ne plaise que je m'en tienne là-dessus au devoir! ah! ce sera comme Thérèse, ce sera par amour que je la porterai, cette croix; ce sera pour ne pas dégénérer des sentiments d'une telle mère; ce sera pour ne pas renverser ses desseins, pour ne pas ébranler le principal fondement du saint édifice qu'elle a bâti à si grands frais, pour ne pas dissiper le précieux héritage qu'elle nous a acheté si cher et qu'elle a remis dans nos mains; pour ne pas m'attirer le sanglant et l'accablant reproche, d'avoir détruit, autant qu'il étoit en moi, par ma délicatesse, par ma foiblesse, par le soin de

ma personne, ce qu'elle avoit édifié par un abandonnement total d'elle-même.

Reproche, mes chères sœurs, à quoi vous exposeroient ces relâchements qui se glissent, je ne dirai pas dans les communautés les plus régulières, mais dans quelques-uns des membres qui les composent. Car dans les communautés les plus saines, si je puis parler de la sorte, il y a des membres infirmes et capables de gâter tout le corps, si l'on n'apportoit à leur maladie le remède nécessaire, et si l'on donnoit à la contagion le temps de se répandre. Or, le remède ici le plus prompt, le plus présent, le plus efficace, c'est, à l'occasion de cette fête, un regard sur la glorieuse Mère que vous honorez. Il n'est pas possible qu'ayant devant les yeux sa vie pénitente et crucifiée, une ame trop indulgente pour elle-même ne s'en confonde en la présence de Dieu, et qu'elle ne conçoive un nouveau zèle pour l'accomplissement des plus rigoureuses pratiques de son état. Car voilà, dit saint Chrysostôme, pourquoi nous célébrons les fêtes des Saints, et pourquoi nous en rappelons à certains temps la mémoire. C'est afin que le souvenir de ce qu'ils ont été nous apprenne ce que nous devons être; et que n'étant pas ce qu'ils ont été, ni par conséquent ce que nous devons être, nous nous excitions

à le devenir. Et ne seroit-ce pas en effet une contradiction insoutenable de louer, par exemple, et de canoniser dans Thérèse ce renoncement parfait, où elle a vécu, à tout ce qui peut flatter les sens, tandis qu'on cherche à les satisfaire; tandis qu'on ménage autant qu'on peut leurs intérêts; tandis qu'on imagine pour cela mille prétextes, qu'on prend pour cela mille détours, qu'on use pour cela de vaines dispenses, qu'on se trompe pour cela et sur cela soi-même, et qu'on tâche, sans y vouloir prendre garde, à tromper des personnes supérieures, que leur charité, peut-être trop aveugle, rend également faciles, et à convenir des besoins qu'on leur expose, et à condescendre aux soulagements qu'on leur demande! Ne portons pas plus loin cette morale, mes chères sœurs, vos réflexions particulières y pourront suppléer; et moi cependant, après vous avoir représenté dans Thérèse un corps sacrifié à Dieu par la mortification, je dois faire voir une ame transformée en Dieu par l'oraison; c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

J'ENTRE, mes très chères sœurs, dans un sujet de la plus haute élévation. Parler de l'o-

raison de Thérèse et de ses contemplations, c'est vouloir pénétrer dans le sanctuaire même de la Divinité, où cette grande ame habitoit, et entreprendre de découvrir ces profonds mystères, dont saint Paul disoit qu'il n'étoit permis à nul homme mortel de révéler les secrets admirables et ineffables : *Arcana verba, quæ non licet homini loqui* [1]. Je m'expliquerai, néanmoins, sans contrevenir en aucune sorte à la parole de l'Apôtre; et ce qui peut-être vous surprendra, c'est que sur une matière si sublime par elle-même et si abstraite, je ne vous dirai rien que de pratique, rien que d'instructif, rien qui ne se fasse aisément comprendre, et dont vous ne puissiez profiter dans votre état et selon votre état.

Il s'agit ici de cette oraison extraordinaire et excellente, où l'ame, suivant la doctrine de saint Denis, reçoit les opérations divines, plutôt qu'elle n'opère elle-même. C'est à celle-là que Thérèse étoit appelée de Dieu, et c'est en celle-là qu'elle s'est distinguée, et qu'elle va vous servir de modèle. Je sais que saint Thomas, au quatrième livre des Sentences, prétend et prouve solidement que ce genre d'oraison n'est pas une vertu, mais un don du Ciel; qu'il ne consiste dans aucun exercice des facultés

[1] II Cor. 11.

humaines, mais dans une impression de l'esprit de Dieu; que l'homme n'y contribue en rien, mais qu'il le souffre seulement et qu'il le ressent. Tout cela est vrai; et si vous concluez de là qu'on n'en peut donc pas prescrire des règles, j'en conviendrai avec vous; et j'avouerai, comme je l'avoue en effet, qu'il ne nous aptient pas d'expliquer ce qui se passe dans ce commerce intime de l'ame avec Dieu, beaucoup moins d'en donner des préceptes et d'entreprendre de le réduire en art. Mais cela même n'empêche pas que je ne puisse vous faire trouver dans l'exemple de Thérèse et dans sa conduite, de très utiles instructions touchant cette vie contemplative. Car si cette oraison toute extatique est un don de Dieu, comme le docteur angélique le reconnoît, il vous est important d'apprendre trois choses : premièrement, par où l'on s'y doit disposer; secondement, avec quel esprit il le faut recevoir; et en dernier lieu, comment on en peut faire le juste et vrai discernement pour se garantir des illusions de l'ange de ténèbres, et se mettre à couvert de ses prestiges. Saintes filles de Thérèse, voilà ce qui vous regarde encore plus particulièrement que le reste des fidèles. Dans la profession religieuse que vous avez embrassée, vos plus communs entretiens sont avec

Dieu, ou y doivent être. J'ose même ajouter que le bras de Dieu n'étant point raccourci, et que ses miséricordes n'ayant point de bornes ni de temps limités, il n'y a rien de si relevé dans l'oraison, où, sur les vestiges de votre bienheureuse Mère, vous ne puissiez parvenir. Écoutez-moi donc, et profitez des trois instructions les plus nécessaires dans le désir que vous avez conçu de vous avancer, selon votre vocation et par le secours de la grâce, aux degrés les plus éminents de la vie intérieure et spirituelle.

Avant que Thérèse eût paru au monde, il y avoit eu des visions, des ravissements, des extases. Ces grâces, dit saint Bonaventure, n'ont jamais manqué dans l'Église; Dieu les y a toujours conservées; mais il semble qu'il réservoit à notre Sainte de nous faire connoître les dispositions qu'il y faut apporter. Tout gratuit qu'est le don de contemplation, il ne le fut jamais moins que dans la personne de Thérèse; et si Dieu peut être engagé par la fidélité d'une âme à l'en gratifier, nulle autre n'eut plus de quoi l'attirer dans elle, ni ne se mit plus en état de l'obtenir. Que faut-il pour cela, demande saint Bernard? Ah! répond ce Père, il faut être d'abord un Jacob luttant avec l'ange, afin d'être ensuite un Israël voyant Dieu. Frap-

pez assiduement à la porte du Ciel par la prière, dit saint Augustin, et l'on vous ouvrira par la contemplation : *Pulsate orando, et aperietur vobis contemplando.* Voilà ce qu'a pratiqué Thérèse, et comment elle s'est préparée aux faveurs divines. Vingt-deux ans de persévérance dans l'oraison commune et ordinaire, lui méritèrent enfin le précieux avantage d'être introduite dans la chambre de l'Époux.

Comprenez-vous bien, mes chères sœurs, ce que je dis? Ces paroles sont bientôt prononcées, vingt-deux ans de persévérance et d'oraison : mais pour une ame qui aime Dieu, et qui n'aime que lui, employer tout ce temps à le chercher, sans le trouver jamais, *Quæsivi illum, et non inveni* [1], quelle épreuve et quelle matière de combat ! N'examinons point pourquoi Dieu qui fait ses délices de converser avec les enfants des hommes, la laissa tant attendre, et se refusa si long-temps à elle : sa sagesse a des vues supérieures aux nôtres, et c'est ainsi que sa bonté l'ordonne aussi souvent que sa justice. Mais admirons la constance de Thérèse à soutenir ces retardements. Jamais cette Chananéenne de l'Évangile ne se vit exposée à de tels rebuts : ni sentiment, ni goût, ni consolation; le Ciel est fermé pour elle, et son

[1] Cant. 3.

cœur demeure toujours comme une terre sèche et aride : *Anima mea sicut terra sine aquâ tibi*[1]. Que fera-t-elle, et n'est-il point à craindre que cette ame désolée et sans appui, ne vienne enfin à se démentir ? Quelle foi si courageuse et si ferme ne seroit pas ébranlée, et le moyen de suivre toujours un Dieu qui ne daigne pas la favoriser d'un regard ? Mais non, mes chères sœurs ; Thérèse peut être éprouvée, mais les plus fortes épreuves n'épuiseront point son invincible patience. Quelque insipides que lui deviennent les choses célestes, elle s'y attachera, et elle en fera toute la nourriture de son ame. Car que seroit-ce de moi, disoit-elle, si je ne méditois incessamment la loi de mon Dieu ? *Nisi quod lex tua meditatio mea est, tunc fortè periissem in humilitate meâ*[2]. Puis-je mieux employer ma vie, que de rendre chaque jour mes hommages à un si grand maître ? S'il ne m'écoute pas, du moins il souffre ma présence, et s'il ne pense pas à moi, du moins il me permet de penser à lui. Ainsi raisonnoit Thérèse, et de là cette assiduité à la prière, que les plus nombreuses occupations ne purent interrompre ; de là tant de jours et tant de nuits passés au pied de l'oratoire ou devant l'autel du Seigneur ; de là ce soin de recueillir

[1] Ps. 142. — [2] Ps. 118.

son esprit et de purifier son cœur, selon le conseil du Sage, avant que de se présenter à Dieu et d'approcher d'une si haute majesté. Préparation qu'elle estimoit d'autant plus nécessaire, que Dieu se communiquoit moins à elle. Or, n'est-ce pas là se rendre digne de ses grâces les plus signalées? n'est-ce pas le forcer par une sainte violence, à rompre le voile qui le couvroit, et à se faire voir dans son plus bel éclat? Et s'il n'eût pas exaucé les vœux de Thérèse, s'il ne se fût pas laissé gagner à une telle persévérance, et qu'il y eût toujours paru insensible, comment la parole de saint Paul se seroit-elle vérifiée, qu'il est riche, et qu'il se montre infiniment libéral envers tous ceux qui l'invoquent? *Dives in omnes qui invocant illum*[1], comment cet ordre qu'établissoit le Prophète royal entre la réflexion et la contemplation, *Vocate et videte*[2], n'eût-il pas été troublé et déconcerté?

Ne nous étonnons donc point, mes chères sœurs, que Thérèse, dans la suite de ses années, ait fait des progrès si merveilleux, qu'elle ait été éclairée des plus pures lumières du Ciel, qu'elle ait découvert les plus impénétrables secrets de la sagesse de Dieu, que par la sublimité de ses connoissances elle ait vu presque jusqu'à

[1] Rom 10. — [2] Ps. 45.

l'essence divine. Mais étonnez-vous que dans tous les états, même les plus retirés, même les plus religieux, il y ait maintenant si peu d'ames contemplatives : ou plutôt n'en soyons point surpris, puisque dans tous les états, je ne dis pas seulement dans tous les états du monde, mais dans tous les états de l'Église, et dans tous ceux de la religion, il y en a très peu qui prennent la voie nécessaire pour atteindre à ce sublime degré; car la voie qui conduit là, et par où tous les Saints ont marché, ce sont les exercices ordinaires de l'oraison : exercices solidement pratiqués et constamment soutenus, malgré les stérilités, malgré les ennuis, malgré les vivacités naturelles de l'esprit, et les difficultés qu'il trouve à se captiver et à s'appliquer. C'est ainsi que Dieu veut être recherché; et n'est-il pas bien juste qu'il le soit, puisqu'il est le centre de toute perfection? *Quærite Dominum.*

Mais disons la vérité, mes chères sœurs, et ne craignons point d'en porter devant Dieu la confusion salutaire : quoique dans toutes les maisons religieuses il y ait des pratiques d'oraison marquées, et ordonnées, est-il rien néanmoins, même parmi les personnes religieuses, de plus négligé et de plus abandonné que l'oraison? On voudroit qu'elle ne coûtât aucune violence, aucune contrainte, aucune victoire

sur soi-même. On voudroit du premier pas arriver à la terre de promission, et y être admis sans passer par le désert. On voudroit toujours avancer dans la clarté d'un beau jour, et ne tomber jamais dans les obscurités et dans les ténèbres. On voudroit que d'abord et à chaque moment l'esprit de Dieu nous transportât; qu'il nous enivrât de ses saintes douceurs; qu'il nous ravît, comme saint Paul, au troisième Ciel; qu'il nous donnât, si je l'ose dire, dès cette vie, une claire vision de l'Etre divin et de ses adorables attributs. Mais parce que ce n'est point là l'ordre de la Providence, et que pour s'élever au point où l'on aspire, il y a des démarches à faire, il y a des épreuves à essuyer, il y a des méthodes à garder, il y a des répugnances, des tristesses, des abattements, des langueurs, mille évagations, mille distractions, mille légèretés d'une imagination inconstante et volage à supporter; de là vient qu'on se rebute et qu'on demeure dès l'entrée de la carrière. On conçoit pour l'oraison un éloignement presque insurmontable; on la regarde comme une gêne, comme un esclavage, comme un tourment de l'esprit et du cœur; on se persuade que tout ce qu'on y emploie de temps n'est qu'inutilité et qu'oisiveté; on se sert de tous les prétextes qui se présentent, pour l'a-

bréger, pour en retrancher, pour s'en dispenser; ou bien on satisfait extérieurement à son devoir, on garde les apparences et les dehors, rien davantage; c'est-à-dire, qu'on fait l'oraison sans la faire, qu'on y est présent selon la coutume, et de corps, tandis que l'esprit ou s'entretient dans une dissipation continuelle et volontaire, ou s'appesantit dans une indolence paresseuse et lâche. Ni retour sur soi-même, ni réflexion, ni effort pour se recueillir, pour se relever et s'exciter. Après cela, plaignons-nous du peu d'union que nous avons avec Dieu; envions le sort de ces ames bien-aimées et prédestinées, qui, dans la prière, semblent le voir face à face : tel est le fruit de leurs soins, telle fut la récompense de la fidélité de Thérèse. Au milieu de tout ce qui pouvoit la détacher du saint exercice de l'oraison, voilà par où elle s'ouvrit le chemin jusque dans le sein de Dieu : pour y jouir des plus insignes faveurs; et comme elle vous apprend par là même quelle disposition vous y devez apporter, elle va encore vous apprendre la manière dont vous les devez recevoir.

En effet, mes chères sœurs, Dieu, tout miséricordieux et tout bon, ne pouvoit être insensible aux vœux d'une ame qui le désiroit uniquement et si ardemment. Vingt-deux ans

écoulés dans un travail perpétuel furent enfin suivis du repos. Dieu se communique à Thérèse avec toute la plénitude de ses dons; et sans vouloir s'égaler à Marie, elle peut bien dire, comme cette Mère du Sauveur, que le Tout-Puissant a fait pour elle de grandes choses : *Fecit mihi magna qui potens est*[1]. Elle peut ajouter avec l'Apôtre, que ni les sens, ni l'esprit, ni le cœur de l'homme ne peuvent pénétrer ces mystères, et qu'ils peuvent encore moins les exprimer : *Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit*[2]. Quelle abondance de lumières au-dessus de toutes les connoissances humaines! Elle voit Dieu aussi clairement que les prophètes; elle traite avec Dieu aussi familièrement que les patriarches de Dieu; elle parle plus hautement que les docteurs.

Il n'y a qu'à lire ces merveilleux ouvrages qu'elle nous a laissés. Ils ont autrefois servi à convaincre et à gagner des hérétiques. Ils enflamment encore tous les jours la piété des fidèles. Pour peu qu'on entre dans ce mystérieux château dont elle nous a tracé le plan, on se trouve tout investi des splendeurs célestes, et l'on croit être dans ces demeures éternelles où règnent les Saints : *In splendori-*

[1] Luc. 1. — [2] I Cor. 2.

bus Sanctorum [1]. Ne l'avez-vous pas éprouvé cent fois, mes chères sœurs, que, sans bien comprendre la doctrine de ces excellents traités, on se sent néanmoins, à la seule lecture qu'on en fait, le cœur tout ému, et que l'on conçoit pour Dieu des ardeurs secrètes dont on ignore même le principe? C'est ce qu'avoit remarqué avant nous ce savant maître de la vie mystique, Jean Avila; et c'est sur quoi nous ne pouvons trop bénir le Seigneur, de ce qu'ayant mis souvent sa toute-puissance dans les mains d'une femme, *Tradidit eum in manus feminæ* [2], il a bien voulu combler celle-ci des trésors de sa science. Oui, grande Sainte, nous le reconnoissons, et abaissant l'orgueil de nos esprits, nous rendons hommage à la supériorité de vos vues, sans entreprendre d'y atteindre. La contemplation a été pour vous comme le char d'Élie, qui vous a transportée au-dessus de nous. C'est assez que nous demeurions au pied de la montagne pendant que vous conversez avec Dieu. Ce vol de l'esprit dont vous nous parlez, ce sommeil de toutes les puissances, cette quiétude, cette suspension de l'ame toute entière, ces assauts, ces blessures intérieures : tout cela

[1] Ps. 109. — [2] Judith. 16.

ce sont des secrets que nous révérons. Mais après tout, j'ose le dire, voici ce que nous admirons encore davantage, et ce qui doit plus contribuer à notre édification ; c'est que vous ne soyez point éblouie de tant de clartés, et que dans un rang si distingué où vous a portée la grâce de votre Dieu, vous ayez su ne rien perdre de vos plus humbles sentiments.

Chose étonnante, mes chères sœurs ! toutes les bénédictions du Ciel sont désormais pour Thérèse, mais elle ne les reçoit qu'avec crainte ; et quelque gage que Jésus-Christ lui donne de sa présence, jusqu'à lui dire comme aux apôtres, C'est moi, elle lui demande la permission d'en douter. Plus il redouble ses faveurs, plus elle se tient dans l'humiliation et dans la confusion. Elle ne peut se persuader qu'il n'y ait pas de l'illusion dans ce qu'elle ressent, tant elle s'en croit indigne, et tant elle est touchée de sa propre misère. Il lui faut des assurances ; et pour les avoir, toute instruite qu'elle est des voies de Dieu, elle ne fait point difficulté de prendre des guides et des conducteurs qui la dirigent. Elle se souvient que Saul, converti par Jésus-Christ, fut toutefois envoyé auprès d'Ananias pour être formé au christianisme : *Ingredere civitatem, et ibi dicetur tibi quid te*

oporteat facere[1]. Saul obéit, et c'est dans le même esprit que Thérèse, quoique possédée et toute remplie de Dieu, se soumet à la conduite des hommes. Et comment s'y soumet-elle? Jusqu'à se laisser condamner par des confesseurs ignorants; jusqu'à résister par leurs ordres aux divines opérations; jusqu'à brûler par obéissance ce qu'elle avoit tracé sur le papier, et qui lui avoit été inspiré d'en haut; jusqu'à rejeter les visions de son Dieu, comme des apparitions du démon. Fais ce qu'ils te diront, lui dictoit intérieurement le Seigneur. S'ils se trompent, leur erreur perfectionnera ta soumission, et ta soumission te fera mieux encore, dans la suite, découvrir la vérité. Maxime qu'elle entendit dans le vrai sens où elle lui fut donnée, et qu'elle suivit avec toutes les précautions convenables; car ce n'est pas du reste que l'esprit de sagesse ne la portât à choisir toujours, autant qu'il étoit possible, pour la direction de son ame, des hommes capables et d'habiles ministres. Elle n'eut rien plus à cœur dans toute sa vie, aimant mieux, disoit-elle, plus de vertu dans elle-même que de lumière, mais dans un directeur, plus de lumière que de vertu, et ajoutant même, ce que nous ne pouvons trop remarquer, qu'elle

[1] Act. 9.

avoit plus souffert du zèle aveugle de quelques personnes, que de leurs vices et de leurs passions Ainsi en jugeoit Thérèse; et la Providence, en ce point, comme dans les autres, ne lui manqua pas. Mais à quelque maître qu'il plût au Ciel de l'assujettir, fut-il une ame plus docile, en fut-il une moins attachée à son sens et moins présomptueuse?

Humilité, mes chères sœurs, et docilité beaucoup plus rares que vous ne le pensez peut-être, dans les ames que Dieu gratifie de certaines faveurs, ou qui s'en croient gratifiées. A-t-on, dans une retraite, dans une communion, entrevu quelque lueur d'une grâce passagère; a-t-on versé quelques larmes, poussé quelques soupirs; a-t-on senti quelques impressions de l'esprit divin et quelques transports d'un cœur sensiblement touché, il semble que tout-à-coup l'on soit monté jusqu'à la région supérieure du Ciel, et qu'on ne tienne plus à la terre. Il semble qu'on ait droit de se regarder comme séparé du commun des chrétiens, et qu'on puisse, en se mettant au-dessus d'eux, dire comme le pharisien : *Non sum sicut cæteri* [1]. Il semble qu'on n'ait plus besoin ni de règle, ni de méthode, ni de guide, ni de conseil, et qu'on se suffise

[1] Luc. 18.

à soi-même. Il semble que ce seroit se dégrader et se rabaisser au-dessous de son état, que de s'en tenir aux pratiques usitées, et de se borner à certains sujets plus connus et plus sensibles. A peine même daigne-t-on s'occuper des mystères de la vie de Jésus-Christ. L'être de Dieu, l'essence infinie de Dieu, sa présence toute simple et dégagée de toute image, telles autres matières bonnes en elles-mêmes, mais dangereuses par leur subtilité, et très souvent mal conçues; voilà où l'on s'élance d'abord, et la sphère que l'on se propose : voilà sur quoi l'on s'exprime dans des termes d'autant plus fastueux, et que l'on prononce avec d'autant plus d'ostentation, qu'ils sont obscurs et moins intelligibles. Tout cela veut dire qu'on s'évanouit dans ses vaines idées; et ce qui arrive de là, c'est que Dieu, qui donne sa grâce aux humbles et qui résiste aux superbes, laisse tomber ces ames hautaines dans des égarements pitoyables : *Dispersit superbos mente cordis sui* [1].

N'est-ce pas ce qu'on a vu dans tous les siècles de l'Église; et quel autre principe a formé tant de sectes de faux illuminés et de visionnaires? Ah! mes chères sœurs, je ne puis douter qu'il n'y ait parmi vous bien des ames

[1] Luc. 1.

que Dieu appelle par un attrait particulier aux plus sublimes exercices de l'oraison, c'est votre nourriture dans la sainte solitude où vous êtes enfermées, c'est votre aliment spirituel; et plaise au Ciel de conserver toujours dans votre communauté cet esprit de prière! il en sera le soutien, il en fera tout le bonheur. Mais un avis sur lequel je ne puis trop insister, et que vous ne devez jamais oublier, c'est de joindre à cet esprit de prière l'esprit de soumission, une défiance salutaire et un bas sentiment de vous-mêmes; c'est de vous souvenir toujours de cette parole du Sauveur du monde à ses apôtres, lorsqu'ils lui témoignoient quelque complaisance des miracles qu'ils avoient opérés en son nom : *Videbam Satanam sicut fulgur de Cœlo cadentem* [1]; J'ai vu Satan, ce premier ange, précipité du plus haut des Cieux : c'est de rentrer dans votre néant à mesure que Dieu paroît vous en tirer, de cacher dans le secret de votre cœur tout ce que la grâce y peut produire, et de n'en faire part qu'à Dieu même dans la personne de ses ministres; surtout de ne vous attacher à rien avec obstination, et d'avoir pour suspecte toute singularité, toute voie extraordinaire, tout ce qui éloigne des chemins les plus battus. Je ne veux pas

[1] Luc. 10.

dire que vous renonciez à toutes les faveurs du Ciel, mais que vous les soumettiez au jugement de ceux que Dieu a constitués pour en juger; mais que vous appreniez enfin de Thérèse à les discerner. C'est la dernière leçon par où je finis, et qu'elle vous fait par son exemple.

Saint Paul exhortoit les fidèles à ce discernement des esprits, comme à un point d'une extrême conséquence; et rien, en effet, mes chères sœurs, n'est plus important, soit en général pour le gouvernement de l'Église, soit en particulier pour la conduite des ames. Or, à quoi votre sainte et glorieuse Mère reconnut-elle l'esprit de Dieu, qui lui parloit, qui l'animoit, qui la dirigeoit? Admirables instructions pour nous! c'est qu'elle observa que, dans toutes les vues qu'il lui inspiroit, il n'y eut jamais rien de contraire ni aux coutumes, ni aux règles, ni aux vérités de la religion. C'est qu'elle remarqua que jamais elle ne sortoit de ses extases, sans en être plus confirmée dans la foi, et sans brûler d'un nouveau zèle pour la propagation de l'Église. C'est qu'elle s'aperçut que ces contemplations, où Dieu l'élevoit, augmentoient en elle le désir de sa perfection et le soin de purifier son ame, d'en effacer jusqu'aux moindres taches, de travail-

ler à acquérir les vertus, et de chercher en toutes ses actions la pure volonté de Dieu, et ce qui lui devoit plaire davantage. C'est qu'elle éprouva que Dieu ne lui communiquoit ses lumières que dans le besoin et selon le besoin qu'elle en avoit pour l'avancement de quelque œuvre sainte, pour l'établissement de sa réforme, pour la conversion des ames et pour leur sanctification. Témoignages solides, qui lui faisoient conclure avec l'Épouse des Cantiques, qu'elle avoit heureusement trouvé l'Époux qu'elle aimoit : *Inveni quem diligit anima mea* [1]. Non, non, pouvoit-elle dire alors, comme le disciple bien-aimé, ce n'est point un fantôme; c'est le Seigneur lui-même que je vois et qui me parle; c'est mon Dieu : *Dominus est* [2]. Car le démon, cet esprit de mensonge, ne s'intéresse point pour le progrès de la vraie foi, ne porte point les ames à la sainteté, n'inspire point de combattre les vices, de corriger les abus et de répandre le culte de Dieu.

Ainsi Thérèse avoit-elle de quoi se rassurer; et voilà les principes certains qui doivent nous rassurer nous-mêmes : voilà par où nous pouvons connoître les dons du Ciel. Car ne vous y trompez pas, mes chères sœurs, et faites-y toute l'attention nécessaire ; il y a des dons du

[1] Cant. 3. — [2] Joan. 21.

Ciel apparents, et il y en a de véritables. De n'avoir que l'apparence sans la réalité, c'est illusion; d'autant plus dangereuse, que sous l'image d'un faux bien elle nous égare et nous perd. Il est donc d'une conséquence infinie de savoir démêler l'un de l'autre et de ne prendre pas l'un pour l'autre. Or, encore une fois, je n'ai point là-dessus de règles plus sûres à vous donner, que celles dont se servit si utilement et si sagement votre bienheureuse institutrice. Tant que l'oraison vous rendra plus fermes dans la foi de Jésus-Christ, plus respectueuses envers l'Église de Jésus-Christ, plus sensibles aux intérêts de l'Église de Jésus-Christ, plus soumises à ses décisions et plus exactes à ses observances et à ses pratiques; tant que vous deviendrez par l'oraison plus zélées pour l'accomplissement de vos devoirs, plus assidues à vos fonctions, plus attentives à mortifier vos désirs, vos inclinations, vos passions; plus vigilantes sur vous-mêmes et plus appliquées à vous perfectionner selon l'esprit de votre état; tant que vous profiterez de l'oraison pour avoir plus de charité envers le prochain, plus d'obéissance aux ordres des supérieurs, plus de patience dans les contre-temps et les chagrins de la vie, plus de douceur, de modération, de retenue, d'empire sur les mouvements de votre

cœur et sur les paroles de votre bouche : à ces caractères, je reconnoîtrai le sceau de Dieu, et sans faire de longues perquisitions de la méthode d'oraison que vous gardez, ni de tout ce qui s'y passe, je vous dirai d'abord et sans hésiter : Ne craignez pas, le Seigneur est là : *Dominus est.*

Mais par une raison toute contraire, en vain me dira-t-on de celle-ci ou de celle-là, que c'est une ame privilégiée, une ame prévenue de grandes grâces, que c'est une fille d'oraison : si je sais d'ailleurs que c'est une fille d'une foi équivoque, attachée à ses propres idées, infatuée de doctrines étrangères et d'opinions réprouvées de l'Église, n'écoutant rien de tout ce qu'on lui veut faire entendre pour la guérir de ses erreurs, et ne cherchant qu'à en infecter les autres, bien loin d'y renoncer elle-même; si je sais que c'est une fille de parti, engagée dans des càbales et dans des intrigues qu'elle est aussi ardente à soutenir, qu'elle le devroit être à les attaquer et à les combattre; si je vois qu'après tant d'oraisons et de contemplations, elle n'en est ni plus charitable, ni plus condescendante aux foiblesses d'autrui, ni moins maligne dans ses jugements, ni moins aigre dans ses discours, ni plus régulière, ni plus fidèle à la discipline domestique,

ni plus souple aux volontés et aux avis des personnes qui la conduisent, en un mot, qu'elle est toujours sujette aux mêmes imperfections et aux mêmes défauts, sans prendre nul soin de se réformer et de changer : ah! mes chères sœurs, eût-elle tous les transports d'Élie, tous les ravissements de saint Paul, toutes les révélations des prophètes, ou parût-elle les avoir, je me défierai de tout cela, et l'on ne me convaincra jamais que l'esprit de Dieu s'y trouve, ni qu'il en soit l'auteur; pourquoi? parce que l'esprit de Dieu est un esprit de religion, et d'une religion pure et sans tache; parce que l'esprit de Dieu est un esprit de charité, un esprit d'obéissance, un esprit de règle, un esprit de sainteté, et que je ne découvre aucun de ces fruits dans ces vides spéculations et dans ces contemplations prétendues.

Mais que fais-je, et qu'est-il nécessaire de m'étendre davantage sur un point qui ne peut regarder une maison aussi sainte et aussi édifiante que celle-ci? Quoi qu'il en soit, il étoit toujours bon, mes chères sœurs, de vous prévenir contre des illusions et des désordres qui se glissent partout, et dont il y a partout à se défendre. Du reste, que l'esprit de Thérèse vive parmi vous, qu'il s'y ranime aujourd'hui, et qu'il fasse sans cesse de nouveaux progrès. Sans

cet esprit de mortification, l'oraison dégénère dans un pieux, mais vain amusement; et sans cet esprit d'oraison, la mortification ne peut subsister, et tombe enfin dans la langueur et le relâchement. L'un et l'autre fait la perfection de l'ame religieuse, et l'unit étroitement à Dieu dans ce monde, pour lui être encore plus inséparablement et plus intimement unie dans la félicité éternelle, que je vous souhaite, etc.

EXHORTATION

SUR LA

DIGNITÉ ET LES DEVOIRS DES PRÊTRES.

Sacerdotes tui induantur justitiam. — *Que vos prêtres, Seigneur, soient revêtus de justice et de sainteté.* Psaume 131.

C'est ainsi, Messieurs, que le Prophète vous fait tout à la fois connoître l'excellence de votre sacerdoce et ses devoirs [1]; et c'est là-dessus que saint Ambroise, traitant de la dignité des prêtres, leur adresse des paroles aussi éloquentes pour exprimer la grandeur de leur ministère, qu'elles sont instructives pour en exercer saintement les fonctions : *Audite me, stirps levitica, germen sacerdotale, propago sanctificata, duces ac rectores gregis Christi;*

[1] Cette exhortation fut faite pour une assemblée d'ecclésiastiques.

Écoutez-moi, vous qui êtes les vrais héritiers de la tribu de Lévi, issus de la branche sacerdotale, sanctifiés par votre caractère et constitués les chefs du troupeau de Jésus-Christ : *Audite me rogantem pariter et verentem;* Écoutez la prière que je vous fais, accompagnée du respect et de la vénération que je dois avoir pour vos personnes : *Ut cùm honoris vobis prærogativam monstramus, congrua etiam merita requiramus;* afin que vous ayant montré l'éminence du rang où vous êtes élevés, je puisse exiger de vous toutes les vertus et toute la sainteté nécessaires pour la soutenir avec honneur. Paroles dignes d'un évêque qui, honoré d'un caractère supérieur encore à celui des prêtres que la Providence lui avoit subordonnés, les instruisoit en maître et s'expliquoit avec autorité. Pour moi, Messieurs, qui n'ai parmi vous ni la même distinction, ni les mêmes droits, je n'entreprendrai point de vous prescrire ici des règles; mais sans m'oublier moi-même, et gardant toutes les mesures convenables, je puis du reste vous représenter les obligations qui se trouvent indispensablement attachées à votre état, et je n'aurai, pour m'en tracer l'idée juste, qu'à me tracer l'idée de votre conduite la plus ordinaire. C'est donc dans cet esprit, qu'usant de la liberté que vous me donnez, je

ne craindrai point de vous dire ce que vous devez être, parce que je sais qu'en même temps je vous dirai ce que vous êtes. Je pourrois, dans un récit pompeux et en de magnifiques expressions, relever les avantages infinis et toutes les prérogatives du sacerdoce de la loi de grâce. Mais si j'en parle, ce ne sera que pour établir cette proposition si solide et si vraie, savoir, que tous les titres d'honneur qui rehaussent l'éclat et le prix du sacerdoce, sont autant de raisons et de puissants motifs qui nous obligent, comme prêtres du Dieu vivant, à travailler sans relâche à la sanctification de notre vie et à notre propre perfection. Et parce que tous ces titres se réduisent à deux pouvoirs que le prêtre exerce en vertu de son ministère : le premier, que les théologiens appellent communément pouvoir de l'ordre, et le second, appelé, selon le même langage de la théologie, pouvoir des clefs ou pouvoir de juridiction; celui-là, par rapport au corps réel de Jésus-Christ, qui est son sacrement; et celui-ci, par rapport au corps mystique de Jésus-Christ, qui est son Église composée de tous les fidèles : je veux vous faire voir quel fonds de sainteté demandent indispensablement l'un et l'autre. En deux mots, sacrés ministres du Seigneur, soyez saints : pourquoi? et parce que

vous êtes les sacrificateurs du corps de Jésus-Christ, c'est la première partie; et parce que vous êtes les pasteurs de l'Église de Jésus-Christ, c'est la seconde : *Sacerdotes tui induantur justitiam.* Voilà tout le sujet de cet entretien.

PREMIÈRE PARTIE.

J'ai, ce me semble, compris tout ce qui se peut dire de plus grand à l'avantage du sacerdoce, quand j'ai dit qu'il donne au prêtre une espèce de pouvoir sur la personne même du Sauveur : mais par là, Messieurs, je crois aussi vous faire assez entendre la plus essentielle et la plus étroite de vos obligations, qui est de vous purifier sans cesse, de veiller sans cesse sur vous-mêmes, et de soutenir par une vie sainte la sainteté de votre ministère.

Le Fils de Dieu, se présentant lui-même à son Père, se mit tout à la fois en deux états, ou fit tout ensemble deux offices bien différents : celui de prêtre, et celui de victime. Dans les sacrifices de l'ancienne loi, remarque saint Augustin, le prêtre n'immoloit qu'une victime étrangère; mais dans le sacrifice de la loi nouvelle, c'est le même Dieu qui offre et qui est offert; qui offre comme prêtre, et est

offert comme hostie : *Idem sacerdos et hostia.* D'où il s'ensuit, que le Sauveur des hommes en se sacrifiant exerce sur sa personne adorable une autorité propre, puisqu'on ne peut sacrifier une victime sans avoir droit sur son sang et sur sa vie. Et de là même encore suit une autre conséquence, qu'ayant substitué les prêtres à sa place pour continuer le même sacrifice qu'il offrit sur la croix, il leur a transporté le même droit sur sa sainte humanité; qu'il leur a ordonné d'user de ce droit tout divin, et que c'est pour cela qu'il les a établis : *Hoc facite in meam commemorationem* [1]. Or, ceci posé comme une vérité incontestable dans les principes de notre religion, je vous demande, Messieurs, s'il y a, hors la sainteté de Dieu, une sainteté assez éminente pour répondre à l'honneur d'un ministère si élevé? L'ordre de la Providence est, que quiconque a pouvoir sur un autre, ait quelque avantage et quelque perfection au-dessus de lui. Si par rapport à Jésus-Christ, Fils de Dieu et vrai Dieu, notre misère infinie et notre bassesse nous rend cet ordre impossible, du moins ne nous dispense-t-elle pas de diminuer, autant qu'il nous est libre et qu'il dépend de nos soins, l'extrême disproportion qui se ren-

[1] Luc, 22.

contre entre ce Dieu-Homme et nous : du moins faut-il que, comme il n'a point mis de bornes à notre pouvoir, nous n'en mettions point à notre sanctification ; qu'à l'indignité qui nous est commune avec tous les hommes, nous n'en ajoutions pas une personnelle, et que si elle est nécessaire par la condition de notre nature, elle ne soit pas volontaire par le relâchement de nos mœurs.

Il est vrai, nous n'avons ce pouvoir qu'en qualité de vicaires de Jésus-Christ, et comme représentant Jésus-Christ, dont il est primitivement émané ; mais cela même à quoi ne nous engage-t-il pas ? Car pour représenter Jésus-Christ, il faut avoir quelque ressemblance avec Jésus-Christ ; et quelle monstrueuse indécence, que le Saint des saints fût représenté par des pécheurs ! Voici donc ce que je me dis à moi-même, et ce que je dois me dire, en approchant de l'autel et me disposant à célébrer le plus redoutable de tous les mystères : C'est la place d'un Dieu que je vais tenir, non point seulement par commission, non point seulement pour déclarer la volonté qu'il a de s'immoler à son Père, mais comme s'il résidoit lui-même en moi, ou que je fusse transformé en lui. Je vais parler comme lui, agir comme lui, opérer le même sacrement avec lui, et

consacrer le même sang. Quelle honte, si je profanois par mon péché une telle fonction, et si la sainteté de mon Sauveur se trouvoit ainsi déshonorée par l'iniquité de son ministre ! Tous ceux qu'il a spécialement choisis pour avoir quelque rapport à lui, ont été saints. Jean-Baptiste, pour être son précurseur, fut sanctifié dès le ventre de sa mère. Joseph, pour être gardien de son humanité, fut comblé de vertus et de mérites. Il fallut que les apôtres fussent confirmés en grâce, et remplis de l'esprit céleste, pour être les prédicateurs de sa parole. Que dois-je donc être comme son substitut et son agent dans le plus redoutable sacrifice?

Au reste, quoique le prêtre ne soit dans ce sacrifice que le substitut de Jésus-Christ, il est certain néanmoins que Jésus-Christ se soumet à lui, qu'il s'y assujettit, et lui rend tous les jours sur nos autels la plus prompte et la plus exacte obéissance. Si la foi ne nous enseignoit ces vérités, ne passeroient-elles pas dans nos esprits pour des fictions, et pourrions-nous même nous figurer de la part d'un Dieu un si prodigieux abaissement? pourrions-nous penser qu'un homme pût jamais atteindre à une telle élévation, et être revêtu d'un caractère qui le mît en état, si je l'ose dire, de com-

mander à son souverain Seigneur, et de le faire descendre du Ciel? Nous ne lisons qu'avec étonnement ce qui est rapporté dans l'Évangile, que Jésus obéissoit à Marie : *Et erat subditus illis* [1]. Il y a moins lieu toutefois de s'en étonner, puisque c'étoit le fils de Marie, et que la nature sembloit donner pouvoir à cette mère sur son fils. Mais qu'est-ce que le prêtre, et quel titre a-t-il à l'égard de son Dieu, qui ne soit un titre de dépendance et de servitude? Cependant à la parole de ce serviteur, de cet esclave, la majesté divine vient tous les jours s'humilier dans le sanctuaire, et y renfermer toute sa gloire. Voilà, Messieurs, à quoi vous êtes employés : mais prenez garde, s'il vous plaît, et revenez-en toujours à la même conséquence. S'il faut des qualités éminentes, pour exercer un empire légitime sur des hommes, que faut-il pour une empire qui s'étend jusqu'à Dieu même?

C'est sur cela que saint Augustin s'écrie : *O veneranda sacerdotum dignitas!* O dignité des prêtres, que vous êtes vénérable! mais encore, quelle raison en apporte ce saint docteur? Elle mérite une attention particulière : *In quorum manibus, velut in utero Virginis Filius Dei incarnatur.* Car, dit ce Père, c'est en quelque

[1] Luc. 2.

sorte dans les mains du prêtre, comme dans le sein virginal de Marie, que le Verbe de Dieu est conçu, et qu'il s'incarne tout de nouveau. Expression figurée, mais dont le sens n'en est pas moins solide, ni moins réel. Et de là quelle conclusion? que la charité du Fils de Dieu n'a point de bornes? c'est celle que tout le monde en doit tirer. Qu'il n'est rien de plus respectable que le caractère des prêtres? c'est l'idée que tout le peuple chrétien doit s'en former. Mais que ce caractère suréminent engage donc les prêtres à une vie toute angélique; c'est ce qu'ils doivent conclure eux-mêmes, pour leur propre édification.

Écoutez, je vous prie, Messieurs, le raisonnement du même saint Augustin, écrivant aux anachorètes. Le plus grand obstacle au dessein de l'incarnation du Verbe, fut l'impureté de notre nature. Mais que fit l'amour de Dieu? Pour surmonter cet obstacle, il prédestina, avant tous les siècles, une femme, ou plutôt un miracle de pureté, qui devoit être la mère de l'Homme-Dieu. Il la sépara de la masse commune, et la conserva toute sainte jusqu'au milieu de la corruption. Ce n'étoit pas assez: il changea tout l'ordre et toutes les lois de la nature, et il ordonna que, par le prodige le plus singulier, la virginité subsisteroit avec la

maternité ; c'est-à-dire, qu'une vierge seroit mère, et qu'une mère ne cesseroit point d'être vierge. Qui jamais entendit rien de semblable? Mais après toutes ces merveilles qui sanctifièrent Marie, savez-vous néanmoins quel sentiment l'Église attribue au Verbe divin, quand il fallut accomplir le grand mystère de notre salut! Elle croit en avoir beaucoup dit, quand elle chante qu'il n'eut point horreur de demeurer dans le sein de cette vierge: *Non horruisti virginis uterum.* N'est-ce pas le même Dieu qui descend sur l'autel, et que les prêtres portent dans leurs mains? n'est-il pas toujours également saint et ennemi du péché? la pureté n'est-elle pas toujours également l'objet de ses complaisances? Pourquoi donc n'a-t-il pas fait les mêmes miracles pour sanctifier ceux qui coopèrent à ce mystère? c'est pour leur en laisser l'obligation et le mérite : de sorte que, considérant à quoi ils sont élevés, ils se confondent en eux-mêmes de se voir si éloignés de la sainteté de leur ministère, et qu'ils travaillent sans relâche à l'acquérir.

Mais qu'arrive-t-il? permettez-moi de m'expliquer, Messieurs : je ne dirai rien que vous ne remarquiez aussi bien que moi, et que vous ne déploriez avec la même douleur et le même zèle que moi. Qu'arrive-t-il donc, encore une

fois? On sépare l'honneur d'avec la charge et le fardeau, et de deux choses essentiellement jointes ensemble, on prend celle qui flatte l'avarice, l'ambition, et l'on se dispense de celle qui engage à la réformation des mœurs, et à leur sanctification. Désordre dont nous ne pouvons assez gémir, et qui devient tous les jours plus commun dans le christianisme. Tellement que le sacerdoce aujourd'hui se trouve comme abandonné à toutes les convoitises des hommes. On en fait le partage des enfants, et c'est la ressource d'un père et d'une mère chargés d'une nombreuse famille. Pour les pauvres, c'est une fortune et un moyen de se garantir de la misère. Pour les riches, c'est une voie à des rangs honorables et à des distinctions éclatantes. De là combien voyons-nous de prêtres intéressés, de prêtres ambitieux, de prêtres vains et présomptueux, de prêtres oisifs et voluptueux, de prêtres tout mondains? Vous ne vous offenserez point, Messieurs, de cette morale, que je dois, par proportion, m'appliquer à moi-même, autant qu'elle me peut convenir, et dont nous devons tous profiter. Reprenons.

Je dis, des prêtres mercenaires et intéressés. Je n'ignore pas la maxime de saint Paul; elle est juste, elle est raisonnable: quiconque sert

à l'autel, doit vivre de l'autel. Qu'un ministre du Seigneur, en faisant les fonctions de son ministère, reçoive donc certaine rétribution qui y est assignée, c'est ce que l'Église approuve, et ce que je ne pourrois condamner sans une extrême témérité. Mais que dans des fonctions si excellentes et si sacrées, ce ministre n'ait en vue que la rétribution qu'il en tire; qu'il ne s'y adonne que pour cette rétribution; qu'il ne paroisse les estimer que par cette rétribution; qu'il en fasse comme un trafic, comme un commerce; et que dès que cette rétribution viendroit à manquer ou à diminuer, il soit disposé à les négliger et à s'en exempter : voilà ce que toute l'Ég'ise réprouve, et ce que je ne saurois trop hautement réprouver moi-même. Car voilà le principe malheureux de tant de profanations du plus saint mystère. On le célèbre sans dévotion, sans onction, sans attention, souvent sans préparation, et sans la plus nécessaire préparation, qui est l'innocence du cœur. On a ce que l'on prétendoit, dès qu'on ne se retire pas les mains vides. Tout le reste n'étoit que comme l'accessoire : mais c'étoit là le capital.

Je dis, des prêtres ambitieux. Il y a dans l'état ecclésiastique des degrés où l'on ne peut monter sans le sacerdoce. C'est une condition

absolument requise pour obtenir tel bénéfice, et pour parvenir à telle dignité. Il faut donc entrer dans les ordres sacrés, et l'on y entre : pourquoi? est-ce pour avoir le précieux avantage d'offrir le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ? c'est à quoi l'on ne pense guère; et si le saint caractère n'étoit bon qu'à cela, on ne s'empresseroit pas de le demander. Mais il peut servir à autre chose, et on ne le recherche que pour cette autre chose. Non seulement on est prêtre avec ambition; mais on ne l'est que par ambition. Est-on venu à bout de ses desseins, et se voit-on au terme où l'on aspiroit, on ne se souvient plus en quelque manière de la qualité de prêtre, parce qu'elle n'est plus de nul usage. On passe les mois, on passe presque les années sans en faire nul exercice. On vit en laïque; et plût à Dieu que l'on vécût au moins en laïque pieux et chrétien! c'est le dernier souhait où nous réduisent tant de bénéficiers. Une courte messe où ils n'assistent qu'aux jours ordonnés, voilà souvent tout le fonds de leur piété et toute leur religion.

Je dis, des prêtres vains et présomptueux. Jésus-Christ ne recommandoit rien davantage à ses apôtres, qui furent les premiers prêtres de la loi nouvelle, que l'humilité. Saint Paul ne vouloit pas qu'un ministre de l'Église cherchât

à dominer dans l'Église même, beaucoup moins à dominer dans le monde. Mais depuis Jésus-Christ, et depuis saint Paul, cet esprit de domination a fait dans le sacerdoce des progrès qu'il n'est pas aisé d'arrêter. Parce qu'on est prêtre, on est délicat et sensible sur le point d'honneur; et tel dans la condition où il est né, eût conservé toute la modestie de son état, qui n'a commencé à la perdre que du moment qu'il s'est vu couvert d'un habit qui devoit le rendre plus modeste encore et plus humble. Parce qu'on est prêtre, on s'arroge le droit de juger de tout, de décider de tout, de l'emporter partout et sur tout. A l'exemple de ces pharisiens qui ne vouloient pas qu'on les approchât, on traite le reste des hommes de profanes, et l'on en exige des déférences que l'on s'attireroit bien mieux si l'on y étoit moins attentif, et si l'on en paroissoit moins jaloux. Je sais de quel prétexte on veut s'autoriser. Ce n'est pas pour ma personne, dit-on, c'est pour mon caractère. Distinction spécieuse, mais sujette à la plus subtile illusion. Car, dans cette union si étroite du caractère et de la personne, est-il rien de plus facile et rien de plus ordinaire que de confondre l'un avec l'autre? et en mille rencontres ne pourroit-on pas, avec plus de vérité, renverser la proposition, et dire tout

au contraire : Ce n'est pas pour mon caractère, mais pour ma personne? Quoi qu'il en soit, jamais ni votre personne ni votre caractère ne seront plus respectés, que lorsque vous ne ferez plus apercevoir tant de vivacité et tant d'exactitude sur les respects qui leur sont dus. Il vous est permis de soutenir les prérogatives de votre sacerdoce, et d'en défendre les priviléges ; mais moins vous voudrez vous en prévaloir, moins s'attachera-t-on à vous les contester.

Je dis, des prêtres oisifs et voluptueux. Ont-ils satisfait à un office qu'ils abrègent autant qu'il leur est possible, et qu'ils récitent très légèrement, ils se tiennent quittes de tout. À quoi, du reste, se consument toutes les heures de la journée? ni pratique de l'oraison, ni étude des sciences divines; visites fréquentes, conversations inutiles, partie de divertissements, vie molle, et par là vie très dangereuse, et exposée à tous les écueils où l'oisiveté peut conduire : car l'oisiveté est la source de bien des maux dans tous les états, et si je vous faisois ici le dénombrement de ceux qu'elle a causés dans l'état ecclésiastique, et qu'elle y cause, je vous tracerois une peinture bien affreuse et bien affligeante ; et le moyen que des prêtres sans occupation au milieu du siècle se main-

tiennent dans la pureté de leur profession? Un solitaire a sa solitude, un religieux sa retraite pour rempart contre les occasions et les tentations : cependant, ni la solitude, ni la retraite, ne suffisent pas encore pour préserver l'un et l'autre; et sans le secours des saintes observances qui partagent tout leur temps et qui le remplissent, ils ne se croiroient pas en sûreté et ils n'y seroient pas. Que sera-ce d'un prêtre abandonné à lui-même, maître de lui-même et de ses actions, n'ayant pour l'éclairer d'autre inspecteur que Dieu, qu'on oublie aisément, ni pour le retenir d'autre frein que le devoir, dont on perd aussi facilement le souvenir?

Enfin, je dis, des prêtres tout mondains. Mondains dans les affaires où ils s'emploient, vivant dans une agitation perpétuelle de procédures, de poursuites, de soins temporels, dont quelquefois ils s'accablent, soit que ce soit pour eux ou pour leurs proches; mondains dans leurs habitudes et leurs sociétés, voulant être de toutes les assemblées, de tous les jeux, de tous les plaisirs, de tous les spectacles; mondains dans leurs manières et leurs discours, affectant de se distinguer par des airs dissipés, par des paroles indécentes, par des excès de joie et des libertés dont ils se flattent qu'on leur applaudit, et dont ils se font un

faux mérite; mondains jusque dans leurs vêtements, et par où ? par toute la propreté, par tout l'ajustemeut, par tout le luxe qu'ils peuvent joindre à la simplicité évangélique. Ah ! Seigneur, sont-ce donc là ces ministres que vous avez spécialement consacrés? sont-ce là les dépositaires de votre puissance, et est-ce en de telles mains que vous avez prétendu livrer votre corps et votre sang?

Honte du christianisme! disons plutôt, honte de ceux qui déshonorent ainsi ce qu'il y a de plus vénérable dans le christianisme! Quand je lis ce que saint Augustin raconte de certains prêtres éthiopiens, ou ce que saint Jérôme reprochoit à Jovinien touchant les mœurs des prêtres d'Égypte, et que je viens à considérer que ces infidèles s'assujettissoient à une vie si rigoureuse et si austère pour mériter seulement l'estime des peuples, et pour se mettre en crédit auprès d'eux, j'ai compassion de leur aveuglement. Mais tandis que je le déplore avec saint Augustin, je déplore encore plus, comme ce saint docteur, notre misère, de ce que les infidèles nous font des leçons, qu'ils devroient recevoir de nous : *O grandis christianorum miseria! Ecce pagani doctores fidelium facti sunt.* Quel assemblage, dit saint Ambroise! et comment accorder ensemble deux

choses si opposées, l'éminence de la dignité et l'imperfection de la vie, une profession toute divine et une conduite toute criminelle! *Honor sublimis et vita deformis, deifica professio et illicita actio.* Abus dont saint Bernard se plaignoit si amèrement et avec tant de sujet au pape Eugène. Chacun travaille, lui disoit-il, à devenir plus grand; mais aucun ne s'étudie à devenir plus saint : *Altiorem unumquemque, non meliorem esse delectat.* Cependant la vraie grandeur, surtout la vraie grandeur du sacerdoce, consiste dans la sainteté. Otez-lui ce fond, vous la détruisez. Du moins autrefois étoit-elle soutenue par la noblesse. Dans la loi de nature, le droit d'aînesse lui servoit de titre; et dans la loi de Moïse, c'étoit une prérogative de la tribu de Lévi. Mais dans la loi de grâce, où sans acception de personnes, les prêtres sont admis aux mêmes mystères, c'est la sainteté qui en fait le plus bel ornement. Sainteté requise, non seulement par rapport au pouvoir de l'ordre, dont le prêtre est revêtu comme sacrificateur du corps de Jésus-Christ, mais encore par rapport au pouvoir de juridiction qu'il exerce comme pasteur de l'Église de Jésus-Christ. Renouvelez votre attention pour cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce ne fut point une parole sans effet, que celle de Jésus-Christ à ses apôtres, lorsqu'il leur dit : Tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le Ciel; et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le Ciel. Les Pères et les interprètes reconnoissent que par là le Fils de Dieu soumit aux prêtres, dans la personne des apôtres, toute l'Église; qu'il les revêtit d'un pouvoir qui s'étend sur tous les membres du corps mystique de ce Sauveur, et qu'il n'y a dans le monde ni prince, ni monarque, qui ne relève de cette juridiction, aussi souveraine qu'elle est universelle.

En voulez-vous, Messieurs, concevoir une légère idée? Imaginez-vous un homme qui, d'une fortune médiocre et d'une condition obscure, se trouve tout à coup élevé au premier ministère d'un grand État, en cela par la pure libéralité du maître, lequel veut faire éclater sa puissance dans l'élévation de son sujet : *Sic honorabitur, quemcumque voluerit rex honorari* [1]. Le voilà l'arbitre de toutes choses, et les plus importantes affaires ne se conduisent que par lui; c'est lui qui distribue les faveurs, lui qui

[1] Esth. 6.

assigne les récompenses, lui qui fait les heureux et les malheureux; ses ordres sont reçus comme des ordres supérieurs, et tous les intérêts du prince lui sont confiés. Qu'un rebelle, qu'un criminel ait sa grâce à obtenir, c'est à ce médiateur qu'il s'adresse; et par l'efficace de cette médiation, le plus coupable est en un moment rétabli dans tous ses droits et dans toutes ses espérances. Jamais entendit-on parler d'un tel crédit? et dans ce que l'Écriture nous a marqué de celui d'Aman, y a-t-il rien qui puisse l'égaler? Je ne m'en étonne pas: car les princes de la terre n'ayant qu'un pouvoir borné, ils n'ont garde de le communiquer avec si peu de réserve. Mais il en est tout autrement à l'égard de Dieu: comme sa grandeur est infinie, il peut, sans lui rien ôter, en faire part à qui il lui plaît; or, il l'a, pour ainsi dire, déposée toute entière entre les mains de ses ministres, et c'est la belle réflexion de saint Chrysostôme dans ses doctes commentaires sur le sacerdoce. Quel merveille! et qui le croiroit? Le serviteur est établi juge sur la terre, et le Maître dans le ciel ratifie toutes les sentences qu'il porte; *Servus sedet in terrâ, et Dominus sequitur sententiam*: le ciel reçoit de la terre la règle et la forme de justice qu'il doit suivre; *A terrâ judicandi formam cœlum accipit.* De

sorte, ajoute saint Cyprien, que le jugement des prêtres est comme le jugement anticipé de Jésus-Christ même, *Anticipatum Christi judicium* : encore ce jugement du prêtre a-t-il cet avantage, qu'il confère la grâce, qu'il efface les péchés, qu'il convertit les pécheurs en saints ; ce que n'aura point le dernier jugement que prononcera le Sauveur du monde à la fin des siècles.

Voilà, Messieurs, le ministère de réconciliation que Dieu vous a commis. Vous êtes ses délégués, et, si j'ose user de ce terme, vous êtes ses plénipotentiaires, pour conclure cette grande paix qui se traite entre le ciel et la terre, entre Dieu offensé et l'homme pécheur. C'est à vous que le Créateur du monde remet sa cause et ses intérêts ; c'est à vous qu'il dit encore plus qu'à ses prophètes : *Judicate inter me et vincam meam* [1] : Cet homme est pécheur, il m'a outragé, il a blessé ma gloire ; je pourrois le juger moi-même ; mais je m'en rapporte à vous. Tout ennemi qu'il étoit, je le tiendrai pour ami dès que vous l'aurez déclaré tel ; il ne s'agit pour lui que de se rendre digne de l'absolution que vous lui donnerez ; du moment que vous lui aurez pardonné, je lui pardonne, et toutes les portes du ciel, qui lui étoient fer-

[1] Isai. 5.

mées, s'ouvriront pour le recevoir. Voilà, dis-je, ministres de Jésus-Christ, comment Dieu vous parle; et voilà de quoi toute l'Église le doit glorifier, comme ces troupes fidèles de l'Évangile : *Et glorificaverunt Deum, qui dedit potestatem talem hominibus* [1] ; car, en conséquence de ce pouvoir absolu, on peut dire que tout ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré est en votre disposition. Les grâces sont les richesses inestimables que le Sauveur des hommes nous a acquises par son sang; mais vous en êtes les dispensateurs : c'est vous qui conférez aux ames leur première innocence, vous qui la leur faites retrouver lorsqu'elles l'ont perdue, vous qui leur partagez le pain de vie pour les nourrir, qui les dirigez dans les voies de l'éternité, et qui les conduisez jusque dans le sein de Dieu.

Après cela serons-nous surpris que les plus grands monarques du monde aient eu tant d'égards, et témoigné tant de révérence pour les prêtres; qu'un Constantin, revêtu de la pourpre royale, n'ait pas osé s'asseoir le premier en présence des Pères d'un concile; qu'une impératrice se soit fait un honneur et un mérite de servir à sa table un évêque, et que de tout temps le respect des princes envers les prêtres ait été

[1] Matth. 6.

la plus illustre marque de leur religion? Non, Messieurs, tout cela n'a rien que je ne comprenne aisément, puisque la foi leur découvroit dans les prêtres une puissance bien au-dessus de leur grandeur. Mais ce qui m'étonne et ce qui me paroît inexcusable, c'est que ces prêtres, si distingués des autres hommes par leur ministère, n'aient pas la pureté des anges, ou ne s'efforcent pas d'y parvenir : car dans toutes ces prééminences, j'aperçois tant de motifs de sainteté, que je ne sais de quoi ils doivent être plus accablés, ou du poids de leurs honneurs, ou du poids de leurs obligations.

Venons au détail. Comment un homme peut-il s'entremettre d'une réconciliation aussi sainte que celle des pécheurs avec Dieu, s'il est lui-même ennemi de Dieu? C'étoit le raisonnement de saint Grégoire, s'instruisant soi-même, et se considérant comme l'intercesseur et le patron de tout le peuple chrétien : *Quâ enim fiduciâ pro peccatis alienis intercessor venio, apud quem de propriis securus non sum?* De quel front, disoit-il dans un sentiment d'humilité, et avec quelle assurance irai-je demander grâce pour les péchés de mes frères, lorsque j'ai à trembler pour mes propres péchés? C'est pour cela que le Sage nous représente d'abord le prêtre uni à Dieu par la grâce,

agréable à Dieu par la sainteté de ses vertus : *Ecce sacerdos magnus, qui in diebus suis placuit Deo, et inventus est justus* [1] : et ensuite qu'il nous le fait voir devant le trône de Dieu, en qualité de pacificateur et de réconciliateur. *Et in tempore iracundiæ factus est reconciliatio* [2].

Comment un homme peut-il s'ingérer dans l'administration des sacrements de Jésus-Christ, et verser sur les fidèles les mérites et le sang de ce Dieu sauveur, avec des mains impures ? Il est vrai, malgré l'indignité du ministre, ce sang a toujours son prix, et l'efficace des sacrements est indépendante. Aussi ne veux-je rien conclure au préjudice du fidèle qui les reçoit, mais du prêtre dont il les reçoit : car, comme le prédicateur, selon la terrible parole de l'Apôtre, peut devenir un réprouvé en convertissant tout le monde, ainsi arrive-t-il, (ô pensée bien humiliante pour nous, Messieurs, et vérité d'autant plus capable de nous confondre, qu'elle est confirmée par de plus fréquents et de plus funestes exemples !) ainsi arrive-t-il souvent que le prêtre enchérissant les autres des trésors de l'Église, n'en retienne rien pour lui ; que le même sang avec lequel il purifie les autres, et leur fournit de quoi acquitter leurs dettes, serve à augmenter les siennes ; que ce

[1] Eccli. 44. — [2] *Ibid.*

qu'il présente aux autres comme les sacrements et les moyens de leur salut, lui soit une occasion de ruine et une matière de damnation. Je ne m'explique pas davantage : poursuivons.

Comment un homme peut-il entreprendre de juger, de condamner, d'absoudre, dans des dispositions toutes criminelles? Car pour être juge et pour en faire l'office, il doit être exempt de toute passion, exempt de tout intérêt, exempt de tout respect humain, exempt de tout reproche. Ce sont les qualités qu'exige de ses ministres la justice des hommes : tirez la conséquence, et voyez ce qu'exige à plus forte raison la justice de Dieu. Je vous laisse à méditer, et je m'arrête à la remarque de saint Augustin. Elle m'a frappé, et elle convient parfaitement à mon sujet. Ce Père examine pourquoi le Fils de Dieu ne voulut pas porter un arrêt de condamnation contre cette femme adultère que les Juifs produisirent devant lui : *Nemo te condemnavit, nec ego te condemnabo*[1] : et après avoir exposé là-dessus les raisons ordinaires, il en ajoute une qui, pour n'être pas la plus naturelle, n'est pas la moins mystérieuse ni la moins instructive. C'est, dit ce saint docteur, parce que le sauveur du monde étoit encore chargé de nos péchés, et que portant sur sa

[1] Joan. 8.

personne innocente le caractère de pécheur, il ne croyoit pas devoir se constituer juge, mais se réservoit au temps où il auroit satisfait pour nos offenses. Belle leçon, mes frères, reprend saint Augustin : nous apprenons de là quels doivent être ces juges que Dieu a choisis pour exercer son autorité et sa justice dans le tribunal de la conscience. Si ce ne sont pas des saints, c'est-à-dire, si ce sont des hommes semblables au reste des hommes, des hommes foibles, des hommes passionnés, des hommes impatients et colères, des hommes sensuels et amateurs d'eux-mêmes, des hommes sujets aux intempérances, aux médisances, aux ressentiments et aux vengeances, à tous les vices, quelle confiance mériteront-ils, quelle créance s'attireront-ils, quels jugements donneront-ils ?

Enfin, comment un homme peut-il répandre l'édification dans l'Église et y servir de modèle, avec une conduite peu régulière et même absolument déréglée ? Voici, Messieurs, un des points les plus essentiels, et qui regarde un de vos devoirs les plus indispensables : ne le perdez pas. Quelles idées devons-nous concevoir des prêtres, selon l'esprit et les figures de l'Évangile ? Ce sont des flambeaux allumés pour éclairer l'Église : *Vos estis lux mundi*[1]. Ce sont

[1] Matth. 5.

des villes placées sur le sommet des montagnes, afin qu'on puisse de toutes parts les apercevoir: *Civitas supra montem posita* [1]. C'est le sel de la terre, dont la vertu communiquée aux corps les préserve de la corruption : *Vos estis sal terræ* [2]. En un mot, ce sont dans le christianisme des règles sensibles et animées. Titres spécieux, mais titres qui, bien loin de rehausser par leur éclat notre gloire, redoublent, si nous ne les soutenons pas, notre confusion, et nous rabaissent dans l'estime commune autant qu'ils devroient nous y élever. Prenez garde, je vous prie. Oui, tout homme adapté au sacerdoce de Jésus-Christ, doit se regarder comme un exemple public, et vivre comme si toute la terre avoit les yeux attachés sur lui, et étoit témoin de ses actions. Il doit être persuadé qu'il n'y a rien de médiocre dans les fautes qui lui échappent, parce qu'elles sont accompagnées de scandale; et que si les injures faites à sa personne en deviennent plus grièves et sont d'une nature particulière, de même les péchés qu'il commet contractent une indignité personnelle par la sainteté de son état. Il doit s'humilier de voir des laïques qui l'égalent en perfection, mais surtout il doit se confondre d'en voir qui le surpassent. Il doit bien se con-

[1] Matth. 5. — [2] *Ibid.*

vaincre que mille choses peuvent être permises aux gens du monde, et lui être défendues; qu'elles peuvent être sans conséquence dans les gens du monde, et être des crimes dans lui selon l'opinion même du monde. Car le monde, tout profane qu'il est, n'en juge point autrement que nous, et souvent il en juge encore plus rigoureusement que nous: ou si le monde ne nous condamne pas, ce n'est que pour tirer de nous une prétendue justification de ses désordres.

Ah! combien de fois (je n'y puis penser qu'avec la plus vive douleur, et vous en êtes touchés comme moi, Messieurs), combien de fois les déréglements des prêtres ont-ils autorisé les vices, et servi de prétexte à la licence des mœurs? Le libertinage qui n'osoit se montrer, et se tenoit caché dans les ténèbres, a levé le masque depuis qu'il s'est vu introduit jusque dans le sanctuaire. L'impiété n'attendoit que ce secours de la mauvaise édification des prêtres pour se fortifier et pour s'étendre. Les simples ont cru qu'ils pouvoient les imiter et les suivre, puisque ce sont leurs conducteurs; les libertins ont conclu qu'ils pouvoient pratiquer ce que les prêtres pratiquoient, puisque ce sont les docteurs de la loi. Les premiers se sont émancipés à faire ce qu'ils avoient aupa-

ravant en horreur ; les autres se sont confirmés dans ce qu'ils faisoient, et l'ont fait avec plus d'audace. Le scandale a été général : le sacerdoce est tombé dans le décri, les ecclésiastiques dans le mépris. L'Église en a gémi, et jamais Jérusalem, pleurant ses prêtres réduits dans une dure captivité, ne versa plus de larmes, ni ne fut plus sensiblement affligés.

Mais si les prêtres ont été ainsi exposés au mépris des peuples, à qui doit-on s'en prendre? est-ce aux peuples mêmes? Mais, répond saint Ambroise, comment les peuples respecteroient-ils un homme qui avilit son caractère, et qui dans sa conduite se rend en tout semblable à eux? *Quomodò enim potest observari à populo, qui nihil habet separatum à populo?* Qu'admireront-ils dans sa personne, s'ils s'y reconnoissent eux-mêmes, et toutes leurs imperfections? *Quid in illo miretur, si sua in illo recognoscat?* Et le moyen qu'ils aient de la vénération pour celui en qui ils retrouvent tout ce qui les fait rougir dans eux-mêmes? *Et si quæ in se erubescit, in eo quem venerandum arbitratur offendit?* A qui donc, je le répète, l'Église adressera-t-elle ses plaintes, si ce n'est aux auteurs de ce scandale, et quel droit n'a-t-elle pas de leur dire avec le même zèle et la même indignation que le Prophète? *Vos autem*

recessistis de viâ, et scandalizastis plurimos in lege [1]; Vous, ministres de mes autels, vous qui deviez sanctifier le monde par vos exemples, aussi bien que par vos paroles et vos instructions, vous êtes sortis de mes voies, et vous avez entraîné après vous les foibles. Vous avez détruit d'une main ce que vous bâtissiez de l'autre; et tant d'ames que vous aviez fait naître en Jésus-Christ par l'efficace et la vertu des sacrements, ont reçu de vous la mort par la liaison qu'elles ont eues avec vous, et par les effets contagieux de votre conversation. Justes reproches, mais reproches encore plus terribles, si nous y ajoutons les menaces de Dieu vivant. Car si la justice de Dieu doit être si exacte dans le compte qu'elle demandera à tous les hommes des devoirs de leur profession, elle ira jusqu'à la rigueur par rapport aux prêtres. Jésus-Christ leur avoit confié ce qu'il avoit sur la terre de plus cher, ses frères, le prix de sa croix, les brebis de son troupeau. Ils en devoient être les sanctificateurs : que sera-ce d'en avoir été les corrupteurs ? Il faudroit peut-être, Messieurs, adoucir cette expression : mais laissons-lui toute sa force. Elle ne vous donnera rien à entendre qui passe vos connoissances,

[1] Malac. 1.

et qui ne vous ait plus d'une fois rempli le cœur d'amertume.

Voilà ce qui faisoit trembler les Saints; et entre les autres, voilà ce qui faisoit trembler saint Jérôme. C'étoit l'ornement du désert, bien loin d'en être le scandale; c'étoit dans l'Église, non seulement un docteur consommé, mais un modèle de pénitence et de sainteté. Toutefois ce docteur, ce pénitent, ce Saint ne laissoit pas d'être saisi de crainte, dès qu'il venoit à faire cette réflexion : *Grandis dignitas sacerdotum, sed grandis ruina eorum;* C'est une grande dignité que celle des prêtres, mais leurs chutes n'en sont que plus profondes. Glorifions Dieu de la sublimité du rang où il nous a appelés; mais craignons encore plus le précipice où nous pouvons tomber : *Lætemur ad ascensum, sed timeamus ad lapsum.* Saint Chrysostôme va plus loin, et j'aurois peine à user ici de sa pensée, s'il ne nous assuroit lui-même avoir fait à ce qu'il avance une sérieuse attention. C'est dans la seconde homélie sur les Actes des apôtres. Non, dit ce docteur si éloquent et si solide, ce n'est pas sans y avoir bien réfléchi que je parle : *Non temerè dico.* Je ne crois pas que dans l'état du sacerdoce il y en ait beaucoup qui se sauvent; et selon mon sentiment, le plus grand nombre parmi les prêtres

est de ceux qui périssent. Quoi qu'il en soit de l'opinion de ce Père, c'est ainsi qu'il s'en est formellement et hautement expliqué : *Ut affectus sum ac sentio, non arbitror inter sacerdotes multos esse qui salvi fiant, sed multò plures qui pereant.*

La conclusion de tout ceci, Messieurs, c'est ce que nous recommande saint Grégoire : écoutez-le, et n'oubliez jamais le salutaire avis qu'il vous donne. Voici en quels termes il s'exprime, et ce qui comprend tout le fruit de cette exhortation. Craignons donc, mes chers frères, craignons, et appliquons-nous à nous-mêmes cette importante leçon de l'Apôtre, d'opérer notre salut avec tremblement. Craignons qu'après avoir été prêtres à l'autel, nous ne soyons les victimes de l'enfer; et qu'après avoir eu pouvoir sur le ciel et sur la terre, nous ne devenions les esclaves des démons. Pour prévenir ce malheur, accordons notre vie avec notre ministère, et faisons répondre la piété de l'une à la sainteté de l'autre. Voulez-vous encore un précis et un abrégé de tous vos devoirs? Le bienheureux Justinien nous l'a tracé en peu de mots : remportez-les avec vous, et méditez-les. *Accedat sacerdos ad altaris tribunal ut Christus, assistat ut angelus, ministret ut sanctus, offerat vota populorum ut pontifex, in-*

terpellet pro pace ut mediator, pro se autem exoret ut homo : Que le prêtre approche de l'autel comme Jésus-Christ, par sa puissance; qu'il y assiste comme un ange, par son respect; qu'il y serve comme un saint, par la pureté de sa vie; qu'il y offre les vœux du peuple comme un pontife, par sa charité envers le prochain; qu'il y moyenne la paix comme médiateur, par son zèle pour la gloire de Dieu; et qu'il y prie pour lui-même comme homme, par son humilité et par la connoissance de ses foiblesses. De cette sorte, non-seulement il ne sera pas condamné au jugement de Dieu, mais il ira continuer l'exercice de son pouvoir auprès du souverain juge, et il s'assiéra sur le tribunal qui lui est préparé, pour juger avec Jésus-Christ les douze tribus d'Israël. Il accompagnera ce Dieu sauveur dans sa gloire, et il recevra de sa main la couronne d'immortalité, que je vous souhaite, etc.

EXHORTATION

SUR LA PRIÈRE

DE JÉSUS-CHRIST DANS LE JARDIN.

Et progressus pusillum procidit in faciem suam, orans et dicens : Pater mi, si possibile est, transeat à me calix iste : verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu. — *S'étant avancé un peu plus loin, il se prosterna le visage contre terre, priant et disant : Mon Père, s'il est possible, faites que ce calice passe, et qu'il ne soit point pour moi : cependant que votre volonté s'accomplisse, et non la mienne.* — Saint Matthieu, chap. 26.

Voila, chrétiens, le premier mystère et comme l'entrée de tous les mystères de la Passion du Fils de Dieu, que nous devons méditer pendant le cours de ce carême. C'est la grande dévotion des ames fidèles, surtout en ce saint temps, de considérer les souffrances de leur Sauveur, et c'est de cette méditation que les Saints ont retiré des fruits si merveilleux de

grâce et de sainteté. Pour moi, mes frères, disoit saint Bernard, depuis le jour de ma conversion, mon soin le plus ordinaire et le plus fréquent a été de cueillir, comme l'Épouse, ce bouquet de myrrhe, composé de toutes les amertumes, de toutes les douleurs de Jésus-Christ, mon souverain Seigneur. Je l'ai mis dans mon sein, et je l'ai appliqué à toutes mes plaies : *Hinc mihi fasciculum colligere et intra viscera mea collocare curavi, collectum ex amaritudinibus Domini mei.* Car, comment pourrois-je oublier les miséricordes d'un Dieu souffrant, ajoutoit ce saint docteur, puisque ce sont elles qui m'ont donné la vie? et quel intérêt n'ai-je pas à les tenir profondément gravées dans mon souvenir, puisque. c'est là que je trouve la vraie sagesse, que je trouve la plénitude de la science, que je trouve des trésors de salut, que je trouve enfin un fonds inépuisable de mérites? *In his sapientiam, in his plenitudinem scientiæ, in his divitias salutis, in his copiam meritorum.* De là, mes frères, continuoit encore le même Père, parlant à ses religieux, de là vient que je les ai si souvent dans la bouche, comme vous le savez; et que je les ai encore plus dans le cœur, comme Dieu le sait : car c'est là toute ma philosophie, c'est à la seule connoissance de Jésus qu'elle se

réduit, et de Jésus crucifié : *Hæc philosophia mea, scire Jesum, et hunc crucifixum.* Tels étoient les sentiments de saint Bernard : faisons-en les nôtres, mes chers auditeurs ; et puisque c'est pour cela que nous sommes ici assemblés, commençons dès aujourd'hui à étudier cette science sublime et suréminente de la charité de notre Dieu et de sa douloureuse Passion. Ce que nous présente d'abord l'Évangile, c'est Jésus-Christ priant dans le jardin, et acceptant avec une pleine soumission, le calice que son Père lui a destiné et préparé : *Verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu.* Arrêtons-nous là, et pour notre édification, apprenons nous-mêmes comment nous devons en tout nous conformer aux ordres de Dieu, et nous résigner à ses adorables volontés. Soumission d'une nécessité indispensable ; soumission que tout chrétien doit conserver jusqu'à la mort, et sans laquelle il n'y a point de salut, puisque le salut devient impossible à quiconque refuse d'obéir à Dieu, et ne veut pas dépendre de Dieu : mais soumission qui, de toutes les vertus, est peut-être la moins connue dans le christianisme et la moins pratiquée. Elle renferme deux choses, qui vont partager cet entretien ; savoir, le sentiment et l'action ; le sentiment dans le cœur, pour vouloir tout ce que Dieu

veut; et l'action dans la pratique, pour exécuter ensuite et pour faire tout ce que Dieu veut : deux devoirs que nous enseigne par son exemple le divin Maître qui s'est anéanti pour nous, et rendu obéissant jusques à la mort. Donnez, s'il vous plaît, à l'un et à l'autre une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour comprendre ce que c'est qu'une résignation parfaite aux ordres de Dieu, et que cette soumission du cœur qui consiste dans le sentiment, nous n'avons, chrétiens, qu'à contempler le Fils de Dieu prosterné en la présence de son Père, et lui adressant l'humble prière que les évangélistes ont pris soins de rapporter. C'est là que ce Dieu Sauveur nous donne la plus haute idée d'une sainte conformité aux arrêts du Ciel, et à toutes les dispositions de la divine Providence; c'est là qu'il nous fait connoître toute l'étendue qu'elle doit avoir, et à quel degré de dépendance elle nous doit réduire; tellement qu'il n'y ait ni circonstances si rigoureuses, ni répugnances si vives et si naturelles, ni temps, ni conjonctures, où notre volonté ne soit soumise, et où nous ne réprimions toutes ses révoltes. Remarquez

ceci, mes chers auditeurs; car voilà, j'ose le dire, un des points les plus importants de la morale chrétienne, et un des plus salutaires enseignements.

Que fait donc notre adorable Maître, retiré dans le jardin de Gethsémani, et se disposant à consommer, par une mort également ignominieuse et violente, le grand ouvrage de notre rédemption ? Il prie, non pas pour une fois, mais jusques à trois fois; non pas pour quelques moments, mais pendant trois heures entières. Et dans tout le cours de cette oraison si souvent réitérée et si long-temps prolongée, que demande-t-il d'abord ? Une seule chose, et rien de plus; une chose qu'il préfère à toutes les autres; une chose pour laquelle il est descendu sur la terre; une chose qu'il a cherchée dans toute sa vie mortelle, et qu'il ne cessera point de chercher jusques à son dernier soupir : c'est, ô mon Dieu, Père tout puissant, Père souverainement sage, souverainement juste, souverainement saint, que votre volonté soit faite, et non la sienne : *Verumtamen, non sicut ego volo, sed sicut tu.* Prenez garde, chrétiens : il se soumet, ce Fils unique de Dieu, au bon plaisir de son Père; il s'y soumet dans le dernier accablement de son affliction, et lorsqu'il semble qu'un déluge de maux

ait inondé son ame; il s'y soumet dans un temps où ce Père même, qu'il veut glorifier dans sa soumission, s'est retiré sensiblement de lui, et paroît l'avoir abandonné; il s'y soumet, sans trouver nulle consolation auprès des créatures, et il s'y soumet enfin de telle sorte, qu'il agrée tout, sans exception et sans réserve. Je reprends et je m'explique, pour vous faire encore mieux connoître tout le mérite d'une résignation si généreuse et si héroïque.

Il se soumet au bon plaisir de son Père : car le bon plaisir de son Père étoit qu'il souffrît, qu'il mourût, et que, par ses souffances et sa mort, il procurât le salut de l'homme. Or voilà ce qu'il accepte, malgré la nature qui s'y oppose, et malgré tous les sentiments contraires qu'elle lui inspire. En vain se révolte-t-elle; en vain, par la violence de ses révoltes, lui fait-elle dire : *Transeat à me calix iste;* Que ce calice passe, et que je ne sois pas réduit à le boire. La grâce, par un effort supérieur, prévaut et l'emporte : le retour est prompt, et, sans égard à la parole que les sens lui ont en quelque sorte arrachée, il en revient bientôt au point capital, qu'il s'est tracé comme la grande règle de sa vie, et qui est de ne vouloir que ce que le Ciel a résolu, et que ce qu'il a déterminé dans ses

immuables décrets : *Verumtamen, non sicut ego volo, sed sicut tu.*

Il se soumet; et en quelles conjonctures? Ah! chrétiens, en pouvons-nous imaginer de plus tristes et de plus désolantes? c'est dans un soulèvement général de toutes ses passions contre lui-même; c'est au milieu des plus rudes combats que lui livrent tour à tour, tantôt la douleur la plus mortelle, *Cœpit contristari*[1]; tantôt l'ennui le plus profond, *Cæpit tædere*[2]; tantôt la crainte et la plus vive frayeur, *Cœpit pavere*[3]; c'est au plus fort de son agonie, et dans une telle défaillance que le sang coule de tous les membres de son corps, et que la terre en est arrosée : *Factus est sudor ejus sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram*[4]; c'est, à ce qu'il semble, dans un délaissement total, et de la part du Ciel, et de la part des hommes. Il s'adresse à son Père, et son Père ne lui répond rien; les trois apôtres qui l'ont accompagné s'endorment, et le laissent seul dans la plus sombre nuit et la plus affreuse solitude. De là donc il se soumet sans recevoir nulle consolation, surtout nulle consolation humaine. S'il persiste dans la prière, ce n'est pas en vue d'y trouver un soulagement à sa peine, mais dans le dessein d'y prendre de

[1] Matth. 26. — [2] Marc. 14. — [3] *Ibid.* — [4] Luc. 22.

nouvelles forces pour la supporter. Ainsi l'ange que le Ciel lui envoie ne lui rend-il point d'autre office que de le soutenir et de l'encourager : *Apparuit autem angelus de Cœlo confortans eum*[1]. Observez cette parole, dit saint Augustin : l'Évangéliste ne nous fait pas entendre que l'ange le consola, mais seulement qu'il le fortifia : *Confortans eum.* Enfin, il se soumet : et à quoi ? A tout : c'est-à-dire, non seulement à la chose, mais à toutes les circonstances qui y doivent être jointes; non seulement à la substance de ce que Dieu veut, mais à la manière dont il le veut; non seulement à la croix, mais à tous les opprobres et à toutes les ignominies particulières de la croix. D'où vient qu'il ne se contente pas de dire, Que ce que vous voulez se fasse; mais il ajoute : Qu'il se fasse, et qu'il en soit comme vous le voulez : *Non sicut ego volo, sed sicut tu.*

Voilà, mes chers auditeurs, le vrai modèle de la soumission chrétienne; voilà en quoi consiste cette conformité de cœur et de sentiment qui nous tient toujours unis à Dieu, quoi qu'il ordonne de nous, et en quelque situation qu'il lui plaise de nous mettre. Être soumis dans l'adversité comme dans la prospérité, dans le trouble de la passion comme dans la paix; être

[1] Luc. 22.

soumis quand Dieu nous traite en apparence dans toute la rigueur de sa justice, qu'il ne prend nul soin de nous, ou plutôt qu'il en use avec nous comme s'il n'en prenoit nul soin, et qu'il nous eût absolument oubliés; être soumis sans recourir au monde, à une famille, à des proches, à des amis qui pourroient nous être de quelque soutien, et apporter quelque remède au mal qui nous presse; sans rien même attendre de la grâce, je dis rien de sensible, qui puisse nous adoucir le calice que Dieu nous présente; sans avoir d'autre ressource, ni d'autre asile, que l'autel et l'oratoire, non pas pour y demander à être déchargé, mais à être secondé et conforté, et du reste, pour y témoigner une fidélité inébranlable et une pleine résignation; être soumis avec une détermination entière à tout ce que Dieu voudra, comme il le voudra, et dans l'ordre qu'il le voudra : c'est là, encore une fois, ce que j'appelle une véritable conformité d'esprit et de volonté avec l'esprit et la volonté de Dieu. De tous ces points, qu'il en manque un seul, je n'ai plus cette soumission que mon Sauveur m'a enseignée par son exemple, et je ne satisfais pas au devoir de la religion que je professe, ou je n'y satisfais qu'à demi.

Car, pour en venir au détail, de me confor-

mer au bon plaisir de Dieu quand rien ne me mortifie, quand rien ne contredit mes inclinations, quand je me vois dans un état commode par lui-même, et qu'il ne m'arrive rien de désagréable et de fâcheux, est-ce là une vertu de chrétien, et seroit-ce même une vertu de philosophe et de païen? Il est vrai néanmoins que je dois, en cet état comme en tout autre, me soumettre au gré de Dieu; mais en même temps ma soumission me doit être bien suspecte : j'ai bien lieu de m'en défier, et je dois dire à Dieu : Seigneur, je veux maintenant ce que que vous voulez; mais après tout, parce que vous ne voulez que ce qui me plaît, je n'ose presque compter sur une résignatiou si douce et si aisée : car c'est plutôt vous qui vous conformez à moi, que moi qui me conforme à vous; et selon que les choses succèdent, c'est vous qui faites ma volonté, plutôt que je ne fais la vôtre. C'est trop, mon Dieu, c'est trop me ménager et trop m'épargner; mais afin de me connoître, afin de voir si je suis en effet dans la disposition d'un cœur solidement et chrétiennement soumis, éprouvez-moi, frappez-moi, affligez-moi : *Proba me, Domine, et tenta me*[1]. Faites-moi passer par le creuset et par le feu de la tribulation : *Ure renes meos et cor meum*[2] :

[1] Ps. 25. — [2] *Ibid.*

c'est ainsi que je pourrai savoir si ce n'est point par un effet de mon amour-propre que j'accepte ce que vous m'envoyez et que je m'y résigne; si ce n'est point parce qu'il m'est utile selon le monde, parce qu'il m'est honorable et agréable. Sans cette épreuve de l'affliction et de la souffrance, je n'oserois vous répondre de mon cœur, ni en être garant : *Proba me, Domine, et tenta me.*

De même, chrétiens, si je ne me trouve docile et souple sous la main de Dieu, que lorsque mes passions sont dans le calme, que lorsque je ne sens en moi nulle agitation, que lorsqu'il ne s'élève dans mon ame nul mouvement qui me porte au murmure et à la résistance, quel sacrifice fais-je à Dieu, et ma patience peut-elle être à ses yeux d'un grand prix? Je n'ai nul ennemi à vaincre, je n'ai nul victoire à remporter, je n'ai presque qu'à suivre le sentiment naturel qui me conduit. Il ne m'est pas difficile alors de m'écrier dans la ferveur de la méditation : Que votre volonté s'accomplisse, ô mon Dieu : *Fiat voluntas tua* [1]. Mais quand je suis dans l'ardeur d'une passion violente, qui s'est emparée de mon esprit; quand toutes les puissances de mon ame sont dans le désordre et dans la confusion; quand la raison

[1] Matth, 26.

elle-même paroît choquée, et que toutes mes réflexions, que toutes mes connoissances ne servent qu'à m'aigrir davantage et à m'animer: au milieu de cette tempête et de ces soulèvements involontaires, m'arracher en quelque sorte à moi-même, me renoncer moi-même, pour rendre hommage à la providence de Dieu, et pour lui dire : *Non sicut ego volo, sed sicut tu :* Il n'importe, Seigneur; n'ayez point d'égard à ce que je souhaiterois, ni à ce qui me sembleroit même plus raisonnable, plus juste, plus saint; vous l'avez autrement réglé, cela me suffit : demeurer ferme dans cette disposition, et ne m'en pas départir un moment, c'est ce qui me distingue devant lui et ce qui m'élève auprès de lui : pourquoi? parce que c'est ce qui l'honore, parce que c'est ce qui le fait triompher dans moi de tout moi-même, en le faisant triompher de tout ce qu'il y a de plus vif et de plus intime dans mes inclinations et dans mes désirs. Heureux qu'il m'en coûtât une agonie pareille à celle de mon Sauveur! heureux que, tout couvert comme lui de mon sang, je pusse mille fois redire après lui : *Verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu !*

Mais si Dieu, dans l'orage dont nous sommes assaillis, s'éloigne de nous, ou, pour parler plus juste, si Dieu se comporte envers nous

comme s'il s'étoit éloigné de nous; car voilà quelquefois comment il traite une ame affligée, la livrant en apparence à elle-même, ne lui donnant ni vues, ni lumières, ni goûts : tout la rebute, tout contribue à lui faire sentir le poids de sa peine. En quel abattement elle tombe ! *Cœpit contristari ;* quel ennui la saisit et la désole ! *Cœpit tædere ;* quelles sombres réflexions l'inquiètent et la tourmentent ! *Cœpit pavere.* Sa foi vient au secours, et lui dicte intérieurement d'aller à Dieu : elle y va; mais elle le cherche et ne le trouve point. Elle frappe à la porte; mais il semble que le ciel est fermé pour elle, il semble qu'il n'y a point de Dieu qui l'écoute : du moins c'est ce que les ennemis de son salut lui reprochent; c'est ce que la nature et les sens ne cessent point de lui suggérer : *Dum dicitur mihi quotidie : Ubi est Deus tuus* [1] ? Peut-être se rencontre-t-il un ministre du Seigneur qui, comme l'ange envoyé d'en-haut, la relève, la rassure, la ranime : *Apparuit ei angelus confortans* ; mais c'est seulement un appui pour ne pas succomber, et non point un adoucissement qui lui rende la paix et qui fasse couler sur elle quelques gouttes de l'onction divine. Or, dans cette sécheresse et dans cet accablement, puis-je être bien résigné aux

[1] Ps. 41.

ordres de Dieu? Oui, je le puis, et je le dois. Car quand on me dit qu'il faut être soumis au bon plaisir de Dieu, il ne s'agit pas du temps de la consolation spirituelle, lorsque Dieu me remplit des douceurs de son esprit et de l'abondance de ses grâces. On sait assez que rien ne nous est pénible en cet état, et que nous disons avec la même confiance que David : *Ego dixi in abundantiâ meâ : Non movebor in æternum* [1]. Combien de fois dans une communion où Dieu se faisoit sentir à moi, dans les saintes ardeurs d'une prière où je m'entretenois avec Dieu, dans un ravissement de mon cœur que Dieu touchoit, que Dieu embrasoit, que Dieu transportoit, lui ai-je protesté que je n'aurois éternellement d'autre volonté que la sienne? et falloit-il beaucoup prendre sur moi pour lui parler de la sorte? que dis-je! et étoit-ce moi qui parlois alors, ou n'étoit-ce pas l'esprit de Dieu qui parloit en moi et pour moi? En quoi donc je puis bien marquer ma soumission, mais une soumission ferme et constante, mais une soumission solide et de quelque valeur dans l'estime de Dieu, c'est lorsque toutes les lumières qui m'éclairoient viennent à s'éteindre; c'est lorsque toute la ferveur qui m'excitoit et qui m'emportoit, vient à se re-

[1] Ps. 29.

froidir; c'est lorsque toutes ces larmes qu'une certaine tendresse de cœur et de dévotion me faisoit répandre, sont venues à sécher, et que toutes ces douceurs secrètes qui m'attachoient, se sont tournées en aridités et en dégoûts. Car voilà l'écueil où les ames qui paroissent le mieux affermies, ne sont que trop sujettes à échouer : c'est là qu'elles commencent à se démentir : *Avertisti faciem tuam, et factus sum conturbatus*[1]. Mais c'est en ce temps d'épreuve que je dois m'armer de toute la force chrétienne, et faire à Dieu une sainte violence pour m'approcher de lui, malgré ses rebuts apparents : *Verumtamen, non sicut ego volo, sed sicut tu.* Vous me délaissez, mon Dieu, mais je ne vous délaisserai point. Vous me délaissez en me privant de cette présence sensible dont vous favorisez vos élus; mais je ne vous délaisserai point en perdant cette union inviolable et essentielle que vos élus ont avec vous et qu'ils doivent toujours conserver. Au contraire, plus je me verrai abandonné de vous, ou plus je croirai l'être, plus je m'abandonnerai à vous; et avec les simples vues de la foi qui me restent, je vous dirai tout ce que je vous disois en ces jours de bénédiction et de paix, où vous daigniez vous communiquer à moi et me gra-

[1] Ps. 29.

tifier de vos plus doux entretiens et de vos plus consolantes visites : *Verumtamen, non sicut ego volo, sed sicut tu.*

De là, sans chercher les vaines consolations du monde, et sans avoir recours à des parents, à des amis qui pourroient la dissiper, et en quelque manière la dédommager de ce qu'elle ne trouve point auprès de Dieu, une ame soumise ne veut que Dieu; et de quelques épines que la voie où elle marche soit semée, il lui suffit de savoir que c'est la voie de Dieu, et qu'elle y est par la volonté de Dieu. Cette seule pensée lui inspire un courage qui la dispose à tout, et qui lui fait accepter tout. Je dis, tout sans restriction et sans choix. Car à quoi je ne puis trop prendre garde, c'est que ce ne seroit point encore assez, et même que ce ne seroit rien pour moi de me soumettre, si ma soumission n'étoit universelle, et si je prétendois me résigner à une chose et non à l'autre. Dès que l'une et l'autre se trouvent également marquées du sceau de la volonté de Dieu, l'une et l'autre, sous cet aspect, me doivent être également sacrées, puisse que la volonté de Dieu est dans l'une comme dans l'autre, également respectable et adorable. Quel calice le Fils de Dieu consent-il à boire ? Celui que son Père lui présente, celui que son Père lui a choisi, celui

que son Père lui envoie par le ministère de l'ange, et non pas celui qu'il s'est préparé, ni qu'il a choisi lui-même : *Calicem quem dedit mihi Pater*[1]. Si j'avois moi-même à me prescrire mes peines, mes disgrâces, mes mortifications, mes humiliations ; si je pouvois, à mon gré et selon mon goût, prendre l'une et laisser l'autre, autant qu'il y auroit de mon goût et de mon gré, autant y auroit-il de ma volonté, j'entends de ma propre volonté. Or, ce qui s'appelle ma propre volonté ne peut compatir avec la volonté de Dieu, ou plutôt avec une sincère et véritable soumission à la volonté de Dieu : pourquoi ? parce que l'essence de cette soumission est, que toute propre volonté soit anéantie dans moi, et comme absordée dans la volonté de Dieu.

Ainsi je dois reconnoître l'illusion de ce langage si commun dans le christianisme, et que tiennent tant d'ames pieuses du reste, et régulières dans leur conduite. On dit : Je veux bien souffrir, puisque Dieu l'ordonne ; mais je voudrois que ce ne fût point ceci ou cela. On dit : Que Dieu m'afflige d'une infirmité, d'une maladie, je la porterai sans me plaindre : mais je ne puis vivre dans l'abaissement où je suis, ni digérer les outrages que je reçois et les traite-

[1] Joan. 18.

ments indignes qu'on me fait. On dit : Que Dieu me frappe dans mes biens; je les lui offre tous, et il est le maître ; mais que ma réputation soit attaquée, mais que cet homme l'emporte sur moi, et que mes droits soient si injustement blessés; mais que le repos de ma vie soit sans cesse troublé par les chagrins, par les humeurs, par les contradictions perpétuelles de cet esprit bisarre et inquiet, c'est ce qui ne me paroît pas soutenable. Voilà comment on s'explique et le sentiment où l'on s'entretient : mais c'est en cela même qu'on s'égare et qu'on perd toute soumission, parce qu'on n'en a qu'une imparfaite et bornée. Car ce calice qu'on rejette, c'est justement celui que Dieu nous a destiné par sa Providence, et par conséquent celui qui nous doit sanctifier, celui qui doit être la matière de notre obéissance et qui en doit faire le mérite : *Calicem quem dedit mihi Pater*. Tout autre nous seroit inutile, parce qu'il ne nous viendroit pas de la main de Dieu, et que ce n'est point par celui-là qu'il lui a plu d'éprouver notre soumission, ni à celui-là qu'il a voulu attacher notre salut et notre perfection. D'où il s'ensuit que, si je veux être soumis à Dieu, je ne dois rien excepter : rien, dis-je, non seulement par rapport aux choses, mais même par rapport aux moindres circon-

stances des choses. Et en effet, remarque saint Thomas, ce que Dieu veut, hors des conjonctures où il le veut, et sans les circonstances avec lesquelles il le veut, n'est plus, à le bien prendre, ce qu'il veut. Dire donc : De la part d'un autre, je supporterois cette parole, ce mépris, ce refus ; mais de la part de telle personne, c'est ce que je ne saurois dissimuler ni tolérer : dire : En d'autres rencontres et dans un autre temps, je me tairois ; mais maintenant il faut que je me contente et que j'éclate : penser de la sorte, et être ainsi disposé, n'est-ce pas vouloir faire la loi à Dieu ? Cette circonstance du lieu, du temps, de l'occasion, de la personne, est-elle moins dépendante de lui et de sa suprême volonté que tout le reste ?

Ah ! Seigneur, que la nature est ingénieuse pour défendre ses intérêts ! et que le cœur de l'homme, jaloux de sa liberté et impatient sous le joug, devient adroit à s'autoriser contre vous et à justifier ses révoltes ! Trop longtemps, mon Dieu, et trop souvent j'ai moi-même écouté les faux prétextes d'un esprit aigri, d'un esprit animé, d'un esprit rebelle, et j'en ai suivi les mouvements : mais il faut enfin qu'il plie ; et après un exemple comme le vôtre, il ne lui est plus permis d'avoir d'autre sentiment que celui d'une humble et d'une aveugle

soumission. Soumission dans les plus affreux revers et dans les plus tristes accidents; soumission dans les calamités, dans les besoins, dans les traverses, dans toutes les misères de la vie; soumission malgré les répugnances, malgré les soulèvements de cœur, malgré tout le bruit et tous les retours des passions les plus vives et les plus ardentes; soumission au milieu des plus profondes ténèbres, au milieu des découragements, des désolations, sans nulle goutte de cette rosée céleste que vous faites couler, Seigneur, à certains moments et sur certaines ames; soumission toute pure et toute surnaturelle, où ne se mêle rien d'humain, rien de tout ce que le monde me peut offrir pour me soulager ou pour me distraire; soumission générale et complète qui embrasse tous les événements, quels qu'ils soient ou qu'ils puissent être, et dans chaque événement jusques aux plus légères particularités. Car telle est, mon Dieu, la soumission que je vous dois, et dont je ne puis me départir sans oublier ce que vous êtes et ce que je suis. Elle a pour moi bien des difficultés, et j'y trouve dans moi bien des obstacles ! Tout ce qu'il y a de charnel dans mon cœur y forme de continuelles oppositions, et cette guerre intestine m'expose à de rudes assauts. Mais avec votre grâce, Seigneur, la

raison et la religion réprimeront la chair; ou si elles ne peuvent lui imposer silence, au milieu de ses cris, et sans prêter l'oreille à ses murmures, je ne cesserai point de répéter cette parole que je vous ai déjà bien des fois adressée, et dont je comprends aujourd'hui le sens mieux que jamais : *Verumtamen, non sicut ego volo, sed sicut tu.* Quand je ne chercherois que le repos de mon ame, c'est dans cette disposition que je le trouverai; et sans cette disposition, je ne puis l'avoir : car vous êtes, Seigneur, le centre de mon repos; et par conséquent, il n'y a de repos à espérer pour moi, qu'autant que je serai uni à vous. Le supplice des damnés dans l'enfer, est d'avoir une volonté contraire à la vôtre, et, par là même, de vouloir éternellement ce qui jamais ne sera, et de ne vouloir jamais ce qui sera pendant toute l'éternité. Le bonheur des prédestinés dans le Ciel, est de n'avoir qu'une même volonté avec vous. Ils vous voient, ils vous aiment, ils vous possèdent; mais cette vision, cet amour, cette possession ne les rendent bienheureux que parce que ce sont les principes de cette admirable et ineffable conformité qu'ils ont avec vous. De sorte que si quelqu'un de ces bienheureux n'étoit pas content de l'état où vous l'avez mis, et qu'il désirât un autre degré de gloire que

celui qu'il a reçu, il ne seroit plus bienheureux. Or, il ne tient qu'à moi d'entrer dès à présent, par une soumission chrétienne, en participation de ce bonheur, et d'acquérir par choix et par mérite cet avantage dont les bienheureux jouissent par récompense et par nécessité. Soumission dans le sentiment, pour vouloir tout ce que Dieu veut, et soumission encore dans l'action, pour faire tout ce que Dieu veut : c'est ce que j'ai maintenant à vous expliquer.

DEUXIÈME PARTIE.

Il y a, disent les théologiens, deux sortes de vertus : les unes, selon le langage de l'école, vertus affectives; et les autres, vertus effectives : c'est-à-dire qu'il y a des vertus qui sont toutes renfermées dans le cœur, et qui ne consistent qu'en de simples complaisances, dans le désir, l'affection, le sentiment; et qu'il y a des vertus qui se produisent au-dehors par des effets, et dont le mérite est d'exécuter, d'accomplir, de pratiquer. La conformité chrétienne et la soumission aux volontés de Dieu, comprend l'une et l'autre espèce : non seulement elle nous fait aimer et accepter ce que Dieu veut; mais, dans la pratique, elle nous

fait agir conséquemment à ce que Dieu veut, et selon qu'il le veut. Voyons-le dans la conduite de notre divin Maître, et tirons de son exemple cette nouvelle instruction.

Il étoit marqué dans les décrets de la sagesse divine, que cet Homme-Dieu seroit livré à la mort. L'ange venoit encore de lui annoncer là-dessus l'ordre du Ciel : c'étoit un commandement exprès, et par l'effort le plus généreux il s'y étoit résigné, il y avoit consenti. Mais dans l'extrême défaillance où il se trouvoit, épuisé de forces, et ayant presque déjà perdu tout son sang, étoit-il en état de se présenter si tôt à cette cruelle Passion dont il avoit ressenti si vivement les approches ? La seule idée qu'il en avoit conçue l'avoit consterné, l'avoit accablé, l'avoit jeté dans un trouble et réduit dans une foiblesse où il se connoissoit à peine lui-même. Il avoit été plus d'une fois obligé d'avoir recours à ses apôtres pour le soutenir; il les avoit avertis de veiller, de se tenir prêts et sur leurs gardes, de ne le point abandonner : *Sustinete hîc, et vigilate mecum*[1]; comme s'il se fût défié de sa résolution, dit saint Chrysostôme, et qu'il eût cru avoir besoin de leur présence. Y avoit-il donc lieu d'attendre qu'il osât entrer dans un combat où il sembloit si

[1] Matth. 26.

mal disposé; qu'il osât se mettre lui-même entre les mains de ses ennemis; que, bien loin de prendre la fuite au bruit des soldats qui le cherchoient, il allât le premier à eux, et qu'il les prévînt, tout cela, par un saint empressement de satisfaire à ce que son Père demandoit de lui, et de se conformer à ses desseins sur lui? Non, chrétiens, à en juger selon les vues humaines, on ne pouvoit guère l'espérer; mais c'est là même aussi que nous devons reconnoître et que nous ne pouvons assez admirer l'efficace toute-puissante d'une résignation parfaite, et secondée de la grâce. Il n'y a rien à quoi elle ne nous porte; rien, dis-je, de si pénible qu'elle ne nous fasse entreprendre; rien de si rebutant qu'elle ne nous fasse embrasser; rien de si ennuyeux et de si fatigant où elle ne nous fasse persévérer, jusqu'à ce que l'ordre de Dieu, que sa volonté ait tout l'accomplissement qui dépend de nous, et que nous lui pouvons donner. En voici la preuve, et pour nous en convaincre, ayons toujours les yeux attachés sur Jésus-Christ, notre exemplaire et notre guide.

Quel prodige, en effet, et quel changement merveilleux! quel intrépidité dans cet homme auparavant si timide, à ce qu'il paroissoit, et saisi de si mortelles alarmes! quelle constance et quelle fermeté dans cet homme auparavant

tout abattu, tout interdit, et prêt à succomber sous le poids de sa douleur! quelle promptitude et quelle activité dans cet homme auparavant tout appesanti selon les sens, tout atténüé, étendu par terre et sur le point de rendre l'ame! Qu'est-il arrivé, et qui en a pu faire de la sorte comme un autre homme? Voici le mystère, chrétiens auditeurs, et l'une des plus salutaires instructions pour nous. C'est toujours le même Homme-Dieu, et ce l'a toujours été; toujours pénétré des mêmes sentiments de soumission à la volonté de Dieu; mais cette soumission demeuroit renfermée dans le cœur, parce que ce n'étoit pas encore le temps de la prouver par les œuvres, et d'agir. Elle a été rudement attaquée, fortement combattue, violemment agitée, et presque déconcertée; mais dans le fond elle ne fut jamais altérée, ni jamais elle ne s'est démentie. De là l'heure est-elle venue où il faut enfin accomplir le commandement de Dieu, c'est alors que cette soumission se montre dans tout son éclat, et qu'elle déploie toute sa vertu. A ce moment toutes les frayeurs de Jésus-Christ se dissipent, toutes ses inquiétudes se calment, toutes ses répugnances s'évanouissent; rien ne l'étonne, rien ne l'arrête. A ce moment toutes les puissances de son ame se réveillent et se

fortifient. Suivons-le, voyons-le marcher vers ses apôtres, écoutons-le parler. Il ne leur dit plus : Ne vous endormez pas, observez exactement toutes choses, et ne me quittez point, comme s'il eût voulu qu'ils fussent toujours attentifs à sa défense; mais, Dormez maintenant, leur dit-il, et reposez : *Dormite jàm et requiescite*[1]; voulant ainsi, selon la pensée de saint Chrysostôme, leur donner à connoître qu'il ne comptoit point sur eux, qu'il n'y avoit point pour lui à reculer, que son parti étoit pris, que son jour étoit marqué, que c'étoit celui-là, et qu'il ne cherchoit point à l'éviter : *Ecce appropinquavit hora*[2]. Il ne leur témoigne plus ni tristesse, ni crainte, ni irrésolution; mais dans l'ardeur qui le transporte, il hausse la voix, il les presse, il les excite. Allons, reprend-il d'un ton vif et assuré, levez-vous, et avançons : *Surgite, eamus*[3] : pourquoi? c'est que le perfide qui doit me trahir n'est pas loin, et que je ne veux pas qu'il ait l'avantage d'avoir été plus prompt à me trouver, que je ne l'aurois été a m'offrir moi-même. C'est que la troupe qu'il conduit va bientôt paroître, et qu'il ne convient pas qu'ils fussent plus déterminés à se saisir de ma personne, que je ne l'aurois été moi-même à la leur abandonner : *Surgite, ea-*

[1] Matth. 26. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*

mus : ecce appropinquavit qui me tradet[1]. Il ne se retire plus à l'écart, ni dans le lieu du jardin le plus solitaire, comme s'il eût eu peur d'être découvert et aperçu de ses ennemis ; mais il va au-devant d'eux, mais il les aborde, il les interroge, il leur demande quel dessein les amène, et contre qui ils sont envoyés : *quem quæritis ?*[2] S'ils lui répondent que leur commission regarde Jésus de Nazareth, et qu'ils viennent à lui, il ne dissimule point, il ne déguise point : C'est moi ; me voilà : *Ego sum*[3]. Si la majesté de son visage, si sa parole toute divine leur imprime d'abord du respect, et leur donne même une telle épouvante qu'ils en sont tous renversés, il leur permet de se relever, il leur parle une seconde fois : De quoi s'agit-il ? Je vous ai dit que je suis ce Jésus que vous cherchez ; faites tout ce qui vous est ordonné : *Dixi vobis, quia ego sum*[4]. S'il se met de la sorte en leur pouvoir, il leur défend de rien entreprendre contre ses apôtres, et de les arrêter avec lui, parce qu'ils ne lui sont point nécessaires, et qu'il ne les considère point comme des appuis. Pour moi, vous me traiterez de la manière qu'il vous plaira, puisque c'est à moi que vous en voulez ; mais pour ces disciples, laissez-les aller : *Si ergò me*

[1] Math. 26. — [2] Joan. 18. — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.*

quæritis, sinite hos abire [1]. Enfin, quand, par un excès de zèle pour son maître, Pierre tire l'épée et frappe un des gens du pontife, on diroit, selon la belle expression de Tertullien, que du même coup la soumission de Jésus-Christ et sa patience est blessée : *Patientia Domini in Malcho vulnerata est.* Il condamne l'impétuosité de cet apôtre trop ardent, il lui retient le bras, et dans le moment même il fait un miracle pour guérir la blessure que Malchus avoit reçue. Car il ne peut souffrir qu'on forme le moindre empêchement à ce que son Père désire de lui, et à l'ouvrage dont il est chargé. Il ne pense plus qu'à cela, il ne soupire plus qu'après cela, il ne s'occupe plus que de cela. Dès qu'il y envisage la volonté de son Père, il ne lui faut point d'autre motif, d'autre intérêt, d'autre soutien; et c'est lui-même qui s'en déclare le plus hautement et le plus expressément dans cet admirable passage de l'Évangile de saint Jean : *Ut cognoscat mundus quia diligo Patrem, et sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio : surgite, eamus* [2]. Ne balançons point, et ne différons point. Je sais ce qui m'est réservé et à quoi je suis appelé; mais il n'y a rien de si rigoureux que je ne veuille subir, point de supplice si cruel que je ne sois

[1] Joan. 18. — [2] Joan. 14.

résolu d'endurer, afin que le monde sache que j'aime mon Père, afin de faire voir au monde combien les ordres de mon Père me sont vénérables et me sont chers, afin d'instruire le monde, et de lui apprendre comment il doit respecter les volontés de mon Père, et s'y conformer dans toutes ses démarches : *Ut cognoscat mundus quia diligo Patrem, et sicut mandatum dedit Pater, sic facio.*

Or, mes frères, ce monde, que le Fils de Dieu a voulu instruire aux dépens de sa propre vie, c'est nous-mêmes. Il y a, comme vous l'avez pu déjà comprendre, il y a des volontés de Dieu qui n'exigent de nous autre chose que le gré du cœur, qu'une acceptation volontaire et libre, que la patience à recevoir et à supporter. Mais il y en a qui tendent à l'action, qui nous imposent certains exercices, certains devoirs, et qui nous obligent à les remplir : volontés de pratique, volontés dont il est présentement question, et là-dessus voici ce que nous enseigne l'excellent modèle que je viens de vous proposer ; car dès qu'une fois elles nous sont connues, ces divines volontés, et que nous sentons le mouvement de la grâce qui nous presse de les exécuter et de les suivre, malheur à quiconque délibère et demeure dans une oisiveté lente et paresseuse ! En vain

d'ailleurs nous flattons-nous d'une prétendue résolntion d'être fidèles à Dieu; du moment que cette résolution est sans effet, c'est une résolution chimérique, et une erreur qui nous trompe. Dans l'ordre de la grâce, vouloir et faire n'est qu'une même chose, puisque si la grâce, dit saint Augustin, n'est donnée de Dieu que pour vouloir, le vouloir n'est donné par la grâce que pour faire. Si donc ce vouloir dont nous nous prévalons n'opère rien, ce n'est plus qu'un vouloir imaginaire; et l'on ne peut mieux nous comparer qu'à ces idoles dont parle Moïse, qui ont des bras, mais qui n'agissent jamais, qui ont des pieds, mais qui ne marchent jamais, qui ont une bouche, et qui jamais ne prononcent une parole.

Tel est néanmoins, mes chers auditeurs, le pitoyable aveuglement où tombent une infinité de chrétiens. Ils disent cent fois le jour à Dieu : *Fiat voluntas tua*; Seigneur, que votre volonté soit faite : ils le disent, et se font un mérite de l'avoir dit; tellement que, à les en croire, ce sont autant d'actes de soumission et de résignation. Cependant que font-ils de tout ce que Dieu veut, et de tout ce qu'il leur a prescrit dans leur état? à quoi se montrent-ils assidus et réguliers ? combien d'obligations indispensables négligent-ils? et de celles même

qu'ils accomplissent peut-être en partie, que ne retranchent-ils point, que n'oublient-ils point? Or, se dire soumis à Dieu, et toutefois ne se conduire presque en rien selon les vues de Dieu; témoigner à Dieu qu'on est résigné à tout ce qui lui plait, et ne pratiquer presque rien de ce qui lui plaît, et que nous savons lui devoir plaire; demander chaque jour à Dieu que tout se fasse dans le ciel et sur la terre, dans nous et hors de nous, conformément à sa volonté, et s'écarter sans cesse de cette volonté divine, et ne garder presque rien des règles que nous a tracées cette volonté divine, et vivre dans une omission fréquente, ordinaire, presque universelle de ce que nous inspire cette volonté divine, n'est-ce pas se jouer de Dieu même, et vouloir faire un fantôme d'une des plus solides et des plus saintes vertus du christianisme?

Rendons-nous justice, chrétiens auditeurs, et jugeons-nous de bonne foi nous-mêmes. Nous professons une religion dont les maximes, les conseils, les préceptes, toutes les observances sont à notre égard des déclarations formelles et précises de la volonté de Dieu. Nous sommes dans des conditions, dans des ordres, dans des sociétés où Dieu nous a appelés, où Dieu nous a marqué nos voies, où

Dieu nous a distribué nos fonctions et nos emplois. En mille occasions particulières et en mille conjonctures, nous nous sentons intérieurement touchés, sollicités, pressés de Dieu, qui nous fait connoître ce qui lui agréeroit, ce qui l'honoreroit, ce qui nous sanctifieroit, ce qui coopéreroit aux vues de miséricorde et de salut qu'il a conçues en notre faveur. Si nous l'écoutons, si nous entrons dans la route qu'il nous ouvre, et où il nous attire par sa grâce; si nous nous acquittons chrétiennement et constamment du ministère dont il nous a chargés, et que nous nous adonnions sans relâche à tout ce qui est de notre profession; si nous accordons nos mœurs et tout le plan de notre vie avec son Évangile, avec notre foi, avec le culte qui lui est dû, et que, jusqu'au dernier soupir, nous nous attachions à le servir comme il mérite de l'être, et comme il veut l'être : alors prenons confiance; nous pouvons avec quelque certitude nous répondre que nous lui sommes unis d'esprit et de volonté. Sans cela, nous avons beau nous humilier devant ses autels, nous avons beau le reconnoître pour le souverain arbitre et le maître de toutes choses, nous avons beau là-dessus, à certains moments, nous épancher dans les protestations les plus animées et les

plus spécieuses : ce n'est qu'un pur langage, ce ne sont que de simples complaisances, qui, séparées des œuvres qu'elles devroient produire, ne peuvent être réputées devant Dieu ni comptées pour une véritable soumission.

Vous me direz que cette soumission en pratique et en œuvres, demande bien de la contrainte et de la gêne; qu'il y a des exercices très laborieux et très fatigants; qu'il y a des temps où ils sont supportables, et qu'il y en a d'autres où ils ne le sont plus; qu'on n'est pas toujours en disposition de se faire violence, et d'agir de la même manière, avec la même promptitude et le même zèle, dans la même étendue et la même exactitude. Ah! chrétiens, en parlant de la sorte et voulant vous prévaloir de telles excuses, pensez-vous au Maître à qui vous appartenez comme ses créatures, et dont vous relevez nécessairement et essentiellement? comprenez-vous sa grandeur et ses droits? n'est-il pas toujours votre Dieu? ne l'est-il pas partout et dans tous les lieux? ne l'est-il pas en toutes rencontres, et en quelque situation, ou intérieure ou extérieure, que vous puissiez vous trouver? La volonté de ce premier Être n'est-elle pas une volonté supérieure? et par quel renversement faudra-t-il que cette volonté suprême, cette première vo-

lonté, dépende de nos foiblesses et de nos lâchetés, dépende de nos humeurs et de nos caprices, dépende de nos légèretés et de nos inconstances? Quoi donc! ce Dieu si puissant et si digne d'être servi et obéi, ne verra ses ordres suivis que lorsqu'ils nous plairont, que lorsqu'ils nous seront aisés et faciles, que lorsqu'ils ne nous exerceront point, qu'ils ne nous captiveront point, qu'ils ne nous mortifieront point? il se conformera à nos changements et à nos variations? il attendra le temps favorable où notre ferveur se rallumera, et où nous serons touchés d'un attrait tout nouveau, comme si c'étoit à lui de s'accommoder à nous, et non pas à nous de nous accommoder à lui et à toutes ses ordonnances? Non, Seigneur, il n'en doit pas être ainsi, et ce seroit non seulement un désordre, mais une indignité. Car pourquoi vous serois-je soumis plutôt aujourd'hui que demain, plutôt dans une occasion que dans une autre, plutôt sur tel sujet que sur tel autre? N'êtes-vous pas toujours pour moi le même Dieu, et ne suis-je pas toujours à votre égard dans la même dépendance? Votre volonté est une volonté éternelle, et je suis l'instabilité même : mais il faut que mon instabilité soit fixée par votre éternité, et qu'en tout ce qui sera de votre bon plaisir, ma vo-

lonté soit immuable par vertu, comme la vôtre est immuable par nature. Le même empire impose toujours la même obligation, et le même maître m'engage toujours à la même obéissance.

Sur cela, chrétiens, qu'avons-nous à faire? C'est de rentrer en nous-mêmes et de nous examiner sérieusement nous-mêmes; c'est de voir en quoi particulièrement nous sommes plus lâches à pratiquer la volonté de Dieu, et plus libres à nous affranchir des règles et des devoirs qu'il nous a prescrits. Est-ce dans les exercices de piété, dans la prière, dans la pénitence, dans l'usage des sacrements et dans les divins mystères? est-ce dans les soins temporels, dans les fonctions d'une charge, dans l'administration d'un bien, dans la conduite d'un ménage, dans l'éducation des enfants? De même, quels sont les accidents de la vie, les évènements, les disgrâces, où nous sommes plus sujets à nous troubler et à murmurer? Sont-ce les maladies dont Dieu nous afflige? sont-ce les injustices que nous font les hommes, et les persécutions qu'ils nous suscitent? sont-ce les pertes qui nous arrivent dans un commerce et dans les affaires que nous entreprenons? sont-ce les mépris qu'on nous témoigne, et les humiliations où nous sommes exposés? sont-ce les travaux dont on nous charge, et

les fatigues dont on nous accable, ou dont nous nous croyons accablés? Reconnoissons-le en la présence de Dieu; car il ne tient qu'à nous de le découvrir, et nous savons assez ce qui altère plus communément notre cœur, et ce qui nous fait plus de peine. Ne nous contentons pas de le savoir, mais prémunissons-nous contre cela même; et toutes les fois que la chose en effet se présente, et qu'il faut mettre la main à l'œuvre, qu'il faut baisser la tête, et porter le fardeau, qu'il faut se renoncer soi-même et s'assujettir, qu'il faut se réprimer, ou faire effort, imaginons-nous que nous nous trouvons à la place des trois disciples, et que Jésus-Christ, marchant devant nous comme notre conducteur, nous dit : *Surgite, eamus : ecce appropinquavit hora*; Hâtez-vous, ames chrétiennes, et ne tardez pas un moment. Voilà l'heure où votre Dieu vous appelle, et où vous devez me suivre. C'est dans cette occasion, dans cette action, que vous avez à montrer votre amour, votre attachement, votre obéissance, et à en donner un témoignage certain. Gardez-vous de vous comporter ici avec négligence, et avec un esprit chagrin et chancelant. Gardez-vous de faire un pas en arrière, ou de vous tenir dans un lâche assoupissement et dans un repos oisif : *Surgite*,

eamus. Souvenez-vous de la grandeur du Maître qui veut cela de vous, et qui vous l'enjoint. Souvenez-vous de la gloire qu'il en attend, et de la récompense que vous en recevrez. Souvenez-vous que vous l'aurez pour témoin, pour spectateur, pour juge. Souvenez-vous que c'est de là peut-être qu'il a fait dépendre votre sanctification, votre salut, votre prédestination éternelle. Souvenez-vous qu'il y a peut-être attaché les dons les plus précieux de sa grâce, et que peut-être, manquant là-dessus de soumission, vous vous priverez de ses plus insignes faveurs et de ses plus abondantes bénédictions : *Surgite, eamus*. Figurons-nous, dis-je, mes frères, que c'est le Sauveur même qui nous presse de la sorte, et qui nous sollicite. S'il nous reste un degré de foi, y a-t-il rien à quoi ces motifs ne soient capables de nous déterminer ? Plus résolus alors que jamais, et plus résignés à toutes les volontés de notre Dieu, nous nous écrierons comme saint Paul : *Domine, quid me vis facere*[1]? Expliquez-vous, Seigneur, et me déclarez, ou me faites annoncer de votre part ce que vous désirez de moi : quoi que ce soit, j'y consens; je vous tends les bras, et mon cœur est prêt. Pour nous confirmer dans cette dis-

[1] Act. 9.

position, nous en reviendrons au sentiment du Fils de Dieu; et quelque victoire qu'il y ait à remporter, ou sur nous-mêmes, ou sur le monde, nous dirons: *Ut cognoscat mundus quia diligo Patrem; et sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio.* Ah! Seigneur, le monde n'a guère connu jusqu'à présent si je vous aimois, et je ne l'ai guère connu moi-même: mais il est temps enfin de l'en convaincre pour son édification, et de m'en convaincre moi-même pour ma consolation. Car jamais je ne donnerai au monde, ni moi-même je n'aurai jamais de preuve plus convaincante que je vous aime sincèrement, efficacement, pleinement, que lorsque je me trouverai, et dans le sentiment et dans la pratique, comme transformé en vous par une inviolable et entière conformité de volonté. Ce ne sera pas en vain; et jamais aussi n'aurai-je de meilleur titre pour aspirer à votre gloire, et pour être reçu dans votre royaume, où nous conduise, etc.

EXHORTATION

SUR

LA TRAHISON DE JUDAS.

Adhuc eo loquente, ecce Judas unus de duodecim venit, et cum eo turba multa, missi à principibus sacerdotum. Qui autem tradiderat eum, dedit illis signum, dicens : Quemcumque osculatus fuero, ipse est, tenete eum.— *Le Sauveur du monde n'avoit pas encore achevé de parler, que Judas, l'un des douze apôtres, arriva, et avec lui une troupe d'hommes armés, qui étoient envoyés par les princes des prêtres. Or, le disciple qui le trahissoit leur avoit donné ce signal, et leur avoit dit : Celui que je baiserai, est celui que vous cherchez ; saisissez-le.* Saint Matthieu, chap. 26.

Que puis-je, chrétiens, ajouter à ces paroles? et pour vous faire concevoir une juste horreur de la trahison de Judas, quelle autre image vous en tracerois-je, et en quels caractères plus marqués pourrois-je vous la repré-

senter? C'est un disciple de Jésus-Christ, et c'est même un des disciples favoris, puisque c'est un des douze apôtres : *Unus de duodecim.* Il paroît à la tête d'une troupe armée ; contre qui? contre son Maître ; et envoyé par qui? par les ennemis de son Maître ; *Et cum eo turba multa, missi à principibus sacerdotum.* C'est lui-même qui le trahit, cet adorable Maître, et lui-même qui l'a vendu aux Juifs : *Qui autem tradiderat eum.* Enfin le signal qu'il leur donne pour le connoître et pour le prendre, c'est un baiser : *Quemcumque osculatus fuero, ipse est, tenete eum.* Voilà sans doute, entre les souffrances de Jésus-Christ dans sa Passion, ce qui lui dut être plus sensible ; et c'est de quoi je viens aujourd'hui vous entretenir. Je ne prétends point m'arrêter à une longue et inutile déclamation contre l'attentat de cette ame lâche et sans foi. Une simple vue en découvre d'abord toute l'énormité. Mais, afin d'en tirer des leçons qui nous soient profitables, nous devons considérer dans le crime de Judas surtout deux choses ; savoir, ce qui en a été le principe, et ce qui en a été le comble. Or le principe de son crime, ce fut une passion mal réglée, vous le verrez dans la première partie ; et le comble de son crime, ce fut un aveugle désespoir, je vous le

montrerai dans la seconde partie. De là nous apprendrons en premier lieu de quelle conséquence il est de ne souffrir dans notre cœur nulle passion qui le puisse corrompre; et en second lieu, qu'à quelques excès néanmoins que la passion nous ait conduits, il n'y a jamais sujet de perdre espérance, et de se croire absolument abandonné de Dieu. Deux points que je vous prie de bien remarquer, et qui vont partager cet entretien.

PREMIÈRE PARTIE.

Rien de plus dangereux, chrétiens, ni rien qui traîne après soi de plus funestes conséquences qu'une passion mal gouvernée, et à qui peu à peu nous laissons prendre l'ascendant sur nous. C'est un serpent qui se nourrit dans notre sein, mais qui n'en sort ensuite qu'en le déchirant. C'est une étincelle de feu qui s'entretient sous la cendre, mais qui peut causer un incendie général. C'est ce lion domestique et familier dont parle l'Écriture, qui, venant à croître, porte la désolation partout, et dévore tout ce qu'il rencontre. Vérité dont le perfide Judas sera dans tous les âges un exemple mémorable. Il a trahi le Sauveur du monde, en le livrant à ses ennemis : voilà

de tous les crimes le plus abominable. Mais quel en a été le principe? Si l'évangéliste ne nous l'avoit marqué en termes exprès, nous ne pourrions nous le persuader, et nous aurions formé sur cela mille conjectures, sans jamais découvrir la cause d'une si détestable entreprise. Car voyant un disciple se tourner contre son maître, et travailler à le perdre, nous aurions cru qu'il s'étoit déterminé à cet attentat par quelqu'un de ces violents transports qui aveuglent l'esprit et troublent les sens; par un emportement de colère, par une ardeur de vengeance, dans le ressentiment vif et tout récent d'une offense reçue. Supposé même toute l'énormité du fait, du moins aurions-nous jugé qu'il y eût quelque chose en cela de plus qu'humain, et que Judas, en s'abandonnant à cette perfidie, étoit possédé du démon qui agissoit en lui, et dont il n'étoit que l'instrument et le ministre. Mais non, chrétiens, ce n'a rien été de tout cela. Judas a trahi le Fils de Dieu sans emportement, sans ressentiment, sans vengeance, sans haine et sans aversion de sa personne. Car quel sujet en eût-il pu avoir? Pendant les trois années de son apostolat, de quelles grâces ne l'avoit pas comblé ce Dieu Sauveur, et qu'étoit-il arrivé qui dût l'aigrir contre lui et l'engager à une si noire trahison?

Comment donc oublia-t-il tant de bienfaits, et sacrifia-t-il si indignement son bienfaiteur? Encore une fois, mes frères, l'eussiez-vous jamais pensé, si le Saint-Esprit ne vous l'avoit pas fait entendre? Une avare convoitise, l'esprit d'intérêt, la passion d'avoir, voilà ce qui corrompit le cœur de ce traître, et ce qui le précipita dans le plus profond abîme de l'iniquité. Reprenons la chose d'un peu plus haut, et expliquons-nous.

Il avoit été présent lorsque Marie-Madeleine vint répandre sur les pieds de Jésus-Christ un parfum de très grand prix. Il en avoit conçu de la peine, et s'en étoit hautement déclaré. Son avarice lui avoit fait traiter de profusion, et condamner une action si sainte : *Ut quid perditio hæc*[1] ? Pour justifier son sentiment, il l'avoit coloré d'une apparence de piété et de charité : Hé quoi, ne pouvoit-on pas vendre cette liqueur ? on en eût retiré une somme considérable, et cette somme eût servi au soulagement des pauvres : *Potuit enim istud venundari multò, et dari pauperibus*[2]. Rien de plus spécieux que ce prétexte; mais ce n'étoit qu'un prétexte; et si vous voulez savoir la vraie raison qui le touchoit, le texte sacré va vous l'apprendre. Car, dit saint Jean, il n'avoit guère en

[1] Matth. 26. — [2] *Ibid.*

vue les misères des pauvres; et, en parlant d'eux, ce n'étoit pas pour eux qu'il parloit. Mais il amassoit et il thésaurisoit; mais ayant soin de recueillir les aumônes faites à Jésus-Christ, il les gardoit et se les approprioit : *Non quia de egenis pertinebat ad eum, sed quia fur erat et loculos habens*[1]. De là, que fait-il? et quelle résolution, et quelle affreuse extrémité! Judas se voit frustré de son espérance; ce gain qui lui fut revenu de ce baume précieux qu'avoit apporté Madeleine, ce gain sordide qu'il se proposoit, lui échappe des mains. Il veut s'en dédommager; et parce qu'il en trouve l'occasion prompte et commode, en vendant son Maître même, ce parricide ne l'étonne point. Il en a bientôt formé le dessein, il se met bientôt en état de l'exécuter : le voilà dans le conseil des princes des prêtres; du sacré collége des apôtres qu'il a quitté, le voilà dans la synagogue des Juifs avec qui il vient délibérer et négocier. Que me donnerez-vous? et je vous réponds de ce Jésus que vous cherchez : je vous l'amenerai; *Quid vultis mihi dare? et ego eum vobis tradam*[2]. Ah! disciple ingrat, que promettez-vous? que dites-vous? ou plutôt, mes chers auditeurs, que dis-je moi-même? et comment pourrois-je fléchir un

[1] Joan. 12. — [2] Matth. 26.

cœur que la cupidité domine? Cette ame intéressée n'écoute que ce qui peut la satisfaire. On convient de part et d'autre : trente deniers sont offerts, et sont acceptés : tout est conclu. Judas prend des mesures, il agit, il livre Jésus, et ne s'estime pas moins heureux de pouvoir, aux dépens de cet adorable Sauveur, contenter l'insatiable désir qui le dévore, que les Juifs de pouvoir, à si peu de frais, contenter leur animosité et leur envie.

Voilà, chrétiens, tout le fond de son crime, en voilà l'origine. C'a été un déicide, parce que c'étoit un voleur : *Fur erat*; et c'étoit un voleur, parce qu'il étoit avare. De son avarice sont venus tous ses larcins, et ses larcins ont enfin abouti jusqu'à mettre la vie et le sang d'un Dieu au prix des esclaves : car le prix des esclaves étoit de trente deniers. Faut-il s'étonner qu'étant avare, il soit devenu traître? Non certes, puisqu'il est comme essentiel à l'avare de n'avoir point de foi. Faut-il s'étonner qu'étant avare il ait violé lâchement tous les devoirs de la reconnoissance et de l'amitié? Il n'y a rien en cela que de très naturel, puisque l'amitié et l'avarice sont incompatibles : car le caractère de l'une est de se communiquer et de vouloir du bien à autrui, au lieu que le caractère de l'autre est de se renfermer toute dans elle-même, et de ne vouloir

que son propre bien. Faut-il s'étonner qu'étant avare, il ait renoncé son Maître? Je n'en suis point surpris, répond saint Chrysostôme, puisque, selon l'oracle de la vérité éternelle, on ne peut servir deux maîtres, et que tout avare est asservi à son avarice. Faut-il même s'étonner qu'étant avare, il ait vendu jusqu'à son Dieu? Je n'ai pas non plus de peine à le comprendre, poursuit saint Chrysostôme, puisque l'avare ne veut point d'autre dieu que son avarice, ou que son argent. Or, il n'est pas difficile de concevoir qu'on vende le Dieu véritable pour un dieu prétendu, quand ce dieu prétendu est le seul qu'on reconnoît, et à qui l'on est dévoué. Tout cela, chrétiens, ce sont des réflexions solides: mais sans nous arrêter à ce point particulier, ni davantage insister sur la passion de l'intérêt, concluons, de l'exemple de Judas, trois choses qui regardent toute passion en général, et apprenons, premièrement, combien il est pernicieux de fomenter une passion dans notre cœur, et de s'y assujettir; puisqu'elle peut nous conduire aux plus grands désordres; secondement, de quelle importance il est de l'attaquer de bonne heure, et de l'étouffer dès sa naissance, puisque lorsqu'elle s'est une fois établie et fortifiée, il faut une espèce de miracle pour la détruire et la

surmonter; en troisième lieu, combien il est nécessaire de n'en épargner aucune, quelle qu'elle soit, et de les réprimer toutes, puisqu'une seule suffit pour nous pervertir et pour nous perdre. Trois maximes d'une conséquence extrême dans le règlement de notre vie. Plaise au Ciel que je puisse bien les imprimer dans vos cœurs, et que vous sachiez dans la pratique en profiter!

Car j'en appelle d'abord à vous-même, mon cher auditeur, et je vous demande ce que peut la passion, ou pour mieux dire, ce qu'elle ne peut point, quand elle s'est emparée d'un cœur? Quelles entreprises, et quels desseins criminels ne lui inspire-t-elle pas? Elle a fait de Judas un apostat et un homicide: que ne fera-t-elle point de moi? Je n'ai qu'à rappeler ma conduite passée, et qu'à voir où m'a mené en mille rencontres une passion qui m'entraînoit. N'est-ce pas là le principe de tous les dérèglements de ma vie? Si j'avois été guéri de cette passion, je n'aurois pas fait cent démarches dont je n'ai que trop lieu maintenant de me repentir; je ne me serois jamais engagé en telles et telles habitudes; je ne serois jamais allé jusqu'à ces excès; ma raison s'y seroit opposée, ma volonté en eût eu horreur: mais la passion m'a tout persuadé, et m'a fait franchir

toutes les barrières qui pouvoient me retenir. Aussi quand Dieu a voulu punir les hommes sur la terre, et les plus grands hommes, il n'y a point employé de plus terrible châtiment que de les livrer à leurs passions : *Tradidit illos Deus in desideria cordis eorum*[1]. C'étoient des impies, dit saint Paul, parlant des philosophes païens : et c'est pour cela que Dieu les a abandonnés au gré de leurs desirs. Il ne les a pas livrés aux afflictions et aux adversités temporelles, au contraire, il les a comblés d'honneurs et de prospérités. Il ne les a pas livrés aux démons, ministres de sa justice, et les exécuteurs de ses vengeances : à qui donc? à eux-mêmes et à leurs passions déréglées : pourquoi? parce qu'une passion, répond saint Chrysostôme, est pire qu'un démon, et que Dieu se tient plus vengé par ce démon intérieur et naturel, que par tous les démons de l'enfer. Et en effet, poursuit l'Apôtre, de quelles passions ont-ils été esclaves? des plus brutales et des plus honteuses : *Tradidit illos in passiones ignominiæ*[2].

Or, ce que Dieu a fait au regard de ces infidèles par de si sales passions, il l'a fait au regard de Judas par la passion de l'intérêt, et c'est ce qu'il fait encore tous les jours à notre

[1] Rom. 1. — [2] *Ibid.*

égard par tant de passions différentes qui nous tyrannisent. Hé bien! dit Dieu dans l'ardeur de sa colère, vis donc, et agis comme tu le voudras; suis le torrent qui t'emporte, et lâche impunément la bride à tes appétits les plus injustes et les plus désordonnés. Je t'avois jusques à présent arrêté par la force de ma grâce : mais je te laisse désormais la carrière ouverte. Puisque tu veux être pécheur, sois-le tout-à-fait; et puisque tu veux obéir à ta passion, qu'elle te maîtrise, et qu'elle te plonge dans tout ce qu'elle a de plus vicieux et de plus odieux. Car voilà, chrétiens, le vrai sens de cette terrible parole du docteur des nations, *Tradidit illos in passiones;* et voilà ce que le Sauveur fit entendre à Judas, lorsque, après avoir tenté toutes les voies pour le ramener à son devoir, il lui permit enfin, ou sembla lui permettre d'exécuter son exécrable projet : *Quod facis, fac citiùs* [1]; Achève, perfide, achève ce que tu as médité et commencé. Depuis ce moment, ressentit-il la moindre peine au fond de son ame? hésita-t-il à se rendre auprès des pontifes conjurés contre le Fils de Dieu? disputa-t-il quelque temps sur la convention qu'ils firent avec lui, et vendit-il au moins chèrement la sacrée personne de Jésus-Christ? Montra-t-il quelque

[1] Jean. 13.

répugnance à conduire lui-même les soldats dans le jardin, et fut-il ému de la présence du Maître le plus aimable, de l'accueil qu'il en reçut, et de ce reproche si tendre : *Amice*[1]; Mon ami; *Juda, osculo Filium hominis tradis*[2]? quoi! Judas, vous me trahissez, et c'est par un baiser! Ah! la passion soutient tout cela, dévore tout cela, l'endurcit sur tout cela. Vous en êtes effrayés : mais, chrétiens, n'y a-t-il eu qu'un Judas où la passion ait produit de si damnables effets? et combien voyons-nous encore dans le christianisme d'hommes passionnés vendre Jésus-Christ, le trahir, le sacrifier à leurs aveugles convoitises? Supposez les crimes les plus énormes et les plus monstrueux attentats : l'homme en devient capable dès que la passion le gouverne. Supposez l'homme le plus vertueux et le plus attaché à ses devoirs : dès que la passion commencera à le solliciter, et qu'il lui prêtera l'oreille, il est en danger, et dans le danger prochain d'une ruine entière de sa conscience et de son ame. La raison en est que le caractère de la passion est de n'avoir point de bornes. Car les bornes que Dieu nous a prescrites, ne peuvent nous être appliquées que par deux règles, qui sont la raison et la foi. Or, le propre de la passion

[1] Matth. 26. — [2] Luc. 22.

est de prévenir la raison et la foi ; et que les prévenant, elle prend l'avantage sur l'une et sur l'autre, et rend inutiles toutes leurs lumières.

Quel remède, mes chers auditeurs? Celui même que je vous ai marqué dans la seconde maxime, et que je trouve si bien exprimé dans ces belles paroles de l'Écriture : *Beatus qui tenebit et allidet parvulos tuos ad petram ;* Bienheureux celui qui écrasera tes petits contre la pierre. Expressions figurées : et voici, selon saint Augustin, ce qu'elles nous représentent. Ces petits, remarque ce saint docteur, sont les passions de l'homme qui commencent à naître, et qui n'ont pas encore pris leur accroissement. Or, c'est alors que nous devons les écraser, les briser, les mortifier, parce qu'elles sont foibles, et qu'il est par conséquent beaucoup plus aisé de les vaincre et de s'en défaire. Mais si nous leur permettons de s'établir et de se fortifier, si nous les laissons se former en habitudes, dans peu nous n'en serons plus maîtres, et jusques au dernier soupir de notre vie, elles nous tiendront sous le joug et nous feront éprouver leur malheureuse et cruelle domination : *Beatus qui tenebit et allidet parvulos tuos ad petram* [1].

[1] Ps. 136.

Ce que je dis, au reste, mes frères, regarde toutes les passions, sans en excepter aucune : pourquoi? Parce qu'il n'en faut qu'une pour faire en nous d'étranges ravages, et qu'une seule peut nous égarer de la voie du salut et nous damner; parce qu'il n'en faut qu'une pour susciter toutes les autres, autant qu'elles peuvent lui être utiles et servir à ses fins; parce que celle dont nous nous défions peut-être le moins, est justement celle dont nous avons le plus à craindre, et qui souvent a des suites plus funestes. Troisième et dernière maxime, non moins incontestable que les deux premières. Judas n'étoit ni ambitieux, ni impudique, ni sensuel, ni emporté : l'Évangile ne lui attribue aucun de ces vices; mais il étoit intéressé, et ce fut assez pour l'engager dans l'intrigue la plus criminelle, et la plus sacrilége conspiration. C'est donc fort mal raisonner que de dire : Je n'ai qu'une passion, et Dieu m'a fait *la grâce* d'être, du reste, peu sujet aux passions ordinaires qui règnent dans le monde : c'est comme si je disois : Je n'ai qu'une maladie mortelle; et que, me croyant en sûreté, je n'usasse contre cette maladie de nulle précaution. Mais dès que c'est une maladie mortelle, pourroit-on me répondre, cela ne suffit-il pas, et ne devez-vous pas prendre tous les soins nécessaires pour

en arrêter le cours? Car dans le fond, qu'importe que ce soit de plusieurs maladies compliquées ensemble, ou d'une seule, que vous mouriez, si vous venez en effet à mourir? Disons de même, chrétiens, par rapport à la passion : c'est une maladie de l'ame, et une maladie qui peut nous donner la mort; en faut-il davantage, et qu'importe que d'autres l'accompagnent ou qu'elle agisse seule? qu'importe que ce soit celle-ci ou celle-là, si nous périssons par celle-ci aussi bien que par celle-là, et s'il y a dans chacune séparément un poison assez malin et assez contagieux pour éteindre dans nous tous les principes de la vie?

Quelle prière faut-il donc faire plus souvent et plus ardemment à Dieu, que celle du Prophète royal? *Ne tradas bestiis animas confitentes tibi*[1]. Ah! Seigneur, je le reconnois devant vous, et je le confesse; j'ai mérité mille fois, en me révoltant contre vous, de ressentir la révolte de mes passions contre moi-même. Ce sont des bêtes féroces qui m'agitent, qui me tourmentent; et il est bien juste qu'une ame qui n'a pas voulu obéir à votre loi, ne soit pas elle-même obéie par ses propres convoitises. Mais après tout, mon Dieu, si vous avez à me châtier, que ce ne soit pas en me livrant à leurs

[1] Ps. 73.

désirs insensés : *Ne tradas*. Que j'aie de leur part des combats à soutenir; que j'aie, pour leur résister, des efforts à faire, et de grands efforts; que je sois obligé, pour ne pas succomber à leurs attaques, de vivre dans une attention continuelle sur moi-même et dans un renoncement perpétuel à moi-même; c'est une peine qui m'est due; et tant que j'en serai là, et que vous voudrez m'éprouver par là, je ne penserai qu'à me soumettre et qu'à bénir votre souveraine justice. Mais, Seigneur, si jamais vous allez plus avant, et que dans cette guerre intestine vous m'abandonniez à ces ennemis de mon salut, que sera-ce de moi? Tout autre châtiment, mon Dieu, je l'accepte de votre main : vous en avez de toutes les sortes; et quel que soit celui que vous choisirez, je m'y soumets : mais ce fatal abandonnement à mes passions, c'est, je l'ose dire, Seigneur, à quoi je ne puis consentir; c'est sur quoi je ne cesserai point d'implorer votre miséricorde, et de vous adresser mes vœux : *Ne tradas bestiis animas confitentes tibi*. Ce ne seront point, chrétiens, des vœux stériles et sans fruit, pourvu qu'ils soient sincères. Dieu les écoutera : prenons confiance, et gardons-nous de l'autre malheur de Judas. La source de son crime, ce fut la passion; mais le comble et la consommation de

son crime, ce fut son désespoir, comme vous le verrez dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il n'est pas surprenant que l'attentat commis contre la personne de Jésus-Christ ait été la cause de la réprobation de Judas; car, selon que saint Chrysostôme l'a très judicieusement remarqué, un homme perdu, un homme réprouvé de Dieu, est quelque chose de bien moins qu'un Dieu trahi et un Dieu vendu. Mais ce qu'il y a de plus étrange et de plus effrayant pour nous, c'est qu'un apôtre de Jésus-Christ se soit porté jusqu'à cette perfidie, et que par une telle perfidie, il soit tombé dans l'affreux état d'une damnation éternelle. Voilà ce que nous pouvons regarder comme un abîme des jugements de Dieu. Ces deux termes d'apôtre et de réprouvé joints ensemble et néanmoins si opposés, sont capables de jeter la terreur dans tous les esprits. Car qu'est-ce qu'un apôtre? Un élu de Dieu, un ministre de Jésus-Christ, un dépositaire de ses secrets, un dispensateur de ses mystères, un prédicateur de l'Évangile, un prince de son Église, un pasteur de son troupeau, un homme rempli des plus riches dons de la grâce. Et qu'est-ce qu'un ré-

prouvé ? L'abomination de Dieu, l'objet de la colère et de la vengeance de Dieu, une victime de l'enfer, un vase d'ignominie, selon l'expression de saint Paul, un homme frappé de la malédiction du Ciel et livré à sa plus rigoureuse justice. Or, qui peut sans effroi voir tout cela réuni dans un même sujet ? La réprobation d'un homme, quel qu'il soit et en quelque état que je me le figure, est sans doute bien terrible ; celle d'un juste qui, de l'état de grâce où il étoit élevé, tombe dans l'état de perdition, est encore beaucoup plus affreuse : que sera-ce de la réprobation d'un disciple du Sauveur, qui de l'éminence du trône apostolique, si je puis parler de la sorte, est précipité dans un feu qui ne s'éteindra jamais, et condamné à un opprobre que rien jamais ne pourra effacer ?

C'est là toutefois, mes frères, que s'est terminée la trahison de Judas. Elle en a fait d'abord un apostat ; son apostasie l'a conduit au désespoir ; son désespoir lui a inspiré la pensée d'attenter lui-même à sa propre vie ; et cette mort pleine d'horreur, en mettant le comble à son crime, a mis le comble à la damnation de son ame, et doit être suivie d'une éternité de supplice. Encore une fois, n'est-ce pas là qu'il faut s'écrier avec le maître des Gentils : *O alti-*

titudo [1] ! O profondeur impénétrable ! et jamais cette parole fut-elle mieux appliquée et vérifiée plus à la lettre? car une profondeur suppose une élévation : or, que concevons-nous, dans l'ordre du salut et de la grâce, de plus relevé que l'apostolat? et par conséquent, que pouvons-nous concevoir de plus profond et de plus bas que la chute et la réprobation d'un apôtre? *O altitudo !* O profondeur ! mais de quoi? non pas des richesses de la miséricorde et de la bonté de Dieu, mais des trésors de la justice et de la colère de Dieu : *O altitudo divitiarum* [2] ! Car Dieu a des trésors de colère comme des trésors de bonté, et les uns et les autres sont également des trésors de sagesse et de science, *Sapientiæ et scientiæ Dei* [3], parce que Dieu n'est pas moins sage, ni moins éclairé en réprouvant qu'il l'est en prédestinant. Il a voulu nous découvrir ses trésors de colère dans la personne de Judas, pour nous apprendre à les craindre et à nous en garantir. Voyons donc encore plus en détail les circonstances de la réprobation de ce malheureux.

Après avoir traité avec les princes des prêtres, il renonce à Jésus-Christ et à sa compagnie; d'où vient qu'il est appelé par saint Ambroise le chef des apostats, *Apostatarum caput*; et

[1] Rom. 11. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*

que, selon le cardinal Pierre Damien, tout ce qu'il y a de chrétiens qui perdent la foi et qui apostasient, sont comme les descendants et la postérité de Judas : *Judæ execranda progenies.* Et ne falloit-il pas en effet qu'il portât dès-lors le caractère des réprouvés, puisqu'au moment qu'il communia de la main du Fils de Dieu, il fut possédé du démon, qui entra dans lui ; et c'est ce que saint Jean nous déclare expressément : *Et post buccellam introivit in eum Satanas*[1]. Or, qu'étoit-ce, mes frères, demande saint Cyrille d'Alexandrie, qu'un homme qui venoit tout à la fois de recevoir dans son cœur Satan et Jésus-Christ? Satan, pour l'y faire régner ; et Jésus-Christ, pour l'y faire mourir : Satan, à qui il donnoit dans lui-même un empire absolu ; et Jésus-Christ, qu'il y crucifioit : Satan, qu'il exaltoit au-dessus de Jésus-Christ ; et Jésus-Christ, qu'il lui présentoit comme une victime et qu'il lui sacrifioit ! n'étoit-ce pas là le sceau de la réprobation? n'en étoit-ce pas le dernier terme?

Mais cette réprobation, après tout, ne fut pas l'effet nécessaire ni du sacrilége de Judas, ni de son apostasie, ni de sa trahison. Car, après avoir abandonné Jésus-Christ, après avoir trahi Jésus-Christ, après l'avoir livré au

[1] Joan. 13.

pouvoir des Juifs, il y avoit une ressource pour lui dans la miséricorde de Dieu; et s'il eût bien ménagé les grâces qui lui restoient, il pouvoit encore rentrer dans la voie de la justification, et par là même dans la voie du Ciel. Que ne fit point le Fils de Dieu pour l'y rappeler? Comment lui parla ce Dieu Sauveur, et quels retours ne lui donna-t-il pas occasion de faire sur lui-même? Mais le cœur de cet apostat et de ce traître s'étoit fermé pour jamais aux grâces divines; et de là son désespoir. Non pas qu'il ne reconnût son crime: au contraire, c'est parce qu'il le reconnoît, parce qu'il le déteste, mais par une fausse pénitence, qu'il se désespère. Il le reconnoît, mais il ne le reconnoît qu'à demi. Il le reconnoît comme une production de sa malice, mais il ne le reconnoît pas comme un sujet capable encore d'exciter la bonté de Dieu. Le voilà touché de repentir: *Pœnitentiâ ductus* *; mais repentir, disent les Pères, qui outrage Dieu, bien loin de l'apaiser: pourquoi? parce qu'il procède d'un faux jugement, que Dieu est moins miséricordieux qu'il n'est juste; et parce que ce jugement faux et erroné, au lieu d'attendrir le pécheur pour Dieu et de le toucher d'un saint

* Matth. 27.

amour, ne lui inspire que de l'aversion et de la haine.

L'eussiez-vous jamais crû, mes chers auditeurs, que le démon, qui est l'auteur du péché, pût être l'auteur de la pénitence, et que la pénitence, qui doit réconcilier l'homme avec Dieu, ne dût servir qu'à l'en éloigner? Voilà néanmoins le mystère qui s'est accompli dans Judas. Sa pénitence a été l'ouvrage du démon: c'est le démon qui la lui a suggérée, le démon qui lui en a donné les règles, le démon qui la lui a fait exécuter. Car tout y a été de son esprit. Ce fut une pénitence sincère, puisque Judas se repentit véritablement de son péché; ce fut une pénitence vive et affectueuse, puisqu'il conçut une sensible douleur de son péché; ce fut même une pénitence beaucoup plus efficace que ne le sont communément les nôtres, puisqu'il alla trouver les princes des prêtres, qu'il leur témoigna l'innocence de Jésus-Christ, et qu'il leur rendit l'injuste salaire qu'il avoit reçu: *Pœnitentiâ ductus, retulit triginta argenteos*[1]: mais avec toutes ces qualités, ce fut une pénitence de démon, comment cela? parce qu'elle ne fut pas animée de l'espérance chrétienne. Il y a près de six mille ans que tous les démons, dans l'enfer, font une pareille péni-

[1] Matth. 26.

tence : ils reconnoissent toujours leur péché, et le reconnoîtront toujours, mais sans nul amour pour Dieu, ni nul sentiment de confiance en Dieu. Le grand artifice de l'esprit de ténèbres, est de nous inspirer cette pénitence défectueuse et de nous porter à faire par volonté ce qu'il fait par une sorte de nécessité.

Ainsi Judas proteste qu'il est pécheur, il s'en déclare publiquement : J'ai péché, dit-il, j'ai vendu le sang du juste : *Peccavi tradens sanguinem justum*[1]. Mais ce n'est point assez, répond saint Bernard, de confesser que tu es pécheur; il faut confesser que Dieu est bon, et joindre cette confession de la miséricorde de ton Dieu à la confession de ton crime, parce que c'est dans ces deux confessions que consiste le retour à la grâce. Judas fait l'un, mais il laisse l'autre : et de là il se repent, mais il ne se convertit pas. Il jette dans le temple les trente deniers dont on a payé sa trahison ; mais il n'a pas recours au trésor inépuisable de l'infinie bonté du Dieu qu'il a trahi ; il jette le prix pour lequel il a vendu son maître, et il ne connoît pas le prix dont son maître l'a racheté : *Pretium reddit quo vendiderat Dominum*, ces paroles sont de saint Augustin, *non agnos-*

[1] Matth. 26.

cit pretium quo redemptus est à Domino. Enfin, confus et interdit, n'espérant rien de la part de Dieu, il se tourne contre soi-même; et, dans l'horreur qu'il conçoit de lui-même, il devient lui-même son propre bourreau. Les pharisiens et les scribes l'avoient renvoyé, et lui avoient dit en le renvoyant, qu'ils ne se mêloient point de ce qui le regardoit, et qu'ils n'y prenoient aucun intérêt: Que nous importe? c'est à vous de voir ce que vous avez à faire: *Quid ad nos? tu videris*[1]. Il y pourvoit en effet, mais de la manière que lui dicte son aveugle fureur. Il se croit indigne de vivre, il se condamne à la mort: mais à quelle mort? à la plus infame. De la même main dont il a reçu le prix du sang, *Pretium sanguinis*[2], il forme le nœud qui doit finir le cours de ses années et lui ravir le jour. Il meurt, et expirant par un nouveau crime, il laisse sa mémoire en exécration à tous les siècles, *Et suspensus crepuit medius*[3].

Tel fut le sort de cet apôtre, déchu de son apostolat et dépouillé de toutes les grâces qui y étoient attachées. Or, là-dessus, mes frères, que de réflexions à faire, que de conclusions à tirer, que de résolutions à prendre! Appliquons-nous bien à cet exemple, pour le considérer et l'étudier. C'est l'exemple d'un ré-

[1] Matth. 27. — [2] *Ibid.* — [3] Act. 1.

prouvé; mais l'exemple d'un réprouvé peut être pour nous une leçon aussi salutaire que les exemples des Saints; et la vue des damnés peut nous servir à connoître les voies de notre prédestination. Judas s'est perdu aux côtés de Jésus-Christ, et au milieu des apôtres; il n'y a donc plus d'état dans le monde qui soit assuré, il n'y a donc plus de lieu où l'on soit à couvert du péril; on peut donc se damner jusque dans les plus saintes professions; on ne peut donc plus compter sur rien. Et en effet, sur quoi compterois-je? est-ce sur les grâces de Dieu? Judas en a eu de plus abondantes que moi. Est-ce sur l'usage des sacrements? Judas a vécu et conversé avec l'auteur même des sacrements; il a mangé à la table de Jésus-Christ, et y a eu la même part que les autres disciples. Est-ce sur ma pénitence? Judas en a fait une infructueuse, et puis-je me promettre que la mienne aura plus de mérite et plus de pouvoir auprès de Dieu? Sur quoi donc encore une fois, ferai-je fond? Ah! Seigneur, mon plus solide appui sera la crainte de vos jugements; car voilà par où vous voulez que le juste se soutienne aussi bien que le pécheur, et c'est en cela que votre grâce est admirable, d'avoir fait de la crainte, dont le propre est d'ébranler, l'affermissement de toutes les vertus. Il n'ap-

partenoit qu'à vous, ô mon Dieu ! de lui donner une qualité si rare et si excellente. Dans l'ordre naturel, la crainte affoiblit; mais dans l'ordre du salut, elle fortifie; et c'est par cette raison, remarque saint Ambroise, que le Fils de Dieu a souffert Judas, et qu'il l'a admis au nombre de ses disciples. Car ce choix n'a pas été sans un dessein particulier de sa Providence: *Eligitur Judas, non per imprudentiam sed per providentiam*. Dieu a voulu que sa chute nous fût une preuve sensible de cette grande vérité, que nous devons opérer notre salut avec tremblement: *Cum metu et tremore* [1]. Le premier ange nous avoit déjà servi sur cela d'exemple, en se pervertissant dans le Ciel; mais son exemple, dit saint Bernard, n'étoit pas assez sensible pour nous. Le premier homme nous en avoit donné un témoignage plus touchant en se perdant lui-même, et toute sa postérité avec lui, dans le paradis terrestre; mais c'étoit un témoignage trop éloigné de nous: il en falloit un qui nous fût plus présent, et qui nous fît voir que dans le christianisme même où la grâce abonde, et dans les sociétés du christianisme les plus régulières et les plus parfaites, il y a toujours des dangers et des écueils à éviter. Or, c'est de quoi nous

[1] Philip. 2.

avons la plus évidente conviction dans la personne de Judas; et si nous présumons encore des miséricordes de notre Dieu, si nous oublions ses jugements redoutables, pour nous entretenir dans une vaine confiance, si nous négligeons l'affaire du salut, et que nous nous en reposions sur la Providence du Seigneur qui ne manque point aux hommes en cette vie, n'est-ce pas un aveuglement criminel, et une témérité sans excuse?

Mais devons-nous tellement craindre, que nous bannissions de notre cœur toute espérance? A Dieu ne plaise, chrétiens! craignons, mais d'une crainte filiale : or cette crainte des enfants, bien loin d'exclure l'espérance, la demande au contraire, et la suppose comme une compagne inséparable. Judas a désespéré, et c'est son désespoir qui a consommé sa condamnation; d'où il s'ensuit qu'il n'y a donc point de désordre, point d'habitude si invétérée, où il soit permis de se défier de la bonté divine, et de n'en plus attendre de grâce. Quand je serois aussi coupable, et même plus coupable que Judas, tant que je suis sur la terre, je suis toujours dans la voie; et tant que je suis dans la voie, Dieu veut que je le regarde comme ma fin, et que j'y aspire. Mais comment pourrois-je aspirer à ce que je n'espère plus? David étoit

devenu adultère ; David à son adultère avoit ajouté l'homicide; David avoit scandalisé tout son peuple ; David avoit abusé de tous les dons de Dieu : mais entra-t-il pour cela dans le moindre sentiment de désespoir? Que dis-je? plus il se reconnut criminel, plus il ranima son espérance, plus il la redoubla. Avant son péché, il appeloit Dieu son Seigneur, son souverain, son roi; mais depuis son péché il usa d'un nom plus engageant et plus tendre, et commença de l'appeler sa miséricorde : *Deus meus misericordia mea* [1]. Car, selon la pensée de saint Augustin, étant pécheur devant Dieu, il ne trouva point de terme plus propre pour exprimer ce que Dieu lui étoit et lui vouloit être : *Non invenit quid appellaret Dominum, nisi misericordiam suam.* D'où ce saint docteur conclut, en s'écriant : *O nomen sub quo nemini desperandum!* O le grand nom, mes frères, nom qui condamne toutes les défiances des hommes, et qui nous apprend que personne, qui que nous soyons, ne peut, sans faire outrage à Dieu, se croire hors d'état de retourner à lui, et d'en obtenir une pleine rémission.

Pécheurs, qui m'écoutez, comprenez ce que je dis, et ne l'oubliez jamais : ce qui a damné Judas, ce n'est point proprement la trahison

[1] Ps. 59.

qu'il avoit commise, mais le désespoir où il s'abandonna après sa trahison ; car sans ce désespoir, tout traître qu'il étoit, il pouvoit néanmoins encore se sauver. S'il eût espéré, sa trahison même eût pu servir à sa justification, en servant à exciter sa pénitence et sa contrition. Son malheur est de s'être persuadé qu'il n'y avoit plus de pardon pour lui ; et voilà ce qui perd tous les jours les grands pécheurs du monde. Les pécheurs ordinaires se perdent par un excès de confiance ; mais les libertins et les impies déclarés se perdent par un défaut de confiance. Les uns périssent parce qu'ils espèrent trop, et les autres parce qu'ils n'espèrent point du tout. Car voici la plus dangereuse illusion de l'esprit séducteur, qui ne cherche qu'à nous attirer dans le précipice par quelque voie que ce puisse être. Avant le péché, il nous donne de la confiance, et il nous l'ôte après le péché ; c'est-à-dire, qu'il nous donne de la confiance quand elle nous peut être préjudiciable, et qu'il nous l'ôte quand elle nous est salutaire et nécessaire. De même, avant le péché il nous ôte la crainte des jugements de Dieu ; mais il nous la rend après le péché, et nous la rend au double. De sorte, si je puis le dire, qu'il nous fait comme une espèce de restitution, en nous rendant après le péché ce qu'il nous avoit ôté avant

le péché. Mais, je me trompe : il ne nous rend point ce qu'il nous ôte, et il ne nous ôte point ce qu'il nous donne ; car il nous rend après le péché une fausse crainte, au lieu de la crainte véritable et religieuse qu'il nous a ôtée avant le péché ; et ne nous ayant donné qu'une confiance présomptueuse avant le péché, il nous ôte après le péché la vraie confiance qui pourroit nous retirer de notre égarement et nous ramener à Dieu.

Ah ! pécheurs, encore une fois, qu'il est important que vous conceviez bien ceci et que vous y fassiez une sérieuse attention ! Si vous saviez espérer en Dieu, tout pécheurs que vous êtes, j'oserois vous répondre de votre salut ; car si vous saviez espérer, vous espéreriez chrétiennement; c'est-à-dire, que malgré la multitude et la grièveté de vos offenses, vous espéreriez assez pour vous toucher, assez pour vous inspirer un saint désir de rentrer en grâce avec Dieu assez pour vous en faire prendre la résolution et l'unique moyen, qui est la pénitence, assez pour vous soutenir, pour vous consoler, pour vous encourager dans votre retour ; mais non point assez pour vous endurcir dans vos désordres, et pour vous confirmer dans vos habitudes vicieuses : c'est-à-dire, que ne perdant jamais l'idée de la miséricorde divine, et qu'au milieu

des déréglements de votre vie, rappelant le souvenir de cette bonté souveraine qui s'intéresse encore pour vous, qui vous ouvre son sein, qui vous tend les bras, qui vous invite et qui vous promet une prompte et entière abolition dès que vous voudrez revenir, et que vous le voudrez bien, vous vous sentiriez émus jusque dans le fond de l'ame, pénétrés, attendris, piqués de reconnoissance envers le meilleur de tous les maîtres, confus de vos ingratitudes et indignés contre vous-mêmes, déterminés à tout pour profiter de la grâce qui vous est offerte, et pour achever l'ouvrage de votre conversion. Plaise au Ciel que ce soit là le fruit des saintes vérités que je viens de vous annoncer! plaise au Ciel que tout ce qu'il y a de pécheurs dans cet auditoire, prosternés devant Dieu, et humiliés au pied de cet autel, commencent dès aujourd'hui à mettre en œuvre cette espérance si avantageuse et si efficace que je leur prêche! Allons, mes frères, et ne différons plus; le Seigneur nous attend, et il est prêt à nous recevoir. Nous sommes chargés de crimes, et c'est justement ce que nous devons d'abord confesser en sa présence. *Peccavi, tradens sanguinem justum:* Oui, Seigneur, j'ai péché, et le perfide qui vous a vendu a-t-il plus péché que moi? J'ai déshonoré votre nom, j'ai violé votre loi, j'ai abusé

de vos grâces, j'ai négligé vos sacrements, et combien de fois peut-être les ai-je profanés ? J'ai sacrifié mon ame à mes passions, cette ame que vous aviez rachetée de votre sang : *Tradens sanguinem justum*. Je ne viens donc point m'excuser, mon Dieu ; je viens plutôt m'accuser comme Judas ; mais du reste, dans un autre sentiment que Judas. *Peccavi :* J'ai péché contre vous ; mais je ne cesserai point pour cela d'espérer en vous. J'ai péché, mais comme votre miséricorde est au-dessus de vos jugements, elle est au-dessus de tous mes péchés, et au-dessus de tous les péchés du monde ; j'ai péché, mais plus j'ai péché, plus ma douleur augmente ; et plus mon repentir est vif, plus vous êtes disposé à me pardonner. Dans cette confiance je vous réclamerai, et vous m'écouterez ; je vous adresserai mes vœux, et vous les agréerez ; je travaillerai à vous satisfaire, je vous vengerai de moi-même, et vous me préserverez de vos vengeances pour me recevoir parmi vos élus, et me faire part de votre gloire, où nous conduise, etc.

EXHORTATION

SUR

LE RENIEMENT DE SAINT PIERRE.

Et post pusillùm, rursùs qui adstabant, dicebant Petro : Verè ex illis es; nam et Galilæus es. Ille autem cœpit anathematizare, et jurare : Quia nescio hominem istum quem dicitis. — *Quelque temps après, ceux qui se trouvèrent là dirent à Pierre : Assurément vous êtes de ces gens-là; car vous êtes aussi de Galilée. Mais il se mit à faire des imprécations, et à dire avec serment : Je ne connois point cet homme-là, dont vous me parlez.* Saint Marc, chap. 14.

N'ÉTOIT-CE donc pas assez pour le Sauveur du monde qu'un de ses apôtres l'eût trahi et vendu, et falloit-il que, dans son affliction, il eût encore la douleur de voir le prince même des apôtres le renoncer, et d'entendre celui qu'il destinoit à être un jour le souverain pasteur des fidèles, le charger d'anathèmes et le blasphémer? Providence de mon Dieu! vous le

permîtes ainsi, selon les décrets éternels de cette justice impénétrable dont nous devons adorer les jugements sans entreprendre d'en découvrir le fond et de les examiner. Quoi qu'il en soit, cette colonne sur laquelle devoit porter le saint édifice de l'Église, fut ébranlée; Pierre tomba, et nous donna tout à la fois, dans sa chute, et un exemple sensible de la fragilité humaine, et une triste image de ce qui se passe tous les jours parmi nous. Car au milieu du christianisme, combien de chrétiens renoncent tout de nouveau Jésus-Christ! mais avec cette différence bien essentielle et bien funeste pour nous, que Pierre ne renonça son maître que dans une rencontre, et que par une prompte pénitence il prévint les suites malheureuses de son infidélité; au lieu que nous renonçons ce Dieu Sauveur habituellement, constamment, et que par là nous nous exposons à être renoncés nous-mêmes. En deux mots qui comprennent tout le sujet de cet entretien, Jésus-Christ renoncé par les mauvais chrétiens, ce sera la première partie; et les mauvais chrétiens renoncés par Jésus-Christ, ce sera la seconde. Deux vérités affligeantes que je prends ici occasion de traiter, et qui pourront vous engager à faire un retour salutaire sur vous-mêmes: commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce fut sans doute un changement bien subit et bien étrange que celui de Pierre ; ce fut une foiblesse bien condamnable, lorsque voyant Jésus-Christ entre les mains des Juifs, et craignant d'être arrêté lui-même comme son disciple et enveloppé dans le même sort, il ne se contenta pas de méconnoître publiquement ce divin Sauveur, mais qu'il en vint jusqu'aux imprécations et aux serments. Étoit-ce là cet homme auparavant si résolu, ainsi qu'il le protesta plus d'une fois, et si déterminé à perdre la vie, plutôt que d'abandonner jamais le Fils de Dieu ? *Etiam si oporteruit me mori, non te negabo* [1]. Étoit-ce cet apôtre si ferme et si intrépide, qui seul dans le jardin s'étoit présenté au combat contre une multitude de gens armés, et qui n'attendoit qu'un ordre de son maître pour se jeter au milieu d'eux ? *Domine, si percutimus in gladio* [2] ? Après de si belles démonstrations, après une conduite si hardie et des sentiments si généreux, une parole l'étonne ; une simple fille le fait trembler. Dans le trouble où il entre et la frayeur dont il est saisi, il devient blasphémateur et parjure ; il renonce son Dieu et sa foi : *Nescio homi-*

[1] Matth. 26. — [2] Luc. 22.

nem istum[1]. De dire qu'en ce moment la grâce lui avoit manqué, ce seroit renouveler une erreur proscrite dans l'Église, et flétrie de ses censures; mais disons avec plus de vérité, que dans cette fatale conjoncture il manqua à la grâce, qui pouvoit le confirmer et le soutenir. De dire que sa chute fut une suite et le juste châtiment de sa présomption, c'est la pensée de tous les Pères et de tous les interprètes, autorisée par l'Évangile et fondée sur l'oracle du Saint-Esprit. Mais sans rechercher la source de son désordre, considérons le nôtre, et confondons-nous d'avoir tant de fois nous-mêmes renoncé Jésus-Christ, et de le renoncer peut-être encore tous les jours. Vous me demandez comment, et je vais vous l'expliquer.

C'est une plainte que faisoit saint Paul écrivant à Tite son disciple, et déplorant la conduite de quelques chrétiens, fidèles tout à la fois et infidèles; fidèles dans les paroles, mais infidèles dans la pratique et dans les œuvres: *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant*[2]. Il est vrai, disoit ce docteur des nations, ils parlent comme nous; mais ils n'agissent pas comme nous: ils confessent comme nous Jésus-Christ, Fils de Dieu et vrai Dieu; mais ils n'observent pas comme nous sa loi, et par leurs

[1] Matth. 26. — [2] Tit. 1.

mœurs ils blasphèment, non plus ce qu'ils ignorent, mais ce qu'ils connoissent et ce qu'ils croient. Or tel est le déplorable désordre où nous sommes tombés dans le christianisme, et voilà comment le monde même chrétien a renoncé et renonce sans cesse à Jésus-Christ. Renoncement le plus universel, et renoncement le plus criminel. Développons ces deux points, qui nous donneront bien lieu de gémir, pour peu que nous soyons sensibles aux intérêts de la sainte religion que nous professons.

Renoncement le plus universel : car à quoi ne s'étend-il pas, et jusqu'où ne le porte-t-on pas? On le renonce, cet adorable et divin Maître, en tout : c'est-à-dire, qu'on le renonce dans sa vie et dans ses exemples, qu'on le renonce dans sa mort et dans sa croix, qu'on le renonce dans son Évangile et dans sa morale, qu'on le renonce dans ses sacrements, et en particulier dans le plus auguste et le plus saint de ses mystères, enfin qu'on le renonce jusque dans ses disciples et ses sectateurs. Et pour en venir à la preuve, qu'est-ce que renoncer Jésus-Christ, ainsi que nous le devons présentement entendre? C'est tenir une conduite toute contraire à celle de Jésus-Christ; c'est suivre, dans l'usage ordinaire de la vie, des maximes et des règles incompatibles avec l'esprit de Jé-

sus-Christ; c'est rejeter ce qu'il a recherché, fuir ce qu'il a aimé, négliger sans attention et sans soin ce qu'il nous a laissé de plus salutaire et de plus précieux, l'attaquer jusque dans ses membres, et faire de ces imitateurs et de ce petit nombre de fidèles qui lui sont dévoués, le sujet ou des plus malignes railleries, ou des plus violentes persécutions. Or, n'est-ce pas là comment le traitent une multitude innombrable de mondains, quoique éclairés des lumières de la foi et nourris dans le sein de son Église? Nous n'avons qu'à ouvrir les yeux et qu'à les jeter autour de nous pour nous en convaincre, l'expérience ne nous en instruit que trop, et il seroit à souhaiter que nous n'en eussions pas des témoignages si sensibles et si communs.

On le renonce dans sa vie et dans ses exemples. Il nous les a proposés pour modèles, et c'est à nous aussi bien qu'à ses apôtres qu'il a dit : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodùm ego feci, ita et vos faciatis* [1]; Je suis venu et j'ai vécu parmi vous, afin que vous puissiez vous former sur moi, et que par une sainte conformité de pratiques et d'actions, on pût me reconnoître en vous. L'Apôtre, dans le même sens, vouloit que la vie de Jésus-Christ parût dans la vie des chrétiens, qui composent le

[1] Joan. 13.

corps mystique dont il est le chef; *Ut et vitâ Jesu manifestetur in corporibus nostris*[1]. Et ce maître des gentils prenant pour lui-même ce qu'il enseignoit aux autres, et l'appliquant dans toute son étendue et toute sa force, croyoit, sans perdre l'humilité chrétienne, pouvoir dire de lui : Ce n'est pas moi qui vis, mais Jésus-Christ qui vit en moi : *Vivo autem, jam non ego; vivit verò in me Christus*[2]. Pouvons-nous parler de la sorte, et y a-t-il dans toute notre vie un seul trait qui ne soit pas directement opposé à la vie de Jésus-Christ pauvre et amateur de la pauvreté, de Jésus-Christ humble et amateur de l'humiliation et de l'obscurité, de Jésus-Christ ennemi du siècle et de ses fausses prospérités?

On le renonce dans sa mort et dans sa croix. Cette croix, selon le langage de saint Paul, a été une folie pour les gentils et un scandale pour les Juifs; mais, dit saint Chrysostôme, elle est souvent pour nous l'un et l'autre tout ensemble : une folie, quand nous devrions la rechercher nous-mêmes, et un scandale, quand nous sommes forcés de la porter : une folie, quand nous devrions la rechercher nous-mêmes, parce que bien loin de la rechercher en effet, nous mettons toute notre sagesse à la

[1] II Cor. 4. — [2] Galat. 2.

fuir et à ne rien souffrir; un scandale quand nous sommes forcés de la porter, parce que nous en faisons le sujet de nos révoltes intérieures et de nos murmures. Que Dieu nous envoie une affliction, et que par là il veuille nous associer à Jésus-Christ souffrant et crucifié, en quelle désolation ne tombons-nous pas? à quels excès, et quelquefois à quels désespoirs ne nous emportons-nous pas? On a beau nous dire que cette croix, cette peine qui nous arrive, est une portion de la croix du Sauveur, elle nous paroît insoutenable; et quoiqu'elle nous soit présentée de la main même du Fils de Dieu, quelque légère d'ailleurs qu'elle puisse être, au lieu de la recevoir avec respect, nous la rejetons avec horreur.

On le renonce dans son Évangile et dans sa morale. Il y a deux morales qui se contredisent formellement, la morale de Jésus-Christ et la morale du monde. Parcourons les maximes de l'une et de l'autre, nous n'en trouverons point entre lesquelles il ne se rencontre une contrariété absolue. Selon la morale de Jésus-Christ, toute affection aux biens de la terre et aux richesses temporelles est réprouvée; et selon la morale du monde, il faut avoir, et avoir le plus qu'on peut, et avoir comme on peut. Il y faut tourner tous ses désirs et

comme l'objet de notre culte ; mais au lieu des honneurs qui lui sont dus, quels outrages ne lui fait-on pas? Point de respect en sa présence, point d'attention ni de recueillement : encore si l'on ne le déshonoroit que par de simples dissipations et de simples immodesties ; mais jusque dans son sanctuaire, à quelles abominations n'en vient-on pas ? quels discours y tient-on ? quels sentiments y conçoit-on? quelles scènes y donne-t-on? quels scandales y cause-t-on ? Les hommages qu'on devroit lui rendre, on les rend à une idole mortelle ; l'encens qu'on devroit lui offrir comme au vrai Dieu, on l'offre à une fausse divinité. Ce n'est pas tout : dans ce même mystère, dans ce sacrement où il réside en personne, il a voulu demeurer avec nous jusqu'à la fin des siècles ; il s'est attendu que nous irions l'y visiter, et que, dans ces saintes et salutaires visites, il seroit notre conseil, notre consolation, notre ressource; il nous a promis que nous trouverions tout en lui, et nous l'abandonnons comme s'il ne devoit rien être pour nous. N'est-il pas étrange que ses temples soient si solitaires et si délaissés ? A peine y voit-on quelques personnes s'entretenir avec lui; à peine y sommes-nous entrés à certains jours, que l'ennui nous prend, et que nous pensons à nous retirer.

S'il n'y avoit un précepte qui nous obligeât quelquefois d'y paroître, nous nous en absenterions durant des années entières. Il y a encore plus : c'est qu'il nous a donné ce sacrement de son corps et de son sang comme un pain, comme une nourriture, comme le soutien de nos ames ; mais ce pain de vie, nous ne le mangeons presque jamais ; mais cette nourriture céleste, nous la négligeons, nous la rebutons, nous n'en usons qu'avec dégoût ; mais ce soutien de nos ames, souvent par de sacriléges profanations, nous nous en faisons un poison ; en sorte que ce qui devoit être notre salut, devient notre mort : ainsi renversons-nous toutes les vues de Jésus-Christ, et abusons-nous de ses grâces contre lui-même et contre nous.

Enfin, on le renonce jusque dans ses disciples et dans ses sectateurs. Quoiqu'il n'y ait plus comme autrefois, de tyrans qui persécutent l'Église de Jésus-Christ, il y a néanmoins, dans l'Église même, une espèce de persécution moins sanglante, mais du reste non moins dangereuse, qu'ont à soutenir les vrais chrétiens. Il semble que ce soit une honte dans le monde, de se conduire selon les principes de la religion, et d'en pratiquer les devoirs. Qu'une personne prenne le parti de la piété,

loi de Moïse, ils rejetoient comme une loi supposée le nouvel Évangile qu'il leur annonçoit. Car, dit saint Paul, s'ils avoient été persuadés qu'il leur parloit de la part de Dieu, et qu'il étoit Dieu lui-même, ils ne l'auroient pas crucifié. C'étoit opiniâtreté dans eux de ne pas écouter sa parole, confirmée par tant de miracles, et leur ignorance étoit inexcusable; mais enfin l'animosité qu'ils témoignèrent contre lui étoit une suite naturelle de cette ignorance; et ils ne se portèrent à de si cruels excès, que par un faux principe où ils pensoient être bien fondés. Si les hérétiques l'ont renoncé dans ses principaux mystères, et pour ne rien dire des autres, si les hérétiques de ces derniers siècles le renoncent dans le sacrement de ses autels, et s'ils refusent de l'y adorer, c'est qu'ils ne croient pas qu'il y soit réellement; ils se trompent, ils s'égarent, et ils sont condamnables dans leur égarement, parce qu'ils s'obstinent contre les témoignages les plus certains; mais après tout, selon leur intention, ce n'est pas à lui directement qu'ils s'attaquent, et ils ne manqueroient pas de lui rendre tout l'honneur qu'il mérite, du moment qu'ils viendroient à se détromper et à s'apercevoir de l'illusion où ils sont engagés.

De là il nous est aisé de conclure que, de

toutes les contradictions où l'on tombe à l'égard de ce Dieu Sauveur, il n'en est point de plus injurieuse, ni par conséquent de plus criminelle que la nôtre : car, en même temps que nous le renonçons, soit dans sa vie et dans ses exemples par une vie toute profane et toute mondaine, soit dans ses souffrances et dans sa croix par notre extrême délicatesse et nos sensualités, soit dans son Évangile et dans sa morale par des maximes et une conduite formellement opposées : soit dans son adorable sacrement et le précieux sacrifice de son corps et de son sang par nos négligences et nos irrévérences, soit dans ses disciples et ses sectateurs par nos mépris et la malignité de nos jugements, nous savons néanmoins, ainsi que la foi nous l'enseigne, que sa vie et ses exemples nous doivent servir de règle ; qu'il a souffert et qu'il est mort sur la croix, pour nous inspirer le détachement de nous-mêmes, et l'esprit de patience et de mortification ; que son Évangile est une parole de vérité, et que sa morale contient nos plus essentielles obligations ; qu'il est en personne dans son sacrement, ou plutôt que ce divin sacrement n'est autre chose que lui-même, vrai Dieu et vrai homme ; enfin que ses disciples et ses sectateurs sont ses élus, ses favoris, et qu'en s'attachant à lui ils ont pris le meilleur

parti; et même le seul qu'il y ait à prendre. Or, savoir tout cela, et cependant le renoncer en tout cela, n'est-ce pas le traitement le plus indigne et l'injure la plus outrageante?

Voilà ce que nous ne pouvons assez méditer et c'est à quoi saint Paul exhortoit les Hébreux de penser incessamment : *Recogitate eum qui talem sustinuit à peccatoribus adversùs semetipsum contradictionem* [1]. Mes frères, leur disoit ce grand apôtre, pensez à celui qui a souffert de la part des pécheurs une telle contradiction. Il ne leur dit pas qu'ils pensent aux affronts et aux outrages que Jésus-Christ a reçus de la part des Juifs, ni à la violence du supplice dont ils le firent mourir, mais à la contradiction des pécheurs, parce que cette contradiction lui est mille fois plus sensible. Il ne leur dit pas seulement, Pensez-y; mais pensez-y continuellement : *Recogitate;* n'en perdez jamais le souvenir, parce que ce souvenir, bien imprimé dans vos esprits, y produira des fruits infaillibles de conversion. Occupons-nous sans cesse nous-mêmes de cette pensée, conservons-la, entretenons-la dans notre cœur : *Recogitate*. A force de nous représenter souvent le désordre d'une contradiction qui dément toute notre foi, nous en concevrons de l'hor-

[1] Hebr. 2.

reur, nous nous humilierons en la présence de Jésus-Christ, nous lui dirons : Ah! Seigneur, il n'est que trop vrai, et je suis obligé de le reconnoître à ma confusion, j'ai contredit votre loi, j'ai contredit vos actions, je vous ai contredit en tout ce que vous avez voulu être pour moi, et en vous contredisant de la sorte, je me suis contredit moi-même : car il ne m'étoit pas possible d'être bien d'accord avec moi-même, tandis que j'étois en contradiction avec vous, et voilà ce qui a fait le trouble de mon ame. Si j'avois été tout-à-fait athée et sans religion, j'aurois eu du moins quelque sorte de paix dans les déréglements de ma vie; mais ce reste de foi que je n'ai point perdu, joint au désordre de ma conduite, a fait naître dans mon esprit des contradictions qui m'ont jeté en de cruelles inquiétudes. Ainsi, Seigneur, ou je dois me conformer désormais à vous, ou il faut renoncer à mon propre repos et à mon bonheur éternel : car, que puis-je attendre en contredisant et en reconçant l'auteur de mon salut, sinon d'en être à jamais renoncé moi-même et réprouvé? Jésus-Christ renoncé par les mauvais chrétiens, ç'a été le premier point; mais aussi les mauvais chrétiens renoncés par Jésus-Christ, c'est l'autre point, dont nous devons être d'autant plus

touchés, qu'il y a plus de quoi nous intéresser.

DEUXIÈME PARTIE.

Quoique Pierre ait renoncé Jésus-Christ, ce n'est pas, dans le sens où je l'entends, une conséquence qu'il ait été renoncé de Jésus-Christ : pourquoi? Parce que le repentir de cet apôtre suivit immédiatement son péché, et le rétablit promptement dans la grâce qu'il avoit perdue. Vous savez comment le Sauveur se tourna vers lui, et le regarda : *Et conversus Dominus respexit Petrum* [1]. Vous savez quelle impression fit ce regard sur le cœur de ce disciple infidèle. Pierre en fut pénétré, il se reconnut, il se retira à l'écart, il pleura amèrement Ses larmes effacèrent le crime que sa bouche avoit commis en reniant son Maître, et bientôt sa douleur le remit auprès du Fils de Dieu dans l'heureux état d'où l'avoit précipité une crainte immodérée : *Et egressus foràs, flevit amarè* [2] Mais nous, mes frères, si nous renonçons Jésus-Christ, c'est souvent avec une obstination sans retour : nous demeurons dans cette disposition criminelle, nous y vivons, nous y mourons, et voilà pourquoi je dis que nous sommes aussi renoncés de Jésus-

[1] Luc, 22. — [2] *Ibid.*

Christ. Je m'explique; et suivez-moi, s'il vous plaît.

C'est un secret de prédestination bien surprenant que Jésus-Christ, le rédempteur et le Sauveur du monde, doive être un jour la ruine de plusieurs, et servir à leur réprobation; mais c'est un autre secret encore plus étonnant, que de tous les réprouvés il n'y en ait point pour qui Jésus-Christ soit le sujet d'une plus grande ruine et d'une plus grande damnation, que pour les mauvais chrétiens. Toutefois ces deux secrets nous sont révélés par le Saint-Esprit. Car l'Évangile ne nous a pas seulement fait entendre que cet Homme-Dieu sera la perte éternelle d'un grand nombre d'hommes : *Positus est in ruinam multorum* [1]; mais il a ajouté que ce seroit dans Israël, c'est à-dire, parmi le peuple de Dieu, parmi le peuple choisi de Dieu, parmi le peuple spécialement aimé de Dieu, et favorisé de la connoissance de Dieu : *In Israel.* Or quel est ce peuple? Le peuple chrétien, qui a succédé au peuple juif, et qui, selon saint Paul tient maintenant la place des vrais Israélites. Pour mieux comprendre ceci, souvenons-nous d'une chose bien terrible qui doit arriver à la fin des siècles : c'est que le Fils de Dieu, après avoir été renoncé par les hommes,

[1] Luc. 22.

les renoncera à son tour dans le jugement dernier; et que ce renoncement de la part de Jésus-Christ sera justement leur ruine et comme le sceau de leur réprobation ; de sorte que le renoncement doit être mutuel et réciproque. Quiconque aura renoncé Jésus-Christ, en sera renoncé ; quiconque aura désavoué Jésus-Christ, en sera désavoué ; quiconque aura, pour ainsi parler, réprouvé Jésus-Christ, en sera réprouvé. Sa parole y est expresse : *Qui negaverit me, negabo eum*[1]. Dès le temps même que ce Dieu Sauveur étoit sur la terre, il a commencé à vérifier cet oracle. Qu'a fait Jésus-Christ dans le monde, demande l'abbé Rupert? Il a contredit et renoncé le monde : *Propterea exhibuit se mundo, ut contradiceret mundo.* Voilà son emploi et sa mission. Il a contredit et renoncé les sensualités du monde; il a contredit et renoncé l'orgueil du monde; il a contredit et renoncé les convoitises du monde; il a contredit et renoncé les vengeances, les perfidies, les injustices du monde; en un mot, toute sa vie n'a été qu'une contradiction et un renoncement perpétuel à l'égard du monde. Mais après tout remarque saint Augustin, tous les arrêts qu'il prononçoit alors contre le monde, n'étoient que comminatoires. Ils sor-

[1] Matth. 10.

toient de sa bouche et de son cœur, mais ils ne passoient pas outre. C'étoient des foudres qu'il faisoit seulement gronder contre les pécheurs, sans les faire encore éclater sur eux. Mais dans son dernier jugement, poursuit le même saint docteur, il les renoncera pour les perdre, pour les détruire, pour les ruiner. Ce ne seront plus de simples menaces, ni de simples paroles : mais ce sera l'accomplissement et l'exécution de toutes ses paroles et de toutes ses menaces. Et comme il n'est rien ne plus formidable que ses menaces et que ses paroles, jugeons de là combien à plus forte raison nous en devons craindre l'exécution et l'accomplissement. Autrefois David demandoit à Dieu qu'il le préservât des contradictions du peuple : *Eripies me de contradictionibus populi* [1]. Mais moi, mon Dieu, je vous demande tout autre chose. Je n'appréhende point les contradictions ni les jugements des hommes ; mais pour les vôtres, je les crains souverainement. Que les hommes s'attachent à condamner ma vie et toute ma conduite, peu m'importe, pourvu que je ne sois pas condamné de vous. Car que peuvent contre moi tous les peuples de la terre, si vous êtes pour moi, si vous vous déclarez pour moi, si vous vous joignez à moi?

[1] Ps 17.

Mais du moment que vous viendrez, en me renonçant, à me rejeter et à vous retirer de moi, me voilà perdu sans ressource, et frappé d'une malédiction éternelle : *Qui negaverit me, negabo eum.*

Cependant, à qui est-ce que ce renoncement de Jésus-Christ sera plus funeste, et de tous les impies que le Fils de Dieu, comme dit saint Paul, exterminera dans son jugement, qui sont ceux contre qui il s'élèvera avec plus de rigueur? Ah! mes frères, ce sont ceux qui auront été dans Israël, mais qui n'auront pas vécu en Israélites; ceux qui, ayant été *éclairés* de la foi, ne se seront pas mis en peine de suivre ses lumières, et qui ayant connu Dieu, ne l'auront pas glorifié comme leur Dieu; ceux enfin que nous comprenons sous le terme de mauvais chrétiens. La raison en est évidente, et la chose s'explique assez d'elle-même. Car il est juste, c'est la réflexion de Tertullien, que ceux qui auront été les plus rebelles à Jésus-Christ, sentent à proportion les plus rudes effets de ses vengeances. Il est de la droite équité, c'est la pensée de saint Chrysostôme, que ceux qui lui auront montré plus d'ingratitude, en reçoivent aussi de plus rigoureux châtiments. Et il est de l'ordre, conclut saint Bernard, que ceux qui auront eu part

aux avantages de sa loi, soient jugés selon toute la sévérité de sa loi. Or, entre les réprouvés, il n'y en aura point à qui tout cela convienne plus sensiblement, ni plus incontestablement, qu'aux mauvais chrétiens.

En effet, qu'appelons-nous mauvais chrétiens, sinon des hommes rebelles par profession et par état au Sauveur du monde, et dont par conséquent le Sauveur du monde doit se venger d'une manière plus éclatante? Souvenons-nous de la parabole et de la figure dont se servit là-dessus Jésus-Christ même, parlant aux pharisiens. Il leur dit qu'il étoit la pierre angulaire sur laquelle devoit porter tout l'édifice de notre salut, mais qu'ils l'avoient rebuté; et pour leur faire concevoir à quoi ils s'étoient exposés, par leur obstination : Quiconque, ajouta-t-il, ira heurter contre cette pierre, elle le brisera; et sur qui que ce soit que tombe cette pierre, elle l'écrasera. Les pharisiens, au lieu de profiter d'un avertissement si salutaire, n'en devinrent que plus animés contre ce divin Maître; et, selon l'expression de l'Évangéliste, leur ressentiment passa jusqu'à la fureur. Ne nous endurcissons pas de la sorte; mais détournons, par une sainte pénitence et un prompt changement de vie, l'affreux malheur dont nous sommes menacés. C'est à nous-mêmes

que le Fils de Dieu prétendoit parler, aussi bien qu'aux pharisiens. Il est pour nous-mêmes, comme pour eux, cette pierre mystérieuse, cette pierre fondamentale. Or Dieu nous déclare que si jamais elle vient à tomber sur nous, nous en serons accablés; et d'ailleurs il est indubitable qu'elle y tombera, si nous continuons à faire de criminels efforts pour la rejeter. Combien y en a-t-il déjà qu'elle a brisés! combien de grands de la terre! combien de potentats et de monarques! Quand un Julien s'écrioit dans l'extrémité de son désespoir, *Vicisti, Galilæe,* Tu as vaincu, Galiléen, ne confessoit-il pas qu'il succomboit sous le poids de la colère de ce Dieu vengeur, et que c'étoit son bras tout-puissant qui le frappoit? Combien de particuliers dans le christianisme ont éprouvé le même sort, ou sont en danger de l'éprouver bientôt!

Car non seulement ce sont des rebelles à leur Sauveur, mais des ingrats, d'autant plus condamnables en qualité de chrétiens, qu'ils ont été plus comblés de grâces. Abus, de se persuader que Jésus-Christ, dans le jugement qu'il fera de nous, nous doive être plus favorable, parce que nous aurons eu plus de part à ses bienfaits et à son amour. C'est pour cela même, au contraire, qu'il se rendra plus in-

flexible à notre égard. Que disoit-il à ces villes de Bethsaïde et de Corosaïn, lorsqu'il lançoit contre elles ses anathèmes, parce qu'elles étoient demeurées dans leur aveuglement malgré ses miracles? Il leur reprochoit que si des païens et des idolâtres eussent été témoins des mêmes merveilles, ils auroient pris le sac et le cilice pour faire pénitence, et par là même il leur annonçoit qu'elles seroient plus sévèrement punies que ces idolâtres et ces païens. Or qu'avoit fait Jésus-Christ dans Bethsaïde, qu'avoit-il fait dans Corosaïn, en comparaison de ce qu'il a fait dans nous et pour nous? Il ne visita qu'une fois Betsaïde, et combien de fois nous a-t-il honorés de ses visites intérieures? Il ne fit entendre qu'une fois sa parole dans Corozaïn; et ne l'avons-nous pas mille fois entendue? Que répondra donc un chrétien, quand Jésus-Christ lui dira : Vois, malheureux, et compte toutes les grâces que tu as reçues de moi. Avec ces seules grâces, j'aurois converti dans le paganisme des nations entières, et tu n'en as pas été meilleur. A quoi t'ont servi tant d'avis, tant d'instructions, tant de connoissances, tant de bons sentiments, tant de moyens de salut? Tout cela me demande justice contre toi, et cette justice sera mesurée selon ma miséricorde. Or ma miséricorde pour toi n'a

point eu de bornes : apprends quelle justice tu dois attendre.

Justice d'autant plus redoutable pour nous, qu'ayant vécu dans la loi de Jésus-Christ, nous serons jugés selon la loi de Jésus-Christ. Quel titre de condamnation, et quel sujet de frayeur! Y avons-nous jamais fait une réflexion sérieuse? Être jugé selon la loi la plus sainte, selon la loi la plus pure, selon la loi la plus irrépréhensible! tellement que cette loi de Jésus-Christ, qui devoit être pour nous un fonds de mérite et un principe de vie, servira, contre l'intention de Dieu et de Jésus-Christ même, à notre réprobation et à notre perte. Ce n'est pas, au reste, que la loi de Jésus-Christ soit mauvaise en soi, ni que ce qui est bon en soi puisse être mauvais en nous : mais, dit l'Apôtre, c'est que la concupiscence et nos passions, dont nous nous laissons dominer, s'élèvent en nous contre cette loi, et qu'à l'occasion de cette loi qu'elles nous font violer, elles nous deviennent des sources plus abondantes de péché.

Voilà, mes chers auditeurs, ce que nous ne pouvons prévenir avec trop de soin. Ne sommes-nous donc chrétiens que pour être un jour plus réprouvés? Cette glorieuse qualité que nous portons, ne seroit-elle pour nous qu'un

caractère de damnation? A qui nous en pourrons-nous prendre, et qui en pourrons-nous accuser? Sera-ce Dieu qui nous a donné un Sauveur, et qui nous a aimés jusqu'à livrer pour notre salut son Fils unique? Sera-ce ce Sauveur que Dieu nous a donné, ce Fils unique du Père, lequel a bien voulu quitter le séjour de sa gloire, et venir sur la terre pour travailler à l'ouvrage de notre rédemption? Reconnoissons que nous serons nous-mêmes les auteurs de notre ruine, et que nous ne pourrons l'imputer qu'à nous-mêmes. Dans le juste effroi dont nous devons être saisis, adressons-nous à ce même Sauveur que nous avons tant de fois renoncé, et qui veut bien encore nous recevoir, malgré toutes nos infidélités. Ce n'est présentement qu'un Dieu de miséricorde : profitons de cette heureuse disposition, et ne laissons pas échapper un temps si favorable. Pleurons nos égarements passés : ce ne sera pas en vain, si nos larmes sont accompagnées d'une sainte résolution pour l'avenir. Faisons à Jésus-Christ la même protestation que Pierre, mais faisons-la avec plus d'humilité, et par là même avec plus d'efficace et plus de constance que ce disciple présompueux : *Etiam si oportuerit me mori, non te negabo*[1]. Je suis un infidèle, Seigneur,

[1] Matth. 26.

ou plutôt je l'ai été, et ne le veux plus être. Vous êtes encore assez miséricordieux pour oublier toutes mes révoltes; et c'est ce qui m'attache à vous pour jamais : *Non te negabo.* Non, Seigneur, quoi qu'il arrive, et quoi qu'il m'en puisse coûter, je ne vous renoncerai plus. Que dis-je? et me suffit-il de ne vous plus renoncer? Il faut désormais me déclarer ouvertement pour vous; il faut, pour la juste réparation de tant de scandales, et pour l'honneur de votre loi, la professer hautement, la pratiquer exactement, l'accomplir parfaitement et dans toute son étendue. Il le faut malgré toute considération humaine; il le faut malgré tous les discours et tous les respects du monde; il le faut aux dépens de ma fortune, au péril de ma vie, au prix de mon sang : *Etiam si oportuerit me mori.* J'en serai bien payé, Seigneur, et bien récompensé, puisque vous me promettez de me reconnoître devant votre Père, après que je vous aurai confessé devant les hommes, et de me mettre en possession de votre royaume, où nous conduise, etc.

EXHORTATION

SUR

LE SOUFFLET DONNÉ A JÉSUS-CHRIST,

DEVANT LE GRAND PRÊTRE.

Hæc cùm dixisset, unus assistens ministrorum dedit alapam Jesu, dicens : Sic respondes pontifici? *Jésus ayant parlé de la sorte, un des soldats qui étoit à son côté lui donna un soufflet, en disant : Est-ce ainsi que vous répondez au grand-prêtre?* Saint Jean, chap. 18.

Qu'avoit donc répondu le Sauveur du monde, interrogé par le grand-prêtre, et qu'avoit-il dit qui méritât une si prompte punition et qui dût lui attirer un tel outrage? Anne lui demandoit compte de sa doctrine; et pour la justifier devant ce pontife, il l'avoit renvoyé à ses disciples, et vouloit que sur ce point ils fussent appelés en témoignage. Étoit-ce là son crime,

et falloit-il pour cela l'insulter et lui meurtrir le visage d'un soufflet? Mais, chrétiens, ne raisonnons point ici selon les lois de la justice : elles y sont toutes violées; et le moyen que le bon droit eût quelque part dans un jugement où la passion domine, et l'une des plus violentes passions, qui est l'envie? Ce que nous devons uniquement considérer comme le sujet tout ensemble et de notre admiration et de notre imitation, c'est l'invincible constance du Fils de Dieu dans une conjoncture capable de déconcerter et de troubler l'homme le plus ferme et le plus maître de lui-même. Voilà ce qu'il avoit prévu, et sur quoi il s'étoit déjà si clairement expliqué, quand il disoit par la bouche de son Prophète : *Faciem meam non averti ab increpantibus, et conspuentibus in me* [1] : Je n'ai point détourné mon visage pour me mettre à couvert des coups de mes ennemis, et de toutes les extrémités où ils se portoient contre moi. Voilà par où il a prétendu nous former nous-mêmes aux injures, et nous apprendre comment nous les devons recevoir. Leçon, mes chers auditeurs, si nécessaire dans le commerce de la vie! Recevoir les injures comme Jésus-Christ les a reçues, c'est-à-dire, les supporter, et même les agréer : les sup-

[1] Isai. 50.

porter, en les recevant avec patience, et même les agréer, en les recevant avec joie : les supporter sans en poursuivre la vengeance et sans éclater; et même les agréer, surtout en certaines rencontres, jusqu'à s'y exposer, et à les aimer. Que je m'estimerois heureux, si je pouvois bien aujourd'hui vous imprimer l'un et l'autre dans le cœur! C'est le dessein que je me propose, et tout le partage de cette exhortation.

PREMIÈRE PARTIE.

QUELLE épreuve pour la patience de Jésus-Christ! un soufflet reçu, et reçu devant une nombreuse assemblée, et reçu comme un châtiment et une correction, et reçu de la main d'un soldat et d'un homme méprisable! car toutes ces circonstances sont remarquables. Et prenez garde encore, s'il vous plaît. De qui s'agit-il, et de quoi s'agit-il? de qui, dis-je, s'agit-il? Du Messie, de l'envoyé de Dieu, d'un Homme-Dieu, d'un Dieu. Et de quoi s'agit-il? De l'outrage le plus sanglant, d'une injure qui, parmi les hommes, est une insulte, est une flétrissure, est un opprobre et une ignominie. Le Sauveur du monde n'en pouvoit-il pas tirer une vengeance éclatante? Ah! chré-

tiens, il n'a qu'à prononcer une parole, et le feu du Ciel descendra pour foudroyer cet audacieux qui l'a frappé; il n'a qu'à prier son Père, et son Père, s'il est besoin, lui enverra des légions d'anges pour le seconder; il n'a qu'à mettre en œuvre sa propre vertu, et elle fera des miracles pour sa défense. Je dis plus : et non seulement il est en pouvoir de venger sur l'heure un tel affront, mais selon toute la raison, il semble y être engagé et le devoir; car il est question de prévenir un scandale, ou de le réparer. On l'accuse d'avoir offensé le pontife, et blessé le respect dû à cette suprême dignité. C'est pour cela qu'on s'élève contre lui, et qu'on le maltraite. Le souffrira-t-il? mais ce sera autoriser le reproche qu'on lui fait, mais ce sera en quelque sorte justifier le traitement indigne qu'il reçoit, mais ce sera laisser impunément répandre une tache sur sa sainteté, dont on cherche à ternir l'éclat. Tout cela est vrai, mes chers auditeurs, et tout cela néanmoins ne le peut porter à se faire justice : pourquoi? parce que la justice qu'il se feroit, quoique juste et fondée sur le droit le plus certain, auroit toujours quelque couleur de ressentiment propre et de vengeance. Or il veut détruire dans le cœur des hommes et dans leur conduite tout ressentiment et toute vengeance,

et même toute couleur de ressentiment et de vengeance.

Ce n'est pas que la vengeance ne lui appartienne : car en qualité de Dieu et de souverain maître, il a dit, et il a pu dire : *Mihi vindicta*[1]. Mais si elle lui appartient en qualité de Dieu, elle ne lui appartient pas en qualité d'homme. Or, étant homme et Dieu tout ensemble, il y avoit à craindre que ce qui viendroit de Dieu ne fût imputé à l'homme; et parce qu'il étoit important que jamais l'homme n'entreprît de se venger, et qu'il n'eût pour cela aucun titre apparent, voilà pourquoi ce Dieu-Homme ne se venge pas lui-même. Il avoit fait un miracle dans le jardin, en renversant d'une parole les soldats envoyés pour se saisir de sa personne : mais il l'avoit fait avant qu'ils l'eussent attaqué, et qu'ils eussent porté les mains sur lui; c'est-à-dire, dans un temps où l'on ne pouvoit regarder ce miracle comme une vengeance. Maintenant qu'il a reçu l'injure, il demeure, pour ainsi dire, sans action. S'il faisoit un nouveau miracle, il feroit redouter à ses ennemis sa toute-puissance; mais il aime mieux paroître foible, que de paroître agir avec aigreur et par passion. Si donc il répond à cet insolent qui l'outrage, ce n'est point en s'élevant, ni en se

[1] Rom. 12.

récriant, mais avec une modestie et une douceur que rien n'altère. Si j'ai mal parlé, lui dit-il, faites voir en quoi : sinon, pourquoi me frappez-vous? *Si malè locutus sum, testimonium perhibe de malo : si autem benè, cur me cædis*[1]? Voilà où il s'en tient, et toute la satisfaction qu'il demande. Mais de prendre lui-même sa cause et ses intérêts, de rendre à l'injuste agresseur qui l'offense, mal pour mal, et de réprimer son audace par une punition exemplaire; c'est ce qu'il ne fera pas, parce que cette punition, ainsi que je vous l'ai fait remarquer, quelque légitime d'ailleurs et quelque équitable qu'elle fût, pourroit être faussement interprétée, et confondue avec une vengeance toute naturelle.

Ainsi, mes frères, ce divin Sauveur évite, autant qu'il est possible, et fuit jusqu'à l'ombre de la vengeance, parce qu'il est venu abolir la vengeance même, et l'extirper de la société des hommes. Or, en matière de vengeance, l'ombre et le corps sont presque inséparables; et pour détruire le corps, qui est un corps de péché, il en faut détruire l'ombre la plus légère. Comme législateur de la loi nouvelle il avait fait là-dessus son commandement, et il s'en étoit déclaré dans ses divines instructions :

[1] Joan. 18.

mais, dit saint Chrysostôme, cela ne suffisoit pas. Il falloit pourvoir à la sûreté de ce commandement, et mettre ce précepte à couvert de tous les stratagèmes et de toutes les subtilités dont la passion des hommes se sert pour en éluder l'obligation et la pratique. Car il n'est pas croyable, ajoute ce saint docteur, combien de ruses et combien d'artifices l'amour-propre sait là-dessus imaginer, tantôt nous persuadant qu'on nous fait injure, lorsque ce n'est qu'une injure chimérique; tantôt, s'il y a quelque chose de réel, nous l'exagérant, l'augmentant, le défigurant, l'empoisonnant; tantôt, pour colorer nos vengeances, nous les déguisant sous le masque de zèle et d'équité, nous les proposant comme permises, comme raisonnables, comme saintes; nous fournissant des prétextes pour les exécuter, des autorités pour s'y conformer, mille adoucissements pour les pallier. Il étoit, dis-je, nécessaire de renverser tout cela : et parce que, pour le renverser et l'anéantir, il étoit d'une égale importance d'ôter à l'homme sur ce point la liberté de son raisonnement; parce que, s'il y a chose pernicieuse et trompeuse, c'est le raisonnement d'un esprit piqué et animé; parce qu'il n'y a que la passion alors qui raisonne, et que rien n'est plus faux ni plus outré que le raisonnement

de là passion, il falloit que Dieu, ou que Jésus-Christ, Fils de Dieu, fortifiât sa loi d'une conviction qui fût au-dessus de tout le raisonnement humain. Or, cette conviction sans réplique, poursuit saint Chrysostôme, c'est son exemple.

Oui, chrétiens, c'est l'exemple de ce soufflet qu'il laisse impuni, et dont il ne demande nulle réparation. Car, s'il ne vouloit pas lui-même tirer raison d'une injure si publique et si atroce; s'il ne vouloit pas y employer cette vertu souveraine qui dans un moment forme les tonnerres, et les lance sur la tête des criminels pour punir leurs crimes, et leur faire sentir la sévérité de ses châtiments! du moins ne pouvoit-il pas s'adresser au juge? ne pouvoit-il pas lui porter sa plainte? ne pouvoit-il pas le prendre à témoin, et de son innocence outragée, et de la dignité même de ce pontife, blessée par un attentât commis au pied de son tribunal et sous ses yeux? Mais il abandonne tous ses droits, il oublie tous ses intérêts, il sacrifie toute sa gloire, et n'est attentif qu'à nous donner un modèle sensible de la patience la plus héroïque et la plus parfaite.

Exemple, encore une fois, si convaincant, qu'il ne nous laisse nulle ressource où nous puissions nous retrancher. Car vous avez beau,

mon cher auditeur, raisonner et vous défendre : après l'exemple de Jésus-Christ, il faut se taire et céder. Il n'y a point d'autre règle à suivre que celle-là, point d'autre principe de morale. Principe d'une évidence entière et absolue; principe d'autant plus incontestable, qu'il est plus proportionné à nos connoissances et plus palpable; principe selon lequel nous devons juger de tous les autres, auquel nous devons rapporter tous les autres, sur lequel nous devons rectifier tous les autres; principe seul capable de réprimer tous les mouvements et toutes les saillies du cœur le plus irrité et le plus emporté, pour peu que ce soit encore un cœur chrétien. En un mot, principe d'où suit nécessairement cette grande conséquence exprimée dans l'Évangile et marquée par le Sauveur du monde comme un article capital de la doctrine toute céleste qu'il est venu nous enseigner : *Ego autem dico vobis non resistere malo; sed si quis percusserit te in dexteram maxillam tuam, præbe illi et alteram* [1] : Pour moi, je vous dis de point repousser la violence par la violence; mais si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez encore la gauche; c'est-à-dire, souffrez-le sans bruit, sans animosité, sans fiel. Si Jésus-Christ eût seule-

[1] Matth. 5.

ment parlé de la sorte en maître et en docteur, ce seroit toujours une parole respectable pour nous, puisqu'elle seroit toujours pleine de sainteté et de sagesse : mais après tout en la respectant, nous aurions pu dire que c'est une parole de sainteté bien sévère et d'une pratique bien dure : *Durus est hic sermo.* Ainsi s'expliquoient, quoique sur un autre sujet, les Capharnaïtes, et ainsi nous en serions-nous expliqués nous-mêmes. Le Fils de Dieu l'a prévu, et voici le remède qu'il y apporte. Hé bien, nous dit-il, s'il faut tempérer la dureté apparente de ma parole, je la tempérerai, je l'adoucirai, et par où? par mon exemple. Car je ne veux pas qu'elle devienne un scandale pour vous, et que cette parole, qui est une parole de vie, vous donne lieu de me quitter, et de vous perdre en vous éloignant de moi. Est-il rien de plus outrageant qu'un soufflet? or je m'exposerai à cet outrage? et ma patience sera le tempérament et l'adoucissement de cette parole que vous trouvez si rigoureuse, et qui vous semble si impraticable.

En effet, chrétiens, il est impossible de ne pas goûter cette parole du Sauveur des hommes, tout amère qu'elle paroît, quand on le voit l'accomplir lui-même avant nous. Et ne me répondez point qu'il en a trop exigé de nous,

lorsqu'il a voulu que son exemple nous servît de règle : comme si l'exemple de cet Homme-Dieu ne devoit pas être la règle de toute notre vie; comme s'il n'avoit pas prétendu réformer le monde, autant par la force de son exemple que par l'efficace de sa prédication; comme si ce n'étoit pas dans cette vue qu'il s'est fait semblable à nous et de même nature que nous, afin que nous puissions aussi nous-mêmes nous conformer à lui, et que son exemple fît plus d'impression sur nous; comme si en particulier cet exemple d'un Dieu supportant la plus griève offense, n'étoit pas le plus pressant reproche et la plus haute condamnation de nos délicatesses infinies, de nos sensibilités extrêmes sur tout ce qui concerne le faux honneur du siècle, de nos impatiences et de nos vivacités que rien ne modère, que rien n'apaise, que rien ne peut satisfaire.

Car voilà, mes chers auditeurs, le désordre où nous sommes tombés, et qui croît tous les jours; voilà ce que tous les prédicateurs de l'Évangile, avec tout leur zèle et toute leur éloquence, n'ont pu corriger; voilà, de tous les vices, le dernier dont nous travaillons à nous défaire, et dont nous croyons devoir nous défaire. Il y a des sages dans le monde qui, par raison et même par christianisme, mènent

une vie assez réglée : point d'intrigues ni d'habitudes criminelles; point d'excès, de débauches, de scandales ; bonne foi, droiture, fidélité en tout : il y a des ames pieuses et dévotes qui s'adonnent avec édification à toutes les pratiques saintes, qui visitent les autels, qui écoutent la parole de Dieu, qui vaquent à l'oraison, qui fréquentent les sacrements, qui exercent la charité envers les pauvres; il y a des ames religieuses qui vont encore plus loin, et qui en vue de s'élever, et de parvenir à la plus sublime perfection, se dépouillent de tous les biens de la terre, renoncent à tous les plaisirs des sens, se renferment dans le cloître, et là passent leurs jours dans la pauvreté, dans l'obscurité, dans la sujétion et la dépendance, dans la pénitence et la mortification : effets de la grâce du Seigneur, qui se sont perpétués jusque dans ces derniers siècles, et dont nous ne pouvons trop le bénir. Mais, oserai-je le dire? parmi ces sages chrétiens, parmi ces ames vertueuses, ou faisant profession d'une piété particulière, parmi ces ames parfaites, ou voulant l'être, et, pour cela, retirées dans les solitudes et dans les monastères, à peine peut-être s'en trouvera-t-il un seul qui sache dissimuler une injure, qui sache l'oublier et la pardonner. On apprend tout le reste, on se forme à tout le

reste, on s'exerce dans tout le reste; on apprend à jeûner, on apprend à veiller, on apprend à prier, on apprend à méditer, on apprend à macérer sa chair et à la mortifier; mais le silence, mais la patience, mais la charité, mais la modération, l'empire sur soi-même et sur les mouvements de son cœur, dans les occasions et sur les matières où l'on se croit offensé, c'est en toutes les conditions et en tous les états ce qu'on n'apprend presque jamais, et ce qu'on ne veut pas même apprendre. On se fait un point de conduite et de sagesse de n'être pas si bon, ni si endurant; on n'aime point à passer pour une personne que l'on puisse aisément attaquer et qui ne sache pas se défendre; on s'applaudit au contraire de s'être rendu comme invulnérable, et d'avoir accoutumé les gens à nous craindre et à nous ménager; on a là-dessus mille raisons de prudence, de bienséance, de justice, mais raisons qui, bien examinées et bien pensées, se réduisent toutes à une seule, savoir, qu'on ne veut rien souffrir.

Avec cela néanmoins, on est déclaré pour la plus étroite morale, on demeure les heures entières aux pieds du Seigneur; on est dans un quartier, dans une société, dans une maison un modèle de vertu ; on a des ravissements et

des extases; c'est-à-dire, qu'on est comme ces montagnes dont parle l'Écriture, qu'il suffit de toucher, pour faire sortir de leur sein d'épaisses fumées et des flammes ardentes : *Tange montes, et fumigabunt*[1]. Ah! ce sont des montagnes que ces ames si pures et si saintes, ou prétendues telles; ce sont de hautes montagnes, des montagnes élevées presque jusqu'au troisième Ciel, par la sublimité de leurs sentiments et de leurs vues; mais allez tant soit peu heurter contre elles; qu'il vous échappe une parole, un geste, un air de mépris, une légère contradiction qui les choque, ce sont alors des montagnes fumantes et tout embrasées; ou si elles se resserrent dans elles-mêmes, et ne produisent rien au-dehors, c'est pour nourrir en secret un venin caché, qui agit lentement, mais pour n'agir ensuite et selon les rencontres que plus efficacement et que plus malignement. Écueil fatal à l'innocence de tant d'ames, du reste les plus irréprochables; écueil capable de les perdre, et de les perdre partout, parce qu'on n'en est nulle part à couvert, et que c'est souvent dans les assemblées les plus régulières d'ailleurs, qu'il est plus à craindre.

Quoi qu'il en soit, mon cher auditeur, et qui que vous soyez, j'en reviens à l'exemple

[1] Ps. 143.

que notre mystère nous présente : c'est celui de Jésus-Christ. Car ce que le Prophète disoit à Dieu, je ne ferai point difficulté de vous l'appliquer ici, et de vous le dire à vous-même : *Respice in faciem Christi tui*[1]. Vous êtes touché, mon cher frère, de la manière dont on a parlé de vous, dont on s'est comporté envers vous, et vous avez bien de la peine à modérer là-dessus votre chagrin, et à le digérer. Mille considérations devroient vous retenir, et je pourrois les produire et les employer pour adoucir l'amertume de votre cœur; mais il ne m'en faut qu'une : envisagez votre Christ; voyez cette face respectable et adorable aux anges mêmes, couverte d'un soufflet : *Respice in faciem Christi tui :* c'est votre Christ, puisque c'est pour vous qu'il a reçu l'onction divine; votre Christ, puisque c'est à vous qu'il s'est donné, et pour vous qu'il s'est livré et immolé, *Christi tui ;* mais je dis plus, c'est votre Dieu. Or, comparez personne à personne, injure à injure; la personne sacrée d'un Homme-Dieu, et la vôtre, foible et vile créature; un soufflet, et l'offense peut-être assez peu remarquable par elle-même, que vous relevez néanmoins avec tant de bruit, et dont vous vous plaignez avec tant d'exagération et tant de cha-

[1] Ps. 83.

poser à des scandales que je vois naître à toute heure dans le commerce du monde, et que ma charge, que ma dignité, que mon ministère m'engage à réprimer, autant qu'il est en moi et qu'il dépend de moi ; pour me dégager de tant de considérations particulières, qui pourroient m'arrêter, lorsqu'il s'agit de l'honneur de la religion et de ses intérêts ; en un mot, pour être dans une résolution inébranlable, quoi qu'il arrive, et quoi qu'on en puisse dire, de me comporter en chrétien, et de n'en pas démentir une fois la glorieuse qualité : pour cela, dis-je, et pour bien d'autres devoirs dont le détail seroit infini, combien y a-t-il de contradictions, de chagrins, de retours fâcheux, de faux jugements, de railleries, de médisances, de paroles aigres, de reproches, enfin d'outrages à essuyer ? Or, le moyen de n'en être point ébranlé, si l'on n'est dans la disposition de les aimer pour Dieu, de les agréer pour Dieu, de les honorer, de s'en glorifier pour Dieu ? Car voilà comment la foi que nous professons exige de nous les mêmes sentiments que témoignoient les apôtres lorsqu'on les calomnioit, qu'on les insultoit dans les places publiques, et qu'ils se tenoient heureux d'endurer toutes sortes d'opprobres pour le nom de Jésus-Christ : *Ibant gaudentes à conspectu*

concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati[1].

Il est vrai, chrétiens, et je l'ai reconnu d'abord, que pour en venir là, il faut une vertu bien pure et bien généreuse, et c'est néanmoins une vertu nécessaire. Mais si la religion nous impose une loi si difficile, et si contraire aux sens et à la nature, elle a bien aussi de quoi nous en faciliter la pratique ; et sans parler des autres motifs qu'elle nous fournit, en est-il un plus puissant et plus capable de nous consoler dans les humiliations de la vie, et de nous animer, que le soufflet donné au Sauveur du monde, et, malgré toute l'ignominie qui y étoit attachée, désiré et recherché par cet Homme-Dieu? Prenez garde, en effet, qu'il ne l'a reçu que parce qu'il l'a voulu recevoir : car il ne tenoit qu'à lui d'arrêter le bras sacrilége de l'insolent qui le frappa. Non seulement il n'a point voulu se défendre de cet outrage, mais il l'a souhaité, mais il s'y est disposé ; mais il en a fait le sujet de ses vœux les plus ardents, et comme ses délices. D'où vient que le prophète Jérémie, parlant de ce divin Sauveur, et de ses souffrances, se servoit d'une expression bien propre et bien énergique, savoir, qu'il seroit rassasié d'opprobres : *Saturabitur opprobriis*[2].

[1] Act. 5. — [2] Lam. 3.

Une viande dont nous avons horreur, nous la rejetons; ou si le besoin nous force d'en user, du moins n'en prenons-nous qu'autant qu'il suffit selon la nécessité présente, et rien davantage : mais que ce soit une viande à notre goût, nous la mangeons avec appétit, et même avec avidité, jusqu'à nous en remplir, et nous en rassasier. Voilà comment notre adorable Maître s'est, pour ainsi dire, nourri de la confusion ; voilà comment il en a contenté sa faim: *Saturabitur.* Or, ce qui a été la nourriture d'un Dieu et l'objet de ses désirs, pour procurer la gloire de son Père, et le salut des hommes, ne doit-il pas nous devenir respectable, nous devenir vénérable, nous devenir aimable, partout où la même gloire et le même salut se trouvent intéressés?

C'est pour cela que les Saints se sont réjouis d'être en butte aux persécutions et aux mépris du monde; et que bien loin de s'en offenser, ils les regardoient comme des faveurs. C'est pour cela que saint Paul, qui sentoit autant que personne, et qui connoissoit le véritable honneur, puisqu'il étoit d'un sang noble et citoyen romain, se faisoit néanmoins, ainsi qu'il l'a hautement et si souvent déclaré, un plaisir des affronts même les plus sanglants,

Propter quod placeo mihi in contumeliis [1]. Il ne disoit pas seulement, Je me console, je me résigne, je me fortifie dans les outrages; mais, Je m'y plais; pourquoi? parce que mon Sauveur les a sanctifiés et me les a rendus précieux. C'est pour cela que David, tout roi qu'il étoit, dans la seule vue de ce mystère, je veux dire d'un Dieu si indignement et si violemment insulté, au lieu de fuir les opprobres, les attendoit, les demandoit, les recevoit avec actions de grâces et comme des bienfaits : *Improperium expectavit cor meum* [2]. Séméï, l'un de ses sujets, le chargeoit de malédictions et de reproches; mais ce prince en bénissoit Dieu. Toute sa cour, justement irritée, vouloit réprimer l'audace et la violence de cet emporté; mais ce prince les retenoit : Laissez-le, leur disoit-il, c'est une humiliation que Dieu m'envoie; c'est un don de sa main, ne me l'enlevez pas. Qui pouvoit inspirer à David un sentiment si peu ordinaire dans un roi, et même si opposé à toutes les raisons d'état? Ah! chrétiens, rien autre chose que la considération de son Dieu et de son Sauveur, qui se faisoit déjà connoître à lui par les lumières de l'esprit prophétique, et qui en particulier lui révéloit toutes les ignominies de sa Passion. Il voyoit ce

[1] I Cor. 12. — [2] Ps. 68.

Dieu de gloire, cette souveraine majesté déshonorée par un soufflet; et à ce spectacle, touché d'un saint zèle : Hé! Seigneur, s'écrioit-il, qui craindroit après cela toutes les injures du monde, et qui ne les souhaiteroit pas, puisque vous les prenez pour vous-même, et que vous en faites les apanages de votre adorable humanité? Voilà pourquoi, mon Dieu, je les reçois, non plus précisément comme une épreuve de ma patience, car je n'ai plus en quelque manière besoin de cette vertu; mais comme l'accomplissement des vœux de mon ame, qui les attend et qui y aspire : *Improperium expectavit cor meum*. Prenez garde, chrétiens, à la raison qu'il en apporte : elle contient en abrégé tout le précis de la doctrine évangélique : *Quoniam opprobria exprobrantium tibi, ceciderunt super me* [1] : C'est, mon Dieu, ajoutoit-il, que tous les outrages qui vous ont été faits dans votre douloureuse Passion, sont par avance retombés sur moi. C'est que j'y ai pensé attentivement, que je les ai considérés, et qu'en y pensant, qu'en les considérant, je les ai vivement ressentis moi-même. C'est qu'ils ont fait sur mon cœur une impression de grâce, et que cette grâce, que cette impression divine m'a porté à les aimer : je ne dis pas seulement (c'est

[1] Ps. 68.

saint Augustin qui développe ainsi les paroles de ce prophète-roi, dans l'exposition du psaume soixantième), je ne dis pas seulement, Seigneur, à les aimer dans vous, mais dans moi. Car lors même que c'est à moi qu'on s'attaque, et que par là les injures me deviennent personnelles, je les regarde néanmoins comme les vôtres, et, les envisageant de cette sorte, comment ne les aimerois-je pas? Oui, Seigneur, ce sont les vôtres, puisque vous les avez fait passer de vous en moi, et qu'après les avoir éprouvées d'abord, vous les avez fait rejaillir sur moi : *Quoniam opprobria exprobrantium tibi, ceciderunt super me.*

Il faut toujours convenir, mes chers auditeurs, qu'il n'y a que la religion, et que la religion la plus sainte, qui puisse établir une ame dans une telle disposition; et ne nous en étonnons pas : car il n'y a que la religion qui puisse nous faire rendre hommage aux opprobres d'un Homme-Dieu. Il faut convenir que ce n'est ni la chair ni le sang qui révèle ces grandes maximes et cette haute morale, mais le Père qui est dans le Ciel, mais le Fils qui est descendu sur la terre, mais le Saint-Esprit qui réside en nous. Il faut convenir que c'est là comme le chef-d'œuvre de la grâce toute-puissante du Seigneur. Mais persuadons-nous bien

encore une fois, et convaincons-nous fortement de cette vérité fondamentale, que sans cela l'on ne peut avoir l'esprit de Jésus-Christ, et par conséquent que sans cela même on ne peut être véritablement chrétien. C'est ce que toute l'Écriture nous annonce, et ce que chacun de nous doit s'appliquer à lui-même. Car voilà le point sur lequel je ne puis trop insister, et que nous ne pouvons trop méditer, qu'il est impossible d'être chrétien, et même simplement chrétien, si l'on n'est préparé de cœur à toutes les injures, puisqu'il y a mille occasions dans la vie, où, sous peine de damnation, on est obligé de s'y exposer pour l'acquit de sa conscience et la sûreté de son salut; qu'il est impossible que nous y soyons sincèrement préparés et de cœur, tandis que nous en conservons une aversion et une horreur volontaire; et qu'il n'est pas enfin possible que nous n'en ayons toujours le même éloignement et la même horreur, à moins que nous n'en concevions la juste estime qui leur est due, et que nous ne les aimions selon Dieu et en Dieu. Tout cela est d'une suite et d'une liaison nécessaires : pourquoi? parce que nous fuyons naturellement ce que nous n'aimons pas, et que nous n'aimons pas ce que nous n'estimons pas, et que nous ne pouvons estimer ce que nous

jugeons vil et méprisable. C'est donc par l'entendement qu'il faut commencer d'abord, afin de former ensuite dans le cœur les vrais sentiments que Dieu exige de nous. Selon l'estime que nous ferons de tout ce qui s'appelle dans le monde injures et outrages, nous apprendrons plus ou moins à les révérer et à les agréer.

Mais, dites-vous, comment estimerons-nous, et comment aimerons-nous ce qui nous rabaisse dans l'opinion des hommes, ce qui nous humilie et ce qui nous perd d'honneur, ce qui passe dans la société civile pour une tache et une flétrissure? J'en conviens : tant que nous le regarderons en soi, et que nous ne porterons pas plus loin nos vues, nous ne le trouverons jamais estimable : mais ce n'est point en soi que nous le devons considérer, c'est en Jésus-Chrit, et par rapport à Jésus-Christ. Je veux dire, que nous le devons regarder comme une portion des opprobres de Jésus-Christ, comme un état de ressemblance avec Jésus-Christ, comme une matière de sacrifice à Jésns-Christ, et comme un sujet qu'il nous fournit de lui marquer notre attachement et notre constance. Or, sous ce regard, il n'y a rien de si outrageant et de si infamant selon l'esprit du siècle, qui ne nous devienne glorieux selon l'esprit de la foi, et que nous n'em-

brassions comme un avantage pour nous et comme un bonheur.

Ceci néanmoins demande encore quelque explication, et cette doctrine que je vous prêche est si fort au-dessus de l'homme, que je ne puis trop vous la rendre intelligible, ni trop vous faire connoître, où dans la pratique elle doit s'étendre, et où elle peut se borner. Car, à quoi se réduit ce langage si inconnu au monde, et que signifient ces expressions si nouvelles peut-être pour vous, et dont votre foiblesse est étonnée : estimer les injures, aimer les injures, se réjouir dans les injures, recevoir de bon gré les injures, et même avec plaisir? Je ne prétends pas vous faire entendre par là qu'il soit absolument nécessaire d'étouffer toutes les répugnances que nous y avons; je ne prétends pas que nous y devions être tout-à-fait insensibles, tellement qu'elles ne nous causent nulle altération, même involontaire, nul de ces retours intérieurs, nulles de ces peines presque inséparables de notre humanité; je ne prétends pas que nous y trouvions un goût qui flatte le cœur, et qui soit conforme aux inclinations de la chair. Je sais que les Saints ont été jusque-là; qu'ils ont si bien réprimé dans eux et fait mourir la nature, que toutes les insultes et tous les affronts n'étoient pas capa-

bles de troubler un moment la paix de leur ame; qu'ils s'y étoient comme endurcis, ou pour mieux dire, qu'ils les goûtoient aussi sensiblement, aussi agréablement, aussi délicieusement, qu'un esprit ambitieux goûte les vaines distinctions et les faux honneurs du siècle: je le sais, et combien d'exemples en pourrois-je produire? Mais je ne puis ignorer aussi que ces vertus extraordinaires et singulières, que ces miracles de l'humilité chrétienne, ne sont point d'une nécessité indispensable; et puisque je m'en tiens ici à la nécessité, je dis qu'estimer en chrétien les injures, les estimer, s'y complaire, c'est dans un esprit de religion, malgré tous les raisonnements du monde et malgré toutes les révoltes des sens, se croire heureux de participer aux ignominies du Fils de Dieu, surtout lorsqu'il s'agit de la gloire de Dieu et de la défense de sa loi; que c'est aimer mieux se voir méprisé, se voir moqué et raillé, se voir condamné et persécuté pour la justice, que d'être élevé et applaudi en commettant l'iniquité; que c'est être dans la résolution, et dans une forte résolution, de ne se départir jamais de la plus exacte vertu, soit par l'espérance d'un éclat mondain, soit par le dégoût d'une vie cachée et d'une condition obscure.

Ce n'est pas que le cœur ne soit alors bien combattu; qu'il ne se trouve exposé à de violentes agitations et à de grandes tentations; que s'il s'écoutoit lui-même, il ne franchît bientôt toutes les barrières qui l'arrêtent, ou qu'au moins il ne se laissât emporter aux reproches, aux dépits, aux saillies de la colère et à toutes ses vivacités. Ce n'est pas même qu'à des moments fâcheux et critiques, où toute sa force semble l'abandonner, il ne tombe dans l'abattement, dans l'ennui, dans la désolation et une défaillance presqu'entière : car voilà, quelque résolu et quelque déterminé qu'il puisse être, ce que lui fait éprouver malgré lui la passion. Mais au milieu de ces sentiments que la raison désavoue et où la volonté n'a point de part, au milieu de ces assauts, une ame demeure toujours fixe et comme immobile dans les mêmes principes, qui sont les principes évangéliques. Elle se dit toujours à elle-même, que c'est un bien et le souverain bien en cette vie, de pouvoir marquer à Dieu sa fidélité dans l'abjection. Elle se soutient par les paroles du Sauveur du monde à ses apôtres : On vous accusera, on vous calomniera, on dira de vous toute sorte de mal; mais pour cela ne vous relâchez point dans l'exercice de votre ministère, et ne vous affligez point, puis-

que au contraire, vous devez vous en glorifier, et que vous en devez triompher de joie: *Gaudete et exultate*[1]. Elle se nourrit de ces pensées si vraies et si consolantes, que la plus belle gloire d'un chrétien est de faire à Dieu le sacrifice de toute propre gloire; que si c'est le sacrifice le plus difficile, c'est aussi le plus méritoire pour l'éternité; qu'une confusion soutenue pour une bonne cause et dans une vue si sainte, est un fonds qui profite au centuple devant le Seigneur; qu'on ne peut mieux lui témoigner que par là son dévouement inviolable et la préférence qu'on donne à son devoir par-dessus toute autre considération; que s'il y a quelque amertume à ressentir d'abord, cette amertume se change bientôt dans une douceur solide, et quelquefois même très sensible, dès qu'on vient à ouvrir les yeux de la foi, ou à prendre la balance du sanctuaire, pour juger d'une injure qui nous est faite et de l'humiliation qui nous en reste. Tout cela, encore une fois, et mille autres réflexions que fournit à une ame, non l'aveugle prudence du siècle, mais une sagesse toute divine, la rassurent, la fortifient, la ramènent de ses premiers troubles et de ses premiers mouvements, la rétablissent dans le calme et lui font goûter la

[1] Matth. 5.

paix au milieu de ce qui excite tant de guerres et tant de dissensions parmi les hommes.

Dieu, de sa part, ne lui manque pas, et autant que cette ame lui est fidèle, autant et plus encore se montre-t-il libéral envers elle. Il fait couler sa grâce avec abondance; et qu'y a-t-il de si désagréable et de si rebutant que cette grâce ne puisse adoucir? Avec l'onction de cette grâce, on est en état, si j'ose le dire, d'affronter, pour l'honneur de Dieu, pour la défense de l'Église, pour le progrès de la religion, pour la pratique et l'observation de ses devoirs, tous les outrages et tous les opprobres. Plus il s'en présente, plus on s'écrie avec le Prophète royal: *Bonum mihi quia humiliasti me*[1]; Soyez béni, Seigneur, d'avoir permis que je fusse ainsi humilié, puisque je le suis pour vous. On se rend intérieurement et devant Dieu le même témoignage que se rendoit le grand Apôtre, et l'on dit avec la même confiance que lui: *Maledicimur, et benedicimus*[2]: Nous sommes chargés de malédictions, et nous ne croyons pas devoir autrement y répondre que par des bénédictions et des actions de grâces: *Blasphemamur, et obsecramus*[3]; On prononce contre nous mille blasphèmes, et nous ne faisons entendre au Ciel que des prières en faveur

[1] Ps. 118. — [2] I Cor. 4. — [3] *Ibid.*

de nos calomniateurs, et que des vœux : *Tànquàm purgamenta hujus mundi facti sumus*[1] ; On nous regarde comme les derniers hommes du monde, et au lieu d'en concevoir de la peine, nous nous en félicitons nous-mêmes. Car, nous savons pourquoi l'on nous traite de la sorte, que c'est parce que nous sommes à Dieu, et que nous y voulons toujours être ; parce que nous ne voulons jamais sortir de l'obéissance qui est due aux commandements de Dieu, ni nous détacher de sa loi ; parce que nous employons l'autorité que nous avons reçue de Dieu à maintenir le bon ordre et la règle, l'équité et le bon droit, et que nous n'avons là-dessus ni ménagements, ni égards ; parce que nous usons des talents que Dieu nous a donnés et du zèle que sa grâce nous a inspiré, pour attaquer le vice, pour combattre l'erreur, pour démasquer le mensonge et le détruire en le dévoilant. Or, être décrié pour cela, être pour cela noté dans le monde et marqué des plus noirs caractères, être exposé aux discours, aux satires, aux jugements les plus injurieux, aux traitements les plus iniques et les plus outrés, voilà en quelque manière notre triomphe, voilà de quoi nous ne pouvons assez remercier le Seigneur qui nous éprouve, et sur quoi nous

[1] I Cor. 4.

ne pouvons trop lui dire : *Lætati sumus pro diebus quibus nos humiliasti, annis quibus vidimus mala*[1].

Plaise au Ciel, mes chers auditeurs, que vous soyez animés de cet esprit! s'il ne vous porte pas jusqu'à vous réjouir dans les injures, du moins vous affermira-t-il contre une foiblesse bien ordinaire dans le christianisme, je veux dire, contre ce respect humain qui arrête tant de bonnes œuvres, et qui cause tant de désordres et tant de maux. Parce qu'on craint une parole, une raillerie, on néglige tous les jours ses obligations les plus essentielles, et souvent même on se laisse entraîner au crime et à des déréglements dont on a d'ailleurs horreur. On n'a pas la force de surmonter je ne sais quelle honte, et peut-être en avez-vous mille fois éprouvé les pernicieux effets. Mais voulons-nous nous affranchir de cette servitude, suivons le conseil de l'Apôtre, par où je finis, et revenons-en toujours à l'exemple de notre Sauveur: *Aspicientes in auctorem fidei et consummatorem Jesum*[2] : Attachons sans cesse nos regards sur ce maître adorable, l'auteur et le consommateur de notre foi. Il en est l'auteur par sa sagesse et le consommateur par son amour. Il en est l'auteur par sa doctrine toute sainte, et

[1] Ps. 89. — [2] Hebr. 12.

le consommateur par ses exemples tout divins. Il n'a point voulu séparer ces deux qualités, ni être l'auteur de notre foi sans en être le consommateur; non seulement afin qu'il ne nous vînt pas en pensée qu'il lui avoit été bien facile d'en ordonner ainsi et d'établir des règles pour les faire garder aux autres sans les observer lui-même, mais surtout parce que la qualité de consommateur lui a paru aussi glorieuse et aussi digne de lui que celle d'auteur: de sorte qu'il n'a pas cru devoir nous la laisser, mais qu'il l'a prise par droit de préférence; voulant bien que nous fussions les observateurs et les sectateurs de cette foi, mais se réservant la gloire d'en être le consommateur. Or, en quoi particulièrement et par où l'a-t-il consommée? saint Paul nous l'apprend et nous le marque en termes exprès: *Qui, proposito sibi gaudio, sustinuit crucem confusione contemptâ*[1]: ç'a été en méprisant la confusion, en s'élevant au-dessus et en la portant avec un courage et une constance inébranlables. Mais oserois-je, grand Apôtre, ajouter quelque chose à cette parole, et ne pourrois-je pas dire sans en altérer le sens, que ce n'a pas même seulement été par le mépris de la confusion, mais par l'amour de la confusion? De là je ne dois pas

[1] Hebr. 12.

espérer d'avoir jamais une foi bien ferme; ni une piété bien solide, tant que je me laisserai dominer par le respect du monde et par la crainte qu'il ne parle de moi, qu'il ne se tourne contre moi, qu'il ne lance ses traits sur moi. Mais du moment que je me serai dégagé de cet esclavage, du moment que je ne rougirai point de mon Dieu et de mon devoir, c'est alors que je commencerai à être chrétien, et que marchant, s'il le faut, par la voie de la confusion selon les fausses idées des hommes, je parviendrai à la vraie gloire, qui est la gloire éternelle, où nous conduise, etc.

FIN DU VINGT-QUATRIÈME VOLUME ET DU DEUXIÈME DES EXHORTATIONS.

TABLE ET ANALYSE

DES

SERMONS CONTENUS DANS CE VOLUME.

SUR L'OBÉISSANCE RELIGIEUSE.

SUJET. *Obéissez à vos supérieurs, et soyez-leur soumis.*

Cette règle générale que l'Apôtre donnoit à tous les fidèles, convient particulièrement aux religieux. L'obéissance est une des plus excellentes vertus de leur état.

DIVISION. Obéissance de l'action, 1re partie; obéissance de la volonté, 2e partie; obéissance du jugement, 3e partie. P. 1.

PREMIÈRE PARTIE. Obéissance de l'action. Elle consiste à faire ce qui est ordonné. Obéissance nécessaire en vertu du vœu. Mais de plus, obéissance qui doit être prompte et sans retardement. Universelle et sans bornes. Indépendante de toute considération humaine et sans acception de personnes. Telle a été l'obéissance de Jésus-Christ; mais souvent ce n'est pas la nôtre. On obéit, mais lentement, mais imparfaitement, mais trop humainement. P. 3.

DEUXIÈME PARTIE. Obéissance de la volonté. Sans cette disposition du cœur et cette volonté, nous n'a-

vons qu'une obéissance servile et d'esclave. Or, une obéissance servile et d'esclave n'est point une obéissance religieuse, ni une vertu. Tout le mérite d'une vraie obéissance est dans le sacrifice de la volonté. De là trois conséquences : que je dois trembler, quand un supérieur m'ordonne des choses selon mon inclination et selon mon goût, parce que je dois craindre alors que ma volonté ne soit pas sacrifiée. Que je dois au contraire me réjouir selon Dieu et en Dieu, quand un supérieur m'emploie à des fonctions qui me mortifient et qui me gênent, parce qu'alors le sacrifice de ma volonté est plus certain et plus excellent. Que c'est une erreur de croire pratiquer l'obéissance, quand, par des sollicitations et des poursuites, on amène les supérieurs à tout ce qu'on souhaite. Ce n'est point ainsi que Jésus-Christ a obéi. Il a pleinement soumis sa volonté à la volonté de son Père. Mais, par un étrange renversement, quelle est quelquefois l'obéissance des personnes même religieuses? Une obéissance de respect humain, une obéissance de contrainte, une obéissance d'artifice ou d'une espèce de violence. P. 18.

Troisième partie. Obéissance du jugement. C'est par là que nous achevons de soumettre tout l'homme à Dieu, en lui soumettant notre esprit et notre entendement. Soumission d'un prix inestimable, et sans laquelle toute notre obéissance, soit de l'action, soit de la volonté, ne peut se soutenir. Car comment ferai-je avec exactitude et avec promptitude ce que mon supérieur m'enjoint, et comment m'y affectionnerai je, si je le condamne dans ma pensée? Mais l'obéissance doit-elle être aveugle? Oui. Non pas qu'en certaines conjonctures elle ne puisse découvrir

ce qu'elle pense et le représenter, pourvu que ce soit avec humilité et avec docilité. Du reste, dans son aveuglement elle est plus éclairée, plus droite, plus sûre, que toute la sagesse de l'esprit humain. Le supérieur peut se tromper dans ce qu'il me commande, et c'est à lui d'y prendre garde : mais moi je ne me trompe point en lui obéissant, puisque je fais ce que Dieu veut de moi. De plus, nous ne pouvons douter que Dieu n'éclaire les supérieurs ; et en agissant selon leurs vues, nous agissons selon les lumières de Dieu. Enfin nous ne devons pas aisément juger d'eux : car souvent ils ont des raisons très solides, mais qui nous sont inconnues. P. 31.

POUR UNE COMMUNAUTÉ DE CARMÉLITES, SUR SAINTE THÉRÈSE.

SUJET. *Il viendra avec l'esprit et la vertu d'Élie pour former au Seigneur un peuple parfait.*

C'est avec ce même esprit que Thérèse est venue et pour le même dessein.

DIVISION. Comment Thérèse, animée du double esprit d'Elie et réformatrice d'un grand ordre, a réformé le corps par la mortification qu'elle a elle-même pratiquée avec une constance héroïque, 1re partie, et comment elle a perfectionné l'esprit par l'usage de l'oraison, où elle s'est exercée avec de si merveilleux progrès, 2e partie. P. 45.

PREMIÈRE PARTIE. Comment Thérèse a réformé le corps par la mortification qu'elle a elle-même pratiquée avec une constance héroïque. Son premier

1re partie ; parce qu'ils sont les pasteurs de l'Église de Jésus-Christ, 2e partie. P. 93.

PREMIÈRE PARTIE. Les prêtres doivent être saints, parce qu'ils sont les sacrificateurs du corps de Jésus-Christ. En cette qualité, ils tiennent la place de Jésus-Christ, qui fut lui-même le premier sacrificateur de son propre corps, lorsqu'il institua son adorable sacrement. Or, quelle sainteté est nécessaire pour occuper dignement une telle place, et pour exercer un tel ministère? D'autant plus que le prêtre, quoique substitut de Jésus-Christ, a néanmoins dans l'exercice de son ministère, une espèce de pouvoir sur Jésus-Christ même. Quelle dignité, s'écrie saint Augustin! c'est en quelque sorte dans les mains des prêtres que le Verbe de Dieu s'incarne tout de nouveau. L'Église, poursuit ce même saint docteur, croît en avoir beaucoup dit, quand elle chante que le Verbe divin n'eut point horreur de demeurer dans le sein d'une Vierge, toute sainte qu'elle étoit. N'est-ce pas le même Dieu qui descend sur l'autel, et que les prêtres portent dans leurs mains? Combien donc doivent-ils travailler à se sanctifier! Mais par un étrange abus, on ne voit que trop de prêtres bien éloignés de la sainteté qui leur convient : c'est-à-dire, qu'on ne voit que trop de prêtres mercenaires et intéressés, de prêtres ambitieux, de prêtres vains et présomptueux, de prêtres oisifs et voluptueux, de prêtres tout mondains. Honte du christianisme, ou plutôt de ceux qui déshonorent ainsi ce qu'il y a de plus vénérable dans le christianisme! P. 94.

DEUXIÈME PARTIE. Les prêtres doivent être saints, parce qu'ils sont les pasteurs de l'Église de Jésus-Christ. Ils réconcilient les hommes avec Dieu, ils

confèrent les sacrements, ils remettent les péchés, ils instruisent le peuple de Dieu : car tout cela est renfermé dans ces paroles de Jésus-Christ à ses apôtres : *Tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le Ciel; et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le Ciel.* Après cela nous ne devons point nous étonner que les plus grands monarques du monde aient témoigné tant de révérence pour les prêtres. Mais ce qui doit nous surprendre, c'est que ces prêtres, si distingués par leur caractère, ne s'efforcent pas d'avoir toute la pureté et toute la sainteté des anges. Comment pourront-ils s'entremettre d'une réconciliation aussi sainte que celle des pécheurs avec Dieu, s'ils sont eux-mêmes ennemis de Dieu? Comment oseront-ils administrer les sacrements de Jésus-Christ, et verser sur les fidèles les mérites de son sang avec des mains impures? Comment entreprendront-ils de juger, de condamner, d'absoudre dans des dispositions toutes criminelles? Enfin, comment instruiront-ils le peuple de Dieu, en détruisant par leurs exemples ce qu'ils enseignent par leurs paroles? Car leurs exemples font beaucoup plus d'impression que leurs paroles. Leurs moindres fautes sont remarquées, et les scandales des prêtres n'ont que trop de fois servi à autoriser le libertinage des laïques. De là le décri du sacerdoce. De là le compte rigoureux que Dieu exigera de tant de prêtres. Les Saints eux-mêmes en ont tremblé. Terribles paroles de saint Grégoire et de saint Chrysostôme. Avis important du bienheureux Laurent Justinien. P. 109.

SUR LA PRIÈRE DE JÉSUS-CHRIST DANS LE JARDIN.

SUJET. *S'étant avancé un peu plus loin, il se prosterna le visage contre terre, priant et disant : Mon Père, s'il est possible, faites que ce calice passe, et qu'il ne soit point pour moi ; cependant que votre volonté s'accomplisse, et non la mienne.*

Soumission de Jésus-Christ, modèle de la nôtre.

DIVISION. La soumission chrétienne renferme deux choses, savoir, le sentiment et l'action : le sentiment dans le cœur pour vouloir tout ce que Dieu veut, 1re partie ; et l'action dans la pratique pour faire tout ce que Dieu veut, 2e partie. Deux devoirs que Jésus-Christ nous enseigne ici par son exemple. P. 124.

PREMIÈRE PARTIE. Soumission dans le sentiment pour vouloir tout ce que Dieu veut. Ainsi Jésus-Christ dans sa prière, 1° se soumet au bon plaisir de son Père : *Mon père*, dit-il, *qu'il n'en soit pas comme je le veux, mais comme vous le voulez ;* 2° Il s'y soumet dans un soulèvement général de toutes ses passions contre lui-même : ennui, crainte, tristesse, agonie ; 3° il s'y soumet dans un délaissement total, à ce qu'il semble, et de la part du Ciel, et de la part des hommes ; 4° il s'y soumet de telle sorte qu'il agrée tout sans exception et sans réserve. Vrai modèle d'une sainte soumission. Être soumis au bon plaisir de Dieu, lorsqu'il n'y a rien que de contraire

-à nos inclinations ; être docile et souple sous la main de Dieu, lorsque toutes nos passions se révoltent et se soulèvent ; se conformer à la volonté de Dieu, lorsque Dieu ne nous soutient par aucunes consolations sensibles, et que le monde nous abandonne ; enfin, ne point mettre de bornes à notre soumission et embrasser tout également, sans accepter une chose parce qu'elle nous fait moins de peine, ni rejeter l'autre parce qu'elle nous en fait davantage. Hors de là, notre conformité et notre patience ne peut être d'un grand prix, et n'est pas même souvent une vertu chrétienne. P. 127.

DEUXIÈME PARTIE. Soumission dans la pratique et l'action pour faire tout ce que Dieu veut. C'étoit la volonté de Dieu, que Jésus-Christ fût livré aux Juifs et condamné à la mort. Jusque-là cet Homme-Dieu, malgré toutes ses répugnances naturelles, s'étoit contenté de recevoir là-dessus l'ordre du Ciel, parce que le temps de l'exécution n'étoit pas encore venu : mais dès qu'il se trouve à cette heure marquée par son Père, et que les Juifs avancent pour se saisir de sa personne, quel merveilleux changement se fait en lui ! Auparavant, tout soumis qu'il étoit de cœur, il trembloit néanmoins, il ressentoit les plus violentes révoltes, il se troubloit et demandoit à être délivré de sa Passion : mais tout à coup le voilà plein de courage, qui anime ses apôtres ; qui, sans se cacher, se fait au contraire connoître à ses ennemis, se présente à eux, défend à Pierre de rien entreprendre pour les arrêter, et s'abandonne lui-même entre leurs mains : *Tout cela*, dit-il, *afin que le monde sache que j'aime mon Père, et que j'accomplis fidèlement tout ce qu'il lui plaît de m'ordonner*. Or il y a par rapport à nous-

mêmes des volontés de Dieu pratiquées et qui tendent à l'action : mais les suivons-nous en effet, et agissons-nous conformément à ses vues ? faisons-nous tout ce qu'il veut, et tout ce qu'il nous prescrit dans notre état ? Nous manquons à nos plus essentielles obligations. En vain après cela disons-nous tous les jours à Dieu, *Que votre volonté soit faite;* ce n'est qu'un pur langage. Il est vrai que cette soumission en pratique et en œuvres demande de la contrainte et de la la gêne : mais Dieu ne mérite-t-il pas bien que nous nous contraignions et que nous nous gênions pour lui ? ne lui obéirons-nous que lorsqu'il ne nous en coûtera rien ? En quelque conjoncture que ce soit, imaginons-nous que Jésus-Christ nous dit comme aux apôtres : *Levez-vous et marchons.* Souvenons-nous de la grandeur du maître que nous servons, de ses promesses et de ses récompenses ; et, dans la même résolution que saint Paul, disons-lui : *Que voulez-vous, Seigneur, que je fasse ?* P. 145.

---

1. SUR LA TRAHISON DE JUDAS.

Sujet. *Le Sauveur du monde n'avoit pas encore achevé de parler, que Judas, l'un des douze apôtres, arrive, et avec lui une troupe d'hommes armés, qui étoient envoyés par les princes des prêtres. Or le disciple qui le trahissoit leur avoit donné ce signal, et leur avoit dit : Celui que je baiserai est celui que vous cherchez ; saisissez-le.*

Ces seules paroles expriment assez toute l'horreur de la trahison de Judas.

Division. Le principe du crime de Judas, ce fut une passion mal réglée, 1re partie; et le comble de son crime, ce fut un aveugle désespoir, 2e partie. P. 163.

Première partie. Le principe du crime de Judas, ce fut une passion mal réglée. Quelle passion? Sa seule avarice. Se voyant frustré du gain qu'il eût fait, si l'on eût vendu ce parfum que Madeleine répandit sur les pieds de Jésus-Christ, et qu'on lui en eût mis l'argent entre les mains, il voulut se dédommager, et vendit pour cela Jésus-Christ même trente deniers. De là concluons trois choses, qui regardent toute passion en général: combien il est dangereux de fomenter une passion dans notre cœur, puisqu'elle peut nous conduire aux plus grands désordres. Elle a fait de Judas un apostat et un homicide. Aussi, quand Dieu a voulu punir les hommes sur la terre, et les plus grands hommes, il n'y a point employé de plus terrible châtiment que de les livrer à leurs passions. Combien il est important d'attaquer la passion de bonne heure, puisque lorsqu'elle s'est fortifiée on ne peut, sans une extrême difficulté, la surmonter. Combien il est nécessaire de n'en épargner aucune et de les réprimer toutes, puisqu'une seule suffit pour nous perdre. C'est une maladie mortelle; et il ne faut qu'une maladie mortelle pour nous causer la mort. Prière à Dieu. P. 164.

Deuxième partie. Le comble du crime de Judas, ce fut un aveugle désespoir. Un apôtre réprouvé, quel abîme des jugements de Dieu! C'est là néanmoins que s'est terminée la trahison de Judas: pourquoi? Parce qu'il désespéra de la miséricorde de Dieu. Il fut touché de repentir, mais d'un repentir

de démon, parce qu'il n'étoit pas accompagné de l'espérance chrétienne. Il reconnut son péché, mais il ne reconnut pas en même temps, remarque saint Bernard, la bonté de Dieu envers les pécheurs. Il rendit le prix pour lequel il avoit vendu son maître; mais, dit saint Augustin, il ne fit point attention au prix dont son maître l'avoit racheté. C'est ce qui le porta à ce dernier attentat, où s'arrachant lui-même la vie, il consomma son éternelle damnation. De là apprenons, 1° à craindre Dieu, et à opérer notre salut avec tremblement, en quelque état et en quelque profession que nous soyons; 2° à ne point séparer la confiance de la crainte, mais à espérer toujours en Dieu, quelque pécheurs que nous ayons été. Le plus grand artifice de l'esprit séducteur est de nous donner de la confiance avant le péché, et de nous l'ôter après le péché. Tant que le pécheur se confiera en la grâce divine, ce sera toujours pour lui une ressource, parce que ce sera un motif capable de l'attirer à Dieu, et de lui faire prendre une sainte résolution de se convertir. P. 178.

SUR LE RENIEMENT DE SAINT PIERRE.

Sujet. *Quelque temps après, ceux qui se trouvèrent là dirent à Pierre : Assurément vous êtes de ces gens-là; car vous êtes aussi de Galilée. Mais il se mit à faire des imprécations, et à dire avec serment : Je ne connois point cet homme-là dont vous me parlez.*

C'est ainsi que l'on renonce encore Jésus-Christ, jusque dans le christianisme.

Division. Jésus-Christ renoncé par les mauvais chrétiens, 1re partie; les mauvais chrétiens renoncés par Jésus-Christ, 2e partie. Deux vérités affligeantes que le reniement de saint Pierre nous donne lieu de considérer. P. 195.

Première partie. Jésus-Christ renoncé par les mauvais chrétiens. Foiblesse de Pierre, qui, malgré toutes les protestations qu'il avoit faites au Fils de Dieu, d'une fidélité inviolable, le méconnut dans l'occasion et le renonça. Ainsi le renoncent tant de mauvais chrétiens. Renoncement le plus universel. Car on le renonce en tout. C'est-à-dire, dans sa vie et ses exemples : on ne veut point s'y conformer. Dans sa mort et dans sa croix : c'est souvent pour nous, tout à la fois, et une folie et un scandale. Dans son Évangile et sa morale : on suit la morale du monde préférablement à la sienne. Dans ses sacrements, et surtout dans celui de son corps : on le déshonore par mille immodesties, par mille abominations, par un délaissement presque total. Dans ses disciples et ses sectateurs : on les méprise et on en raille. Renoncement le plus criminel. Pierre fut d'autant plus coupable en renonçant Jésus-Christ, qu'il étoit un de ses apôtres; et ce qui nous rend plus criminels quand nous renonçons ce Dieu Sauveur, c'est la qualité de chrétiens dont nous sommes revêtus. Nous tombons alors dans une contradiction où ne tombent ni les infidèles même, ni les hérétiques. P. 196.

Deuxième partie. Les mauvais chrétiens renoncés par Jésus-Christ. Il n'en fut pas ainsi de Pierre, parce que sa pénitence répara son péché. Mais comme les mauvais chrétiens ajoutent à leur péché l'impénitence, ils verront s'accomplir à leur égard cette ter-

rible menace de l'Évangile, où il est dit du Fils de Dieu, qu'il sera *la ruine de plusieurs, même en Israël.* Dès sa vie mortelle, il a commencé à contredire et à renoncer le monde et les partisans du monde : mais c'est dans son jugement dernier qu'il les renoncera avec plus d'éclat. Or entre ses ennemis qu'il réprouvera, il n'y en aura point qu'il traitera plus rigoureusement que les mauvais chrétiens : pourquoi? 1° Parce qu'ils auront été les plus rebelles; 2° parce qu'ils auront été les plus ingrats; 3° parce qu'ils auront eu plus de part aux avantages de sa loi. Voilà ce que nous ne pouvons prévenir avec trop de soin. P. 212.

SUR LE SOUFFLET DONNÉ A JÉSUS-CHRIST DEVANT LE GRAND-PRÊTRE.

Sujet. *Jésus ayant parlé de la sorte, un des soldats qui étoit à son côté, lui donna un soufflet, en disant : Est-ce ainsi que vous répondez au grand-prêtre?*

Jésus-Christ nous donne ici un bel exemple du pardon des injures.

Division. Supporter les injures comme Jésus-Christ sans en poursuivre la vengeance et sans éclater, 1re partie; agréer même les injures comme Jésus-Christ, jusqu'à s'y exposer en certaines rencontres et à les aimer, 2e partie. P. 223.

Première partie. Supporter les injures comme Jésus-Christ, sans en poursuivre la vengeance et sans éclater. Quelle injure! un soufflet reçu, et de la manière la plus outrageante! Combien de raisons sem-

bloient engager le Sauveur du monde à venger sur l'heure cet outrage? Il le pouvoit, puisque la vengeance lui appartient en qualité de Dieu : mais il aime mieux nous apprendre par son exemple à réprimer toutes nos vengeances, et il veut détruire par là tous les faux raisonnements et tous les prétextes dont notre passion cherche à s'autoriser. Exemple si convaincant, qu'il ne nous laisse nulle ressource où nous puissions nous retrancher. S'il se fût contenté de nous dire : *Je vous ordonne de ne point repousser la violence par la violence; mais si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore la gauche*, cette parole nous eût paru dure. Mais il nous l'adoucit en y ajoutant son exemple : car l'exemple de ce Dieu Sauveur doit être la règle de toute notre vie. Cependant, il y en a bien peu qui le suivent. On voit des hommes sages du reste, des hommes vertueux, des hommes religieux; mais où en voit-on qui soient patients dans les injures, et qui les reçoivent avec modération? On fait profession de piété et de la plus étroite morale, et néanmoins on est d'une sensibilité extrême sur les moindres offenses. Pour nous confondre, envisageons Jésus-Christ, et considérons cette face respectable et adorable aux anges mêmes, couverte d'un soufflet. P. 225.

Deuxième partie. Agréer même les injures comme Jésus Christ jusqu'à s'y exposer en certaines rencontres et à les aimer. Ainsi pour faire son devoir dans une charge, dans une dignité, dans un ministère, combien y a-t-il souvent de mépris, de railleries, de médisances, d'outrages à essuyer? Or je m'en dois faire alors un mérite; je dois les aimer pour Dieu. Cela est bien parfait et bien difficile :

mais souvenons-nous que notre divin Maître a voulu être rassasié d'opprobres, et qu'il en a fait ses délices. C'est pour cela que les Saints, et entre les autres saint Paul et David, les ont reçus avec tant de joie; et sans cela même on ne peut avoir l'esprit de Jésus-Christ, ni par conséquent être véritablement chrétien. Mais le moyen d'aimer ce qui nous offense, ce qui nous humilie? En le regardant comme une portion des opprobres de Jésus-Christ, et comme une matière de sacrifice à Jésus-Christ. Mais encore à quoi dans la pratique se réduit là-dessus notre obligation? Aimer mieux se voir méprisé, moqué, raillé, condamné, persécuté, que de se départir jamais d'une exacte vertu en consentant à l'iniquité. Ce n'est pas que le cœur ne soit alors bien combattu; mais au milieu de ses combats, mille considérations le soutiennent, et Dieu d'ailleurs ne lui refuse pas le secours de sa grâce. Avec la force et l'onction de cette grâce, on s'écrie comme le Prophète : *C'est un bien, Seigneur, que j'aie été humilié,* puisque je le suis pour vous. Plaise au Ciel que nous soyons animés de ce sentiment! C'est par le mépris de la confusion, selon l'expression de l'Apôtre, que le Fils de Dieu a consommé notre foi; et c'est par l'amour de la confusion que nous la consommerons nous-mêmes, et que nous parviendrons au plus pur christianisme, et à la vraie gloire qui en est la récompense. P. 238.

FIN DU 24e VOLUME ET DEUXIÈME DES EXHORTATIONS.

SERMONS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

EXHORTATION. II.

FIN DE LA TABLE DU 24e VOLUME ET DEUXIÈME DES EXHORTATIONS.

